



Cours et examens de cheikh:

Haytham Sarhan

Enseignant à l'institut de la mosquée du prophète ﷺ

مذكرة
الشيخ هيثم سرحان

L'exégèse du Coran
Les trois fondements
Les quatre règles
Les leçons importantes
Livre de l'unicité

تفسير السعدي
الأصول الثلاثة
القواعد الأربع
الدروس المهمة
كتاب التوحيد

Traduit et réalisé par :
Abd ar-Rahim at-tawil & Abd al Malik abou 'Omair

Mise en page : Firdeus Çorja



Introduction



La louange appartient à Allah et la dernière demeure appartient aux pieux. Que la prière et le salut d'Allah soient sur Son serviteur et messager, notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Aucun musulman n'est censé ignorer l'importance d'apprendre la science religieuse. Notamment lorsqu'il s'agit de la science concernant la croyance (*al-'aquida*) ainsi que celle concernant la jurisprudence (*al-fiqh*).

En raison de l'importance de ces deux sciences, nous avons souhaité traduire en langue française ce qu'a écrit notre cheikh *Haytham Sarhân*¹ - qu'Allah le préserve. Il s'agit d'explications et d'éclaircissements concernant quatre livres profitables que le musulman et la musulmane se doivent d'étudier.

Notons que le cheikh - qu'Allah le protège - a déjà fourni de nombreux efforts dans la propagation de la science et qu'il œuvre considérablement afin de faciliter l'accès de celle-ci aux étudiants.

Ce que nous avons traduit comprend la classification par thèmes des différentes parties de livres dans la science concernant la croyance (*al-'aquida*)². Celle-ci est accompagnée des définitions nécessaires à une bonne compréhension de ces ouvrages ainsi que des examens permettant au lecteur d'évaluer s'il a maîtrisé leur contenu.

Profiter de cette traduction ne dispense pas d'étudier chez les gens de science qui sont sur la voie des pieux prédécesseurs.

Nous demandons à Allah - Exalté soit-il - qu'Il rende notre œuvre sincère pour Son visage, qu'Il accepte ce modeste travail et que celui-ci soit profitable.

Que la prière et le salut soient sur notre prophète Muhammad ainsi que ses proches et ses compagnons.

Les traducteurs

Abd ar Rahim At-tawil

Abd al Malik Abou 'oumair

A été écrit le : ٢٠ Safar ١٤٣٢ h

¹ Enseignant à l'institut de la mosquée du prophète

² Il s'agit des livres : Les trois fondements – Les quatre règles – Les Leçons importantes (qui contiennent aussi du *fiqh*) – Le livre de L'unicité.

Le comportement de l'étudiant en science religieuse



- ❁ **Avec lui-même** : Être sincère et suivre le prophète car la science est une adoration, s'accrocher fermement au Coran et à la Sunna selon la compréhension des pieux prédécesseurs, craindre Allah, se contenter de peu, être motivé et avide de savoir, voyager, mémoriser ce qu'on a appris, réviser ce qui a été mémorisé, se repentir du mal accompli, être véridique, savoir dire « je ne sais pas », préserver son temps, savoir poser la bonne question, écouter, comprendre, appliquer, débattre sans chercher à triompher, réviser ce qu'on a appris et ne pas cesser de le mettre en pratique, fuir la célébrité, la présidence et l'amour de ce bas monde, avoir une mauvaise opinion de soi-même, être bon envers les gens, propager la science.
- ❁ **Avec la science** : Progresser méthodiquement, commencer par le plus important, questionner les savants plutôt que les étudiants, mémoriser un résumé, le maîtriser en l'étudiant avec un cheikh, ne pas passer d'une matière à une autre avant d'avoir assimilé celle que l'on étudie, profiter des enseignements et règles religieuses qu'elle contient, ne pas s'éparpiller dans la recherche du savoir.
- ❁ **Avec le cheikh** : Respecter le cheikh, sans exagération ni laxisme, prêter attention à sa parole, prendre des notes durant son cours, prendre garde de prendre la science d'un innovateur, ne pas questionner le cheikh alors qu'il est occupé, que ton but soit la science et non pas d'avoir des compagnons.
- ❁ **Avec son camarade d'étude** : Prendre garde aux mauvais compagnons et ne pas en être un, s'entraider au bien, réviser ensemble, le croyant est le miroir de son frère, conseiller, ne pas plaisanter sans cesse, ni en cours, fuir la médisance, la jalousie, ne pas avoir une mauvaise opinion de son frère, ne pas s'asseoir chez les innovateurs.
- ❁ **Avec les livres** : acquérir les livres de base, ne pas mettre dans sa bibliothèque de mauvais livres comme ceux des innovateurs ainsi que les livres de tentations et d'ambiguïtés, lire et donner de l'importance aux livres des grands savants comme cheikh al Islam, ibn al Qayim et les savants de la da'wa, tu ne profiteras d'un livre qu'après avoir connu la terminologie de son auteur, que ton but ne soit pas d'accumuler les livres.
- ❁ **Avec l'endroit** : Fait que l'endroit soit rempli de l'évocation d'Allah. D'autant plus si tu es dans une mosquée. Car elles n'ont pas été construites pour acheter, ni pour vendre.





Cheikh 'Abd Ar-Rahman Ibn Nasr As-Sa'di

Tafsir du Coran As-Sa'di

تفسير الكريم الرحمن
في تفسير كلام المنان

١. Al-Fâtihah « le Prologue »



Sourate Mekkoise

١. Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux,
٢. Toutes louanges et tous remerciements sont dus à Allah, Seigneur des mondes.
٣. Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux.
٤. Le Roi du Jour de la rétribution (c'est-à-dire le Jour de la résurrection).
٥. C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est de Toi (Seul) que nous cherchons aide.
٦. Guide-nous dans la voie droite,
٧. la voie de ceux que Tu as comblé de Tes grâces, non pas (la voie) de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ١
 الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ٢ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ٣
 مَلِكِ يَوْمِ الدِّينِ ٤ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ٥
 أَهْدِنَا الصِّرَاطَ الْمُسْتَقِيمَ ٦ صِرَاطَ الَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ
 غَيْرِ الْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا الضَّالِّينَ ٧

« *Au nom d'Allah* » C'est à dire, je commence par tout les noms d'Allah, car le mot nom (« Ism » en arabe) est un singulier annexé à Allah [et le singulier annexé en arabe permet] d'englober tout les plus beaux noms d'Allah.

« *Allah* » C'est Celui qui est adoré et qui est le Seul à mériter l'exclusivité du culte, car il a les attributs de divinité, qui sont des attributs de perfection.

« *le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux* » Deux noms qui prouvent qu'Allah le très haut a une grande est large miséricorde, qui cerne toutes choses et qui englobe tout être vivant. Et Il l'a écrit pour les pieux qui suivent ses prophètes et ses messagers. Ceux-là auront la miséricorde sans restriction. Alors que tout autres qu'eux n'en auront qu'une partie.

Et saches que parmi les règles qui font l'unanimité des prédécesseurs [des Salafs] et des grands imams de cette communauté, il y a la croyance dans les noms d'Allah et dans Ses attributs, ainsi qu'aux règles concernant les attributs. Par exemple, ils croient qu'il est le Tout Miséricordieux et Très Miséricordieux, Il a donc une miséricorde dont il est caractérisé est qui est lié à celui envers qui Il est miséricordieux. Ainsi, tout les bienfaits sont des traces de Sa miséricorde et on dit de même pour les reste de Ses attributs : on dit de l'Omniscient qu'Il est omniscient et ayant une science avec laquelle il connaît toutes choses ; du Puissant qu'Il a une puissance avec laquelle il peut tout faire.

Remarque : C'est la formule que prononce le Musulman au commencement de tout acte, se rappelant ainsi de son Créateur et de son Guide et Lui demandant Son aide pour bien l'accomplir. Selon les commentateurs, il faut sous-entendre: «Je commence» par le nom d'Allah, etc. Mais comme «*par le nom*» donne une ambiguïté

et peut également signifier «Je jure par le nom d'Allah», il est préférable d'écarter ici la formule «Par le nom». Qu'on entende seulement *«Je commence par le nom d'Allah»*. Les adjectifs *Rahman* et *Rahim* sont tous deux d'une même racine, signifiant *Miséricordieux* (le premier étant plus intense que l'autre). Nous traduisons donc par «le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux».

« Toutes louanges et tous remerciements sont dus à Allah » C'est faire les éloges d'Allah avec les attributs les plus parfaits, ainsi qu'avec Ses actions qui tournent entre la bonté et la justice. Il a donc des éloges les plus complètes et ceci sur tout les aspects.

« Seigneur des mondes » « Rab » : [Le seigneur se dit Rab en arabe] c'est Al mourabbi (celui qui éduque) tous les êtres vivants en les créant et en leurs préparant des moyens et en leurs octroyant des grands bienfaits que si ils les perdent, il ne leurs serait possible de rester en vie. Donc, tout ce qu'ils ont comme bienfaits cela provient d'Allah.

Et la façon dont Il éduque Ses créatures est de deux sortes, une générale et une spécifique:

La générale : c'est d'avoir créé les créatures et de leurs avoir données subsistances et de les avoir guidées vers ce qui est bien pour eux qui leurs permet de vivre sur terre.

La spécifique : l'éducation de Ses alliés qu'Il éduque avec la foi en les guidant vers elle et en la leurs paraisant et en repoussant tous les obstacles et éléments qui pourraient les en éloigner. Et l'essence de cette éducation c'est de les faire parvenir à tout ce qu'il y a de bien et de les préserver de tout ce qui a de mal et c'est peut être cela le secret qui est que la plupart des invocations des Prophètes se font avec le mot RABBI car toutes leurs demandes sont dépendante de Sa seigneurie [*Rouboubîya*] qui leurs est spécifique.

Donc, sa parole : *« Seigneur des mondes », prouve qu'Il est le Seul à créer et à gérer et à donner des bienfaits et prouve sa parfaite richesse et que toutes les créatures ont besoin de lui et cela sur tous les aspects.*

« Le Roi du Jour de la rétribution (c'est-à-dire le Jour de la résurrection). »

Al Malik [*Le Roi*] est celui dont la caractéristique est d'avoir la royauté, qui implique qu'Il ordonne et qu'Il interdit, et qu'Il récompense et qu'Il châtie, et qu'Il gère ses propriétés avec toutes les sortes de gestions. Et Il a attribué la royauté au Jour de la rétribution, qui est le Jour de la résurrection, le jour où les gens seront rétribués selon leurs ouvres bonnes et mauvaises. Car ce jour, deviendra parfaitement évident pour tout le monde la perfection de Sa royauté, de Sa justice et de Sa sagesse, et seront interrompues les royautés des créatures. Et ce jour là, seront égaux les rois et les administrés, les esclaves et les hommes libres, tous seront soumis devant Sa

grandeur et Sa puissance et tous attendront Sa rétribution et tous craindront Son châtiment. C'est pour cette raison qu'Il l'a cité en particulier. Sinon, Il est le Roi du Jour de la rétribution, ainsi que celui des autres jours.

« C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est de Toi (Seul) que nous cherchons aide »

C'est à dire, que Tu es le Seul à Qui on attribut les adorations et le Seul à Qui on demande de l'aide, car la particule « *iyaka* » en arabe si elle est mise en avant, souligne l'exclusivité, c'est-à-dire que seul est concerné celui qui est cité et ainsi c'est comme si il disait : « **Nous T'adorons et nous n'adorons rien en dehors de Toi et nous implorons Ton aide et nous n'implorons l'aide de personne en dehors de Toi.** »

Et Il a mis l'adoration avant la demande d'aide et cela pour mettre ce qui est générale [c'est-à-dire l'adoration en générale] devant ce qui est particulier [la demande d'aide, qui est une adoration particulière] et dans le but de mettre Son droit [d'être adoré] avant le droit des Ses adorateurs [qui est d'être aidé].

Et « *l'adoration* » est un nom qui englobe tout ce qu'Allah aime et agréé comme paroles et actions, apparentes et cachés.

Et « la demande d'aide », c'est de compter sur Allah pour apporter des bienfaits et repousser les méfaits tout en lui faisant confiance dans l'obtention de cela.

Et accomplir les adorations d'Allah et demander Son aide, c'est le moyen qui mène au bonheur éternel et c'est la protection contre les méfaits. Il n'y a donc de salut qu'en les accomplissant.

Et l'adoration en est réellement une si elle est prise du Messager d'Allah -Prières et bénédiction d'Allah sur lui-, tout en la faisant pour Allah. Avec ces deux critères, elle devient une adoration.

Et Il a cité la demande d'aide après l'adoration alors, qu'elle fait parti de l'adoration en raison du grand besoin de l'adorateur de l'aide d'Allah dans toute ses adorations, car si Allah ne l'aide, il ne pourra faire ce qu'il veut, comme accomplir les ordres et s'écarter des interdits.

« Guide-nous dans la voie droite » C'est-à-dire, montre nous et oriente nous et mène nous au droit chemin, qui est le chemin clair qui mène vers Allah et vers Son paradis, et c'est de connaître la vérité et de l'appliquer.

Guide nous donc vers le chemin et guide nous dans le chemin. Et être guidé vers le chemin, c'est de s'attacher à la religion de l'Islam et de délaisser les autres religions. Et être guidé dans l'Islam, cela englobe la guidée vers tous les détails de la religion en les apprenant et les appliquant. Ainsi, cette invocation est la plus complète et la plus profitable à l'adorateur. Et c'est pour cela qu'elle est obligatoire pour toute

personne de la réciter dans chaque raka'a de sa prière, parce que cela lui est nécessaire.

« *la voie de ceux que Tu as comblé de Tes grâces* » Parmi les Prophètes, les véridiques, les martyrs et les pieux.

« *non pas (la voie) de ceux qui ont encouru Ta colère* » Non celui : Ceux qui connaissent la vérité et qui l'ont délaissé tels les juifs et ceux qui leurs ressemblent.

« *ni des égarés.* » Et non : Ceux qui ont délaissé la vérité par ignorance et par égarement comme les chrétiens et ceux qui leurs ressemblent.

Ainsi cette sourate, malgré qu'elle soit brève, contient ce que ne contient pas toute autre sourate du Coran. Elle contient donc les trois sortes de l'Unicité (**Tawhid**) :

L'Unicité de la Seigneurie qui est pris de : « Seigneur des mondes », et l'Unicité de la divinité, qui est pris du terme : « **Allah** » et de « *C'est Toi (Seul) que nous adorons* »

Et l'Unicité des noms et des attributs qui est de confirmer les attributs de perfection d'Allah qu'Il s'est confirmé à lui même et que Son Messager lui a confirmé et cela sans altération ni ressemblance et sans comparaison et le terme : « *Toutes louanges* » prouve cela comme cela a été précédemment dit.

Ainsi que la rétribution des oeuvres dans la parole d'Allah : « *Le Roi du Jour de la rétribution* » et que la rétribution se fera avec justice, car le mot « *dîne* » veut dire la rétribution avec justice.

Et elle contient l'affirmation de la prophétie dans le verset : « *Guide-nous dans la voie droite* » car cela est impossible sans le message.

Et elle contient la confirmation du destin et que l'adorateurs fait réellement ses actions contrairement à ce que disent les *Qadarites* et les *Djabarites*.

Mais bien plus, car elle contient la réplique sur tout les gens de l'égarement et de l'innovation dans : « *Guide-nous dans la voie droite* », car c'est de connaître la vérité et de l'appliquer. Or, tout innovateur est égaré et non conforme à cela.

Et elle contient l'exclusivité du culte pour Allah, que ce soit une adoration ou une demande d'aide dans le verset : « *C'est Toi (Seul) que nous adorons, et c'est de Toi (Seul) que nous cherchons aide* ».

Et les louanges sont à Allah, le Seigneur des mondes.

٩٣. Al-Duha « La Clarté du matin »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Par la clarté du matin
٢. et par la nuit quand elle étend ses voiles
٣. En vérité, ton Seigneur ne t'a ni abandonné ni haï!
٤. Certes, la vie future te réserve plus de joies que la vie présente
٥. et ton Seigneur te comblera bientôt de bienfaits dont tu seras satisfait.
٦. Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin quand il t'a recueilli?
٧. Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré quand Il t'a guidé ?
٨. Ne t'a-t-Il pas trouvé démuné quand Il t'a enrichi?
٩. Alors, ne brime jamais l'orphelin !
١٠. Ne repousse jamais l'homme qui est dans le besoin !
١١. Quand aux bienfaits de ton Seigneur, n'oublie jamais de les proclamer!».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالضُّحَىٰ ١ وَاللَّيْلِ إِذَا سَجَىٰ ٢ مَا وَدَّعَكَ رَبُّكَ وَمَا قَلَىٰ ٣
وَلَلْآخِرَةُ خَيْرٌ لَّكَ مِنَ الْأُولَىٰ ٤ وَلَسَوْفَ يُعْطِيكَ رَبُّكَ
فَرَضَىٰ ٥ أَلَمْ يَجِدْكَ يَتِيمًا فَآوَىٰ ٦ وَوَجَدَكَ ضَالًّا
فَهَدَىٰ ٧ وَوَجَدَكَ عَائِلًا فَأَغْنَىٰ ٨ فَأَمَّا الْيَتِيمَ فَلَا تَقْهَرْ
٩ وَأَمَّا السَّائِلَ فَلَا تَنْهَرْ ١٠ وَأَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ ١١

Le Très Haut jure par le jour lorsqu'il étend sa lumière matinale et par la nuit lorsqu'elle répand son obscurité et ses ténèbres, qu'Il prend soin de Son messager, en disant : «*En vérité, ton Seigneur ne t'a ni abandonné*», c'est-à-dire qu'Il ne t'a jamais abandonné depuis qu'Il a pris soin de toi et qu'Il ne t'a jamais laissé livré à toi-même depuis qu'Il a pris en charge ton éducation. Bien plus, Il n'a jamais cessé de te donner la meilleure des éducations et de t'élever d'un degré à un autre.

«*Ni haï!*». C'est-à-dire qu'Il ne t'a jamais haï après t'avoir aimé ; en effet, la réfutation d'une chose est la preuve de l'attestation de son contraire et de son opposé ; quant à la réfutation exclusive, elle ne peut être un éloge qu'une fois qu'elle implique l'attestation de quelque chose de parfait.

Telle était la situation passée et présente du Prophète ﷺ, une situation parfaite, caractérisée par l'amour perpétuel que lui voue Allah et Son élévation dans les degrés de la perfection ainsi que Sa prise en charge par Allah qui prend soin de lui. Quant à sa situation future, Allah lui a dit : «*Certes, la vie future te réserve plus de joies que la vie présente*», c'est-à-dire que tout ce qui t'attend est préférable à ce que tu vis maintenant. En effet, le Prophète ﷺ ne cessa de s'élever dans les degrés de l'éminence et sa religion ne cessa d'être affermie par Allah qui la fit triompher sur ses ennemis, jusqu'à ce qu'il mourût, en atteignant une position qu'aucun parmi les



premiers et les derniers ne pourrait atteindre, dans les mérites, les vertus, la sérénité et la joie du cœur. Si tel était sa situation dans cette vie qu'en sera-t-il dans la vie future ?

C'est pour cela qu'Il lui a dit : *«Ton Seigneur te comblera bientôt de bienfaits dont tu seras satisfait»*. Seule cette expression globale et parfaite est en mesure d'exprimer la réalité de cette promesse. Ensuite, le Très Haut lui rappela ce qu'Il sait de ses circonstances particulières, en lui disant : *«Ne t'a-t-Il pas trouvé orphelin quand Il t'a recueilli?»*. C'est-à-dire qu'Il t'a trouvé sans père ni mère ; bien plus, son père et sa mère sont morts alors qu'il n'était pas encore capable de se prendre en charge ; Allah prit soin de lui et ce fut son grand-père 'Abd Al-Muttalib qui l'adopta ; après la mort de ce dernier, ce fut son oncle Abû Tâlib qui l'adopta, jusqu'à ce qu'Allah lui accorda le triomphe ainsi qu'aux croyants.

«Ne t'a-t-Il pas trouvé égaré quand Il t'a guidé?». C'est-à-dire qu'Il t'a trouvé ignorant ce qu'est le Livre ou la foi, et Il t'a enseigné ce que tu ne savais pas et t'a orienté vers les meilleures vertus et œuvres.

«Ne t'a-t-Il pas trouvé démuné quand Il t'a enrichi?». C'est-à-dire qu'Il t'a trouvé pauvre et démuné, et t'a enrichi avec ce qu'Il t'a permis de conquérir comme pays qui se sont acquittés de leur tribut. Aussi, Celui qui t'a débarrassé de ces défauts va te débarrasser de tout défaut de ce bas monde, et Celui qui t'a pris en charge, t'a guidé, t'a enrichi et t'a fait triompher, est digne que tu Lui exprimes ta reconnaissance pour toutes ces faveurs.

C'est pour cela qu'Il lui a dit : *« Alors, ne brime jamais l'orphelin!»*. C'est-à-dire que tu dois te comporter convenablement avec l'orphelin et ne jamais le brimer ; tu ne dois pas t'irriter contre lui ni le vexer ; bien au contraire, tu dois l'honorer et lui donner tout ce que tu peux ; fais avec lui ce que tu voudrais qu'on fasse avec tes enfants après toi. *«Ne repousse jamais l'homme qui est dans le besoin »*. C'est-à-dire que tu ne dois pas rabrouer l'homme dans le besoin avec des paroles blessantes ou un comportement impoli, mais tu dois lui donner ce qui est possible pour toi ou l'éconduire d'une manière polie et selon les bons usages. Il va de soi que ceci concerne aussi bien celui qui demande de l'argent que celui qui demande la science. C'est pour cela que l'enseignant est tenu d'être poli avec l'élève et de lui exprimer de la compassion et du respect.

« Quant aux bienfaits de ton Seigneur, n'oublie jamais de les proclamer!». Ceci englobe les bienfaits spirituels et profanes qui doivent être proclamés par le serviteur qui doit les mentionner en faisant l'éloge de Son bienfaiteur, s'il y a un avantage à cela. Sinon, le serviteur doit proclamer les bienfaits d'Allah d'une façon absolue, car proclamer les bienfaits d'Allah c'est exprimer sa reconnaissance envers le Bienfaiteur ; ceci est de nature à faire aimer aux cœurs Celui qui leur a fait ces faveurs, car les cœurs sont enclins à aimer celui qui est bienfaisant avec eux.

٩٤. Al-Sharh « l'Epanouissement »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. N'avons-Nous pas épanoui ton cœur ?
٢. Ne t'avons-Nous pas soulagé du fardeau
٣. qui te pesait sur le dos ?
٤. et n'avons-Nous pas rehaussé ton prestige ?
٥. Certes, à côté de la difficulté, il y a la facilité.
٦. Certes, à côté de l'adversité, il y a la félicité.
٧. Alors, chaque fois que tu as un moment de loisir,
٨. tourne-toi vers ton Seigneur et aspire à Sa grâce avec ferveur ! ».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَلَمْ نَشْرَحْ لَكَ صَدْرَكَ ۙ وَوَضَعْنَا عَنكَ وِزْرَكَ ۙ

أَلَمْ نَقْضِ ظَهْرَكَ ۙ وَرَفَعْنَا لَكَ ذِكْرَكَ ۙ فَإِنَّ مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۙ إِنَّ

مَعَ الْعُسْرِ يُسْرًا ۙ فَإِذَا فَرَغْتَ فَانصَبْ ۙ وَإِلَىٰ رَبِّكَ فَارْغَبْ ۙ

Le Très Haut dit en rappelant Ses bienfaits à Son messager ﷺ: « *N'avons-Nous pas épanoui ton cœur ?* » C'est-à-dire que Nous l'avons dilaté et épanoui pour les préceptes de la religion et pour l'appel à Allah ainsi que pour l'imprégnation avec les belles vertus et pour l'aspiration à la vie future, de façon à ne laisser aucune gêne ou étroitesse susceptibles d'être un obstacle au bien et à l'épanouissement.

« *Ne t'avons-Nous pas soulagé du fardeau* », c'est-à-dire ton péché, « *qui te pesait sur le dos ?* », c'est-à-dire qui est une charge pour toi, comme Il l'a dit dans un autre verset : « *Afin qu'Allah te pardonne tes fautes passées et présentes* ». S٤٨, V٧ (partim). « *N'avons-Nous pas rehaussé ton prestige?* ». C'est-à-dire que Nous avons élevé ton degré et Nous t'avons fait des éloges excellents et sublimes, qu'aucune créature ne peut atteindre. En effet, à chaque fois que le Nom d'Allah est prononcé, Il est accompagné de celui de Son messager, comme c'est le cas dans la conversion à l'Islam, dans l'appel à la prière, dans l'entrée dans la prière, dans les prênes et autres choses avec lesquelles Allah a élevé la mention de Son prophète Muhammad ﷺ. En outre, le Prophète ﷺ possède dans les cœurs des gens de sa communauté comme amour, vénération et majesté, ce que personne ne possède en dehors d'Allah. Puisse Allah le récompenser pour sa communauté plus qu'Il ne récompense un autre prophète pour sa communauté.

Et Sa parole : « *Certes, à côté de la difficulté, il y a la facilité. Certes, à côté de l'adversité, il y a la félicité* ». Il s'agit là d'une bonne nouvelle, à savoir qu'à chaque



fois qu'on est confrontés à une difficulté et à une gêne, la facilité leur succède, au point où, si la difficulté entre dans le trou d'un lézard, la facilité entre après elle et l'en fait sortir, comme a dit le Très Haut : « *Allah fait succéder l'aisance à la gêne* ». S٧٧. V٧ (partim). Et comme a dit le Prophète ﷺ: «La délivrance vient toujours après l'affliction et la facilité succède à la difficulté ».

Ensuite, le Très Haut ordonne à Son messenger, en particulier, et aux croyants en général, de faire preuve de reconnaissance envers Ses bienfaits et de s'acquitter des obligations qu'ils impliquent, en disant : « *Alors, à chaque fois que tu as un moment de loisir, tourne-toi vers ton Seigneur* », c'est-à-dire une fois que tu te libères de tes occupations, fais des efforts dans l'adoration et l'invocation.

« *Et aspire à Sa grâce avec ferveur* ». C'est-à-dire insiste dans ton aspiration à voir ton invocation et ton adoration acceptées.

Ne sois pas comme ceux qui, après s'être libérés de leurs occupations, vont s'adonner aux loisirs et aux plaisirs, en se détournant de leur Seigneur et de Son évocation ; si tu fais comme eux, tu seras alors parmi les perdants.

Il a été dit aussi que le sens de ce verset est qu'une fois que tu auras terminé ta prière, consacre-toi à l'évocation et aspire vers ton Seigneur dans la demande de tes requêtes. Ceux qui ont fait ce commentaire ont déduit la légalité des invocations et des évocations après les prières prescrites, et Allah est plus savant.

٩٥. Al-Tîn « le Figuier »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Par le figuier et l'olivier,
٢. par le mont Sināi
٣. et par cette cité sacrée !
٤. En vérité, Nous avons doté l'homme, en le créant, de la forme la plus parfaite,
٥. pour le ravalier ensuite au plus bas de l'échelle,
٦. excepté ceux qui croient, font œuvre pie, et qui recevront une récompense qui ne sera jamais rappelée !
٧. Comment peux-tu après cela douter encore du Jugement dernier ?
٨. Allah n'est-Il pas le plus équitable des juges?».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالنِّينِ وَالزَّيْتُونِ ١ وَطُورِ سِينِينَ ٢ وَهَذَا الْبَلَدِ الْأَمِينِ ٣

لَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنْسَانَ فِي أَحْسَنِ تَقْوِيمٍ ٤ ثُمَّ رَدَدْنَاهُ أَسْفَلَ سَافِلِينَ

٥ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ فَلَهُمْ أَجْرٌ غَيْرُ مَمْنُونٍ ٦

فَمَا يُكَذِّبُكَ بَعْدَ بِالذِّينِ ٧ أَلَيْسَ اللَّهُ بِأَحْكَمِ الْحَاكِمِينَ ٨



«*Par le figuier* », il s'agit de l'arbre connu pour ses fruits de figues, « et l'olivier ». Le Très Haut a juré par ces deux arbres en raison de leurs grands avantages et en raison de leur abon-dance en Syrie et dans la terre sainte d'Al-Quds, à l'époque de la prophétie de Jésus, fils de Marie.

« *Par le mont Sine* ». C'est-à-dire le lieu où Moïse reçut la Révélation.

« *Et par cette cité sacrée !* ». Il s'agit de la Mecque bénie, lieu où Muhammad ﷺ reçut la Révélation. Allah a juré donc avec ces trois lieux sacrés qu'Il avait choisis pour y faire apparaître les plus grandes et les plus nobles des prophéties.

L'objet du serment est Sa parole : «En vérité, Nous avons doté l'homme, en le créant, de la forme la plus parfaite». C'est-à-dire d'une création parfaite et harmonieuse, avec une taille droite, des membres homogènes, sans rien perdre de ce dont il a besoin, que ce soit d'une façon apparente ou cachée.

Or, en dépit de tous ces grands bienfaits dont l'homme est sensé faire preuve de reconnaissance, la plupart des êtres humains font preuve d'ingratitude, tellement absorbés qu'ils sont dans les loisirs et les jeux, et se contentant des choses les plus viles et des mœurs les plus basses. Par conséquent, Allah les laisse empêtrés dans le plus bas de l'échelle, c'est-à-dire les bas-fonds de l'Enfer, lieu des pécheurs rebelles contre leur Seigneur, sauf ceux à qui Allah a fait le don de la foi, des bonnes œuvres et des belles vertus morales.

« *Et qui recevront une récompense qui ne sera jamais rappelée* ». C'est-à-dire une récompense qui ne sera jamais interrompue, mais qui sera continue, abondante, avec une félicité éternelle et une joie inimaginable, dans une éternité perpétuelle et une béatitude continuelle.

« *Comment peux-tu après cela dou-ter encore du Jugement dernier?* ». C'est-à-dire quelle chose peut-elle te faire douter du Jugement dernier, ô homme, après avoir vu comme signes d'Allah ce qui implique la certitude et comme bienfaits de Sa part ce qui implique pour toi la gratitude et, partant, la foi en tout ce qu'Il t'informe?

« *Allah n'est-Il pas le plus équitable des juges?* ». Par conséquent, Sa sagesse peut-elle impliquer qu'Il laisse les gens livrés à eux-mêmes, sans recevoir d'ordres ni d'interdits, sans être récompensés ou châtiés ? N'est-ce pas plutôt que Celui qui a créé l'homme étape après étape; qui lui a donné comme bienfaits, faveurs et dons, ce qu'il ne peut dénombrer; qui lui a enseigné ce qu'il ne sait pas; doit impérativement le faire ressusciter dans un monde où seront sa demeure et le but de sa quête, vers lequel il se dirige et auquel il aspire ?



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

1. Lis au nom de ton Seigneur qui a tout créé,
2. qui a créé l'homme d'une adhérence!
3. Lis, car la bonté de ton Seigneur est infinie !
4. C'est Lui qui a fait de la plume un moyen du savoir
5. et qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait.
6. Et pourtant c'est cet homme-là qui devient rebelle,
7. dès qu'il se sent en mesure de se suffire à lui-même,
8. comme si tout n'était pas destiné à faire retour à ton Seigneur!
9. Que dire alors de celui qui s'emploie à empêcher
 10. un fidèle d'accomplir sa prière (salât)?
 11. Sais-tu s'il suit la bonne voie
 12. ou s'il ordonne la pratique de la piété?
 13. Et que dire si, de plus, il crie à l'imposture et tourne le dos à la foi?
 14. Ne sait-il pas qu'Allah le voit?
 15. Gare à lui! S'il ne met pas fin à ses agissements, Nous le traînerons à l'Enfer par le toupet,
 16. ce toupet de menteur et de pécheur !
 17. Et qu'il appelle alors les siens à son secours!
 18. Nous ferons appel, à Notre tour, aux gardiens de l'Enfer.
 19. Prends donc garde! N'écoute pas cet impie! Mais prosterne-toi devant ton Seigneur et rapproche-toi de Lui!».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَقْرَأْ بِاسْمِ رَبِّكَ الَّذِي خَلَقَ (١) خَلَقَ الْإِنْسَانَ مِنْ عَلَقٍ (٢) أَقْرَأْ وَرَبُّكَ
الْأَكْرَمُ (٣) الَّذِي عَلَّمَ بِالْقَلَمِ (٤) عَلَّمَ الْإِنْسَانَ مَا لَمْ يَعْلَمْ (٥) كَلَّا
إِنَّ الْإِنْسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنَافٍ (٦) أَنْ رَأَاهُ اسْتَعْجَلَىٰ (٧) إِنَّ إِلَىٰ رَبِّكَ الرُّجْعَىٰ (٨)
أَرَأَيْتَ الَّذِي يَنْهَىٰ (٩) عَبْدًا إِذَا صَلَّىٰ (١٠) أَرَأَيْتَ إِنْ كَانَ عَلَىٰ الْهُدَىٰ
(١١) أَوْ أَمَرَ بِالتَّقْوَىٰ (١٢) أَرَأَيْتَ إِنْ كَذَّبَ وَتَوَلَّىٰ (١٣) أَلَمْ يَعْلَم بِأَنَّ اللَّهَ
يَرَىٰ (١٤) كَلَّا لَئِنْ لَمْ يَنْتَهِ لَنَسْفَعًا بِالنَّاصِيَةِ (١٥) نَاصِيَةٍ كَذِبَةٍ خَاطِئَةٍ
(١٦) فَلْيَدْعُ نَادِيَهُ (١٧) سَنَدْعُ الزَّبَانِيَةَ (١٨) كَلَّا لَا نَطَعُهُ
وَأَسْجُدْ وَاقْتَرِبْ (١٩)

Cette sourate est la première à avoir été révélée au Prophète ﷺ. Elle lui fut révélée au tout début de sa mission, alors qu'il ne savait pas ce qu'est le Livre ni la foi. Gabriel (a) est venu à lui avec le message d'Allah et lui ordonna de lire. Mais le Prophète ﷺ lui répondit qu'il ne savait pas lire. Gabriel (a) revint à la charge plusieurs fois jusqu'à ce qu'il finit par lire ce qu'Allah lui révéla, à savoir : « *Lis au nom de ton Seigneur qui a tout créé* », c'est-à-dire l'ensemble de la création. Ensuite, le Très Haut parla de l'homme en particulier, en mentionnant le début de sa création « *d'une*



adhérence». Celui qui a créé l'homme et a pris soin de Lui, doit impérativement disposer de lui à travers des ordres et des interdits, et ce en lui envoyant un Messager et en lui faisant descendre des Livres.

C'est pour cela qu'après lui avoir ordonné de lire, Il mentionna Sa création de l'homme. Ensuite, Il dit : «*Lis, car la bonté de ton Seigneur est infinie!*». C'est-à-dire qu'Il a de nombreux attributs, beaucoup de générosité et de bienfaisance, au point d'avoir fait «*de la plume un moyen du savoir et qui a enseigné à l'homme ce qu'il ignorait*». En effet, le Très Haut l'a fait sortir du ventre de sa mère, sans savoir quoi que ce soit, et Il lui a donné l'ouïe, la vue et le cœur en lui facilitant les moyens d'accès à la science.

Il lui a appris le Coran et lui a appris la sagesse ; Il lui a appris le moyen d'utiliser la plume pour acquérir la science, garder les connaissances et transcrire toutes les informations possibles. Loué soit le Seigneur qui a donné à Ses serviteurs toutes ces faveurs auxquelles ils ne pourront jamais être reconnaissants. Ensuite, Il leur a fait don de la richesse et de l'abondance des ressources.

Or, l'homme, dans son ignorance et son arrogance, une fois qu'il se voit riche et puissant, devient insolent et oppresseur et outrepassé toutes les limites, en oubliant qu'il doit retourner vers son Seigneur ; il ne craint plus la rétribution et, son arrogance aidant, il va jusqu'à se détourner de la voie de la guidance et inviter les autres à en faire de même ; c'est ainsi qu'il s'emploie à empêcher les fidèles de pratiquer la prière qui est l'un des plus importants actes de la foi.

Allah dit au sujet de ce rebelle arrogant : Est-il convenable d'empêcher une personne « *d'accomplir sa prière* » ou d'ordonner « *la pratique de la piété* » ? N'est-ce pas là le plus grand des crimes, consistant à se rebeller contre Allah et à Le défier ? Cet empêchement ne peut provenir que de celui qui se trouve éloigné de la voie de la guidance ou qui ordonne à autrui d'outrepasser la voie de la guidance.

« *Ne sait-il pas qu'Allah le voit?* ». C'est-à-dire qu'Il l'observe et voit tout ce qu'il fait. Ensuite, Il le menaça s'il persiste dans ce comportement en lui disant : « *Gare à lui ! S'il ne met pas fin à ses agissements!* », C'est-à-dire à ce qu'il dit et fait. « *Nous le traînerons à l'Enfer par le toupet, ce toupet de menteur et de pécheur!* ». C'est-à-dire menteur dans ses propos et pécheur dans ses actes.

« *Et qu'il* », c'est-à-dire cet homme qui a mérité le châtement « *appelle alors les siens à son secours!* », c'est-à-dire ses compagnons et comparses dans le péché pour qu'ils lui portent secours dans ce qui vient de lui arriver. « *Nous ferons appel, à Notre tour, aux gardiens de l'Enfer!* » pour qu'il soit livré à eux et à leur châtement. Qu'il regarde donc quel est celui des deux groupes qui est le plus fort et le plus capable ? Telle est donc la situation de celui qui empêche les fidèles de prier et tel sera son châtement.

Quant à celui qui est victime des agissements de ce rebelle, Allah lui ordonne de ne pas obéir à ce mauvais conseiller et de ne pas suivre ses mauvais conseils, en lui disant : « *Prends donc garde ! N'écoute pas cet impie !* », car il ne t'ordonne que ce qui peut causer ta perte dans les deux mondes.

« *Mais prosterne-toi devant ton Seigneur, et rapproche-toi de Lui !* ». Rapproche-toi de ton Seigneur dans tes prosternations et autres actes d'adoration, car tous font obtenir Sa satisfaction et rapprochent de Lui. Ces versets s'appliquent à tous ceux qui détournent les gens de la voie du bien et de la vertu, bien qu'ils soient révélés au sujet d'Abû Jahl lorsqu'il empêcha le Prophète ﷺ de prier et qu'il lui porta préjudice.

٩٧. Al-Qadar « La Destinée »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. En vérité, Nous avons révélé le Coran dans la nuit de la Destinée !
٢. Et quelle merveilleuse nuit que la nuit de la Destinée !
٣. Car la nuit de la Destinée vaut plus que mille mois réunis !
٤. C'est au cours de cette nuit que descendent, avec la permission de leur Seigneur, les anges et l'Esprit saint pour exécuter tout ordre divin.
٥. Et c'est au cours de cette nuit que règne une paix ineffable jusqu'au lever de l'aurore!».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةِ الْقَدْرِ ① وَمَا أَدْرَاكَ مَا لَيْلَةُ الْقَدْرِ ②

لَيْلَةُ الْقَدْرِ خَيْرٌ مِنْ أَلْفِ شَهْرٍ ③ نَزَّلَ الْمَلَكُ وَالرُّوحُ

فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ مِنْ كُلِّ أَمْرٍ ④ سَلَّمَ هِيَ حَتَّىٰ مَطْلَعِ الْفَجْرِ ⑤

Le Très Haut dit en montrant les mérites du saint Coran et sa noblesse: «*En vérité, Nous avons révélé le Coran dans la nuit de la Destinée!*». C'est au cours d'un mois de Ramadân et durant la nuit de la Destinée, qu'Allah a commencé à révéler le saint Coran, en faisant descendre Sa miséricorde aux gens, une miséricorde pour laquelle ils ne pourront jamais être reconnaissants à sa juste mesure. Cette nuit a été appelée « *nuit de la Destinée* » en raison de son mérite auprès d'Allah et de son caractère sublime, en raison aussi du fait qu'Allah y prédestine tout ce qui surviendra dans l'année comme termes de vie, ressources et événements cosmiques.

Le Très Haut insista sur ses mérites et sur sa noblesse en disant : «*Et quelle merveilleuse nuit que la nuit de la Destinée!*». C'est-à-dire que son degré est éminent



et son mérite sublime.

«*Car la nuit de la Destinée vaut plus que mille mois réunis!*». C'est-à-dire qu'elle équivaut, de par ses mérites, à mille mois. Par conséquent, un acte accompli au cours de cette nuit, est meilleur qu'un acte qui est accompli au cours de mille mois. C'est là une chose qui ébahit les raisons et stupéfait les esprits, dans la mesure où le Très Haut a fait don à cette communauté d'une nuit sublime où un acte de bien qui y est accompli équivaut aux actes de mille mois, c'est-à-dire l'âge d'un homme qui vit quatre vingt et quelques années.

«*C'est au cours de cette nuit que descendent, avec la permission de leur Seigneur, les anges et l'Esprit saint!*». C'est-à-dire que leur descente devient nombreuse durant cette nuit.

«*Pour exécuter tout ordre divin. Et c'est au cours de cette nuit que règne une paix ineffable*». C'est-à-dire qu'elle est indemne et dépourvue de tout mal ou nuisance, et en en raison de l'abondance de ses bienfaits.

«*Jusqu'au lever de l'aurore!*». C'est-à-dire qu'elle débute au cou-cher du soleil et se termine au lever de l'aurore.

De nombreux hadîths ont été rapportés qui mettent en exergue ses mérites et ses faveurs, de même qu'ils la situent au cours du mois de Ramadân, plus précisément dans les dix derniers jours impairs de ce mois. Cette nuit revient chaque année jusqu'au Jour de la résurrection. C'est pour cela que le Prophète ﷺ avait l'habitude de faire des retraites spirituelles (I`tikâf) et de multiplier les actes de dévotion durant les dix dernières nuits du Ramadân, dans l'espoir d'atteindre cette nuit bénie.



Sourate Médinoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

1. Les infidèles parmi les gens des Ecritures ainsi que les polythéistes n'entendaient pas renoncer à leurs croyances tant qu'ils n'avaient pas reçu la preuve évidente, à savoir un Envoyé d'Allah,
2. chargé de leur réciter des feuillets exempts de toute souillure,
3. et contenant des écrits d'une parfaite rectitude.
4. Or, les gens des Ecritures ne se sont divisés qu'après que ladite preuve leur fut administrée.
5. Pourtant, que leur a-t-on ordonné, si ce n'est de se vouer exclusivement au culte d'Allah, d'accomplir la salât et de s'acquitter de la zakât, selon les principes de la religion et de la droiture ?
6. En vérité, les infidèles parmi les gens des Ecritures ainsi que les idolâtres seront voués au feu de la Géhenne où leur séjour sera éternel, car ces gens-là constituent les êtres les plus abjects de l'humanité,
7. tandis que ceux qui croient et font le bien, ce sont ceux-là les meilleurs êtres de toute la Création,
8. qui auront pour récompense, auprès de leur Seigneur, les jardins d'Eden où coulent des ruisseaux et où ils demeureront éternellement, car Allah sera Satisfait d'eux et eux seront satisfaits de Lui. Voilà ce qui sera réservé à celui qui aura craint son Seigneur ! ».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

لَمْ يَكُنِ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ مُنْفِكِينَ
حَتَّى تَأْتِيَهُمُ الْبَيِّنَةُ ۝ (١) رَسُولٌ مِنْ اللَّهِ يَتْلُو صُحُفًا مُطَهَّرَةً ۝ (٢)
فِيهَا كُتُبٌ قِيمَةٌ ۝ (٣) وَمَا تَفَرَّقَ الَّذِينَ أُوتُوا الْكِتَابَ إِلَّا مِنْ
بَعْدِ مَا جَاءَهُمُ الْبَيِّنَةُ ۝ (٤) وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ
لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ
الْقِيمَةِ ۝ (٥) إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا مِنْ أَهْلِ الْكِتَابِ وَالْمُشْرِكِينَ
فِي نَارِ جَهَنَّمَ خَالِدِينَ فِيهَا أُولَئِكَ هُمْ شَرُّ الْبَرِيَّةِ ۝ (٦) إِنْ
الَّذِينَ آمَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ أُولَئِكَ هُمْ خَيْرُ الْبَرِيَّةِ ۝ (٧)
جَزَاءُهُمْ عِنْدَ رَبِّهِمْ جَنَّاتُ عَدْنٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ
فِيهَا أَبَدًا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ ذَلِكَ لِمَنْ خَشِيَ رَبَّهُ ۝ (٨)

Le Très Haut dit : « *Les infidèles parmi les gens des Ecritures* », c'est-à-dire parmi les Juifs et les Chrétiens « *ainsi que les polythéistes* », c'est-à-dire parmi l'ensemble des communautés humaines.

« *N'entendaient pas renoncer à leurs croyances* ». C'est-à-dire qu'ils persistent dans leur égarement et leur entêtement à refuser de voir la vérité évidente, le passage des années ne faisant que les affermir dans leur incroyance.

« *Tant qu'ils n'avaient pas reçu la preuve évidente* », c'est-à-dire la preuve éclatante et



décisive. Il a expliqué ensuite cette preuve en ces termes : A savoir un Envoyé d'Allah», c'est-à-dire qu'Allah l'a envoyé pour appeler les gens à la Vérité et sur lequel Il a fait descendre un Livre qu'il récite afin d'enseigner aux gens la sagesse, qu'il les purifie et qu'il les fasse sortir des ténèbres vers la lumière. C'est pour cela qu'Il a dit : «*Chargé de leur réciter des feuillets exempts de toute souillure*». C'est-à-dire des feuillets préservés des démons et que ne peuvent toucher que les gens purifiés, car ils contiennent des paroles sublimes et éminentes.

C'est pour cela qu'Il a dit à leur sujet : «*Et contenant des écrits d'une parfaite rectitude*». C'est-à-dire des informations véridiques et des directives justes qui guident vers la Vérité et vers la voie droite.

Une fois que cette preuve leur parvienne, à ce moment le chercheur de vérité se distinguera de celui qui n'a aucun but ; aussi, celui qui devait périr périra en connaissance de cause, et celui qui devait survivre survivra en connaissance de cause.

Si les gens du Livre ne veulent pas croire en cet Envoyé et le suivre, cela n'est pas nouveau pour eux dans leur égarement et leur entêtement ; en effet, ils ne se sont divisés, n'ont divergé et ne sont devenus des sectes «*qu'après que ladite preuve leur fut administrée*». Or, c'est une preuve qui implique l'accord et la cohésion. Malheureusement, à cause de leur entêtement et de leur arrogance, ils s'enfoncèrent dans leur égarement et leur aveuglement, bien que tous les Livres sacrés soient venus avec le même principe et la même religion. En effet, dans toutes les Lois divines, il ne leur a été ordonné que «*de se vouer exclusivement au culte d'Allah*». C'est-à-dire de rechercher avec tous leurs actes d'adoration apparents et cachés la Face d'Allah et Sa proximité.

S'Il a cité en particulier la salât et la zakât, bien qu'elles entrent dans le cadre de Sa parole : «*Se vouer exclusivement au culte d'Allah*», c'est en raison de leurs mérites et de leurs faveurs et parce qu'elles sont les deux actes d'adoration qui, en les appliquant, c'est comme si on a appliqué tous les préceptes de la religion.

«*Selon les principes de la religion et de la droiture*». C'est-à-dire l'unicité et le dévouement dans la religion ; c'est aussi la religion de la rectitude qui mène vers les jardins de la félicité, alors que toutes les autres voies mènent à la Géhenne.

Ensuite, il mentionna le châtement des mécréants après que la preuve évidente leur soit venue, en disant : «*En vérité, les infidèles parmi les gens des Ecritures ainsi que les idolâtres seront voués au feu de la Géhenne où leur séjour sera éternel*». Son châti-ment les cernera de toutes parts et sera rigoureux à leur égard.

«*Ces gens-là constituent les êtres les plus abjects de l'humanité*», car ils ont connu la

Vérité et s'en sont détournés, en perdant de ce fait ce bas monde et l'autre.

«*Tandis que ceux qui croient et font le bien, ce sont ceux-là les meilleurs êtres de toute l'humanité*», car ils ont connu Allah et L'ont adoré, gagnant de ce fait la félicité de ce bas monde et celle de l'autre.

«*Qui auront pour récompense, auprès de leur Seigneur, les jardins d'Eden*», c'est-à-dire les jardins du séjour éternel, où il n'y aura aucune levée de camp, aucun départ et aucune autre aspiration.

«*Où coulent des ruisseaux et où ils demeureront éternellement, car Allah sera Satisfait d'eux et eux seront satisfaits de Lui*». Il sera Satisfait d'eux pour avoir œuvré à gagner Sa satisfaction et ils seront satisfaits de Lui pour leur avoir préparé ces diverses catégories de faveurs et cette considérable récompense. «*Voilà ce qui sera réservé à celui qui aura craint son Seigneur !* ». C'est-à-dire à celui qui aura craint son Seigneur en s'abstenant de Lui désobéir et en s'acquittant de ses devoirs.

٩٩. Al-Zalzala « Le Séisme »



Sourate Médinoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Lorsque la terre, entrant dans sa dernière convulsion, tremblera, l
٢. orsque, mettant à nu ses entrailles, elle se videra.
٣. "Qu'a-t-elle donc?", étonné, l'homme s'interrogera.
٤. Ce jour-là, racontant son histoire,
٥. la terre dira ce que son Seigneur lui révélera.
٦. Et ce jour-là, les hommes surgiront de leurs tombes séparément, pour être confrontés à ce qu'ils accomplissaient quotidiennement.
٧. Quiconque aura alors fait le poids d'un atome de bien le verra
٨. et quiconque aura commis le poids d'un atome de mal le verra».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذَا زُلْزِلَتِ الْأَرْضُ زِلْزَالَهَا ① وَأَخْرَجَتِ الْأَرْضُ أَثْقَالَهَا ②
 وَقَالَ الْإِنْسَانُ مَا لَهَا ③ يَوْمَئِذٍ تُحَدِّثُ أَخْبَارَهَا ④
 بَانَ رَبُّكَ أَوْحَىٰ لَهَا ⑤ يَوْمَئِذٍ يَصْدُرُ النَّاسُ أَشْتَاتًا
 لِيُرَوْا أَعْمَلَهُمْ ⑥ فَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا
 يَرَهُ ⑦ وَمَنْ يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُ ⑧

Le Très Haut parle ici de ce qui surviendra le Jour de la résurrection, lorsque la terre



tremblera et s'agitera jusqu'à ce que tout ce qui se trouve sur sa surface comme édifices et monuments tombe ; ses montagnes se pulvériseront, ses collines se nivelleront et elle sera pareille à un bas-fond aplani où on ne verra ni ondulations ni reliefs.

« *Mettant à nu ses entrailles, elle se videra* ». C'est-à-dire qu'elle rejettera tout ce qu'elle contient comme morts et comme trésors.

« *"Qu'a-t-elle donc ?", étonné, l'homme s'interrogera* ». C'est-à-dire qu'en voyant tous ces terribles événements, l'homme se demandera étonné ce qui arrive.

« *Ce jour-là, racontant son histoire, la terre dira ce que son Seigneur lui révélera* ». C'est-à-dire qu'elle témoignera contre tous ceux qui ont agi et œuvré sur sa surface que ce soit en bien ou en mal, car la terre sera l'un des témoins qui témoigneront contre les hommes pour ce qu'ils ont fait. Elle répondra aux ordres de son Seigneur, car elle ne peut désobéir à Ses ordres.

« *Et ce jour-là, les hommes surgiront de leurs tombes* », pour répondre de leurs actes et être jugés par Allah. « *Pour être confrontés à ce qu'ils accomplissaient quotidiennement* ». C'est-à-dire pour qu'Allah leur fasse voir ce qu'ils ont accompli comme bonnes ou mauvaises œuvres et leur fasse voir Sa rétribution équitable.

« *Quiconque aura alors fait le poids d'un atome de bien le verra et quiconque aura commis le poids d'un atome de mal le verra* ». Ceci concerne tous les actes de bien ou de mal quelque soit leur ampleur et leur importance, car si l'homme verra le poids d'un atome de ce qu'il aura fait et sera rétribué en conséquence, il verra à plus forte raison ce qui est plus important que cela, comme a dit le Très Haut : « *Un jour viendra où toute âme sera mise en face du bien qu'elle aura accompli, comme elle sera confrontée au mal qu'elle aura commis, et elle souhaitera alors qu'un espace immense la sépare de ses mauvaises actions* ». S٧. V٣٠ (partim). Et: « *Ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont oeuvré* ». S١٨. V٤٩ (partim)

Cette sourate contient une grande incitation à faire le bien autant que faire se peut et à éviter le mal même s'il est insignifiant.



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Par les coursiers haletants qui,
٢. de leurs sabots, font jaillir des étincelles,
٣. qui montent à l'assaut de bon matin,
٤. en soulevant des nuages de poussière
٥. et en faisant irruption dans les rangs de l'adversaire !
٦. En vérité, l'homme est bien ingrat envers son Seigneur !
٧. Ingratitude qu'il est, du reste, le premier à reconnaître,
٨. sans parler de son amour excessif pour les biens de ce monde !
٩. Ignore-t-il que le jour où les tombes seront bouleversées
١٠. et où les secrets des cœurs seront divulgués
١١. leur Seigneur sera, ce jour-là, de tous leurs actes parfaitement Renseigné!». .

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالْعَدِيدَاتِ صَبْحًا ① فَالْمُورِيَاتِ قَدْحًا ② فَالْمُغِيرَاتِ صُبْحًا ③ فَأْتَرْنَ بِهِ نَقْعًا ④ فَوَسَطْنَ بِهِ جَمْعًا ⑤ إِنَّ الْإِنْسَانَ لِرَبِّهِ لَكَنُودٌ ⑥ وَإِنَّهُ عَلَىٰ ذَٰلِكَ لَشَهِيدٌ ⑦ وَإِنَّهُ لِحُبِّ الْخَيْرِ لَشَدِيدٌ ⑧ أَفَلَا يَعْلَمُ إِذَا بُعْثِرَ مَا فِي الْقُبُورِ ⑨ وَحُصِّلَ مَا فِي الصُّدُورِ ⑩ إِنَّ رَبَّهُم بِهِمْ يَوْمَئِذٍ لَّخَبِيرٌ ⑪

Le Très Haut jure ici par les chevaux coursiers et ce qu'ils contiennent comme signes évidents de Sa part et comme bienfaits pour les hommes. Il a juré par ce qui particularise ces animaux en dehors des autres espèces, en disant : « *Par les coursiers haletants!* ». Il s'agit du souffle qui émane d'eux en haletant lors des grandes courses et chevauchées. Qui «font jaillir des étincelles», avec leurs sabots touchant les pierres et les cailloux, à force de courir.

«Qui montent à l'assaut de bon matin, en soulevant des nuages de poussière et en faisant irruption dans les rangs des ennemis», c'est-à-dire les chevaux qui servent dans les batailles et qui tiennent lieu de cavalerie pour se ruer sur l'ennemi.

L'objet du serment est Sa parole : «*En vérité, l'homme est bien ingrat envers son Seigneur!*», c'est-à-dire qu'il refuse de rendre grâce à son Seigneur pour tous les bienfaits qu'Il lui donne, en s'acquittant de ce dont il Lui est redevable. En effet, la nature de l'homme l'amène à ne pas s'acquitter de ce qu'il a comme devoirs vis-à-vis de son Seigneur ; bien au contraire, il a toujours une propension à pencher vers la paresse et la négligence de ses devoirs financiers et corporels, exception faite de ceux qu'Allah a guidés vers la voie du bien et qui se distinguent par une forte propension à s'acquitter de leurs devoirs.



«Ingratitude qu'il est du reste, le premier à reconnaître», c'est-à-dire que l'homme est conscient de ce qu'il fait et il ne peut ni le nier ni le désavouer, est tellement cela est évident et clair. Cependant, il est possible que, par témoin, il faille entendre Allah, c'est-à-dire que l'homme est ingrat et Allah est Témoin de cela. C'est là une mise en garde sévère contre celui qui est ingrat envers son Seigneur, en ce sens qu'Allah est Témoin de ce qu'il fait. Leur Seigneur sera, ce Jour-là, témoin de tous leurs actes.

«*Sans parler de son amour excessif pour les biens de ce monde*», c'est-à-dire que son amour pour les biens de ce bas monde dépasse toutes les limites ; c'est justement cet amour excessif pour les biens qui l'a amené à se détourner de ses devoirs vis-à-vis de son Seigneur. Il a donné la préférence à la satisfaction de ses passions sur le droit de son Seigneur ; tout cela parce que son aspiration s'est limitée à ce bas monde en négligeant la vie future. C'est pour cela qu'Il lui a dit en l'incitant à craindre le Jour de la rétribution : «*Ignore-t-il*» - cet égaré - «le jour où les tombes seront bouleversées» - c'est-à-dire où les morts sortiront de leurs tombeaux pour être rassemblés et jugés?

«Et où les secrets des cœurs seront divulgués», c'est-à-dire que ce jour-là apparaîtra au grand jour tout ce qui était caché au plus profond des cœurs, comme sources de bien et de mal ; le secret deviendra public et le caché deviendra apparent et, sur les visages des créatures, apparaîtrons les effets de leurs œuvres.

«*Leur Seigneur sera, ce jour-là, de tous leurs actes parfaitement Informé!*». C'est-à-dire qu'Il est Informé de tout ce qu'ils font comme œuvres apparentes ou cachées et qu'Il les jugera en conséquence. S'Il a parlé en particulier de ce Jour-là (celui de la résurrection), bien qu'Il est Informé de leurs actes à tout moment, c'est parce que cela concerne la rétribution des œuvres découlant de la science d'Allah et de Sa connaissance de toute chose.



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. C'est le Fracas !
٢. Qu'est-ce donc que le Fracas?
٣. Et qui te donnera une idée du Fracas?
٤. Le jour où il se produira, les hommes seront comme des papillons dispersés,
٥. et les montagnes comme des flocons de laine cardée.
٦. C'est alors que celui dont les bonnes œuvres auront fait pencher la balance
٧. connaîtra une douce félicité,
٨. tandis que celui dont les bonnes œuvres auront été jugées insuffisantes
٩. sera dans le gouffre précipité.
١٠. Et qui te donnera une idée de ce gouffre?
١١. C'est un Feu aux flammes jamais éteintes».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

الْفَارِعَةُ ① مَا الْفَارِعَةُ ② وَمَا أَدْرَبَكَ مَا الْفَارِعَةُ
 ③ يَوْمَ يَكُونُ النَّاسُ كَالْفَرَاشِ الْمَبْثُوثِ ④
 وَتَكُونُ الْجِبَالُ كَالْعِهْنِ الْمَنْفُوشِ ⑤ فَأَمَّا
 مَنْ ثَقُلَتْ مَوَازِينُهُ ⑥ فَهُوَ فِي عِيشَةٍ رَاضِيَةٍ
 ⑦ وَأَمَّا مَنْ خَفَّتْ مَوَازِينُهُ ⑧ فَأُمُّهُ هَاوِيَةٌ
 ⑨ وَمَا أَدْرَبَكَ مَا هِيَ ⑩ نَارٌ حَامِيَةٌ ⑪

Le Fracas est un des noms du Jour de la résurrection ; il a été appelé ainsi parce qu'il sème un grand fracas parmi les gens et les effraye par ses affres.

C'est pourquoi Il a mis en exergue ses affres et leur a accordé une grande importance, en disant : « *C'est le Fracas ! Qu'est-ce donc que le Fracas? Le jour où il se produira, les hommes seront* » en raison de sa terreur et de ses affres « *comme des papillons dispersés* », c'est-à-dire comme des papillons dispersés dans la nature, s'agitant par-ci par-là. Par papillons, il faut entendre les insectes qui sortent la nuit et qui s'agitent les unes les autres sans savoir où aller, lorsqu'un feu est allumé, ils s'élancent vers lui en raison de la faiblesse de leur perception. Telle est la situation des êtres qui n'ont pas d'intelligence.

Quant aux montagnes solides et rocheuses, elles seront « *comme des flocons de laine cardée* », c'est-à-dire comme de la laine cardée que les vents soulèvent ici et là. Le Très Haut a dit : « *Et tu verras alors les montagnes que tu croyais immobiles filer à la vitesse des nuages* ». S٢٧. V٨٨ (partim).

Ensuite, elles seront comme de la poussière dispersée qui disparaîtra et dont il ne restera rien ; à ce moment-là seront établies les balances et les gens se diviseront en



deux parties : les bienheureux et les damnés.

« *C'est alors que celui dont les bonnes œuvres auront fait pencher la balance* », c'est-à-dire que ses bonnes œuvres auront pesé plus que ses mauvaises œuvres « *connaîtra une douce félicité* » dans les jardins de la béatitude.

« *Tandis que celui dont les bonnes oeuvres auront été jugées insuffisantes* ». c'est-à-dire celui qui n'a pas de bonnes œuvres pour affronter les mauvaises « *sera dans le gouffre précipité* », c'est-à-dire que sa demeure sera dans le Feu, dont un des nombreux noms est le gouffre qu'il ne quittera plus jamais. Le Très Haut a dit « *Son châtement est permanent* ». S^{٢٥}. V^{٦٥} (partim).

« *Et qui te donnera une idée de ce gouffre?* ». C'est là une insistance sur sa gravité. Il a expliqué ensuite cela en ces termes : « *C'est un Feu aux flammes jamais éteintes* ». C'est-à-dire dont la chaleur sera rigoureuse ; elle est supérieure à soixante-dix fois à la chaleur du feu de ce bas monde. Puisse Allah nous en préserver.

١٠٦. Al-Takâthur « La Passion Des richesses »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. La passion de la prolifération ne cessera de vous dominer
٢. que le jour où vous visiterez les tombes.
٣. Prenez garde ! La Vérité vous sera un jour dévoilée !
٤. Encore une fois, prenez garde ! La Vérité vous sera un jour dévoilée!
٥. Ah si vous la connaissiez de science certaine,
٦. vous verriez alors apparaître la Fournaise!
٧. Mais vous la verrez un jour avec l'œil de la certitude !
٨. Et ce jour-là, vous aurez à rendre compte des délices qui vous ont été accordés».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَلْهَنَكُمْ التَّكَاثُرُ ① حَتَّى زُرْتُمُ الْمَقَابِرَ ② كَلَّا سَوْفَ
تَعْلَمُونَ ③ ثُمَّ كَلَّا سَوْفَ تَعْلَمُونَ ④ كَلَّا لَوْ تَعْلَمُونَ
عِلْمَ الْيَقِينِ ⑤ لَتَرَوُنَّ الْجَحِيمَ ⑥ ثُمَّ لَتَرَوُنَّهَا
عَيْنَ الْيَقِينِ ⑦ ثُمَّ لَتَسْأَلَنَّ يَوْمَئِذٍ عَنِ النَّعِيمِ ⑧

Le Très Haut blâme dans cette sourate ceux qui se détournent de Son adoration



exclusive, de Sa connaissance et de la recherche de sa proximité et de Son amour sur toute autre chose.

«*La passion de la prolifération ne cessera de vous dominer*» et de vous occuper de ce qui vient d'être mentionné. S'Il a parlé de «*prolifération*» sans mentionner sa nature, c'est pour qu'elle englobe tout ce dont les gens aiment avoir avec abondance et en tirer fierté, comme biens, enfants, partisans, soldats, serviteurs, pouvoir, et autres moyens de concurrence et de rivalité entre les gens, et non de sincérité et de dévouement envers Allah.

Vous persistez dans votre insouciance, votre négligence et vos préoccupations jusqu'au jour «*où vous visiterez les tombes*». Dès lors, tout vous sera dévoilé, mais une fois que vous ne pourrez plus rattraper ce que vous aurez négligé. Cette parole indique que le monde intermédiaire (Barzakh) sert de lieu de passage puisque Allah a dit : «*Où vous visiterez les tombes*» et n'a pas dit : «*Où vous vous établirez dans les tombes* ». Ceci prouve par conséquence la résurrection et la rétribution pour les œuvres dans une demeure permanente et non éphémère. C'est pour cela qu'Il les a menacés en ces termes : «*Prenez garde ! La Vérité vous sera un jour dévoilée ! Encore une fois, prenez garde ! La Vérité vous sera un jour dévoilée!*».

C'est-à-dire que si vous savez ce qui vous attend d'une connaissance profonde, vous ne serez jamais dominés par votre passion de la prolifération et vous prendrez l'initiative des bonnes oeuvres. Malheureusement, le manque de science véritable vous a menés à cette situation.

«*Vous verriez alors apparaître la Fournaise!*». C'est-à-dire qu'une fois arrivés dans l'autre monde, vous verrez la Fournaise préparée par Allah aux mécréants.

«*Mais vous la verrez un jour avec l'œil de la certitude* ». C'est-à-dire à vue d'œil, comme l'a dit le Très Haut : Et en voyant le Feu, les négateurs auront la certitude qu'ils y seront précipités sans trouver aucun moyen d'y échapper». ﺱﻻ. ﺅﻭﻝ.

«*Et ce jour-là, vous aurez à rendre compte des délices qui vous ont été accordés* ». Avez-vous rendu grâce pour les délices dont vous jouissez dans ce bas monde et avez-vous exprimé votre gratitude envers le Seigneur en vous acquittant des droits qui découlent de ces délices et en évitant d'utiliser ces délices dans la voie de l'obéissance ? Ou bien avez-vous été aveuglés par ces délices en oubliant de rendre grâce à Allah et en les utilisant dans la voie de Sa désobéissance, au point de mériter Son châtement ? Le Très Haut a dit : «*Le jour où les impies seront conduits à l'Enfer, il leur sera dit : " Vous avez gaspillé vos dons les plus précieux en votre vie terrestre et en avez joui pleinement. Aujourd'hui, subissez donc ce supplice infâmant"* ». ﺱﻻﻝ. ﺅﻭﻝ (partim).

ﻻﻝ. ﺅﻭﻝ. Al-'Ag « Le Temps »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Je prends le temps
٢. à témoin que l'humanité court à sa perte,
٣. hormis ceux qui croient, pratiquent les bonnes oeuvres, se recommandent mutuellement la droiture et se recommandent mutuellement l'endurance!».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَالْعَصْرِ ۝١ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ۝٢ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ۝٣

Le Très Haut jure ici par le temps, qui englobe la nuit et le jour, moments où surviennent les actes des hommes, que l'humanité court à sa perte. Certes, la perte est faite de divers degrés : cette perte peut être absolue comme celui qui perd ce bas monde et l'autre ainsi que leur félicité et qui mérite le châtement.

Cette perte peut être aussi relative et concerner certains aspects en dehors d'autres. C'est pour cela que le Très Haut a généralisé cette perte à toute l'humanité, à l'exception de ceux qui possèdent ces quatre caractéristiques :

La foi en ce qu'Allah a ordonné de croire ; cependant, cette foi n'est rien sans la science, car elle en fait partie intégrante.

Les bonnes oeuvres qui englobent tout acte de bien qu'il soit apparent ou caché, que ce soit envers Allah ou envers Ses serviteurs, que cet acte soit obligatoire ou surérogatoire.

La recommandation mutuelle de la droiture qui est la foi et les bonnes oeuvres, c'est-à-dire que les croyants doivent se recommander mutuellement cela et s'inciter en ce sens.

La recommandation mutuelle pour l'endurance dans l'obéissance à Allah, pour ne pas Lui désobéir et devant Ses décrets difficiles à supporter.

L'homme se perfectionne avec les deux premières caractéristiques et perfectionne autrui avec les deux dernières.

Celui qui arrive à réunir ces quatre caractéristiques obtiendra le salut et la grande réussite.

١٠٤. Al-Humaza « Les Calomniateurs »





Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout
Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

١. Malheur à tout calomniateur à la langue acérée,
٢. qui ne fait qu'amasser des richesses et se complait à les énumérer,
٣. s'imaginant que sa fortune lui assurera l'éternité!
٤. Gare à lui ! C'est dans la Hutama qu'il sera précipité.
٥. Et qui te donnera une idée de la Hutama?
٦. C'est le feu d'Allah, jamais éteint,
٧. qui pénétrera jusqu'aux entrailles
٨. des damnés et les enveloppera
٩. par d'immenses colonnes de flammes!».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

وَيْلٌ لِّكُلِّ هُمَزَةٍ لُّمَزَةٍ ① الَّذِي جَمَعَ مَالًا وَعَدَّدَهُ، ②

يَحْسَبُ أَنَّ مَالَهُ أَخْلَدَهُ، ③ كَلَّا لَيُنْبَذَنَّ فِي الْحُطَمَةِ ④

وَمَا أَدْرَاكَ مَا الْحُطَمَةُ ⑤ نَارُ اللَّهِ الْمَوْقَدَةُ ⑥ الَّتِي تَطَّلِعُ

عَلَى الْأَفْنَدَةِ ⑦ إِنهَا عَلَيْهِمْ مُّوَصَّدَةٌ ⑧ فِي عَمَدٍ مُّمَدَّدَةٍ ⑨

« *Malheur* ». Il s'agit d'une mise en garde, d'un désastre et de l'annonce d'un châtement rigoureux.

« *A tout calomniateur à la langue acérée!* », c'est-à-dire celui qui ca-lomnie les gens avec ses agissements et ses paroles ; le calomniateur est celui qui trouve des défauts aux gens et les dénigre par ces allusions ou ses actes. La caractéristique de ce calomniateur est qu'il n'a d'autre souci que d'amasser des richesses, de les énumérer et d'en tirer fierté ; il n'a aucun désir de les dépenser dans les voies du bien, de la préservation des liens de parenté et autres domaines.

« *S'imaginant* », dans son ignorance « que sa fortune lui assurera l'éternité! », dans ce bas monde.

C'est pour cela que tous ses efforts et tout son labeur sont faits dans le but de fructifier sa fortune dont il pense qu'elle lui assurera l'accroissement de la durée de sa vie. Il oublie, cependant, que l'avarice brise les âges et ruine les demeures, et que la générosité accroît la durée de vie.

« *Gare à lui! C'est dans la Hutama qu'il sera précipité! Et qui te donnera une idée sur la Huta-ma?* ». Cette répétition vise à montrer la gravité et l'importance de la Hulama. Il expliqua ensuite ce mot en ces termes : « *C'est le feu d'Al-lah, jamais éteint* », dont le combustible sera formé des hommes et des pierres et qui, en raison de son intensité « *pénétrera jusqu'aux entrailles des damnés!* ». Ce feu les emprisonnera et ils désespéreront d'en sortir.



C'est pour cela qu'Il a dit : «*Et les enveloppera par d'immenses colonnes de flammes!*». Afin qu'ils ne puissent pas en sortir.

«*Et toutes les fois que, transis de douleur, ils tenteront de s'en évader, on les y ramènera*», S^{٣٢}. V^{٢٠} (partira). Nous nous mettons sous la protection d'Allah contre cela et nous Lui demandons le pardon et le salut.

١٠٥. Al-Fil « L'Eléphant »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout
Miséricordieux, le Très Miséricordieux,

١. Ne sais-tu pas le traitement que ton Seigneur a infligé aux gens de l'Eléphant?
٢. N'a-t-Il pas déjoué leurs manœuvres,
٣. en lançant contre eux des oiseaux par nuées,
٤. qui les bombardèrent de pierres d'argile,
٥. au point de les réduire à l'état d'une balle dont le grain a été dévoré?

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ فَعَلَ رَبُّكَ بِأَصْحَابِ الْفِيلِ ①
 أَلَمْ يَجْعَلْ كَيْدَهُمْ ②
 فِي تَضَلُّلٍ ③ وَأَرْسَلَ عَلَيْهِمْ طَيْرًا أَبَابِيلَ ④ تَرْمِيهِمْ
 بِحِجَارَةٍ مِّن سِجِّيلٍ ⑤ فَجَعَلَهُمْ كَعَصْفٍ مَّأْكُولٍ ⑥

C'est-à-dire : As-tu vu la capacité d'Allah, la grandeur de Son pouvoir, Sa miséricorde envers Ses serviteurs, de même que les signes de Son unicité et la sincérité de Son messager Muhammad (a), dans ce qu'Il a fait avec les gens de l'Eléphant qui voulaient détruire Sa Maison sacrée et causer sa ruine ? Pour ce faire, ils mobilisèrent une grande armée composée de soldats abyssins et yéménites et ramenèrent avec eux un éléphant pour démolir la Ka'ba. Une fois arrivés devant la Ka'ba, les Arabes furent effrayés à la vue de cette immense armée et quittèrent la Mecque pour aller se réfugier ailleurs. C'est alors qu'Allah envoya contre cette armée des oiseaux par nuées, portant des pierres d'argile dans leurs becs. Ils bombardèrent cette armée avec ces pierres et la réduirent à l'état d'une paille déchiquetées. Allah épargna donc aux habitants de la Mecque le mal de ces gens-là dont l'histoire est connue et célèbre.

Cet événement eut lieu l'année où naquit le Prophète ﷺ; il devint un des signes de son apostolat et un des prémices de son message, louange et reconnaissance à Allah.

١٠٦. Qu-raysh « Les Qoraychites »





Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Que les Quraychites, en raison du pacte qui leur permet,
٢. comme à l'accoutumée, de conduire les caravanes hiver comme été,
٣. ador-ent le Seigneur de ce temple (la Ka'ba),
٤. qui les a préservés de la faim et les a rassurés de la crainte!

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

لِإِيلَافِ قُرَيْشٍ ① إِيْلَافِهِمْ رِحْلَةَ الشِّتَاءِ وَالصَّيْفِ

② فَلْيَعْبُدُوا رَبَّ هَذَا الْبَيْتِ ③ الَّذِي أَطْعَمَهُمْ

مِن جُوعٍ وَءَامَنَهُمْ مِّنْ خَوْفٍ ④

Beaucoup d'exégètes estiment que cette sourate est liée intimement à la sourate précédente (celle de l'Eléphant), en ce sens que le Très Haut rappelle qu'Il a fait ce qu'Il a fait des gens de l'éléphant à cause des Quraychites et de leur sécurité, ainsi que de la protection de leurs caravanes commerciales qui partent avec régularité au Yémen, en hiver; et en Syrie, en été. Allah décima donc les armées venues de l'Abyssinie avec des vues bellicistes envers les Quraychites ; Il honora et exalta Sa Maison sacrée et inspira cette exaltation dans les cœurs des Arabes qui se mirent à respecter les Quraychites et à ne plus les gêner dans leurs déplacements et voyages commerciaux. C'est pour cela qu'Allah leur ordonna de Lui rendre grâce en disant :

« *Que les Quraychites, en raison du pacte qui leur permet, comme à l'accoutumée, de conduire les caravanes hiver comme été, adorent le Seigneur de ce temple (la Ka'ba)* ». C'est-à-dire qu'ils proclament Son unicité et Lui vouent un dévouement dans leur adoration.

« *Qui les a préservés de la faim et les a rassurés de la crainte* ». Il est vrai que la préservation de la faim et la sensation de la crainte sont parmi les plus grands bienfaits de ce bas monde qui impliquent la reconnaissance envers Allah. Si Allah s'est décrit comme le Seigneur du temple, en particulier, c'est en raison de la noblesse et de la sacralité de la Ka'ba ; sinon, Il est le Seigneur de toute chose.





Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Veux-tu connaître celui qui traite de mensonge le Jugement dernier ?
٢. C'est celui qui repousse brutalement l'orphelin,
٣. et qui n'incite point à nourrir l'homme dans le besoin.
٤. Malheur à ceux qui, en faisant leur salât,
٥. l'exécutent sans conviction,
٦. ne l'accomplissent que par pure ostentation,
٧. et qui, en outre, ne prêtent aucune aide à leur prochain!

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

أَرَأَيْتَ الَّذِي يُكَذِّبُ بِالذِّينِ ۚ فَذَلِكَ الَّذِي

يَدْعُ الْيَتِيمَ ۚ وَلَا يَحِضُّ عَلَىٰ طَعَامِ الْمِسْكِينِ ۚ

فَوَيْلٌ لِلْمُصَلِّينَ ۚ الَّذِينَ هُمْ عَنْ صَلَاتِهِمْ سَاهُونَ

۝ الَّذِينَ هُمْ يُرَاءُونَ ۚ وَيَمْنَعُونَ الْمَاعُونَ ۚ

Le Très Haut dit en reprochant son acte à celui qui se détourne de Ses droits et des droits de Ses serviteurs : « *Veux-tu connaître celui qui traite de mensonge le Jugement dernier?* ». C'est-à-dire la résurrection et la rétribution. Il traite de mensonge ce que les messagers d'Allah ont rapporté à ce sujet.

«*C'est celui qui repousse brutalement l'orphelin*», c'est-à-dire qu'il le traite avec dureté et ne lui exprime aucune compassion en raison de la dureté de son cœur, et parce qu'il n'aspire à aucune rétribution et ne craint aucun châtement.

«*Et qui n'incite point* » les autres « *à nourrir l'homme dans le besoin* ». A plus forte raison, lui-même refuse de le nourrir.

«*Malheur à ceux qui, en faisait leur salât!*», c'est-à-dire qu'ils s'astreignent certes à la salât, mais «*l'exécutent sans conviction*», c'est-à-dire qu'ils la négligent, ne respectent pas ses horaires de même que ses règles et obligations. Ceci en raison de leur manque d'intérêt pour les ordres d'Allah, dans la mesure où ils ont délaissé la salât qui est le plus important acte d'adoration et le plus grand moyen de se rapprocher d'Allah. En effet, le délaissement de la prière, est de nature à valoir à son auteur blâme et reproche ; par contre, la distraction dans la prière, est une chose qui arrive à tous les fidèles, y compris au Prophète ce. C'est pour cela que le Très Haut a qualifié les gens qui délaissent la salât d'être de faux dévots, de durs de cœur et de manquant de miséricorde, en disant : «*Ne l'accomplissent que par pure ostentation* ». C'est-à-dire qu'ils œuvrent seulement pour gagner l'admiration des gens.

«*Et qui, en outre, ne prêtent aucune aide à leur prochain!* ». C'est-à-dire qu'ils refusent



de donner le minimum des choses qu'on peut prêter ou en faire donner sans aucun préjudice, à l'image de l'ustensile, du seau, de la pioche et autres choses qu'on donne ou qu'on prête par habitude. Or, ces gens-là, en raison de leur intense avidité, refusent de donner ces choses simples, à plus forte raison ce qui est plus important encore.

Cette sourate incite à honorer l'orphelin et les pauvres de même qu'à prendre soin de la salât et à la préserver en y faisant preuve de sincérité et de dévouement, ainsi que dans toutes les autres oeuvres. En outre, elle incite à s'entraider selon le bon usage dans les choses simples, comme le don ou le prêt des ustensiles, des seaux, des livres et autres choses, car Allah a blâmé celui qui ne fait pas cela. Or, c'est Allah qui sait ce qui est juste. Louange au Seigneur des univers.

١٠٨. Al-Kawthar « Les Faveurs »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. En vérité, Nous t'avons comblé de faveurs.
٢. Prie donc ton Seigneur et sacrifie (avec humilité) !
٣. C'est ton ennemi qui sera, en vérité, privé de postérité».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّا أَعْطَيْنَاكَ الْكَوْثَرَ ۝١ فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَأَنْحَرْ ۝٢
إِنَّ شَانِئَكَ هُوَ الْأَبْتَرُ ۝٣

Allah s'adresse à Son messager Muhammad ﷺ en lui rappelant Ses bienfaits à son égard : «*En vérité, Nous t'avons comblé de faveurs!* ». C'est-à-dire des biens abondants et des dons inestimables, entre autres ce que le Très Haut accordera à Son messager ﷺ le Jour de la résurrection, à l'image du fleuve appelé « *Al-Kawthar* ». Il en va aussi du « *Hawd* » (Bassin) dont la longueur est d'un mois de marche de même que sa largeur, et dont l'eau est plus blanche que le lait et plus savoureuse que le miel ; ses coupes sont équivalentes aux étoiles dans le ciel dans leur nombre et leur clarté ; celui qui en boira une gorgée ne ressentira plus jamais la soif.

Après cela, Il lui demanda de rendre grâce en lui disant : « *Prie donc ton Seigneur et sacrifie (avec humilité) !* ». S'Il a mentionné en particulier ces deux actes d'adoration, c'est parce qu'ils sont les meilleurs et les plus majestueux des actes de dévotion et de rapprochement d'Allah. En effet, la salât implique la soumission du cœur et des organes à Allah et les mène à d'autres formes de servitude ; de son côté, le sacrifice permet de se rapprocher d'Allah à travers ce que l'homme possède de plus cher comme bêtes de sacrifice ou comme biens financiers dont l'âme est encline à aimer



avec avidité.

«*C'est ton ennemi*», c'est-à-dire celui qui te haït et t'exprime de l'animosité « *qui sera, en vérité, privé de postérité* », qui sera privé de tout bien, de toute bonne œuvre et de tout enfant. Quant à Muhammad ﷺ, il est le parfait à tout point de vue, qui possède la perfection possible dans la création, comme la bonne renommée et la mention élogieuse et le grand nombre de partisans et de disciples.

١٠٩. Al-Kâfirûn « Les Négateurs »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Dis. " Ô négateurs !
٢. Je n'adore pas ce que vous adorez ;
٣. pas plus que vous n'adorez ce que j'adore !
٤. Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez
٥. et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore.
٦. A vous votre religion, et à moi la mienne! ».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قُلْ يَتَّيْبُهَا الْكٰفِرُونَ ١ لَا اَعْبُدُ مَا تَعْبُدُونَ ٢
وَلَا اَنْتُمْ عٰبِدُونَ مَا اَعْبُدُ ٣ وَلَا اَنَا عٰبِدُ مَا عَبَدْتُمْ ٤
وَلَا اَنْتُمْ عٰبِدُونَ مَا اَعْبُدُ ٥ لَكُمْ دِيْنِكُمْ وَاِلٰى دِيْنِ ٦

C'est-à-dire : dis aux négateurs en le proclamant et en l'avouant ouvertement: « *Je n'adore pas ce que vous adorez!* ».

C'est-à-dire que je désavoue tout ce que vous adorez en dehors d'Allah, que ce soit en apparence ou en cachette.

«*Pas plus que vous n'adorez ce que j'adore!*», en raison de votre absence de sincérité et de dévouement envers Allah dans Son adoration, dans la mesure où votre adoration conjugée au polythéisme, ne peut être appelée adoration. Ensuite, Il répéta cela afin que la première affirmation indique l'inexistence de l'acte ; et que la deuxième montre que l'acte est devenu une caractéristique propre. C'est pour cela qu'Il distingua entre les deux groupes et sépara entre les deux confessions en disant : « *A vous votre religion et à moi la mienne!* ». Ceci est pareil à Sa parole : «*Dis : " Chacun agit à sa manière !" »*. S١٧. V٨٤ (partim). Et à Sa parole : « *Vous n'aurez donc pas à répondre de ce que je fais, et je n'aurai point à répondre de ce que vous faites* ». S١٠. V٤١ (partim).

١١٠. Al-Nasr « Le Secours »





Sourate Médinoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Lorsque le secours d'Allah et Sa victoire viendront,
٢. lorsque tu verras les hommes embrasser en masse Sa religion,
٣. célèbre alors les louanges de ton Seigneur et implore Son pardon, car Il est toute mansuétude et toute compassion».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِذَا جَاءَ نَصْرُ اللَّهِ وَالْفَتْحُ ۖ وَرَأَيْتَ النَّاسَ

يَدْخُلُونَ فِي دِينِ اللَّهِ أَفْوَاجًا ۖ فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ

وَأَسْتَغْفِرْ لَهُ إِنَّهُ كَانَ تَوَّابًا ۝

Il y a dans cette noble sourate une bonne nouvelle et un ordre à faire pour le Prophète ﷺ lors de sa survenance, de même qu'une allusion et une remarque de ce que cela implique.

Ainsi, la bonne nouvelle est l'annonce du secours d'Allah à Son prophète ﷺ, la conquête de la Mecque et l'entrée en masse des gens dans la religion d'Allah, de sorte que la plupart d'entre eux seront parmi ses partisans et ses proches après avoir été ses ennemis et ses adversaires. Cette bonne nouvelle s'est concrétisée en effet.

Pour ce qui est de l'ordre adressé par Allah après le secours et la conquête, il s'agit de celui adressé par le Seigneur à Son messager ﷺ afin qu'il Lui rende grâce pour cela et qu'il fasse Ses louanges et Lui demande pardon.

En ce qui concerne les allusions, elles sont au nombre de deux : une allusion quant au fait que le secours au profit de cette religion se poursuivra et augmentera en fonction des louanges et de la demande de pardon qui seront faits par le Messager d'Allah ﷺ. Cela fait partie de la reconnaissance et de la gratitude. Or, Allah dit :

« *J'augmenterai Ma grâce, si vous êtes reconnaissants!* ». S' ٤. Vv (partim).

Cette bonne nouvelle s'est confirmée à l'époque des califes bien guidés et après eux, au sein de cette communauté, car le secours d'Allah n'a jamais cessé, loin s'en faut, jusqu'à ce que l'Islam eut atteint ce qu'aucune religion n'avait atteint et qu'optèrent pour lui un grand nombre de gens comme jamais n'optèrent d'autres pour aucune autre religion. Cela dura jusqu'au jour où la communauté négligea les ordres d'Allah ; aussi, Allah l'éprouva par des malheurs comme les divisions et les divergences, jusqu'à ce qu'elle se retrouva dans la situation actuelle.

Mais malgré cela, cette communauté et cette religion possèdent comme miséricorde



d'Allah et compassion de Sa part, ce qui ne peut être imaginé ou pensé.

Pour ce qui est de la deuxième allusion, est que le terme de la vie du Prophète ﷺ était arrivé et est devenu imminent. Certes, la vie du Prophète ﷺ fut une vie idéale et excellente, et c'est pour cela qu'il a servi de serment à Allah. Il est vrai que les choses excellentes se terminent toujours par la demande de pardon, comme c'est le cas pour la prière, le pèlerinage et autres. Aussi, Allah a-t-Il ordonné à Son messager ﷺ de Le louer et de demander Son pardon, dans un cas pareil, pour lui indiquer que le terme de sa vie était proche, afin qu'il s'y préparer pour Sa rencontre et qu'il achève sa vie avec tout ce qu'il y a de meilleur.

C'est ainsi que le Prophète ﷺ répétait souvent dans ses gémissements et ses prosternations : « *Gloire à Toi, Mon Dieu, et par Ta louange ! Mon Dieu pardonne-moi !* ».

۱۱۱. Al-Masad « La Corde »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

۱. Périrent les mains d'Abu Lahab, et qu'il périsse lui-même!
۲. Toutes ses richesses et tout ce qu'il a acquis ne lui auront servi à rien, quand il sera,
۳. dans un Feu aux flammes ardentes, précipité,
۴. ainsi que sa femme, la porteuse de fagots, qui sera traînée,
۵. une corde rugueuse au cou .

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

تَبَّتْ يَدَا أَبِي لَهَبٍ وَتَبَّ ۝ (۱) مَا أَغْنَىٰ عَنْهُ مَالُهُ وَمَا كَسَبَ ۝ (۲) سَيَصْلَىٰ نَارًا ذَاتَ لَهَبٍ ۝ (۳) وَامْرَأَتُهُ حَمَّالَةَ الْحَطَبِ ۝ (۴) فِي جِيدِهَا حَبْلٌ مِّن مَّسَدٍ ۝ (۵)

Abû Lahab est l'oncle paternel du Prophète Ce; il était un opposant irréductible au message de l'Envoyé d'Allah ﷺ à qui il vouait une haine implacable et à qui il ne cessait de faire du tort. Il n'était animé par aucun sens religieux ou familial. C'est alors qu'Allah le stigmatisa et le blâma de cette façon qui restera pour lui comme un désaveu jusqu'au Jour de la résurrection, en disant : « *Périrent les mains d'Abû Lahab, et qu'il périsse lui-même!* ». C'est-à-dire qu'il a perdu et qu'il est devenu malheureux. Il est allé à la perdition.

«*Toutes ses richesses et tout ce qu'il a acquis ne lui auront servi à rien*». C'est-à-dire



tout ce qu'il a possédé et ce qui l'a rendu arrogant ; ceci ne le mettra nullement à l'abri du châtement d'Allah lorsqu'il tombera sur lui.

«*Quand il sera, dans un Feu aux flammes ardentes, précipité*», c'est-à-dire que le feu l'entourera de tous les côtés «*ainsi que sa femme, la porteuse de fagots*». Son épouse manifestait aussi une grande animosité au Prophète ﷺ et elle aidait son mari dans ses exactions et ses torts envers le Prophète ce; elle provoquait le Messager d'Allah ce et excitait les gens contre lui ; elle amassait sur son dos comme péchés et manigances ce qui avait l'équivalent d'un fagot de bois. Il lui sera préparé «*une corde rugueuse*»; ou peut-être qu'elle portera dans la Géhenne du bois pour son époux, portant autour du cou une corde rugueuse. Quoi qu'il en soit, il y a dans cette sourate un signe éclatant parmi les signes d'Allah. En effet, Allah a révélé cette sourate alors qu'Abû Lahab et son épouse étaient encore vivants ; Il les informa qu'ils seront châtiés dans le Feu ; ceci implique qu'ils ne devaient pas se convertir à l'Islam. Et c'est ainsi que cela se passa comme l'avait informé Celui qui connaît l'invisible et le visible.

١١٢. Al-Ikhlâs « La Pureté du Dogme »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Dis : « Il est Allah, Unique.
٢. Allah, Le Seul à être imploré pour ce que nous désirons.
٣. Il n'a jamais engendré, n'a pas été engendré non plus.
٤. Et nul n'est égal à Lui».

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ① اللَّهُ الصَّمَدُ ② لَمْ يَكِدْ
وَلَمْ يُولَدْ ③ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ④

C'est à dire : "*Dis*" d'une façon catégorique tout en ayant connaissance de ce que tu dis "*C'est Lui Allah*". C'est à dire qu'Il est distingué par l'Unicité; Il est l'Unique qui se distingue par la perfection et qui possède les plus beaux noms, les attributs les plus sublimes et les actes les plus sacrés; Il n'a ni égal ni semblable.

"*Allah le Suprême Refuge*", C'est à dire Celui vers lequel on se tourne pour tous les besoins. Aussi bien les gens du monde supérieur dépendent totalement de Lui, Lui présentent leurs requêtes et Le sollicitent pour leurs besoins, car Il est le Parfait dans Ses attributs, l'Omniscient dont la science est parfaite, le Compatissant qui est Parfait dans Sa compassion, le Miséricordieux qui est Parfait dans Sa miséricorde et dont la miséricorde embrasse toute chose. Il en est ainsi pour tous Ses attributs. Parmi les caractéristiques de Sa perfection est qu'Il est Celui "*qui n'a jamais*



engendré et qui n'a pas été engendré", en raison de Sa suffisance. "Et que nul n'est en mesure d'égaliser", ni dans Ses Noms, ni dans Ses attributs, ni dans Ses actes.

Cette sourate contient l'Unicité des Noms et attributs.

١١٣. Al-Falaq « L'aube naissante »



Sourate Mekkoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Dis: "Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante,
٢. contre le mal des êtres qu'Il a créés,
٣. contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit,
٤. contre le mal de celles qui soufflent (les sorcières) sur les nœuds,
٥. et contre le mal de l'envieux quand il envie".

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ الْفَلَقِ ① مِنْ شَرِّ مَا خَلَقَ ② وَمِنْ

شَرِّ غَاسِقٍ إِذَا وَقَبَ ③ وَمِنْ شَرِّ النَّفَّاثَاتِ فِي

الْعُقَدِ ④ وَمِنْ شَرِّ حَاسِدٍ إِذَا حَسَدَ ⑤

« *Dis* », lorsque tu cherches refuge : « *Je cherche protection* », je m'abrite et je cherche secours « *auprès du Seigneur de l'aube naissante* », Allah, le fendeur de l'aube, Celui qui fait fendre la graine et le noyau.

« *contre le mal des êtres qu'Il a créés* », et cela englobe toutes les créatures d'Allah : les êtres humains, les *jinn* et les animaux; cherche donc refuge auprès du Créateur de leur mal.

« *contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit* », le mal qui apparaît au moment de la tombée de la nuit, lorsque l'obscurité enveloppe les gens et que se répandent de nombreux esprits maléfiques et animaux nuisibles.

« *contre le mal de celles qui soufflent (les sorcières) sur les nœuds* » : Il est ici question du mal des sorcières qui jettent des sortilèges en soufflant sur des nœuds qu'elles ont faits afin de réaliser un envoûtement.

« *et contre le mal de l'envieux quand il envie* » : L'envieux est celui qui aimerait voir s'en aller les bienfaits de celui qu'il envie. Il va ainsi mettre tous les moyens en oeuvre afin de faire disparaître ces bienfaits. Il faut donc chercher protection contre son mal auprès d'Allah afin de faire échouer son complot. Et celui qui a apporté le



mauvais oeil entre également dans la définition de l'envieux , car le mauvais oeil ne peut provenir que d'un envieux à la nature maléfique et l'âme vicieuse.

Cette Sourate est donc relative à la recherche de la protection contre toutes les sortes de maux, aussi bien de façon générale que spécifique.

Elle prouve également que la sorcellerie est une réalité, et qu'il faut en craindre la nuisance en cherchant protection auprès d'Allah contre et contre eux qui la pratiquent.

١١٤. An-Nas « les hommes »



Sourate Médinoise

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux,
le Très Miséricordieux,

١. Dis : "Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes.
٢. Le Roi des hommes,
٣. Dieu des hommes,
٤. contre le mal du mauvais conseiller, furtif,
٥. qui souffle le mal dans les poitrines des hommes,
٦. qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain".

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ① مَلِكِ النَّاسِ ② إِلَهِ

النَّاسِ ③ مِنْ شَرِّ الْوَسْوَاسِ الْخَنَّاسِ ④ الَّذِي

يُوسِّسُ فِي صُدُورِ النَّاسِ ⑤

مِنَ الْجِنَّةِ وَالنَّاسِ ⑥

Cette sourate contient la demande de protection du Seigneur des hommes, leur Roi et leur Dieu, contre Satan qui est l'origine de tout mal et qui suggère de mauvaises pensées dans les coeurs des hommes, en leur embellissant le mal et en leur enlaidissant le bien et en les décourageant à le faire. Tel est son rôle dans ce bas monde; il suggère les mauvaises pensées aux hommes, mais il se fait tout petit lorsque le serviteur évoque son Seigneur et demande Sa protection contre lui. Aussi, l'homme est tenu de se réfugier auprès de la seigneurie d'Allah sur toutes les créatures. Certes, tous les hommes sont soumis à la seigneurie et à la royauté d'Allah qui tient toute bête par son toupet. Or, Satan veut s'interposer entre les hommes et cette soumission à la seigneurie d'Allah pour laquelle Il a créé les êtres, en faisant d'eux ses suppôts afin qu'ils soient parmi les habitants de l'Enfer. Aussi, sont-ils tenus de se réfugier auprès du Seigneur des hommes, leur Roi et leur Dieu, pour contrecarrer les mauvaises suggestions du Diable.



En outre, les mauvaises suggestions peuvent concerner aussi bien les humains que les djinns. C'est pour cela qu'Il a dit : *"qu'il (le conseiller) soit un djinn, ou un être humain"*



Cheikh Haytham Sarhan



Explication des:

Trois fondements

شرح الأصول الثلاثة





Les trois fondements (qui sont en résumé les questions de la tombe).	3 points dont l'apprentissage est obligatoire	<p>La science : La connaissance d'Allah, de son prophète et de l'islam avec les preuves.</p>
		<p>La mise en pratique : La science appelle à sa mise en pratique, soit le musulman y répond soit celle-ci part.</p>
		<p>L'appel à Allah</p> <p>Les conditions de la da'wa : la sincérité, la science, connaître la situation des gens que l'on prêche, la sagesse et la patience.</p> <p>La première chose à laquelle on appelle est le tawhid.</p>
		<p>La patience</p> <p><i>La patience dans l'obéissance à Allah.</i> (ex. accomplir la prière). <i>La patience face aux péchés</i> (ex. ne pas s'approcher de l'adultère). <i>La patience face aux épreuves du destin</i> (ex. endurer la pauvreté).</p> <p>La patience comprend : « la science », « la mise en pratique » et « l'appel à Allah ».</p>
	3 points dont l'apprentissage est obligatoire et leur mise en pratique	<p>L'unicité de seigneurie, unifier Allah dans la seigneurie implique de L'unifier dans l'adoration.</p>
		<p>La sincérité (l'unicité d'adoration).</p>
		<p>Le désaveu du polythéisme et des polythéistes, et celui-ci se manifeste par le cœur (la haine), par la langue (je me désavoue de ce que vous adorez), par les membres du corps (ne pas participer à leur fêtes, ne pas s'habiller comme eux).</p>
	Pourquoi étudier le tawhid	<p>Al hanifiya est la religion qui s'écarte du chirk et qui est basée sur le tawhid et la sincérité.</p> <p>Le tawhid dans la langue arabe : rendre une chose unique. Dans la religion : unifier Allah dans ce qui Lui est spécifique parmi les trois sortes de tawhid:</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ L'unicité de seigneurie : unifier Allah dans Ses actes, L'unifier dans la royauté, la subsistance ... ☞ L'unicité de divinité : unifier Allah dans l'adoration, L'unifier dans nos actes. ☞ L'unicité des noms et attributs : unifier Allah dans ce qu'Il s'est nommé et attribué à Lui-même dans Son livre ou dans la sunnah et ceci en affirmant ce qu'Allah a affirmé pour lui-même et en niant ce qu'Il a nié pour lui-même sans altération, ni négation, sans demander le comment, ni faire ressembler Allah à la créature. <p>Le polythéisme est d'invoquer autre qu'Allah avec Lui. Ceci est le plus grand des péchés</p>
		Les trois fondements avec les preuves
<p>Connaître l'islam avec les preuves / la définition de l'islam / les degrés de la religion / les piliers de l'islam / les piliers de la foi / les branches de la foi / la foi / l'excellence / hadith Jibril / les signes de l'heure</p>		
<p>Connaître le prophète / sa lignée / sa date de naissance / son âge / sa prophétie et son message / son pays natal / la sagesse de son envoi / la période de son appel au tawhid / le voyage nocturne / l'ascension / où et quand la prière a été légiférée / l'émigration son jugement et son temps / quand est ce que les autres adorations ont été légiférées / la période de l'appel / son décès / la généralité de son message / la perfection de la religion et l'accomplissement du bienfait</p>		



La conclusion	La résurrection après la mort / la rétribution selon les actes / la mécréance de celui qui renie la résurrection / la mission des messagers et de leur prêche / le premier des messagers et le dernier / les deux piliers du tawhid : mécroire au tâghoût et croire en Allah / définition du tâghoût / la signification de la ilaha ila Allah / l'islam est la base / le pilier de la religion est la prière / son apogée est le jihad		
	Les différents types de jihad	L'âme	Il se fait par l'application de la sourate "al 'asr" (la science, la pratique, le prêche et la patience)
		Le diable et ses tentations	Les passions Les grands péchés (ce qui encourt une peine particulière ou un châtement) Les petits péchés (toute interdiction qui n'encourt pas de sanctions particulières)
			Les ambiguïtés: ١. Le grand chirk (tout ce qui fait sortir de l'islam) ٢. Le petit chirk ٣. Les innovations
	Les mécréants et les hypocrites	Il s'effectue par le cœur, la langue, le corps et les biens (l'argent ...)	
Le tâghoût	Les Tâghoût sont très nombreux et les principaux sont au nombre de cinq : <ul style="list-style-type: none"> ☞ Iblis, ☞ celui qui est adoré et qui approuve cela, ☞ celui qui appelle les gens à l'adorer, ☞ celui qui prétend connaître quoi que ce soit de l'invisible, ☞ celui qui ne gouverne pas selon les lois qu'Allah a révélées 		
Et Allah est le plus savant, qu'Allah accorde Ses prières et Son salut à Mohammad, ses proches et ses compagnons.			

Questions d'évaluation :

Pourquoi étudions-nous le tawhid ?

Pourquoi étudions-nous les trois fondements ?

Qu'est-ce que les trois fondements en résumé ?

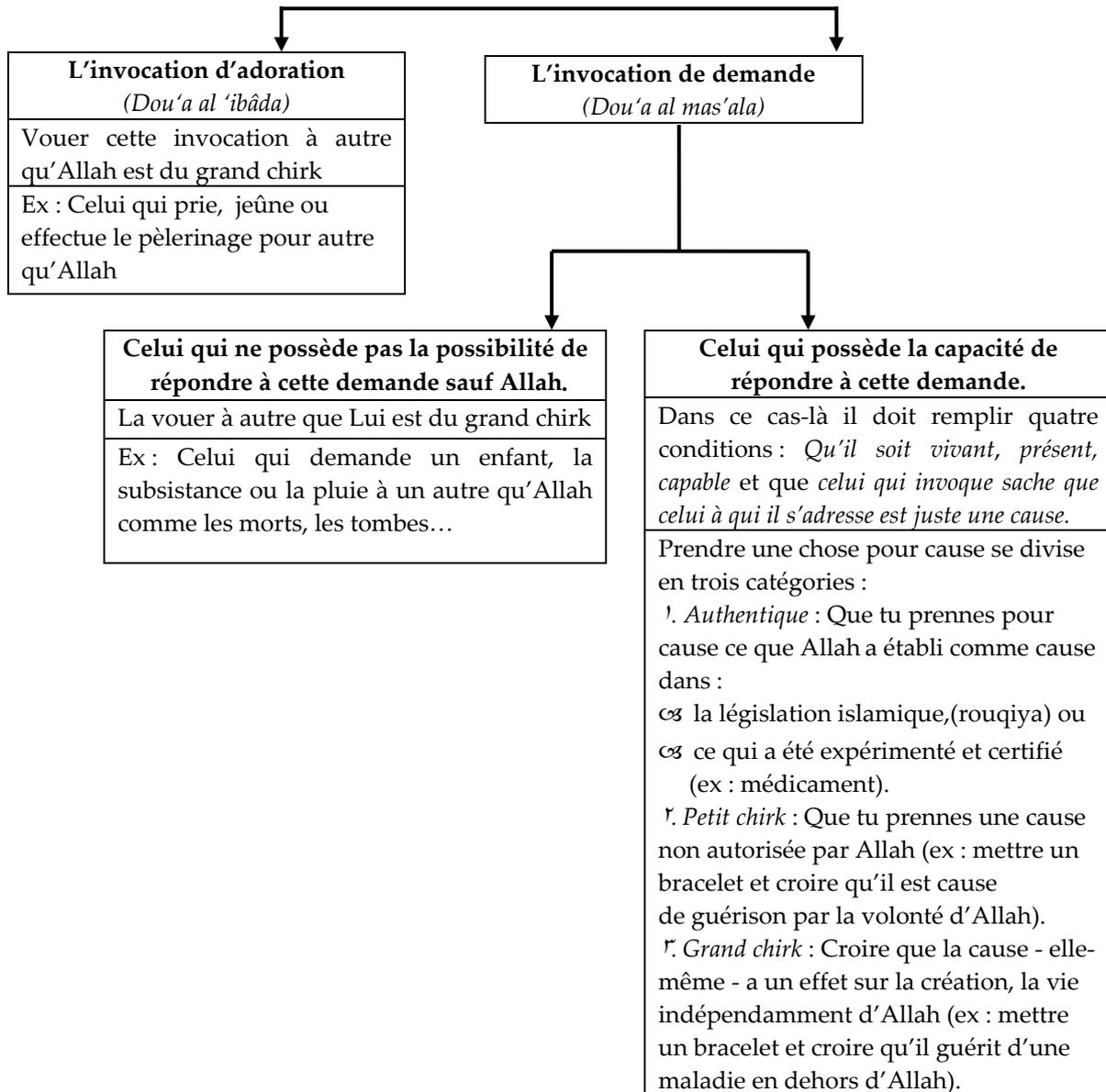
Qu'elle est l'utilité d'étudier les trois fondements ?

Par quoi les livres de l'imam Mohammad ibn 'abd Al Wahab se sont-ils distingués ?

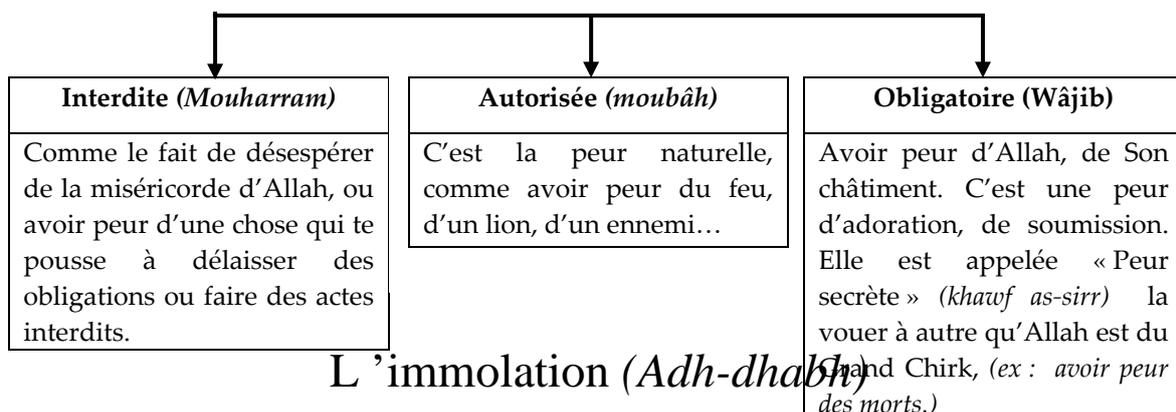
De quoi l'a-t-on accusé ?

Comment répliques-tu aux accusations ?

L'invocation (*Ad-dou'a*)

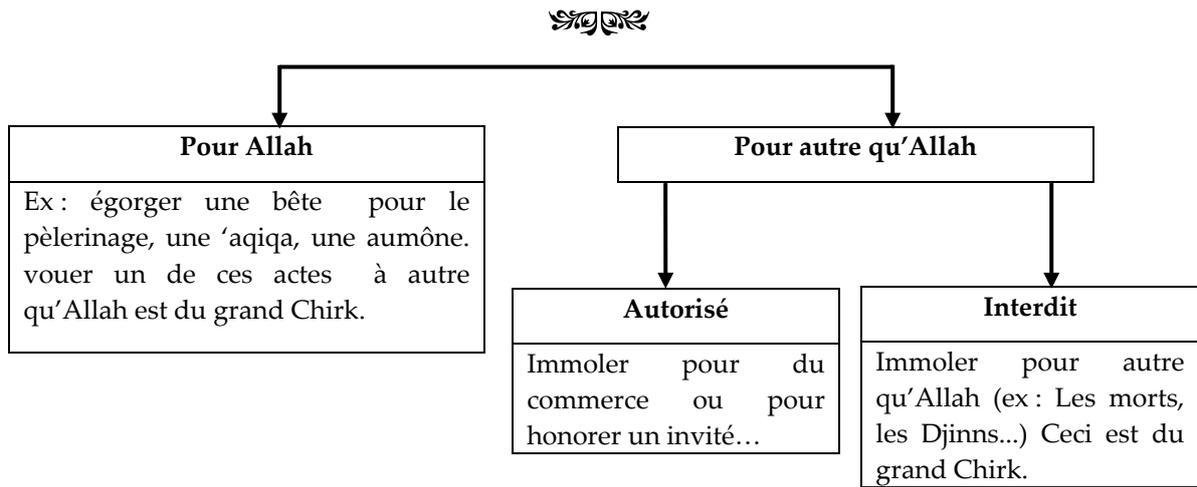


La peur (*Al khawf*)

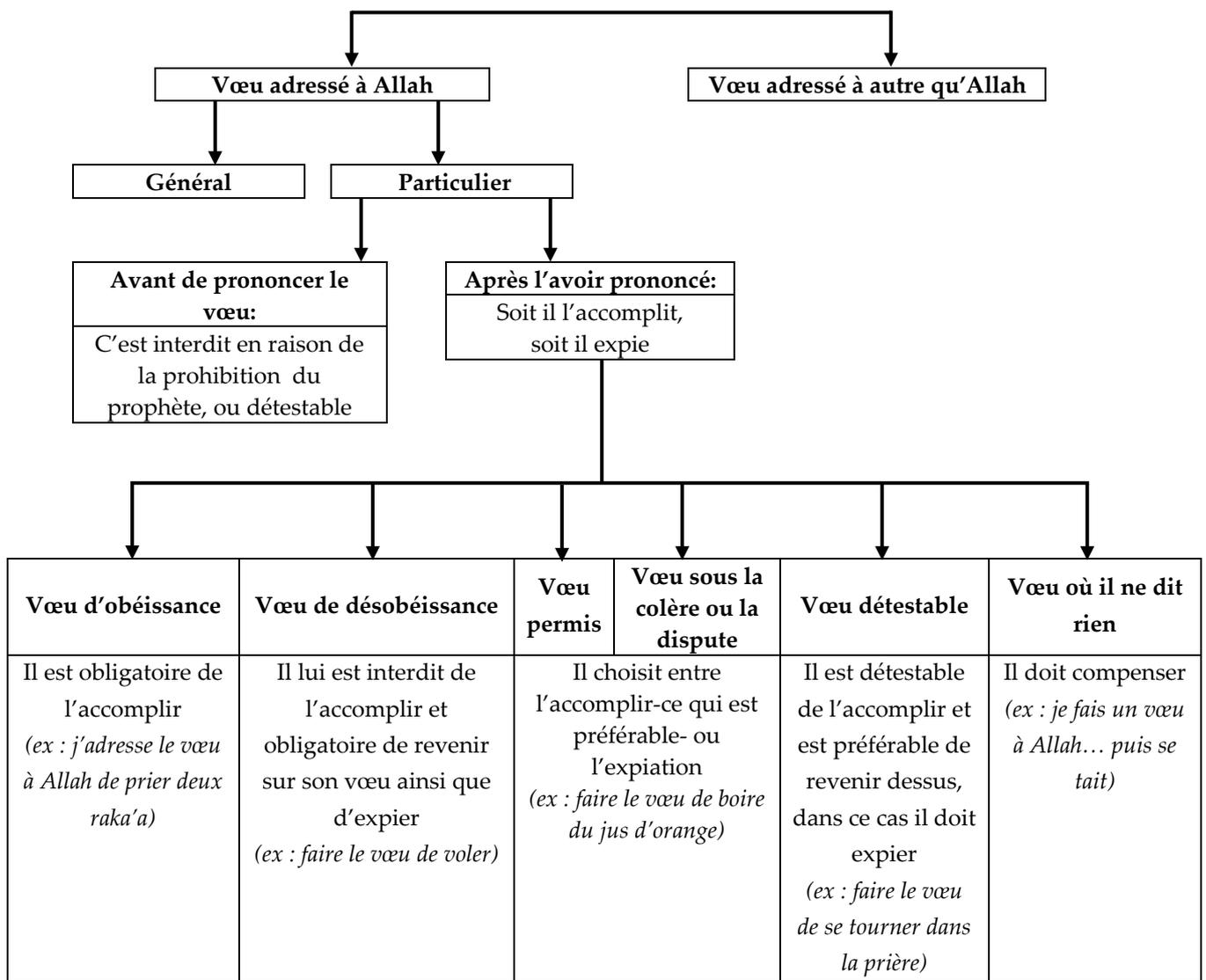


L'immolation (*Adh-dhabh*)





Les types de vœux (nadhr)



Explication des piliers de la foi

La foi (*Al Iman*) : Elle comprend des paroles, des actes et une croyance du cœur. Elle augmente par l'obéissance et diminue par la désobéissance. Celle-ci comprend six piliers :

✽ **Croire en Allah ﷻ :**

- ☞ Croire qu'Allah existe (*cette croyance peut être prouvée par la raison, la nature saine, les textes religieux et la perception*).
- ☞ Croire en Sa Seigneurie.
- ☞ Croire en la divinité d'Allah (le Seul à mériter l'adoration).
- ☞ Croire aux Noms et Attributs d'Allah.

✽ **Croire en Ses anges :**

Les anges sont des créatures dévouées à l'adoration d'Allah, appartenant à un monde invisible, ils ne possèdent aucune spécificité relative à la Seigneurie et à la Divinité car celles-ci sont ne propres qu'à Allah. Ils sont créés de lumière et dotés d'une faculté de soumission totale à Ses ordres.

La foi aux anges comprend quatre points :

- ☞ La foi en leur existence.
- ☞ La foi en ceux dont nous connaissons les noms, comme Jibril, et en ceux dont les noms nous sont inconnus.
- ☞ La foi aux caractéristiques de ceux qui nous ont été décrit parmi eux.
- ☞ La foi dans le fait qu'ils occupent des fonctions précises et qu'ils accomplissent leurs actions selon les ordres d'Allah.

✽ **Croire en Ses livres :**

La foi aux livres comprend six points :

- ☞ Croire que ces livres sont la parole d'Allah et qu'ils proviennent réellement de Lui.
- ☞ Croire qu'ils sont créés.
- ☞ Croire que pour chaque messager il a été envoyé un livre.
- ☞ Croire en ceux dont nous connaissons les noms comme *le Coran, la Thora, l'Évangile, les psaumes (az-zabour), les feuillets d'Ibrahim et Moussa*, ainsi que ceux dont nous ignorons les noms.
- ☞ Croire en la véracité des informations des Livres révélés comme celles du Coran, ainsi qu'en celles n'ayant subi aucune altération ou falsification pour ce qui est des autres Livres.
- ☞ La pratique avec satisfaction et soumission totale de toutes les lois qui n'ont pas été abrogées, connaissant ou non leurs sagesse, et tout en sachant que le Coran a abrogé tous les Livres révélés antérieurement.

❁ Croire en Ses Messagers :

La foi aux messagers comprend six points :

- ❧ Croire avec certitude que leurs messages sont une révélation d'Allah.
- ❧ Croire en ceux dont nous connaissons les noms tels que Mohammad ﷺ, Ibrahim, Moussa, 'Issa et Nouh et ainsi qu'en ceux dont nous ne connaissons pas les noms.
- ❧ Croire en ce qui a été authentifié de leurs informations.
- ❧ Croire qu'ils ne sont que des hommes et qu'ils n'ont aucune part dans la seigneurie.
- ❧ Croire qu'ils ont accompli leur mission, conseillé leur communauté, transmis leur message.
- ❧ Croire que le premier des envoyés est Nouh et que le dernier est Mohammad ﷺ.

❁ Croire au jour du jugement dernier :

Croire au jour du jugement dernier c'est avoir la foi en tout ce que nous a informé Mohammad ﷺ après la mort, comme le bassin, le pont, le châtiment de la tombe, le souffle dans la trompe, la balance, l'intercession, le paradis, l'enfer...

❁ Croire au destin bon ou mauvais :

La foi au destin bon au mauvais comprend quatre points :

- ❧ **La science** (*al 'ilm*) : Croire qu'Allah a connu toute chose, de façon globale et détaillée dans un infini passé et un futur éternel, soit en relation avec Ses actes ou ceux de Ses serviteurs.
- ❧ **L'écriture** (*al kitâba*) : Croire qu'Allah a écrit tout cela dans la tablette préservée auprès de Lui.
- ❧ **La volonté** (*al machî'a*) : Croire que toute les choses créées n'existent que par la volonté d'Allah, que ces choses soient reliées aux œuvres d'Allah ou à celles de Ses créatures et que le serviteur possède une volonté, cependant la volonté d'Allah prédomine sur celle de celui-ci.
- ❧ **La création** (*al khalq*) : Croire que toutes les choses existantes concrètes ou abstraites sont des créatures d'Allah dans leurs essences, leurs caractères et leurs mouvements.





Cheikh Mohammed ibn °Abdel Wahhab

Les trois fondements

Traduit par
Abou Hamaad Sulaiman Al-Hayiti

الأصول الثلاثة





Au Nom d'Allah, Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux,

Sache – qu'Allah te fasse miséricorde – qu'il nous est obligatoire d'apprendre quatre points essentiels :

- ❖ Le Premier : (العلم). **La connaissance** : C'est-à-dire connaître Allah, connaître Son prophète et connaître la religion de L'Islam avec ses preuves.
- ❖ Le Deuxième : (العمل به) **L'application** de cette connaissance.
- ❖ Le Troisième : (الدعوة إليه) **Inviter** les autres à cette connaissance.
- ❖ Le Quatrième : (الصبر على الأذى فيه) **Endurer** la persécution et les nuisances qu'on affronte lorsqu'on invite les gens à cette connaissance.

La preuve de cela est dans la parole d'Allah que voici :

﴿ وَالْعَصْرِ ۝١ إِنَّ الْإِنْسَانَ لَفِي خُسْرٍ ۝٢ إِلَّا الَّذِينَ ءَامَنُوا وَعَمِلُوا الصَّالِحَاتِ وَتَوَاصَوْا بِالْحَقِّ

وَتَوَاصَوْا بِالصَّبْرِ ۝٣

العصر: ١ - ٣

{Par le Temps ! L'humanité est en grande perdition, sauf ceux qui ont la foi, qui accomplissent de bonnes œuvres, qui se conseillent mutuellement la vérité et qui se conseillent mutuellement la patience.} [Sourah Al-Asr].

Ash-Shaafi'ii a dit :

«Si Allah n'avait rien fait descendre comme preuve à Ses créatures excepté cette sourah, elle leur aurait suffi.»

Al-Boukhari a nommé un des chapitres de son livre Al-Jaami' As-Sahih: (Chapitre)

«La connaissance passe avant la parole et l'action » Preuve : la parole suivante d'Allah :

﴿ فَاعْلَمُوا أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَسْتَغْفِرْ لِدُنْيَاكَ

محمد: ١٩

{Sache que nul ne mérite d'être adoré sauf Allah et demande pardon pour tes péchés.}

[Mohammad : ٤٧: ١٩]



(Allah) a donc commencé par la connaissance avant la parole et l'action.»

Sache – qu’Allah soit Miséricordieux envers toi – qu’il est obligatoire à tout musulman et musulmane d’apprendre les (۳) trois points qui suivent et de les mettre en application:

- ❖ **Le premier:** Allah nous a créés et nous a donnés notre subsistance et Il ne nous a pas laissé sans commandements et sans interdictions. Bien au contraire! Il nous a envoyé un messager; quiconque lui obéit rentrera au Paradis et quiconque lui désobéit rentrera en Enfer. Et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ إِنَّا أَرْسَلْنَا إِلَيْكُمْ رَسُولًا شَاهِدًا عَلَيْكُمْ كَمَا أَرْسَلْنَا إِلَىٰ فِرْعَوْنَ رَسُولًا ۖ فَعَصَىٰ فِرْعَوْنُ الرَّسُولَ فَأَخَذْنَاهُ أَخَذًا ۖ ﴾

وَبَيِّنًا ﴿١٦﴾ المزمّل: ١٥ - ١٦

”Nous vous avons envoyé un messager pour être témoin contre vous, de même que Nous avons envoyé un messager à Pharaon. Pharaon désobéit au messager. Nous le saisîmes donc rudement”. [Al-Muzzammil : ۷۳: ۱۵-۱۶]

- ❖ **Le deuxième:** Allah n’accepte pas qu’on associe (qu’on commette le Shirk) avec Lui quiconque ou quoi que ce soit dans Son adoration. Que ce soit un de ses anges rapprochés ou un prophète envoyé. La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا مَعَ اللَّهِ أَحَدًا ۗ ﴾ ﴿١٨﴾

الجن: ١٨

(Les mosquées sont consacrées à Allah : N’invoquez donc personne avec Allah)

[Al-Jinn : ۷۲: ۱۸]

- ❖ **Le troisième:** Il n’est pas permis à celui qui a obéi au messager, qui a cru en l’unicité d’Allah et qui n’a adoré rien autre que Lui et rien d’autre avec Lui, de prendre pour ami, d’aimer et de s’allier à celui qui s’oppose à Allah et à Son messager, même s’il s’agit du plus proche de nos parents. La preuve est dans le verset suivant :

﴿ لَا تَجِدُ قَوْمًا يُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ يُوَادُّونَ مَنْ حَادَّ اللَّهَ وَرَسُولَهُ وَلَوْ كَانُوا آبَاءَهُمْ أَوْ

أَبْنَاءَهُمْ أَوْ إِخْوَانَهُمْ أَوْ عَشِيرَتَهُمْ أُولِيَّكَ كَتَبَ فِي قُلُوبِهِمُ الْإِيمَانَ وَأَيَّدَهُم بِرُوحٍ مِّنْهُ

وَيُدْخِلُهُمْ جَنَّاتٍ تَجْرِي مِنْ تَحْتِهَا الْأَنْهَارُ خَالِدِينَ فِيهَا رَضِيَ اللَّهُ عَنْهُمْ وَرَضُوا عَنْهُ أُولَٰئِكَ حِزْبُ اللَّهِ أَلَا

إِنَّ حِزْبَ اللَّهِ هُمُ الْمُفْلِحُونَ ﴿٢٢﴾

(Tu n'en trouveras pas, parmi les gens qui croient en Allah et au Jour Dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son messager, fussent-ils leurs pères, leurs fils, leurs frères ou les gens de leur tribu. Il a prescrit la foi dans leurs cœurs et Il les a aidés de Son secours. Il les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Allah les agrée et ils L'agrément. Ceux-là sont le parti d'Allah. Le parti d'Allah est celui de ceux qui réussissent.) [Al-Moujaadalah : ٥٨ : ٢٢]

Sache – qu'Allah te guide vers Son obéissance – que **Al-Haniifiyyah**; qui est la religion d'Abraham, consiste à adorer Allah Seul en Lui vouant un culte exclusif! C'est cela qu'Allah a ordonné aux hommes et c'est le but pour lequel Il les a créés. Comme Allah l'a dit:

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ۝٥٦ ﴾
الذاريات: ٥٦

(Je n'ai créé les jinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent) [Adh-Dhariyaat : ٥٦ : ٥٦]

«Pour qu'ils M'adorent» signifie: Pour qu'ils croient en Mon Unicité et pour qu'ils n'adorent que Moi.

☞ *La plus grande et la plus importante des ordres qu'Allah nous a ordonné est donc: La Tawhid (التوحيد) (le pure monothéisme Islamique). Et le Tawhid signifie: De rendre toutes les formes d'adorations exclusivement à Allah.*

☞ *La plus grave et la plus dangereuse des choses qu'Allah nous a interdit est donc: La Shirk (الشرك) (l'idolâtrie ou donner un partenaire à Allah dans l'adoration en lui vouant un forme quelconque d'adoration). Et Le Shirk signifie: Invoquer autre qu'Allah avec Lui.*

La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ وَاعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا ۝٣٦ ﴾
النساء: ٣٦

(Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé...) [An-Nisa: ٤ : ٣٦]

❖ Donc, si on te demande : **Quels sont les trois (٣) principes fondamentaux** qui sont obligatoires à l'homme de connaître?

Dis: La connaissance que le serviteur doit avoir de *son Seigneur* (الرب) ,
de *Sa religion* et de *Son prophète Mohammad* ﷺ

Le premier principe



❖ La connaissance de son Seigneur (الرب) Ar-Rabb.

❖ Si on te demande: *qui est ton Seigneur?* من ربك

Dis : Mon Seigneur (ربي) est Allah, celui qui m'a créé du néant, m'a donné ma subsistance, m'a élevé et m'a fait grandir et a rempli les mondes de Ses bontés, mon Maître, mon seul Dieu, le Seul que j'adore et je n'ai pas de Dieu à part Lui.

Et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴾

الفاتحة: ٢

(Louange à Allah, Seigneur des mondes) [Al-Faatihah : 1: 1]

Toute chose autre qu'Allah est comprise dans le mot (monde) et je fais partie de ce monde. Ce qui signifie qu'il existe deux choses:

1-Allah: qui est le Créateur, et

2-Le monde: qui est la créature d'Allah, et je suis une des créatures qui compose ce monde.

❖ Si on te demande: *De quelle manière as-tu pris connaissance de ton Seigneur?*

Dis: Par Ses Signes et Ses créations.

Parmi Ses signes; il y a la nuit et le jour, le soleil et la lune et parmi ses créations; il y a les (٧) sept ciels et les (٧) sept terres, ce qu'il y a dans la terre et ce qu'il y a entre les ciels et la terre. La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ وَمِنْ آيَاتِهِ اللَّيْلُ وَالنَّهَارُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ لَا تَسْجُدُوا لِلشَّمْسِ وَلَا لِلْقَمَرِ وَاسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي

خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴾

فصلت: ٣٧

(Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune; ne vous prosternez pas ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosternez-vous devant Allah qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez) [Foussilat : ٤١: ٣٧]

Ainsi que dans le verset suivant :

﴿ إِن رَّبِّكُمْ اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضِ فِي سِتَّةِ أَيَّامٍ ثُمَّ اسْتَوَى عَلَى الْعَرْشِ يُغْشَى اللَّيْلَ النَّهَارَ

يَطْلُبُهُ حَيْثُ وَالشَّمْسِ وَالْقَمَرِ وَالنُّجُومِ مُسَخَّرَاتٍ بِأَمْرِهِ ۗ أَلَا لَهُ الْخَلْقُ وَالْأَمْرُ تَبَارَكَ اللَّهُ رَبُّ الْعَالَمِينَ ﴾

الأعراف: ٥٤



(Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi «Istawa» sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. (Il a créé) le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers!) [Al-A'raaf : ٧: ٥٤]

Et le Seigneur c'est celui qu'on adore. La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿يَا أَيُّهَا النَّاسُ أَعْبُدُوا رَبَّكُمُ الَّذِي خَلَقَكُمْ وَالَّذِينَ مِنْ قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴿٢١﴾ الَّذِي جَعَلَ لَكُمُ الْأَرْضَ فِرَاشًا وَالسَّمَاءَ بِنَاءً وَأَنْزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَخْرَجَ بِهِ مِنْ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَكُمْ فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ أَنْدَادًا وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٢٢﴾﴾ البقرة: ٢١ - ٢٢

(Ô hommes! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindrez-vous la piété. C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit, et le ciel pour toit; qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez (tout cela).) [Al-Baqarah: ٢: ٢١- ٢٢]
L'Imam Ibn Kathiir a dit: «Le Créateur de toute ces choses est le Seul qui mérite d'être adoré»

❁ Les formes d'adorations:

Parmi les différentes formes d'adorations qu'Allah a ordonnées on compte: L'Islam (la soumission), Al-Imaan (la foi), Al-Ihsaan (la bonté), ainsi que le Du'a (l'invocation), la peur, l'espoir, la confiance, l'amour, la crainte, l'humilité, la repentance, demander le support, chercher refuge et protection, appeler au moment de détresse, sacrifier, faire un vœu ainsi que plusieurs autres formes d'adorations qu'Allah a ordonnées. Elles sont toutes réservées à Allah exclusivement. La preuve de cela est le verset suivant:

﴿وَأَنَّ الْمَسَاجِدَ لِلَّهِ فَلَا تَدْعُوا مَعَ اللَّهِ أَحَدًا ﴿١٨﴾﴾
الجن: ١٨

(Les mosquées sont consacrées à Allah : N'invoquez donc personne avec Allah)
[Al-Jinn : ٧٢: ١٨]

Quiconque offre une de ces formes d'adorations à autre qu'Allah est un Moushrik (un idolâtre) et un Kaafir (un mécréant). La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿وَمَنْ يَدْعُ مَعَ اللَّهِ إِلَهًا آخَرَ لَا بُرْهَانَ لَهُ بِهِ فَإِنَّمَا حِسَابُهُ عِنْدَ رَبِّهِ إِنَّهُ لَا يُفْلِحُ الْكَافِرُونَ ﴿١١٧﴾﴾

(Et Quiconque invoque avec Allah une autre divinité, sans avoir la preuve évidente (de son existence), aura à rendre compte à son Seigneur, En vérité, les mécréants ne réussiront pas)
[Al-Mou'minoun: ٢٣: ١١٧]

Ainsi que dans le Hadith suivant:

«الدعاء مخ العبادة»

«Le Dou'a (l'invocation), c'est l'essence de l'adoration»

❖ La preuve que l'**invocation** (الدعاء) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ وَقَالَ رَبُّكُمْ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ إِنَّ الَّذِينَ يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ عِبَادَتِي سَيَدْخُلُونَ جَهَنَّمَ دَاخِرِينَ ﴿٦٠﴾ ﴾

غافر: ٦٠

(Et votre Seigneur dit: «Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés») [Ghaafir : ٤٠ : ٦٠]

❖ La preuve que la **peur** (الخوف) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُوا مِنِّي إِن كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿١٧٥﴾ ﴾

آل عمران: ١٧٥

(N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants.)
[Aali 'Imraan: ٣ : ١٧٥]

❖ La preuve que l'**espérance** (الرجاء) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ فَمَنْ كَانَ يَرْجُوا لِقَاءَ رَبِّهِ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَالِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِ أَحَدًا ﴿١١٠﴾ ﴾

الكهف: ١١٠

(...Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur)[Al-Kahf : ١٨ : ١١٠]

❖ La preuve que la **confiance** (التوكل) est une forme d'adoration est dans les versets suivants:

﴿ وَعَلَى اللَّهِ فَتَوَكَّلُوا إِن كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴿٢٣﴾ ﴾

المائدة: ٢٣

(...Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance si vous êtes croyants) [Al-Maa'idah : ٥ : ٢٣]

﴿ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ﴾

الطلاق: ٣

(...Et quiconque place sa confiance en Allah, Il (Allah) lui suffit) [At-Talaaq : ٦٥ : ٣]

- ❖ La preuve que l'**amour** (الرغبة), **la crainte** (الرهبة) et l'**humilité** (الخشوع) sont des formes d'adorations est dans le verset suivant:

﴿ إِنَّهُمْ كَانُوا يُسْكَرُونَ فِي الْخَيْرَاتِ وَيَدْعُونَنَا رَغَبًا وَرَهَبًا وَكَانُوا لَنَا خَاشِعِينَ ﴾

الأنبياء: ٩٠

(...Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous.) [Al-Anbiya': ٢١ : ٩٠]

- ❖ La preuve que **la crainte** (الحشية) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ فَلَا تَخْشَوْهُمْ وَاخْشَوْنِي ﴾

المائدة: ٣

(...Ne les craignez donc pas, et craignez-Moi.) [Al-Maa'idah : ٥ : ٣]

- ❖ La preuve que le **repentir** (الإنبابة) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ وَأَنِيبُوا إِلَىٰ رَبِّكُمْ وَأَسْلُمُوا لَهُ ﴾

الزمر: ٥٤

(Et revenez repentant à votre Seigneur, et soumettez-vous à Lui...) [Az-Zumar : ٣٩ : ٥٤]

- ❖ La preuve que l'**appel à l'aide** (الإستعانة) est une adoration est dans le verset suivant:

﴿ إِيَّاكَ نَعْبُدُ وَإِيَّاكَ نَسْتَعِينُ ﴾ الفاتحة: ٥

(C'est Toi Seul que nous adorons et c'est Toi Seul dont nous implorons l'aide)

[Al-Faatihah : ١ : ٥]

Ainsi que dans le Hadith suivant:

« إذا استعنت فاستعن بالله »

«Et lorsque tu demandes de l'aide, demande l'aide d'Allah»

- ❖ La preuve que de **chercher la protection** (الإستعاذة) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ قُلْ أَعُوذُ بِرَبِّ النَّاسِ ﴾
الناس: ١

(Dis: Je cherche la protection auprès du Seigneur des hommes. Le Maître des hommes, Dieu des hommes.) [An-Naas : ١١٤: ١-٣]

- ❖ La preuve que **l'appel au secours** (الإستغاثة) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ إِذْ تَسْتَغِيثُونَ رَبَّكُمْ فَاسْتَجَابَ لَكُمْ ﴾
الأنفال: ٩

((Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitôt...) [Al-Anfaal : ٨: ٩]

- ❖ La preuve que le **sacrifice** (الذبح) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٢﴾ لَا شَرِيكَ لَهُ، وَبِذَلِكَ أُمِرْتُ وَأَنَا أَوَّلُ الْمُسْلِمِينَ ﴿١٦٣﴾ ﴾
الأنعام: ١٦٢ - ١٦٣

(Dis: «En vérité, ma Salat, mes sacrifices, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé! Et voilà ce qui m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre.») [Al-An'aam : ٦: ١٦٢-١٦٣]

Et la preuve dans la Sounnah:

«Allah maudit celui qui sacrifie pour autre qu'Allah»

- ❖ La preuve que de **faire un vœu** (النذر) est une forme d'adoration est dans le verset suivant:

﴿ يُوفُونَ بِالنَّذْرِ وَيَخَافُونَ يَوْمًا كَانَ شَرُّهُ مُسْتَطِيرًا ﴾
الإنسان: ٧

(Ils accomplissent leurs vœux et ils redoutent un jour dont le mal s'étendra partout.)
[Al-Insaan : ٧٦:٧]

Le deuxième principe:



✽ La connaissance de la religion (l'islam) avec ses preuves.

L'Islam signifie : La soumission (الإستسلام) à Allah en acceptant Son Unicité (At-Tawhid), et la soumission physique (الإتقياد) par l'obéissance de ces ordres, et le désaveu (البراءة) du Shirk et de ceux qui le font.

Et (l'Islam) est divisé en trois (٣) degrés:

- ☞ Al-Islam (الإسلام) La soumission.
- ☞ Al-Imaan (الإيمان) La foi.
- ☞ Al-Ihsaan (الإحسان) La perfection de la foi.

Et chacun de ces degrés à ses piliers (أركان) (Arkaan).

١- Le degré de l'Islam (La soumission)

✽ Les piliers de l'Islam sont cinq (٥) :

- ١- Le témoignage (الشهادة) (Ash-Shahaadah) de «LA ILAAHA ILLALLAH, MOHAMMAD RASOUL-OULLAH». (Nul ne mérite d'être adoré sauf Allah et Mohammad est le messenger d'Allah)
- ٢- L'établissement de la Salaat.
- ٣- Donner la Zakat.
- ٤- Le jeûne du Ramadan.
- ٥- Le Hajj à la Maison d'Allah.

- La preuve du témoignage (Ash-Shahaadah) est dans le verset suivant:

﴿ شَهِدَ اللَّهُ أَنَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ وَالْمَلَائِكَةُ وَأُولُو الْعِلْمِ قَائِمًا بِالْقِسْطِ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْعَزِيزُ الْحَكِيمُ ﴾

آل عمران: ١٨

(Allah témoigne, ainsi que les anges et les gens doués de science, qu'il n'y a rien qui mérite d'être adoré excepté Lui. Nul ne mérite d'être adoré à part Lui. Le Puissant, Le Sage.)
[Aali-'Imraan : ٣ : ١٨]

La signification (du témoignage de «LA ILAAHA ILLALLAH») est :
«Nul ne mérite d'être adoré, à part Allah Seul».



- «LA ILAAHA» (لا إله) : Est une **négation** de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.
- «ILLALLAH» (إلا الله) : Est l'**affirmation** que l'adoration est due à Allah Seul, et qu'Il n'a pas d'associé dans Son adoration, comme Il n'a pas d'associé dans Son Royaume.

Et le verset qui clarifie cette interprétation est le suivant:

﴿ وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِ إِنَّنِي بَرَاءٌ مِّمَّا تَعْبُدُونَ ﴿٢٦﴾ إِلَّا الَّذِي فَطَرَنِي فَإِنَّهُ سَيِّدِي ﴿٢٧﴾ وَجَعَلَهَا

كَلِمَةً بَاقِيَةً فِي عَقْبِهِ ۚ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٢٨﴾

الزخرف: ٢٦ - ٢٨

(Et lorsqu'Abraham dit à son père et à son peuple: «Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé, car en vérité c'est Lui qui me guidera». Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils?)

[Az-Zoukhrouf : ٢٦- ٢٨ : ٤٣]

Ainsi que le verset suivant :

﴿ قُلْ يَا أَهْلَ الْكِتَابِ تَعَالَوْا إِلَى كَلِمَةٍ سَوَاءٍ بَيْنَنَا وَبَيْنَكُمْ أَلَّا نَعْبُدَ إِلَّا اللَّهَ وَلَا نُشْرِكَ بِهِ شَيْئًا وَلَا

يَتَّخِذَ بَعْضُنَا بَعْضًا أَرْبَابًا مِن دُونِ اللَّهِ فَإِن تَوَلَّوْا فَقُولُوا اشْهَدُوا بِأَنَّا مُسْلِمُونَ ﴿٦٤﴾ آل عمران: ٦٤

(Dis: «Ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah». Puis s'ils tournent le dos, dites: «Soyez témoins que nous, nous sommes soumis (musulmans)»). [Aali-'Imraan : ٣: ٦٤]

- ❖ Et la preuve du témoignage (Shahaadah) de «**MOHAMMAD RASOULOULLAH**» (Mohammad est le messager d'Allah) est dans le verset suivant :

﴿ لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ حَرِيصٌ عَلَيْكُمْ

بِالْمُؤْمِنِينَ رَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿١٢٨﴾ التوبة: ١٢٨

(Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.) [At-Tawbah : ٩: ١٢٨]

Et «**MOHAMMAD RASOUL-OULLAH**» (Mohammad est le messager d'Allah) signifie:

- ☞ L'obéir dans tout ce qu'il a ordonné.
- ☞ Croire avec conviction en tout ce qu'il a dit.
- ☞ S'abstenir de ce qu'il nous a interdit.
- ☞ Ne pas adorer Allah par autre que par sa *Shari'ah* (Le Qor'an et la Sounnah).

- ❖ Et la preuve de la *Salat*, de la *Zakat* et de l'explication du *Tawhid* est dans le verset suivant :

﴿ وَمَا أُمِرُوا إِلَّا لِيَعْبُدُوا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ حُنَفَاءَ وَيُقِيمُوا الصَّلَاةَ وَيُؤْتُوا الزَّكَاةَ وَذَلِكَ دِينُ الْقِيَمَةِ ﴾
البينة: ٥

(Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Allah, Lui vouant un culte exclusif, d'accomplir la Salat et d'aquitter la Zakat. Et voilà la religion de droiture.)

[Al-Bayyinah : ٩٨: ٥]

- ❖ La preuve du jeûne (الصيام) (*As-Siyaam*) est dans le verset suivant:

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا كُتِبَ عَلَيْكُمُ الصِّيَامُ كَمَا كُتِبَ عَلَى الَّذِينَ مِن قَبْلِكُمْ لَعَلَّكُمْ تَتَّقُونَ ﴾
البقرة: ١٨٣

(Ô les croyants! On vous a prescrit *As-Siyaam* comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété (*At-Taqwa*)) [Al-Baqarah: ٢: ١٨٣]

- ❖ La preuve du *Hajj* est dans le verset suivant:

﴿ وَلِلَّهِ عَلَى النَّاسِ حُجُّ الْبَيْتِ مَنِ اسْتَطَاعَ إِلَيْهِ سَبِيلًا وَمَن كَفَرَ فَإِنَّ اللَّهَ غَنِيٌّ عَنِ الْعَالَمِينَ ﴾
آل عمران: ٩٧

(C'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.)

[Aali-'Imraan : ٣: ٩٧]

٢- Le degré de *Al-Imaan* (La Foi)

(La foi) (*Al-Imaan*) est divisé en (٧٠) soixante-dix branches. La plus élevée est de dire «*LA ILAAHA ILLALLAH*» et la plus basse est de retirer une chose nuisible du chemin, la pudeur (*Al-Haya'*) fait aussi partie de la foi.

❖ Les piliers de la foi sont six (٦) :

١-Croire en Allah. الإيمان بالله

٢-Ses Anges. وملائكته

٣-Ses Livres. وكتبه

٤-Ses Messagers. ورسله

٥-Croire au Jour Dernier. واليوم الآخر

٦-Croire en la Prédestination (القدر) (*Al-Qadar*) de ce qui arrive de bon ou de mauvais. بالقدر خيره وشره

- ❖ La preuve de ces six (٦) piliers est dans le verset suivant:

﴿ لَيْسَ الْبِرَّ أَنْ تُوَلُّوا وُجُوهَكُمْ قِبَلَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ وَلَكِنَّ الْبِرَّ مَنْ ءَامَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَالْمَلَائِكَةِ

وَالْكِتَابِ وَالنَّبِيِّينَ ﴾ البقرة: ١٧٧

(La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou vers le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes...) [Al-Baqarah : ٢: ١٧٧]

- ❖ Et la preuve de la Prédestination (القدر) (Al-Qadar) est dans le verset suivant:

﴿ إِنَّا كُلَّ شَيْءٍ خَلَقْنَاهُ بِقَدَرٍ ﴾

القمر: ٤٩

(Nous avons créé toute chose avec mesure (Bi Qadar)) [Al-Qamar : ٥٤: ٤٩]

٣- Le degré de Al-Ihsaan (La perfection de la foi)

Al-Ihsaan n'a qu'un seul pilier, et c'est: D'adorer Allah comme si tu le voyais, et si tu ne le vois pas, alors Lui Il te voit.

- ❖ Et la preuve de Al-Ihsaan est dans le verset suivant:

﴿ إِنَّ اللَّهَ مَعَ الَّذِينَ اتَّقَوْا وَالَّذِينَ هُمْ مُحْسِنُونَ ﴾ النحل: ١٢٨

(Certes, Allah est avec ceux qui L'ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants.)

[An-Nahl : ١٦: ١٢٨]

Ainsi que dans le verset suivant :

﴿ وَتَوَكَّلْ عَلَى الْعَزِيزِ الرَّحِيمِ ﴿٢١٧﴾ الَّذِي يَرِنَكَ حِينَ تَقُومُ ﴿٢١٨﴾ وَتَقْلَبُكَ فِي السَّجْدِ ﴿٢١٩﴾ إِنَّهُ هُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿٢٢٠﴾ ﴾

الشعراء: ٢١٧ - ٢٢٠

(Et place ta confiance dans le Tout Puissant (Al-'Aziiz) le Très Miséricordieux (Ar-Rahiim), qui te voit quand tu te lèves, et voit tes gestes parmi ceux qui se prosternent. C'est Lui vraiment, l'Audient (As-Samii') l'Omniscient (Al-'Aliim)) [Ash-Shu'ara' : ٢٦: ٢١٧-٢٢٠]

Et dans le verset suivant:

﴿ وَمَا تَكُونُ فِي شَأْنٍ وَمَا تَتْلُوا مِنْهُ مِنْ قُرْءَانٍ وَلَا تَعْمَلُونَ مِنْ عَمَلٍ إِلَّا كُنَّا عَلَيْكُمْ شُهُودًا ﴾ يونس: ٦١

(Tu ne te trouveras dans aucune situation, tu ne réciteras aucun passage du Qor'an, vous n'accomplirez aucun acte sans que Nous soyons témoin au moment où vous l'entreprendrez...) [Younous : 10: 71]

❖ Et la preuve (de ces trois degrés) dans la Sounnah est dans le Hadith très célèbre de *Jibriil* (l'ange Gabriel):

'Omar Ibn Khattaab a dit: Nous étions assis en présence du prophète ﷺ lorsque vint un homme dont les vêtements étaient d'un blanc éblouissant et dont les cheveux étaient d'un noir très foncé. Il n'y avait sur lui aucun signe qu'il avait voyagé, pourtant personne d'entre nous ne le connaissait. Il vint s'asseoir devant le prophète ﷺ en plaçant ses genoux devant les siens, et en posant ses mains sur ses cuisses.

Puis il dit : «Ô Mohammad! Dis-moi ce qu'est l'*Islam*?»

Il dit ﷺ: « *(L'Islam) C'est que tu témoigne de «LA ILAAHA ILLALLAH» et de «MOHAMMAD RASOUL-OULLAH», que tu établisses la Salat, que tu payes la Zakat, que tu jeûnes le mois de Ramadan, et que tu fasses le Hajj, si tu en as les moyens*». Il (l'inconnu) dit: «Tu as dit vrai».

Nous étions surpris de voir que cet homme confirmait la véracité de ce que le prophète ﷺ disait, alors que c'était lui qui avait posé la question!

Il (l'inconnu) dit: «Dis-moi ce qu'est *Al-Imaan*?».

Il dit ﷺ: «*(Al-Imaan) C'est que tu crois en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, en le Jour Dernier et en la Prédestinée (Al-Qadar), ce qu'elle comporte de bon et de mauvais*».

Il (l'inconnu) dit: «Dis-moi ce qu'est *Al-Ihsaan*?».

Il dit ﷺ: «*(Al-Ihsaan) C'est d'adorer Allah comme si tu le voyais et si tu ne le vois pas, alors Lui Il te voit*».

Il (l'inconnu) dit: «Dis-moi quand l'Heure du Jugement viendra-t-elle?».

Il dit ﷺ: «*Celui à qui la question est posée l'ignore autant que celui qui demande*».

Il(l'inconnu) dit: «Quels sont Ses signes?».

Il dit ﷺ: «*Lorsque tu verras la mère devenir l'esclave de sa fille et lorsque les éleveurs de chèvres, qui n'ont ni vêtement, ni sandale, se mettront à faire la compétition dans la hauteur des bâtiments*».

Puis (l'inconnu) s'en alla. Je suis resté là quelque temps et il dit ﷺ: «Ô 'Omar! Sais-tu qui était cet homme?». Je lui dis: «Allah et Son messager savent mieux!». Il dit: «*C'était Jibriil qui est venu pour vous enseigner votre religion*».

Le troisième principe:



❁ La connaissance de votre prophète Mohammad ﷺ

Son nom est *Mohammad* fils de 'Abdullah, fils de 'Abdul-Muttalib, fils de *Haashim*, et *Haashim* est de la tribu de *Qoreish* et *Qoreish* fait partie des *Arabes* et les *Arabes* sont les descendants d'*Ismaa'il* fils d'*Abraham Al-Khaliil* (l'ami d'Allah), que le Salut et la Paix d'Allah soit sur lui et sur notre prophète.

Il vécut (٦٣) soixante-trois ans, (٤٠) quarante ans avant la révélation, et (٢٣) vingt-trois ans prophète et messenger.

Il devint prophète (نبي) (*Nabi*), lorsque les versets (*Iqra'*) (إقرأ) (qui signifie: Lis) lui furent révélés [Al-'Alaq: ٩٦:١-٥]. Puis lorsque lui fut révélé *Sourah* (٧٤) *Al-Mouddaththir*, il fut chargé de transmettre le message d'Allah et devint messenger (*Rasoul*) d'Allah.

Il est né dans la ville de *Makkah*, et Allah le chargea d'avertir les gens contre le *Shirk* et d'appeler à l'Unicité (*Tawhid*) d'Allah. La preuve de cela est dans les versets suivants:

﴿ يَا أَيُّهَا الْمَدَّثِرُ ۝١ قُمْ فَأَنْذِرْ ۝٢ وَرَبِّكَ فَكَبِّرْ ۝٣ وَثِيَابَكَ فَطَهِّرْ ۝٤ وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ ۝٥ وَلَا تَمَنَّكَ تَسْتَكْبِرُ ۝٦ ﴾

﴿ وَلِرَبِّكَ فَاصْبِرْ ۝٧ ﴾

المدثر: ١ - ٧

(Ô toi (Mohammad)! Le revêtu d'un manteau! Lève-toi et avertis. Et de ton Seigneur, célèbre la grandeur. Et tes vêtements, purifie-les. Et de tout péché, écarte-toi.)

[Al-Mouddaththir : ٧٤: ١-٧]

(Lève-toi et avertis) signifie : Avertis les gens contre le *Shirk* et appelle-les au *Tawhid*.

(Et de ton Seigneur célèbre la grandeur) signifie : Exalte-Le par le *Tawhid*. ١٦

(Et tes vêtements purifie-les) signifie : Purifie tes actions de toutes formes de *Shirk*.

(Et de tout péché (الرجز), écarte-toi) signifie: Les idoles.

S'en écarter signifie: Laisser les idoles et ceux qui les adorent, et les désavouer ainsi que ceux qui les adorent.



Il a continué à appeler les gens au *Tawhid* de cette façon pendant (١٠) dix ans, et c'est à la fin de ces (١٠) dix premières années qu'Allah l'a fait monter aux cieux et que les (٥) cinq *Salat* (prières quotidiennes) lui furent prescrites obligatoirement. Il a établi la *Salat* (à Makkah) pendant (٣) ans, puis Allah lui ordonna ensuite de faire le *Hijrah* (d'émigrer) à la ville de Médine.

Le *Hijrah* signifie: Quitter le pays où le *Shirk* est pratiqué ouvertement, pour le pays de l'Islam, et faire le *Hijrah* est obligatoire pour cette *Oummah* (nation de croyants) d'un pays de *Shirk* vers le pays de l'Islam, et cette obligation demeure jusqu'à ce que l'Heure du jugement soit venue. Et la preuve de cela est dans les versets suivants:

﴿ إِنَّ الَّذِينَ تَوَفَّاهُمُ الْمَلَائِكَةُ ظَالِمِي أَنْفُسِهِمْ قَالُوا فِيمَ كُنْتُمْ قَالُوا كُنَّا مُسْتَضْعَفِينَ فِي الْأَرْضِ قَالُوا أَلَمْ تَكُنْ أَرْضَ اللَّهِ وَسِعَةً فَهَاجِرُوا فِيهَا فَأُولَئِكَ مَأْوَهُمْ جَهَنَّمُ وَسَاءَتْ مَصِيرًا ﴿٩٧﴾ إِلَّا الْمُسْتَضْعَفِينَ مِنَ الرِّجَالِ وَالنِّسَاءِ وَالْوِلْدَانَ لَا يَسْتَطِيعُونَ حِيلَةً وَلَا يَهْتَدُونَ سَبِيلًا ﴿٩٨﴾ فَأُولَئِكَ عَسَى اللَّهُ أَنْ يَعْفُوَ عَنْهُمْ وَكَانَ اللَّهُ عَفُوًّا غَفُورًا ﴿٩٩﴾ ﴾

النساء: ٩٧ - ٩٩

(Ceux qui ont fait du tort à eux-mêmes, les anges enlèveront leurs âmes en disant: «Où en étiez-vous» (à propos de votre religion) – «La terre d'Allah n'était-elle pas assez vaste pour vous permettre de faire le *Hijrah* (d'émigrer)?» Voilà bien ceux dont le refuge est l'Enfer. Et quelle mauvaise destination! A l'exception des gens faibles: hommes, femmes et enfants, incapables de se débrouiller, et qui ne trouvent aucune voie: A ceux-là, il se peut qu'Allah donne le pardon. Allah est Clément et Pardonneur.) [An-Nisaa' : ٤: ٩٧-٩٩]

﴿ يٰۤاَيُّهَا الَّذِيْنَ اٰمَنُوْا اِنَّ اَرْضِيْ وَوَسِعَتْ فَاٰتِيْنِيْ فَاَعْبُدُوْنِ ﴿٥٦﴾ ﴾

العنكبوت: ٥٦

(Ô Mes serviteurs qui avaient cru! Ma terre est bien vaste. Adorez-Moi donc!)

[Al-'Ankabout : ٢٩: ٥٦]

L'Imaam Al-Baghawi a dit: «Ce (dernier) verset fut révélé à propos des musulmans qui étaient à Makkah et qui n'avaient pas fait le *Hijrah*, Allah les a appelés au nom de la foi (à faire le *Hijrah*)».

Et la preuve de l'obligation de faire le *Hijrah* dans la *Sounnah* est dans le Hadith suivant:

« لَا تَنْقَطِعُ الْهَجْرَةُ حَتَّى تَنْقَطِعَ التَّوْبَةُ، وَلَا تَنْقَطِعَ التَّوْبَةُ حَتَّى تَطْلُعَ الشَّمْسُ مِنْ مَغْرِبِهَا »

«L'obligation de faire le *Hijrah* demeurera jusqu'à ce que la repentance (*At-Tawbah*) ne soit plus acceptée, et la repentance continuera à être acceptée jusqu'à ce que le soleil se lève à l'ouest».

Puis, lorsque le prophète ﷺ s'est établi à Médine, Il ordonna aux gens les autres obligations de la *Shari'ah*; comme la *Zakat*, le jeûne, *Al-Hajj*, *Al-Adhaan* (l'appel à la prière), le *Jihad* (le combat armé contre les mécréants pour que la Parole d'Allah soit la plus haute), l'ordonnance du bien et l'interdiction du mal, ainsi que plusieurs autres des obligations de l'islam. Il continua de cette façon pendant dix (١٠) ans, jusqu'à sa mort ﷺ.

Sa religion est là et elle demeurera. Car, il n'y a pas un bien qui existe, sans qu'il l'ait indiqué à sa *Oummah*, ni un mal sans qu'il en ait averti sa *Oummah*. Et le bien qu'il a indiqué, c'est le *Tawhid* et tout ce qu'Allah aime et agrée. Et le mal dont il a averti c'est le *Shirk* et tout ce qu'Allah déteste et refuse. Allah l'a envoyé (Mohammad ﷺ) pour l'humanité toute entière, et Il a ordonné aux *Jinns* (êtres invisibles créés de feu. Le Diable, *Ibliis*, faisait partie des *Jinns*) et aux hommes de l'obéir. La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ قُلْ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنِّي رَسُولُ اللَّهِ إِلَيْكُمْ جَمِيعًا ﴾

الأعراف: ١٥٨

(Dis : «Ô hommes! Je suis pour vous tous le messenger d'Allah») [Al-A'raaf : ٧: ١٥٨]

- ❖ Et Allah a complété la religion (par Son prophète), et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ الْيَوْمَ أَكْمَلْتُ لَكُمْ دِينَكُمْ وَأَتَمَمْتُ عَلَيْكُمْ نِعْمَتِي وَرَضِيْتُ لَكُمُ الْإِسْلَامَ دِينًا ﴾

المائدة: ٣

(Aujourd'hui J'ai complété pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait.

Et j'ai agréé l'Islam comme religion pour vous.) [Al-Maa'idah : ٥: ٣]

- ❖ La preuve de la mort du prophète ﷺ est dans le verset suivant :

﴿ إِنَّكَ مَيِّتٌ وَإِنَّهُمْ مَيِّتُونَ ﴿٣٠﴾ ثُمَّ إِنَّكُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ عِنْدَ رَبِّكُمْ تَخْتَصِمُونَ ﴿٣١﴾ ﴾

الزمر: ٣٠ - ٣١

(En vérité tu mourras et ils mourront aussi ; ensuite, au jour de la Résurrection, vous vous disputerez auprès de votre Seigneur.) [Az-Zoumar : ٣٩: ٣٠-٣١]

- ❖ Et les hommes seront ressuscités après leur mort, et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ مِنْهَا خَلَقْنَاكُمْ وَفِيهَا نُعِيدُكُمْ وَمِنْهَا نُخْرِجُكُمْ تَارَةً أُخْرَى ﴿٥٥﴾ طه: ٥٥ ﴾

(C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle que nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore.) [Ta-Ha : ٢٠: ٥٥]

Ainsi que dans le verset suivant:

﴿ وَاللَّهُ أَنْبَتَكُمْ مِنَ الْأَرْضِ نَبَاتًا ۗ ﴿١٧﴾ ثُمَّ يُعِيدُكُمْ فِيهَا وَيُخْرِجُكُمْ إِخْرَاجًا ۗ ﴿١٨﴾ ﴾

نوح: ١٧ - ١٨

(Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes, puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement.) [Nouh : ١٧: ١٧- ١٨]

- ❖ Après la résurrection, les hommes seront jugés et ils seront récompensés selon leurs actions:

﴿ وَلِلَّهِ مَا فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ لِيَجْزِيَ الَّذِينَ أَسْتَوُوا بِمَا عَمِلُوا وَيَجْزِيَ الَّذِينَ الَّذِينَ أَحْسَنُوا بِالْحَسَنَىٰ ۗ ﴿٣١﴾ ﴾

النجم: ٣١

(A Allah appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils oeuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure récompense) [An-Najm : ٥٣: ٣١]

- ❖ Et celui qui nie la Résurrection est mécréant (*Kaafir*) et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ زَعَمَ الَّذِينَ كَفَرُوا أَنْ لَنْ يُبْعَثُوا قُلْ بَلَىٰ وَرَبِّي لَتُبْعَثُنَّ ثُمَّ لَتُنَبَّؤُنَّ بِمَا عَمِلْتُمْ وَذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ ۗ ﴿٧﴾ ﴾

التغابن: ٧

(Ceux qui ont mécré prétendent qu'ils ne seront point ressuscités. Dis: «Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités ; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah»). [At-Taghaaboun : ٦٤: ٧]

- ❖ Allah a envoyé tous les messagers comme annonciateurs et avertisseurs. La preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ رُسُلًا مُبَشِّرِينَ وَمُنذِرِينَ لِئَلَّا يَكُونَ لِلنَّاسِ عَلَى اللَّهِ حُجَّةٌ بَعْدَ الرُّسُلِ ۗ ﴾

النساء: ١٦٥

(En tant que messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah.) [An-Nisa' : ٤: ١٦٥]

Le premier de ces messagers fut Nouh (Noé) ﷺ et le dernier fut Mohammad ﷺ et il est le dernier (*Khaatam*) des prophètes. La preuve que Nouh fut le premier de messagers est dans le verset suivant:

﴿ إِنَّا أَوْحَيْنَا إِلَيْكَ كَمَا أَوْحَيْنَا إِلَىٰ نُوحٍ وَالنَّبِيِّينَ مِنْ بَعْدِهِ ۗ ﴾

النساء: ١٦٣

(Nous t'avons fait une révélation comme Nous fimes à Nouh et aux prophètes après lui.) [An-Nisaa' : ٤: ١٦٣]

Allah a suscité dans chaque nation, à partir de Nouh jusqu'à Mohammad, des messagers qui leur ordonnent d'adorer Allah Seul et qui leur interdisent d'adorer le *Taaghout* (الطاغوت). Et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ۗ ﴾ النحل: ٣٦

(Nous avons envoyé dans chaque communauté un messenger, (pour leur dire) :
«Adorez Allah et écarterez-vous du Taaghout») [An-Nahl : ١٦: ٣٦]

L'Imaam Ibnoul-Qayyim a dit:

«**Le mot Taaghout signifie:** Toute chose par laquelle l'esclave transgresse sa limite; comme tout ce qui adoré (معبود) en dehors d'Allah, suivi (متبوع), ou obéi (مطاع).

Et les *Tawaaghiit* (الطواغيت) (pluriel de *Taaghout*) sont nombreux, mais il y en a (٥) cinq principaux:

١. *Ibliis* (le Diable qu'Allah le maudisse).
٢. Quiconque est satisfait et agréé de se faire adorer.
٣. Quiconque appelle les gens à se faire adorer.
٤. Quiconque prétend connaître quoi que ce soit de l'Invisible (*Al-Ghaib*).
(Comme par exemple les médiums qui prétendent savoir l'avenir).
٥. Quiconque juge selon autre chose que la révélation d'Allah.

Et la preuve de cela est dans le verset suivant:

﴿ لَا إِكْرَاهَ فِي الدِّينِ قَدْ تَبَيَّنَ الرُّشْدُ مِنَ الْغَيِّ ۚ فَمَنْ يَكْفُرْ بِالطَّاغُوتِ وَيُؤْمَرْ بِاللَّهِ فَقَدِ اسْتَمْسَكَ بِالْعُرْوَةِ الْوُثْقَىٰ لَا انفِصَامَ لَهَا ۗ وَاللَّهُ سَمِيعٌ عَلِيمٌ ﴾ البقرة: ٢٥٦

(Nulle contrainte en religion! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement. Donc, quiconque mécroit au Taaghout tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut pas se briser. Et Allah est Audient (Samii') et Omniscient ('Aliim))

[Al-Baqarah : ٢: ٢٥٦]

Et ceci est la vraie signification de «LA ILAAHA ILLALLAH»

Et le prophète ﷺ a dit:

« رَأْسُ الْأَمْرِ الْإِسْلَامُ، وَعَمُودُهُ الصَّلَاةُ، وَدُرُورُهُ سَنَامِ الْجِهَادِ فِي سَبِيلِ اللَّهِ »

«La tête (de la religion) c'est l'Islam, son pilier c'est la Salat, et son point le plus élevé c'est le Jihad dans le chemin d'Allah.»

Et Allah sait mieux.



Examen sur les trois fondements



	La preuve du Coran et de la Sunnah
La science avant la parole et l'action	
La mort du prophète	
La généralité du message prophétique	
Les quatre points	
Celui qui renie la résurrection est un mécréant	
La religion des prophètes est une	
L'émigration des pays de mécréance	
L'islam est une religion complète	
<i>Le désir, l'effroi, l'humilité</i>	
Vouer une adoration à autre qu'Allah est du chirk	
Le Créateur mérite l'adoration	
La peur	
L'espoir	
La crainte	
La confiance en Allah	
L'immolation	
Le vœu	
La résurrection des gens après leur mort	
Le premier des prophètes	
Le dernier des prophètes	



Ecris ce que tu sais sur les points suivants :

Pourquoi étudions-nous le tawhid ?	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Pourquoi étudions-nous les trois fondements ?	١.	٢.
	٣.	٤.
Le bénéfice de cette étude		
Les trois fondements en résumé		
Les quatre points		
<i>Si Allah n'avait fait descendre que cette sourate ...</i>		
Les types de patience		
Les trois points de la deuxième partie du livre	١.	
	٢.	
	٣.	
Le désavoeu du polythéisme		
Al hanifiya		
"...que pour qu'ils M'adorent"		
L'unicité dans la langue arabe		
L'unicité dans la religion		
L'unicité de la seigneurie		
L'unicité d'adoration		
L'unicité des Noms et Attributs		

Les types d'invocation	
Les types d'invocation de demande	
Les types de croyance face aux causes	
Les conditions pour demander l'aide d'une créature	
Définition de la confiance en Allah	
Définition de la crainte	
Les types de vœu	
Les types d'immolation	
Les types de peur	
Condition d'acceptation des œuvres	
Définition de l'islam	
La ilahe il-Allah (<i>Il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah</i>)	
Mohammad est le messager d'Allah	
La foi (en langue arabe)	
La foi (dans la religion)	
Les preuves de l'existence d'Allah globalement	

La foi en Ses anges	
La foi en Ses livres	
La foi en Ses messagers	
La foi au jour dernier	
Les points du destin	
L'excellence	
Les types de jihad	
<i>"lorsque la servante enfantera sa propre maîtresse"</i>	
La lignée du prophète	
<p>فَمُ فَأَنْذِرْ وَرَبِّكَ فَكَبِّرْ</p> <p><i>"Lève-toi et avertis, proclame la grandeur de ton seigneur"</i></p>	
<p>وَلِيَابِكَ فَطَهِّرْ وَالرُّجْزَ فَاهْجُرْ</p> <p><i>"Purifie tes vêtements, écarte-toi de toute souillure"</i></p>	
L'émigration	
Le dernier temps pour se repentir	
Vers qui le prophète a-t-il été envoyé	
Définition du Tâghoût	
Les principaux Tâghoût	



Cheikh Haytham Sarhan

Explication des:

Quatre Règles

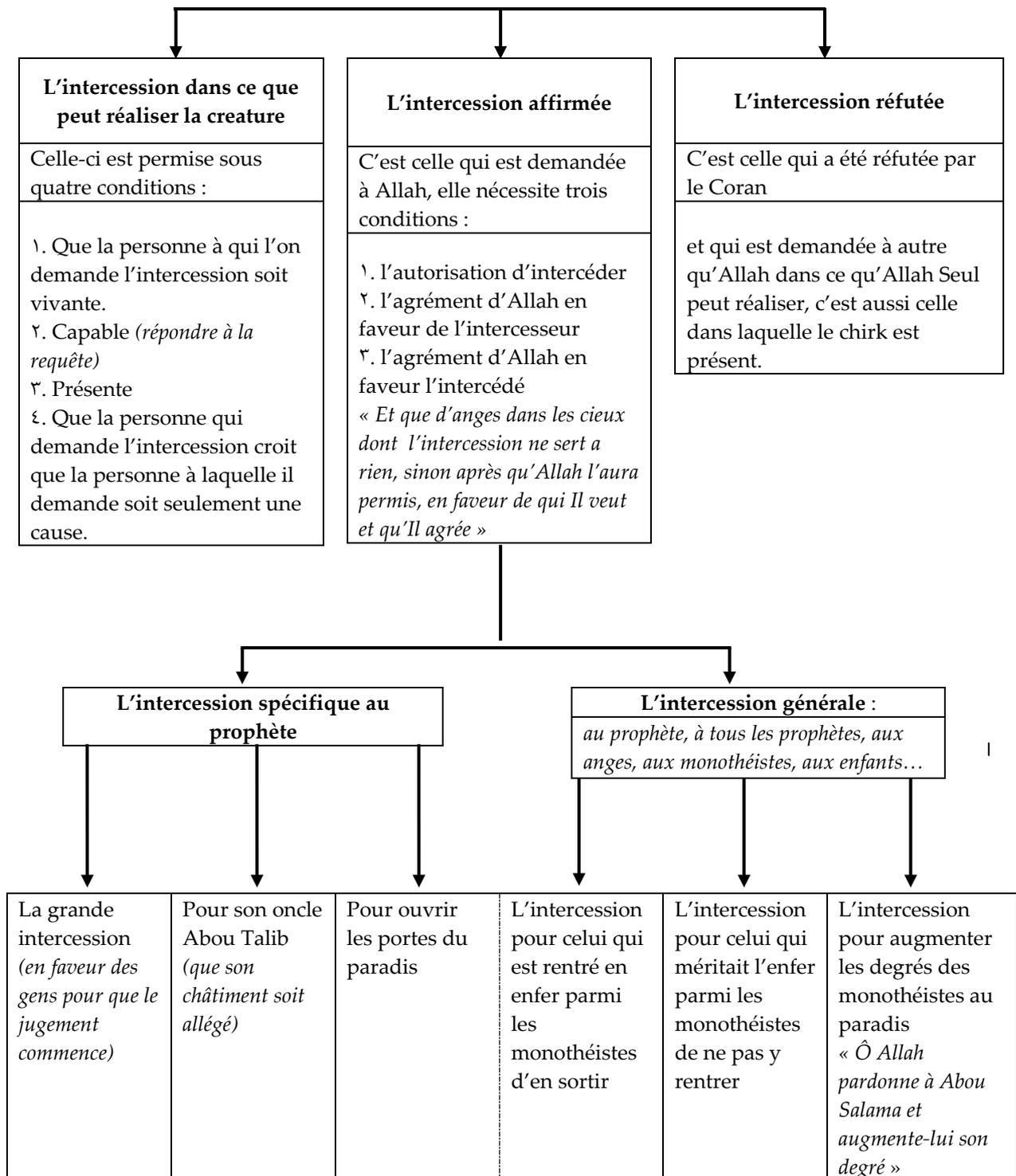
شرح قواعد الأربع



Les quatre règles sont un résumé du livre : "Le dévoilement des ambiguïtés". Pourquoi ne pas étudier le dévoilement des ambiguïtés dans un premier temps ?					
Qui sont les <i>alliés d'Allah</i> ? Cheikh al islam répondit : "Celui qui croit et qui est pieux est un allié d'Allah"					
L'obtention du bonheur	Si on lui donne il remercie	Le bienfait est une épreuve et la preuve est: وَبَلَّوْكُمْ بِالشَّرِّ وَالْخَيْرِ فِتْنَةً "et nous vous éprouvons par le mal et le bien en tant que tentations"	Remercier pour le bienfait	Un remerciement lié à l'unicité de seigneurie	Le paradis ne se demande qu'à Allah ainsi que la subsistance, et être accroché au Créateur pas aux créatures.
	S'il est éprouvé il patiente	Les catégories de personnes face aux calamités.		Un remerciement lié à l'unicité d'adoration	Avec le cœur: reconnaître et attester du bienfait
					Avec la parole: <i>وَأَمَّا بِنِعْمَةِ رَبِّكَ فَحَدِّثْ</i> : "Et quant au bienfait de ton Seigneur, proclame-le"
					Avec les membres: de les utiliser pour remercier Allah, le remerciement lié à l'argent consiste à l'utiliser dans l'obéissance d'Allah, et celui de la science est de la donner à qui la demande
S'il commet un péché il se repent					
Pourquoi étudions-nous le tawhid	Al hanifiya est la religion d'Ibrahim / Allah t'a créé pour Son adoration / L'adoration n'est considérée comme telle qu'avec le tawhid / Si le Chirk rentre dans l'adoration celle-ci est nulle / La chose la plus importante à connaître / Et ceci par quatre règles qu'Allah a mentionnées dans Son livre.				
Les quatre règles	١- Les mécréants à l'époque du messager d'Allah reconnaissaient l'unicité de Seigneurie sans l'unicité d'adoration, le prophète les a combattus.				
	٢- Les mécréants au temps du prophète n'adoraient pas les statues afin que celles-ci leur soient profitables ou nuisibles mais uniquement pour qu'elles intercèdent en leur faveur.				
	٣- Le prophète a combattu des gens aux adorations diverses sans différencier entre elles.				
	٤- Les polythéistes de notre époque sont pires que ceux de l'époque du prophète.				

Les types d'intercession





Dans la langue arabe : rendre pair ce qui ne l'est pas

Dans la religion : intervenir en faveur de quelqu'un pour obtenir un bienfait ou repousser un méfait







Cheikh al Islâm Mouhammed ibn Abdelwahhâb

Les quatre règles

القواعد الأربعة



Les quatre règles

Cheikh al Islâm Mouhammed ibn Abdelwahrâb



Au nom d'Allah, L'Infiniment Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

Je demande à Allâh le Noble, le Seigneur du trône immense qu'Il te compte parmi ses alliés dans cette vie d'ici-bas et dans l'au-delà, qu'Il te rende béni où que tu sois, qu'Il te joigne à ceux qui, lorsqu'on leur octroie un bienfait, remercient ; lorsqu'ils sont touchés par quelque épreuve, patientent ; et lorsqu'ils commettent des péchés, demandent pardon. Car ces trois [attitudes] sont les éléments menant au bonheur.

Sache, qu'Allâh te guide vers Son obéissance, que la hanifyyah – qui est la religion d'Ibrâhîm – consiste en ce que tu adores Allâh Seul en lui vouant un culte exclusif, comme le Très Haut l'a dit:

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ﴿٥٦﴾ ﴾

الذاريات: ٥٦

“ Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent”. [edh-Dhariyat 51:56]

Si tu sais qu'Allâh t'a créé pour Son adoration, sache que l'adoration n'est appelée adoration que si elle est accompagnée du tawhîd comme la salât n'est appelée ainsi, que si elle est accompagnée des ablutions.

Si le polythéisme s'introduisait dans l'adoration elle serait corrompue, comme l'impureté en s'introduisant dans les ablutions.

Si tu sais que le polythéisme, lorsqu'il se mélange à l'adoration, la corrompt et invalide l'acte ; que son auteur est parmi ceux qui sont voués éternellement au feu ; [alors] tu sais que le plus important pour toi est de [bien] connaître cela ; en espérant d'Allâh qu'Il te garde de tomber dans les filets que constitue le polythéisme, au sujet duquel [II] a dit, Lui le Très Haut :

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ ﴿٤٨﴾ ﴾

النساء: ٤٨

“ Certes Allâh ne pardonne pas qu'on Lui donne quelque associé. Et Il pardonne en deçà à qui Il veut”. [an Nisâ': ٤٨]

Cela passe par la connaissance de quatre Bases, qu'Allâh le Très Haut a évoquées dans Son Livre.



❖ **En outre l'intercession est divisée en deux:**

١. l'intercession réfutée et
٢. l'intercession affirmée.

L'intercession réfutée: est celle qui est demandée à autre qu' Allâh, concernant ce qu' Allâh Seul peut réaliser. La preuve est la parole d' Allâh le Très Haut:

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا أَنْفِقُوا مِمَّا رَزَقْنَاكُمْ مِنْ قَبْلِ أَنْ يَأْتِيَ يَوْمٌ لَا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خُلَّةٌ وَلَا شَفْعَةٌ وَالْكَافِرُونَ ﴾

﴿ هُمُ الظَّالِمُونَ ﴾

البقرة: ٢٥٤

“ O les croyants! Dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y aura ni rançon ni amitié ni intercession .Et ce sont les mécréants qui sont les injustes ”
[la Vache: ٢٥٤]

L'intercession affirmée: celle qui est demandée à Allâh. L'intercesseur est honoré par l'intercession. Le bénéficiaire de l'intercession est celui dont Allâh agréé les paroles et les actes après Sa permission.

La preuve est la Parole d' Allâh le Très Haut :

﴿ مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ ﴾ البقرة: ٢٥٥

“ Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission? ” [la Vache: ٢٥٦]

❖ **La troisième Base :** Que tu saches que le Prophète – qu' Allâh prie sur lui et le salue- est apparu chez des gens qui avaient des adorations divergentes : parmi eux, qui adorait les anges, qui les Prophètes et les pieux, qui les arbres et les pierres, qui encore le soleil et la lune. Ils ont tous été combattus par le Messager d' Allâh -qu' Allâh prie sur lui et le salue- et il n'a pas fait de distinction entre eux.

La preuve est la parole d' Allâh le très haut

﴿ وَقَاتِلُوهُمْ حَتَّى لَا تَكُونَ فِتْنَةٌ وَيَكُونَ الدِّينُ كُلُّهُ لِلَّهِ ﴾

الأنفال: ٣٩

“ Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allâh ” [al Anfâl: ٣٨]

La preuve concernant le soleil et la lune est la Parole d' Allâh le Très Haut :

﴿ وَمِنْ آيَاتِهِ اللَّيْلُ وَالنَّهَارُ وَالشَّمْسُ وَالْقَمَرُ لَا تَسْجُدُوا لِلشَّمْسِ وَلَا لِلْقَمَرِ وَاسْجُدُوا لِلَّهِ الَّذِي

خَلَقَهُنَّ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿٣٧﴾

فصلت: ٣٧

“ Parmi Ses merveilles, sont la nuit et le jour, le soleil et la lune: ne vous prosterner ni devant le soleil, ni devant la lune, mais prosterner-vous devant Allâh qui les a créés, si c'est Lui que vous adorez ” [Foussilat: ٣٧].

La preuve au sujet des anges est la Parole d' Allâh le Très Haut :

﴿ وَلَا يَأْمُرُكُمْ أَنْ تَتَّخِذُوا الْمَلَائِكَةَ وَالنَّبِيِّنَ أَرْبَابًا ۗ

آل عمران: ٨٠

“ Et il ne va pas vous recommander de prendre pour seigneurs anges et Prophètes ”
[al 'Imrân: ٨٠].

La preuve quant aux Prophètes est la Parole d' Allâh le Très :

﴿ وَإِذْ قَالَ اللَّهُ يٰعِيسَىٰ ابْنَ مَرْيَمَ ءَأَنْتَ قُلْتَ لِلنَّاسِ اتَّخِذُونِي وَأُمِّيَ إِلَهَيْنِ مِن دُونِ اللَّهِ قَال سُبْحٰنَكَ مَا

يَكُونُ لِيَ أَنْ أَقُولَ مَا لَيْسَ لِي بِحَقِّ إِنْ كُنْتُ قُلْتُهُ فَقَدْ عَلِمْتَهُ تَعَلَّمَ مَا فِي نَفْسِي وَلَا أَعْلَمُ مَا فِي نَفْسِكَ إِنَّكَ

أَنْتَ عَلَّمُ الْغُيُوبِ ﴿١١٦﴾

المائدة: ١١٦

“(Rappelle-leur) le moment où Allâh dira: <O Jésus, fils de Marie, est-ce toi qui as dit aux gens: <Prenez-moi, ainsi que ma mère, pour deux divinités en dehors d' Allâh?> Il dira: <Gloire et pureté à Toi! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu” [al Mâ'idah: ١١٦].

La preuve par rapport aux pieux est la Parole d' Allâh le Très Haut :

﴿ أُولَٰئِكَ الَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ الْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ وَيَرْجُونَ رَحْمَتَهُ وَيَخَافُونَ عَذَابَهُ ۗ

الإسراء: ٥٧

“ Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtement ” [al Isrâ': ٥٧].

La preuve pour les arbres et les pierres est la Parole d' Allâh le Très Haut :

﴿ أَفَرَأَيْتُمُ اللَّاتَ وَالْعُزَّىٰ ﴿١٩﴾ وَمَنْوَةَ الثَّلَاثَةَ الْآخَرَیٰ ﴿٢٠﴾ ﴾

النجم: ١٩ - ٢٠

“Que vous en semble [des divinités] Lât et ‘Uzza, ainsi que Manât, cette troisième autre? ”
[an Najm: ١٩- ٢٠].

Et le hadîth d'Abî Wâqid al Laythî – qu'Allâh l'agrée- qui dit:

*nous sortîmes avec le Prophète -qu'Allâh prie sur lui et le salue- pour la bataille de Hounayn alors que nous venions récemment de nous convertir a l'islâm. Les polythéistes avaient l'habitude de se recueillir au pied d'un jujubier aux branches duquel ils suspendaient leurs armes. Ils surnommaient cet arbre: dhat anwât . Apercevant un jujubier, nous dîmes:
O Messenger d'Allâh, désigne-nous un arbre dhat anwât semblable au leur...*

❁ **La quatrième Base :** Que tu saches que le polythéisme à notre époque est pire que celui des anciens polythéistes, car les anciens polythéistes associaient à Allâh dans l'aisance et étaient sincères dans les situations de détresse ; tandis que les polythéistes à notre époque associent à Allâh dans l'aisance et dans la détresse.

La preuve est la Parole d' Allâh le Très

﴿ فَإِذَا رَكِبُوا فِي الْفُلِكِ دَعَوْا اللَّهَ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ فَلَمَّا نَجَّاهُمْ إِلَى الْبَرِّ إِذَا هُمْ يُشْرِكُونَ ﴿٦٥﴾ ﴾

العنكبوت: ٦٥

“ Quand ils montent en bateau, ils invoquent Allâh Lui vouant exclusivement leur culte. Une fois qu'Il les a sauvés [des dangers de la mer en les ramenant] sur la terre ferme, voilà qu'ils [Lui] donnent des associés ”[l'Araignée: ٦٥].

Qu' Allâh prie sur Mouhammad, sa famille et ses compagnons et les salue.



Examen des quatre règles



As-tu mémorisé les quatre règles ?

Ecris ce que tu sais sur les points suivants :

Pourquoi étudions nous les quatre règles ?	١.	٢.
Pourquoi ne pas étudier "le dévoilement des ambiguïtés" en premier?		
Les alliés d'Allah avec la preuve		
Comment remercier les bienfaits	Lié à l'unicité de Seigneurie	
	Lié à l'unicité d'adoration	
Les gens face aux calamités avec le jugement		
L'obtention du bonheur		
L'intercession dans la langue arabe		
L'intercession dans la religion		
Les conditions de l'intercession		
La première règle		
La deuxième règle		
La troisième règle		
La quatrième règle		



Mentionne la preuve du coran ou de la sunna pour ce qui suit :

Le bienfait est une épreuve	
Les mécréants reconnaissent l'unicité de seigneurie	
La demande de rapprochement	
L'intercession réfutée	
L'intercession approuvée	
La preuve sur le soleil et la lune	
La preuve sur les anges	
La preuve sur les prophètes	
La preuve sur les pieux	
La preuve sur les pierres et les arbres	
La preuve que les polythéistes sont sincères dans l'adoration dans la difficulté et associent à Allah dans l'aisance	

Mentionne les types d'intercession (le tableau) :



Cheikh AbdAl 'Azîz Ibn Bâz

Les leçons importantes

الدروس المهمة لعامة الأمة



Les leçons importantes pour toute la communauté

Par Son Excellence : Abd Al 'Azîz Ibn Bâz - qu'Allah lui fasse miséricorde!



Au nom d'Allah, L'Infiniment Miséricordieux, Le Très Miséricordieux

❁ Première Leçon : La sourate Al-Fatiha et les courtes sourates

Faire apprendre la sourate *El Fâtiha* et ce qu'il est possible de retenir parmi les courtes sourates, de la sourate *El Zalzala* « La Secousse » jusqu'à *El Nâs* « Les Hommes », en récitant devant l'élève, puis en corrigeant sa récitation, en lui faisant apprendre par cœur et en lui expliquant ce qui est impératif.

❁ Deuxième Leçon : Les piliers de l'Islam

Enseigner les cinq piliers de l'islam. Le premier et le plus important est :

١. *L'attestation* que « *Nulle divinité ne mérite d'être adorée sauf Allah* » et que « *Muhammad est le Messager d'Allah* », en expliquant sa signification et en exposant les conditions de l'attestation « *Nulle divinité ne mérite d'être adorée sauf Allah* ».

Son sens est le suivant :

« *Nulle divinité ne mérite d'être adorée* » renie tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.

« *Sauf Allah* » affirme que l'adoration est réservée à Allah, sans aucun associé.

❁ Les conditions de *La ilaha illa Allah* sont au nombre de huit :

١. *La connaissance* (de son sens) qui s'oppose à l'ignorance.
٢. *La certitude* qui s'oppose au doute.
٣. *L'exclusivité du culte* (la sincérité) qui s'oppose au polythéisme.
٤. *La véracité* qui s'oppose au mensonge.
٥. *L'amour* qui s'oppose à la haine.
٦. *La soumission* qui s'oppose au délaissement.
٧. *L'acceptation* qui s'oppose au rejet.
٨. *Le rejet* de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.

Certains ont rassemblé ces conditions sous forme de vers :



عِلْمٌ يَقِينٌ إِخْلَاصٌ وَ صِدْقٌ مَع

مَحَبَّةٌ وَ انْقِيَادٌ وَ الْقَبُولُ لَهَا

وَ زَيْدٌ ثَامِنُهَا الْكُفْرَانُ مِنْكَ بِمَا

سِوَى الْإِلَهِ مِنَ الْأَوْثَانِ قَدْ أَهَّأ

Savoir avec certitude, sincérité,

Amour, soumission, mais aussi véracité,

L'acceptation, et huitièmement le rejet,

De tout ce qui, en dehors d'Allah, est adoré.

Expliquer l'attestation : « Muhammad est le Messager d'Allah » et ce qu'elle implique :

- ☞ Il incombe au musulman de confirmer tous ses dires,
- ☞ À ses ordres, il doit impérativement obéir,
- ☞ Et éviter tout ce qu'il a pu interdire et condamner,
- ☞ Et n'adorer Allah que selon la loi d'Allah et de son messager.

Ensuite, on enseignera à l'élève les quatre piliers restants qui sont :

٢. L'accomplissement de la Prière.
٣. L'acquiescement de la Zakât (aumône obligatoire).
٤. Le jeûne du mois de Ramadan.
٥. Le Pèlerinage à la Maison sacrée d'Allah, pour celui qui en a la possibilité.

❁ **Troisième Leçon : Les piliers de la foi,** Ils sont au nombre de six :

١. Croire en Allah,
٢. En Ses Anges,
٣. En Ses Livres,
٤. En Ses Messagers,
٥. Au Jour Dernier,
٦. Et croire au Destin, qu'il soit favorable ou défavorable, qui vient d'Allah le Très Haut.

❁ **Quatrième Leçon : Les catégories de l'unicité et du polythéisme**

Les catégories de l'unicité sont au nombre de trois :

- ☞ L'Unicité de la Seigneurie.
- ☞ L'Unicité de la divinité.
- ☞ L'Unicité des Noms et Attributs.

L'Unicité de la Seigneurie : Croire qu'Allah (qu'Il soit exalté) est le Créateur de toutes choses ; Celui qui dirige tout et croire qu'il n'a pas dans cela d'associé.

L'Unicité de la divinité : Croire qu'Allah (qu'Il soit exalté) est le seul qui mérite d'être adoré en toute vérité et qu'Il n'a pas d'associé. Cela est le sens de l'attestation « *nulle divinité si ce n'est Allah* » : « *nul vrai adoré si ce n'est Allah* » ; toutes les adorations telles la prière, le jeûne, etc., doivent être vouées sincèrement à Allah seul, aucune adoration ne doit être vouée à autre que Lui.

L'Unicité des Noms et Attributs : Croire à tous les Noms et Attributs d'Allah mentionnés dans le Coran et les hadiths authentiques. Confirmer cela à Allah seul tel qu'il sied à la perfection d'Allah sans changement de sens, ni négation, ni demander le « comment », ni anthropomorphisme. Ceci, conformément à la parole d'Allah :

﴿ قُلْ هُوَ اللَّهُ أَحَدٌ ۝١ اللَّهُ الصَّمَدُ ۝٢ لَمْ يَلِدْ وَلَمْ يُولَدْ ۝٣ وَلَمْ يَكُنْ لَهُ كُفُوًا أَحَدٌ ۝٤ ﴾

الإخلاص: ١ - ٤

« Dis : « Il est Dieu, l'Unique. ٢. Dieu, Celui à Qui s'adresse tout être dans le besoin ٣. Il n'a jamais enfanté et n'a pas été enfanté. ٤. Et nul ne Lui est semblable. »

Sourate : Le Monothéisme pur – versets ١-٤.

Et selon la parole d'Allah :

﴿ لَيْسَ كَمِثْلِهِ شَيْءٌ ۝ وَهُوَ السَّمِيعُ الْبَصِيرُ ۝١١ ﴾

الشورى: ١١

« Rien ne Lui ressemble, Il est Celui qui entend tout, qui voit tout. »

Sourate : La Concertation - verset ١١.

Par ailleurs, quelques savants ont divisé l'unicité en deux catégories en insérant l'unicité des Noms et Attributs dans celui de la seigneurie. Mais cela ne doit pas déclencher de débat, car l'objectif des deux méthodes de division est clair.

❁ **Les catégories du polythéisme** sont aussi au nombre de trois :

- ❧ Le polythéisme majeur.
- ❧ Le polythéisme mineur.
- ❧ Le polythéisme caché.

Le polythéisme majeur :

Il implique l'annulation de toutes les œuvres et la damnation éternelle en Enfer pour celui qui meurt en étant polythéiste, comme Allah Le Très Haut dit :

﴿ وَلَوْ أَشْرَكُوا لَحَبِطَ عَنْهُمْ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٨٨﴾ ﴾

الأنعام: ٨٨

« Mais s'ils Lui avaient donné des associés, alors toutes leurs œuvres auraient certainement été vaines. » Sourate : Les Bestiaux (٦) - verset ٨٨

Il dit également, qu'Il soit glorifié :

﴿ مَا كَانَ لِلْمُشْرِكِينَ أَنْ يَعْمُرُوا مَسْجِدَ اللَّهِ شَاهِدِينَ عَلَىٰ أَنْفُسِهِم بِالْكَفْرِ أُولَٰئِكَ حَبِطَتْ أَعْمَالُهُمْ ﴾

﴿ وَفِي النَّارِهِمْ خَالِدُونَ ﴿١٧﴾ ﴾ التوبة: ١٧

« Il ne convient pas aux polythéistes de peupler les mosquées d'Allah, vu qu'ils témoignent contre eux-mêmes de leur incroyance. Voilà ceux dont les œuvres sont vaines et ils demeureront éternellement dans le Feu. » Sourate : Le Repentir (٩) – verset ١٧

Celui qui meurt dans cet état, il ne lui sera pas pardonné et le Paradis lui sera interdit, comme Allah Le Très Haut dit :

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ ﴾

« Allah ne pardonne pas qu'on Lui associe d'autres divinités et Il pardonne les péchés moindres à qui Il veut. » Sourate : Les Femmes (٤) – verset ٤٨

Il dit également, qu'Il soit glorifié :

﴿ إِنَّهُ مَنْ يُشْرِكْ بِاللَّهِ فَقَدْ حَرَّمَ اللَّهُ عَلَيْهِ الْجَنَّةَ وَمَأْوَهُ النَّارُ وَمَا لِلظَّالِمِينَ مِنْ أَنْصَارٍ ﴾ المائدة: ٧٢

« Quiconque associe à Allah d'autres divinités, Allah lui interdit le Paradis, et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, il n'y a pas de secoueurs ! »

Sourate : La Table servie (٥) – verset ٧٢

Parmi les formes de polythéisme majeur :

Invoquer les morts et les idoles, implorer leur secours, leur vouer des vœux, leur consacrer des sacrifices, etc.

Le polythéisme mineur :

Il comprend tout ce qui est nommé polythéisme (*chirk*) dans le Coran ou la Sunna, mais qui ne fait pas partie du polythéisme majeur, tel que : l'ostentation dans certaines œuvres, le serment par autre qu'Allah, ou encore dire : « Ce qu'Allah veut et ce qu'Untel veut », etc.

Car le Prophète – Prière et Salut sur lui – a dit :

« Ce que je crains le plus pour vous c'est le polythéisme mineur. » Il fut questionné à son sujet et il répondit : « C'est l'ostentation. »

Rapporté par l'Imam Ahmed, El Tabarânî, El Bayhaqî, d'après Mahmûd ibn Labîd El Ansârî – qu'Allah l'agrée – avec une bonne chaîne de transmission. Rapporté également par El Tabarânî avec de bonnes chaînes de transmission, d'après Mahmûd ibn Labîd El Ansârî, d'après Rafî° ibn Khadîj, d'après le Prophète – Prière et Salut sur lui.

Il dit également – Prière et Salut sur lui – :

« مَنْ حَلَفَ بِشَيْءٍ دُونَ اللَّهِ فَقَدْ أَشْرَكَ »

« Celui qui jure par une chose en dehors d'Allah a commis un acte de polythéisme. »

Rapporté par Ahmed avec une chaîne de transmission authentique, d'après °Omar ibn El Khattâb – qu'Allah l'agrée.

Rapporté également par Abû Dâwûd et El Tirmidhî avec une chaîne de transmission authentique, d'après Ibn °Omar – qu'Allah l'agrée & son père – d'après le Prophète – Prière et Salut sur lui – en ces termes :

« Celui qui jure par autre qu'Allah a commis un acte d'incroyance ou de polythéisme. »

Le Prophète – Prière et Salut sur lui – a dit aussi :

« لَا تَقُولُوا مَا شَاءَ اللَّهُ وَشَاءَ فُلَانٌ وَلَكِنْ قُولُوا مَا شَاءَ اللَّهُ ثُمَّ شَاءَ فُلَانٌ »

« Ne dites pas ce qu'Allah et untel veulent, mais dites plutôt ce qu'Allah veut, puis ce qu'untel veut. »

Rapporté par Abû Dâwûd avec une chaîne de transmission authentique, d'après Hudhayfa ibn El Yamân – qu'Allah l'agrée.

Cette forme de polythéisme n'implique pas l'apostasie, ni la damnation éternelle en Enfer, mais il contredit le monothéisme complet.

Le polythéisme caché :

Il est expliqué par la parole du Prophète – Prière et Salut sur lui :

« Voulez-vous que je vous informe de ce que je crains pour vous plus que le Faux Messie ? »

Ils répondirent : « Bien sûr, Ô Messager d'Allah ! »

Il dit : « Le polythéisme caché : la personne se lève pour prier et embellit sa prière, car elle sait qu'une personne l'observe. »

Rapporté par l'Imam Ahmed dans son livre « El Musnad » d'après Abû Sa'îd El Khudrî – qu'Allah l'agrée.

Il est également possible de diviser le polythéisme en deux catégories seulement : le polythéisme majeur et le polythéisme mineur. Quant au polythéisme caché, il entre dans les deux précédents.

Il peut survenir dans le polythéisme majeur, comme le polythéisme des hypocrites, car ils cachent leurs fausses croyances et se font passer pour musulmans par ostentation et par peur pour leurs vies.

Il peut survenir aussi dans le polythéisme mineur, comme l'ostentation telle qu'il est rapporté dans le hadith précédent de Mahmûd ibn Labîd El Ansâri et celui d'abû Sa'îd El Khudrî.

❁ Cinquième Leçon : L'excellence

L'excellence (*Al-Ihsan*) dans l'adoration détient un pilier : *L'excellence est d'adorer Allah comme si tu Le voyais, bien que tu ne puisses pas Le voir, Lui te voit.*

❁ Sixième leçon : Les conditions de la prière:

Elles sont au nombre de neuf :

١. L'Islam (être musulman).
٢. La raison (être conscient).
٣. L'âge de discernement (entre le bien et le mal) [c.-à-d. l'âge de raison].
٤. La purification (ablutions majeures et mineures).
٥. La suppression des impuretés.
٦. Se couvrir les parties intimes.
٧. L'entrée de l'heure de la Prière.
٨. L'orientation vers la Qibla.
٩. L'intention.

❁ Septième leçon : Les piliers de la prière sont au nombre de quatorze :

١. *Se tenir debout* pour celui qui en a la capacité.
٢. *Dire le Takbîr d'ouverture* de la prière (le premier « *Allahou Akbar* »).
٣. *Réciter la sourate « L'Ouverture » (El Fâtiha)*.
٤. *L'inclinaison*.
٥. *Se tenir bien droit* après l'inclinaison.
٦. La prosternation *sur sept membres*^٢.
٧. *Le redressement* après la prosternation.
٨. *S'asseoir* entre les deux prosternations.
٩. *La quiétude* dans l'accomplissement de chaque pilier.
١٠. Exécuter ces piliers *dans l'ordre cité*.
١١. *Dire le dernier Tachahhoud*.
١٢. *Être assis* pour le prononcer.
١٣. *Dire la Prière sur le Prophète – Prière et Salut sur lui*.
١٤. Les *deux salutations* finales.

❁ Huitième Leçon : Les obligations de la prière

Elles sont au nombre de huit :

^٢ Les sept membres sont : le front avec le nez, les deux paumes de mains, les deux genoux, les deux pieds. NDT.

١. Tous les *Takbîr* sauf le premier, celui d'ouverture (qui est un pilier).
٢. Dire : « *Sami° Allah li man Hamidah* » (Qu'Allah exauce celui qui Le loue) pour l'Imam et celui qui prie seul.
٣. Dire : « *Rabbâna wa lak al Hamd* » (Ô notre Seigneur ! À toi la louange !) pour tous.
٤. Dire : « *Subhana Rabbi al °Adhîm* » (Pureté à mon Seigneur L'Immense !) pendant l'inclinaison.
٥. Dire : « *Subhana Rabbi al °A°lâ* » (Pureté à mon Seigneur Le Très Haut !) pendant la prosternation.
٦. Dire : « *Rabbi ghfir li* » (Ô mon Seigneur ! Pardonne-moi !) entre les deux prosternations.
٧. Le premier *Tachahhoud*
٨. Être assis pour le réciter.

❁ Neuvième Leçon : Comment faire le Tachahhoud

Il consiste à dire (tout cela) :

« التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ. »

« Les meilleures louanges sont à Allah, ainsi que les Prières et les meilleurs Attributs. Que le Salut soit sur toi Ô Prophète, ainsi que la Miséricorde d'Allah et Ses Bénédiction. Que le Salut soit sur nous et sur les pieux adorateurs d'Allah. J'atteste que nulle divinité ne mérite d'être adorée sauf Allah et que Muhammad est Son adorateur et Messager. »

Ensuite, il prie sur le Prophète – Prière et Salut sur lui – et demande qu'Allah le bénisse. Il dit :

« اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ، وَبَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَعَلَى آلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ. »

« Ô Allah ! Prie sur Muhammad et sur ses proches comme Tu as prié sur Ibrâhîm et ses proches. Tu es Le Très Loué, Le Très Glorieux. Ô Allah ! Bénis Muhammad et ses proches, comme Tu as béni Ibrâhîm et ses proches. Tu es Le Très Loué, Le Très Glorieux. »

Puis, il demande protection auprès d'Allah, dans le dernier *Tachahhoud* contre le châtiment de l'Enfer, contre le châtiment de la tombe, contre les épreuves de la vie et de la mort, et contre l'épreuve du faux Messie.

Puis il choisit ce qu'il souhaite comme invocations, surtout celles qui sont rapportées dans la Sunna, comme :

« اللَّهُمَّ أَعِنِّي عَلَى ذِكْرِكَ وَشُكْرِكَ وَحُسْنِ عِبَادَتِكَ »

« Ô Allah ! Aide-moi à me rappeler de Toi, à Te remercier, et à T'adorer convenablement. »

« اللَّهُمَّ إِنِّي ظَلَمْتُ نَفْسِي ظُلْمًا كَثِيرًا وَلَا يَغْفِرُ الذُّنُوبَ إِلَّا أَنْتَ فَاعْفِرْ لِي مَغْفِرَةً مِنْ عِنْدِكَ وَارْحَمْنِي إِنَّكَ أَنْتَ الْعَفُورُ الرَّحِيمُ »

« Ô Allah ! J'ai été très injuste envers moi-même, et nul ne pardonne les péchés sauf Toi, pardonne-moi donc mes péchés par Ton Pardon et sois miséricordieux envers moi, Tu es Celui qui pardonne, Le Très Miséricordieux. »

❖ Dixième Leçon : Les actes recommandés de la prière, parmi ces actes :

١. L'invocation d'ouverture (Du^oâ' el Istiftâh).
٢. Poser la main droite sur la main gauche contre la poitrine pendant la station debout, avant et après l'inclinaison.
٣. Lever les mains en ayant les doigts joints à hauteur des épaules ou des oreilles, durant le premier *Takbîr*, lorsqu'on s'apprête à s'incliner, pendant le redressement après l'inclinaison et le redressement pour la troisième *Rak'â* juste après le premier *Tachahhoud*.
٤. Dire plus d'une fois l'invocation de l'inclinaison et celle de la prosternation.
٥. Dire la suite de l'invocation : « *Rabbâna wa lak al Hamd* » (Ô notre Seigneur ! À toi la louange !), et dire plus d'une fois l'invocation entre les deux prosternations.
٦. Tenir la tête bien droite dans le prolongement du dos durant l'inclinaison.
٧. Éloigner les bras du corps, le ventre des cuisses et les cuisses des mollets pendant la prosternation.
٨. Lever les avant-bras du sol pendant la prosternation.
٩. S'asseoir sur la jambe gauche, en posant le pied droit verticalement,

perpendiculaire au sol, pendant le premier Tachahhoud et entre les deux prosternations.

١٠. Adopter la position dite *Tawarrouk* durant le dernier *Tachahhoud* des prières de trois rak[°]a et quatre rak[°]a qui consiste à *poser la fesse gauche sur le sol, en posant le pied droit verticalement, perpendiculaire au sol, et en faisant glisser le pied gauche sous le tibia droit.*
١١. *Lever son index pendant le premier et le dernier Tachahhoud et le remuer pendant toute invocation.*
١٢. *Dire la Prière et la demande de bénédiction sur le Prophète – Prière et Salut sur lui – et ses proches, et sur Ibrâhîm et ses proches, durant le premier Tachahhoud.*
١٣. *Invoquer Allah après le dernier Tachahhoud.*
١٤. *Réciter à voix haute dans la prière de l'aube (El Fajr), la prière du vendredi, des deux fêtes, de demande de pluie et dans les deux premières Rak[°]a des prières du coucher du soleil (El Maghrib) et du soir (El °Ichaa).*
١٥. *Réciter à voix basse dans les prières du midi (El Dhouhr) et de l'après-midi (El °Asr), dans la troisième Rak[°]a de la prière du coucher du soleil (El Maghrib) et dans les deux dernières Rak[°]a de la Prière du soir (El °Ichâ').*
١٦. *Réciter d'autres versets du Coran après la sourate « L'Ouverture » (El Fâtiha) tout en tenant compte des autres actes recommandés de la prière que nous n'avons pas cités comme : dire la suite de l'invocation : « Rabbâna wa lak al Hamd » (Ô notre Seigneur ! À toi la louange !) après s'être redressé de l'inclinaison pour l'imam, celui qui prie en assemblée et celui qui prie seul. Ceci est un acte recommandé. Aussi, poser les mains en écartant les doigts sur les genoux pendant l'inclinaison fait partie des actes recommandés.*

❖ Onzième Leçon : Les actes annulatifs de la prière



Ils sont au nombre de huit :

١. *Parler volontairement et consciemment*, en sachant que ceci annule la prière. Quant à celui qui a oublié ou est ignorant, sa prière n'est pas annulée.
٢. *Rire.*
٣. *Manger.*
٤. *Boire.*
٥. *Découvrir les parties intimes.*
٦. *Dévier de façon importante* de la direction de la Qibla.
٧. *Multiplier les gestes inutiles* de façon successive durant la Prière.
٨. *Perdre ses ablutions.*

❖ Douzième Leçon : Les conditions des ablutions

Elles sont au nombre de dix :

١. *L'Islam* (être musulman).
٢. *La raison* (être conscient).
٣. *L'âge de discernement* (entre le bien et le mal) c.-à-d. l'âge de raison.
٤. *L'intention.*
٥. *Ne pas avoir l'intention d'interrompre* les ablutions jusqu'à la fin.
٦. *Cesser tout acte qui annule* les ablutions.
٧. *Faire précéder les ablutions* du lavage ou du nettoyage des parties intimes.
٨. *La pureté et le caractère licite* de l'eau utilisée.
٩. *Ôter tout ce qui fait obstacle* entre l'eau et la peau.
١٠. *L'entrée de l'heure de la Prière* pour celui qui perd tout le temps les ablutions.

❖ Treizième Leçon : Les obligations des ablutions

Elles sont au nombre de six :

١. *Se laver le visage, y compris se rincer la bouche et le nez.*
٢. *Se laver les bras jusqu'aux coudes.*
٣. *Passer les mains mouillées sur toute la tête, y compris les oreilles.*
٤. *Se laver les pieds jusqu'aux chevilles.*
٥. *Observer l'ordre de ces obligations.*
٦. *Les exécuter sans interruption.*

❁ Quatorzième Leçon : Les actes annulatifs des ablutions

Ils sont au nombre de six :

١. *Tout ce qui sort par les deux voies naturelles [urines, selles, gaz, sang...].*
٢. *Toute substance impure qui sort du corps en grande quantité.*
٣. *La perte de conscience, après s'être endormi ou autre.*
٤. *Toucher directement ses parties intimes, devant ou derrière, sans tissu ou vêtement.*
٥. *Manger de la viande de chameau.*
٦. *L'apostasie, qu'Allah nous en protège ainsi que tous les musulmans.*

Remarque importante

Quant au lavage du mort :

L'avis authentique est que cela n'annule pas les ablutions. Ceci est l'avis de la majorité des savants, car il n'y a aucune preuve à ce sujet. Mais si celui qui lave un corps touche les parties intimes du mort, sans tissu, ni vêtement, il doit obligatoirement refaire les ablutions.

De même, toucher une femme n'annule jamais les ablutions, que ce soit avec plaisir ou non, d'après l'avis le plus authentique des savants, tant qu'aucun liquide n'est secrété, car le Prophète – Prière et Salut sur lui – embrassait certaines de ses épouses, puis il pria sans refaire ses ablutions.

Quant à la parole d'Allah Le Très Haut, dans le verset de la sourate « Les Femmes » et de la sourate « La Table servie » : *{Ou si vous avez touché les femmes}*, le sens voulu est en fait l'acte sexuel, et ceci, d'après l'avis le plus authentique des savants. C'est également l'avis d'Ibn °Abbâs – qu'Allah l'agrée – ainsi qu'un groupe de prédécesseurs et de ceux qui les ont suivis.

❁ Quinzième Leçon : Les bons comportements que tout musulman doit avoir

Parmi le bon comportement :

- œ La sincérité.
- œ L'honnêteté.
- œ La chasteté.
- œ La pudeur.
- œ Le courage.
- œ La générosité.
- œ La fidélité.
- œ L'éloignement de tout ce qu'Allah a interdit.
- œ Le bon voisinage.
- œ L'aide à ceux qui sont dans le besoin, suivant sa capacité.

Ainsi que d'autres comportements indiqués par le Coran et la Sunna.

❁ Seizième Leçon : Se parer de la politesse islamique

Parmi ces règles de politesse :

- œ Saluer les gens.
- œ Montrer un visage souriant.
- œ Manger avec la main droite.
- œ Boire avec la main droite.
- œ Dire *Bismillah* (au nom d'Allah) en début de repas.
- œ Dire *Al-Hamdoulilah* (Louange à Allah) à la fin du repas.
- œ Dire *Al-Hamdoulilah* (Louange à Allah) après l'éternuement.
- œ Répondre à celui qui dit *Al-Hamdoulilah* (Louange à Allah) après l'éternuement.
- œ Rendre visite au malade.
- œ Suivre les cortèges funéraires, prier sur les morts et assister à son enterrement.
- œ Dire les invocations rapportées en entrant à son domicile et en sortant, en entrant à la mosquée et en sortant.
- œ Dire les invocations du voyage.
- œ Le bon comportement avec les parents, les proches, les voisins, les personnes âgées, les enfants.

- œ Les félicitations pour une naissance.
- œ Les félicitations pour un mariage.
- œ Les condoléances lors d'un décès.

Ainsi que d'autres règles de politesse islamiques notamment celles concernant le respect des règles de l'habillement (comment s'habiller, comment se dévêtir, comment se chauffer...)

❁ Dix-septième Leçon : La mise en garde contre le polythéisme et les différents péchés

Parmi lesquels les sept péchés capitaux :

- œ Attribuer des associés à Allah.
- œ La sorcellerie.
- œ Tuer une âme qu'Allah a rendue sacrée sauf de bon droit.
- œ Disposer injustement des biens de l'orphelin.
- œ Pratiquer l'intérêt (l'usure).
- œ Fuir face à l'ennemi en pleine bataille.
- œ Calomnier les croyantes pieuses, chastes et insouciantes.

Il y a aussi :

- œ Désobéir aux parents.
- œ Rompre les liens de parenté.
- œ Faire un faux témoignage.
- œ Jurer mensongèrement.
- œ Nuire au voisinage.
- œ Être injuste envers les gens : par l'effusion de sang, l'extorsion de leurs biens, ou l'atteinte à leur honneur.
- œ Boire de l'alcool.
- œ Jouer aux jeux de hasard.
- œ Médire et calomnier.

Ainsi que d'autres péchés qu'Allah ou Son Messager – Prière et Salut sur lui – ont interdits.

❁ Dix-huitième Leçon : La préparation du mort, la prière funéraire et l'enterrement

Voici les détails de cette leçon :

١. Faire répéter l'attestation de l'unicité à un mourant.

Il est légiféré de faire répéter « *la ilâha illa lâh* » au mourant conformément à la parole du Prophète – Prière et Salut sur lui – : « *Faites répéter « la ilâha illa lâh » à vos morts.* » Rapporté par Mouslim dans son recueil authentique.

« *À vos morts* » signifie : « *aux mourants* » ; ceux qui agonisent et dont les signes d'une mort proche sont percevables.

٢. Lorsque l'on est assuré de sa mort :

On lui ferme les yeux et on lui serre les mâchoires conformément à ce qui a été rapporté dans la sunnah.

٣. Il est obligatoire de laver le mort musulman sauf s'il est mort en plein champ de bataille.

En effet, le martyr ne doit pas être lavé et on ne doit pas prier sur lui. On l'enterre dans ses habits. Cela conformément aux actes du Prophète – Prière et Salut sur lui – lors de la bataille d'Ouhoud.

٤. Description du lavage du mort :

On lui couvre ses parties intimes, on l'élève légèrement et on lui presse le ventre délicatement.

Puis, celui qui est chargé de le laver s'enroule un tissu sur la main, ou quelque chose de semblable, et l'utilise pour lui nettoyer les parties intimes.

Puis, il lui fait les ablutions comme pour la Prière. Puis, il lui lave la tête et la barbe avec de l'eau et du jujubier (*sidr*), ou quelque chose de semblable. Puis il lui lave la partie droite du corps, puis la partie gauche, et répète ainsi l'opération une deuxième fois, puis une troisième fois en faisant passer à chaque fois sa main sur son ventre. S'il en sort quelque chose, il le lave et bouche les orifices naturels avec du coton, ou autres. S'il ne tient pas, on utilise de l'argile ou tout autre moyen médical moderne, tel un pansement adhésif, ou autre.

Ensuite, il lui refait les ablutions, si trois fois ne suffisent pas à le nettoyer, il le lave jusqu'à cinq ou sept fois. Puis, il l'essuie avec une serviette et lui parfume les aisselles et les membres sur lesquels il se prosternait (visage, mains, genoux, pieds).

Mais s'il lui parfume tout le corps, c'est encore mieux. Il parfume également son linceul avec de l'encens.

Si ses moustaches ou ses ongles sont trop longs, il les coupe. Il n'y a pas de mal s'il ne les coupe pas. Il ne lui brosse pas les cheveux ni rase ses poils pubiens et ni le circoncit, car rien ne prouve ces actes.

Quant à la femme, on lui noue les cheveux en trois tresses qu'on lui met ensuite derrière la tête.

◦. L'enveloppement du corps dans un linceul :

Il est préférable de l'envelopper dans trois pièces de tissu blanc dans lesquelles on l'enroule, sans chemise, ni turban conformément au linceul dans lequel a été enveloppé le Prophète – Prière et Salut sur lui. Par ailleurs, s'il porte une chemise et un pagne, puis est enveloppé dans un grand drap, il n'y a pas de mal.

Quant à la femme, elle est enveloppée dans cinq pièces de tissu : une chemise, un voile, un pagne et deux grands draps. Le petit garçon, lui, est enveloppé dans un linceul constitué d'un à trois tissus. La petite fille, elle, est enveloppée dans une chemise et deux draps.

À tous, un linceul au minimum est obligatoire couvrant tout le corps. Par ailleurs, si le mort est en état de sacralisation, il sera lavé avec de l'eau et du jujubier (*sidr*), et sera enveloppé dans ses deux morceaux de tissus de l'*ihram* ou autres. Sa tête et son visage ne seront pas couverts et il ne sera pas parfumé, car il sera ressuscité en prononçant la *talbiya*. Ceci, conformément au hadith authentique rapporté du Prophète– Prière et Salut sur lui.

Quant à la femme en état de sacralisation, elle sera enroulée dans un linceul comme une femme ordinaire. Toutefois, elle ne sera pas parfumée, son visage ne sera pas couvert d'un *niqab* et ses mains ne seront pas gantées. Pour autant, son visage et ses mains seront entièrement couverts par son linceul comme il a été indiqué ci-dessus en parlant de l'enveloppement du corps d'une femme.

٦. Les personnes prioritaires pour laver le défunt, prier sur lui et l'enterrer sont dans l'ordre :

Celui qu'il a recommandé dans son testament, puis son père, puis son grand-père, puis de proche en proche parmi les hommes agnats (parents qui descendent d'une même souche masculine).

Les personnes prioritaires pour laver la défunte sont dans l'ordre :

Celle qu'elle a recommandée dans son testament, puis sa mère, puis sa grand-mère, puis de proche en proche parmi les femmes de sa famille.

Chacun des époux a le droit de laver son conjoint, car Abû Bakr El Siddîq – qu'Allah l'agrée – a été lavé par son épouse, et °Ali – qu'Allah l'agrée – a lavé son épouse Fâtima – qu'Allah l'agrée.

٧. Description de la prière funéraire :

Dire le *Takbîr* une première fois puis réciter la sourate « L'Ouverture » (*El Fâtîha*). Il est bon de la faire suivre par une courte sourate, ou un ou deux versets, car ceci est rapporté dans un hadith authentique d'Ibn °Abbâs – qu'Allah les agrée.

Puis dire le deuxième *Takbîr* puis réciter la prière sur le Prophète – Prière et Salut sur lui – comme dans le *Tachahhoud*.

Puis dire le troisième *Takbîr* puis faire l'invocation suivante :

« اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِحَيِّنَا وَمَيِّتِنَا، وشَاهِدِنَا وَغَائِبِنَا، وصَغِيرِنَا وَكَبِيرِنَا، وَذَكَرِنَا وَأُنثَانِ، اللَّهُمَّ مَنْ أَحْيَيْتَهُ مِنَّا فَأَحْيِهِ عَلَيِ الْإِسْلَامِ، وَمَنْ تَوَفَّيْتَهُ فَتَوَفَّهُ عَلَيِ الْإِيمَانِ، اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهُ، وَارْحَمْهُ، وَعَافِهِ، وَاعْفُ عَنَّهُ، وَأَكْرِمْ نُزُلَهُ، وَوَسِّعْ مُدْخَلَهُ، وَاعْسِلْهُ بِالمَاءِ وَالتَّلْجِ وَالبَرَدِ، وَنَقِّهِ مِنَ الذُّنُوبِ وَالحَطَايَا كَمَا يُنْقَى النُّوْبُ الأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ، وَأَبْدِلْهُ دَارًا حَيْرًا مِنْ دَارِهِ، وَأَهْلًا حَيْرًا مِنْ أَهْلِهِ، وَزَوْجًا حَيْرًا مِنْ زَوْجِهِ، وَأَدْخِلْهُ الْجَنَّةَ، وَأَعِذْهُ مِنْ عَذَابِ القَبْرِ وَعَذَابِ النَّارِ، وَأَفْسِحْ لَهُ فِي قَبْرِهِ وَنَوِّرْ لَهُ فِيهِ، اللَّهُمَّ لَا تُحْرِمْنَا أَجْرَهُ، وَلَا تُضِلَّنَا بَعْدَهُ »

« Ô Allah ! Pardonne à nos vivants et à nos morts, aux présents et aux absents, aux vieux et aux jeunes, aux hommes et aux femmes. Ô Allah ! Celui d'entre nous que Tu maintiens en vie, fais-le vivre sur la voie de l'Islam, et celui d'entre nous dont Tu as pris l'âme, fais-le mourir dans la Foi. Ô Allah ! Pardonne-lui, fais-lui miséricorde, accorde-lui le salut, efface-lui ses fautes, assure-lui une noble demeure et élargis-lui sa tombe. Lave-le avec de l'eau, de la neige et de la grêle, et nettoie-le de ses péchés et de ses fautes, comme on nettoie le vêtement blanc des impuretés. Donne-lui en échange une demeure meilleure que la sienne, une famille meilleure que la sienne et une épouse meilleure que la sienne. Fais-le entrer au Paradis, et protège-le du châtement de la tombe et du châtement de l'Enfer. Élargis sa tombe et illumine-la-lui. Ô Allah ! Ne nous prive pas de sa récompense et ne nous égare pas après sa mort. »

Puis dire le quatrième *Takbîr* et saluer une seule fois sur sa droite.

Il est conseillé de lever les mains à chaque *Takbîr*.

- Si le défunt est une femme, on dit :

« اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهَا... »

« Ô Allah ! Pardonne-lui (féminin)... » [Lave-la, fais-la entrer, etc.]

- S'ils sont deux, on dit :

« اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهُمَا... »

« Ô Allah ! Pardonne-leur à tous deux (duel)... »

- S'ils sont plusieurs, on dit :

« اللَّهُمَّ اغْفِرْ لَهُمْ... »

« Ô Allah ! Pardonne-leur (pluriel)... »

(C.-à-d. en accordant en genre et en nombre).

- Mais s'il s'agit d'un enfant, en lieu et place de la demande de pardon, on dit :

« اللَّهُمَّ اجْعَلْهُ فَرَطًا وَدُخْرًا لِوَالِدَيْهِ، وَشَفِيعًا مُجَابًّا، اللَّهُمَّ ثَقِّلْ بِهِ مَوَازِينَهُمَا، وَأَعْظِمْ بِهِ أُجُورَهُمَا، وَأَحْمِفْهُ بِصَالِحِ

المؤمنين، واجعله في كفالة إبراهيم عليه السلام، وفي برحمتك عذاب الجحيم. »

« Ô Allah ! Fais qu'il soit un prédécesseur, une épargne et un intercesseur exaucé pour ses parents. Ô Allah ! Alourdis par lui la balance de leurs bonnes actions et accrois leurs récompenses. Réunis-le avec les croyants pieux et mets-le sous la tutelle d'Ibrâhîm – Prière et Salut sur lui – et protège-le par Ta miséricorde du châtement de l'Enfer. »

Conformément à la Sunna, l'Imam se tient au niveau de la tête du défunt, si c'est un homme, et au niveau du milieu du corps, si c'est une femme.

S'il y a plusieurs défunts, on place le corps de l'homme juste devant l'Imam, et celui de la femme plus en avant en direction de la Qibla.

S'il y a des enfants, on place le jeune garçon avant la femme, puis la femme, puis la jeune fille, en plaçant la tête du garçon au niveau de celle de l'homme, le milieu du corps de la femme au niveau de la tête de l'homme, puis la tête de la petite fille au niveau de la tête de la femme, et le milieu du corps de la petite fille au niveau de la tête de l'homme.

Ensuite tous ceux qui prient se tiennent derrière l'Imam, sauf si quelqu'un ne trouve pas de place derrière l'Imam, dans ce cas, il se tient à sa droite.

٨. Description de l'enterrement

- ☞ Creuser profondément dans le sol ; une profondeur égale à la mi-hauteur d'un homme.
- ☞ Faire des tombes latérales -*Lahd*- du côté de la *qibla*, on introduit le mort dans ce creux latéral sur son côté droit, on dénoue les liens du linceul qu'on laisse sur place.
- ☞ On ne découvre ni le visage de l'homme ni de la femme.
- ☞ Puis on bouche la fosse de briques naturelles (non cuites au feu) qu'on cimente avec de l'argile pour que le sable ne puisse s'introduire. S'il n'y a pas de briques, on bouche la fosse avec des planches de bois ou des pierres ou tout autre matériau. Ensuite, on couvre le trou avec de la terre.
- ☞ À ce moment, il est recommandé de dire : « *Au nom d'Allah ! Et selon la religion de l'Envoyé d'Allah* » - « *Bismillah wa 'alâ millati Rassoûli-lah* » -
- ☞ On surélève la tombe de la surface du sol d'un empan. Si c'est possible, on entrepose des cailloux par dessus et on asperge le dessus d'eau.
- ☞ Il est recommandé à ceux qui assistent à un enterrement de se tenir debout près de la tombe et d'invoquer Allah pour le mort. En effet, le prophète – Prière et Salut sur lui –, à la fin de l'enterrement du musulman, se tenait debout devant sa tombe et disait : « *Priez pour l'absolution des péchés de votre frère, et demandez Allah de le raffermir, car il est en ce moment en train d'être questionné (par les anges)* ».

٩. L'autorisation de prier sur un mort déjà enterré sur qui personne n'a prié

Si une personne est morte et personne n'a accompli la prière mortuaire sur elle, il est recommandé de la faire sur elle après l'enterrement, parce que le prophète – Prière et Salut sur lui –, l'a faite, à condition que ce soit dans le mois qui suit son enterrement.

Si cette période est supérieure à un mois, on n'accomplit pas cette prière, car on n'a pas de preuve que le prophète – Prière et Salut sur lui, a fait la prière mortuaire sur quelqu'un enterré plus d'un mois.

١٠. Il n'est pas légiféré que la famille du défunt prépare le repas aux gens

Il n'est pas légiféré que la famille du défunt prépare le repas aux gens, car le célèbre compagnon Jarir Ibn Abd Allah al Bajali -qu'Allah l'agrée - a dit : « *Nous considérons (au temps du Prophète) que les réunions dans la maison de la famille du défunt et la préparation du repas après l'enterrement font partie de la lamentation prohibée.* » Rapporté par l'Imam Ahmad avec une bonne chaîne de rapporteurs.

Quant à la préparation du repas pour la famille du défunt et pour leurs hôtes, elle est autorisée. Et il est recommandé que les proches et les voisins du mort préparent le

repas parce que lorsque le prophète – Prière et Salut sur lui, fût informé de la mort de Jaafar Ibn Abu Tâlib au Chêm, il demanda à ses épouses de préparer un repas pour la famille de Jaafar puis il dit : « *Ce qui leur est arrivé les préoccupe suffisamment.* »

Nul grief à la famille du défunt, s'ils veulent inviter leurs voisins ou d'autres personnes pour partager avec eux le repas qui leur a été offert. D'après la législation islamique, il n'existe pas de limite de temps à ces invitations.

١١. Il est interdit à une femme de porter le deuil d'une personne plus de trois jours, sauf pour son mari pour lequel elle doit porter le deuil pendant quatre mois et dix jours.

Il est interdit à une femme de porter le deuil d'une personne plus de trois jours, sauf pour son époux pour lequel elle doit le porter durant quatre mois et dix jours. Si la femme est enceinte, le deuil se termine à l'accouchement comme le prouvent les hadiths authentiques.

L'homme, quant à lui, n'a pas le droit de porter le deuil de quiconque, faisant partie de la famille ou pas.

١٢. Il est autorisé aux hommes de visiter les cimetières, de temps à autre, pour invoquer en faveur du mort, pour implorer la miséricorde d'Allah et se rappeler de l'au-delà

Il est autorisé aux hommes de visiter les cimetières, de temps à autre, pour invoquer en faveur du mort, pour implorer la miséricorde d'Allah et se rappeler de l'au-delà.

Le prophète – Prière et Salut sur lui - a dit :

« *Rendez visite aux morts, car cela vous rappelle l'au-delà.* »

(Rapporté par l'Imam Mouslim).

Le prophète – Prière et Salut sur lui - a également appris aux compagnons, quand ils rendaient visite aux morts, de dire :

« *السَّلَامُ عَلَيْكُمْ أَهْلَ الدِّيَارِ مِنَ الْمُؤْمِنِينَ وَالْمُسْلِمِينَ وَإِنَّا إِن شَاءَ اللَّهُ بِكُمْ لَآحِقُونَ ، أَسْأَلُ اللَّهَ لَنَا وَلَكُمْ الْعَافِيَةَ،*

« *يَرْحَمُ اللَّهُ الْمُسْتَقْدِمِينَ مِنَّا وَالْمُسْتَأْخِرِينَ* »

« *Que le salut soit sur vous, habitants de ces demeures, croyants et musulmans. Bientôt, quand Allah le veut, nous vous rejoindrons. Nous implorons Allah de vous accorder, et à*

nous aussi, le Salut. Qu'Allah soit miséricordieux envers les premiers et les derniers d'entre nous. »

Les femmes, quant à elles, ne sont pas autorisées à visiter les cimetières, car le Prophète – Prière et Salut sur lui – a maudit les femmes qui visitent les cimetières et parce qu'on craint pour elles le polythéisme (*Fitna*) et le manque de patience. De même, il leur est interdit d'accompagner le convoi funèbre jusqu'au cimetière, car le Prophète – Prière et Salut sur lui – leur a interdit cela.

Cependant, elles sont autorisées à accomplir la prière mortuaire dans la mosquée ou dans un lieu de prière comme les hommes.

Louange à Allah uniquement, et Prière et Salut sur Son Prophète Muhammad, ses proches, ainsi que ses compagnons.



L'examen des leçons importantes



Pourquoi étudier "les leçons importantes"	١.		٢.	
L'auteur du livre				
La méthodologie de l'apprentissage du Coran quotidiennement				
Quels livres de tafsir étudier				
Les conditions de "La ilaha illa Allah"	١.	٢.	٣.	٤.
	٥.	٦.	٧.	٨.
Donne des exemples de grand chirk				
Donne des exemples de petit chirk				
Les conditions de la prière	١.		٢.	
	٣.		٤.	
	٥.		٦.	
Qui est la personne qui discerne			A-t-elle un âge précis:	
La purification se divise en deux	١.		٢.	
La suppression des impuretés	١.		٢.	
Les types de 'awra				
Les piliers de la prière	١.		٢.	
	٣.		٤.	
	٥.		٦.	
	٧.		٨.	
	٩.		١٠.	
Celui qui est incapable de se tenir debout	١.		٢.	
	٣.		٤.	
Les obligations de la prière	١.	٢.	٣.	٤.
	٥.	٦.	٧.	٨.
La formulation du tachahhoud				



Les actes recommandés de la prière	١.	٢.	٣.
	٤.	٥.	٦.
	٧.	٨.	٩.
	١٠.	١١.	١٢.
	١٣.	١٤.	
Les moments où l'on invoque dans la prière	١.		٢.
Les actes annulatifs de la prière	١.	٢.	٣.
	٤.	٥.	٦.
	٧.	٨.	
Les mouvements dans la prière avec les exemples	١.	٢.	٣.
	٤.		٥.
Les causes de la prosternation de la distraction	١.	٢.	٣.
Les types de doute	١.		٢.
Les conditions des ablutions	١.	٢.	٣.
	٤.	٥.	٦.
	٧.	٨.	٩.
Cesser tout acte qui annule les ablutions			
Les obligations des ablutions	١.	٢.	٣.
	٤.	٥.	٦.
Les actes annulatifs des ablutions	١.	٢.	٣.
	٤.	٥.	٦.
Comment faire le tayammoum			
Comment faire le ghousl obligatoire			
Comment faire le ghousl recommandé			
Description de la prière funéraire			

Les visites légiférées à Médine	١.	٢.	٣.
	٤.		٥.
Parmi les bons comportements	١.	٢.	٣.
	٤.		٦.
	٧.	٨.	٩. ١٠.
Parmi les politesses islamiques	١.	٢.	٣.
	٤.		٦.
	٧.	٨.	٩. ١٠.

L'acte	Le jugement	L'acte	Le jugement
Le grand chirk		Le petit chirk	
Le polythéisme caché		La prière du mécréant	
La prière du fou		La prière de l'enfant	
Prier sans ablutions par oubli		Prier en ayant sur soi une impureté	
S'orienter vers la qibla		Prier les genoux découverts	
Prier après l'heure		Prier sur une monture	
Prononcer l'intention à voix haute		Prier assis	
Réciter la fatiha dans chaque raka'a		Le tachahhoud dans la prière	
Dire la prière sur le prophète		Prier une prière surrogatoire en état d'impureté	
Lire le Coran en prosternation		Parler pendant la prière	
Se tourner pendant la prière		Ajouter une raka'a à la prière	
Etre distrait pendant la prosternation de la distraction		Avoir un doute sur les ablutions pendant la prière	
Entendre un bruit de son ventre		Délaisser un pilier en priant derrière l'imam	
Avoir un doute au milieu de la prière		Avoir un doute sur le délaissement d'un	



		pilier une fois la prière achevée	
Oublier le premier tachahhoud puis se lever		Oublier de dire : rabbi ghfir li	
Oublier de dire takbiratou al ihram		Trouver l'imam en inclinaison sans avoir récité la fatiha	
Avoir l'intention d'interrompre les ablutions puis les continuer		Avoir l'intention de renouveler les ablutions puis prier sans les renouveler	
Faire les ablutions tout en mangeant de la viande de chameau		Faire les ablutions avant al istinja	
Faire les ablutions en ayant sur ses mains de la pâte, ciment...		Prendre à nouveau de l'eau pour laver les oreilles	
Rentrer l'eau dans sa barbe		Laver ses membres une seule fois	
Laver ses membres plus de trois fois		Laver les mains avant les ablutions	
Essuyer la tête plus d'une fois dans les ablutions		Somnoler annule-t-il les ablutions	
Laver un mort annule-t-il les ablutions		Prier après les grandes ablutions sans avoir fait les petites ablutions	
Prier après avoir nagé		Comment purifier l'urine du petit garçon	
Comment purifier l'urine de la fille		La visite des tombes pour les femmes	
Délaisser une takbira dans la prière mortuaire		Visiter la tombe du prophète	
Visiter les martyrs de Badr			

La différence entre la condition	Le pilier	L'obligation	L'acte recommandé



Cheikh Haytham Sarhan

Explication du:

Livre de l'unicité

شرح كتاب التوحيد



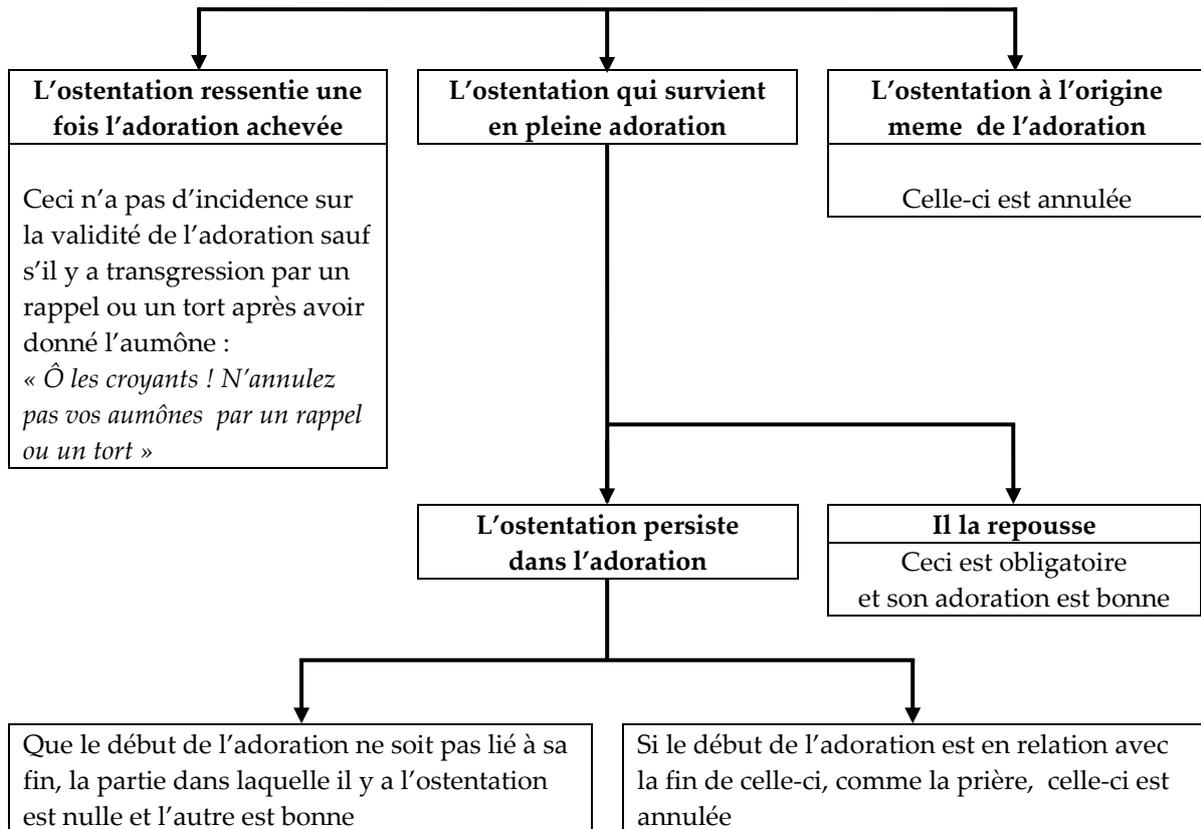
Le livre de l'unicité comprend ٧٧ chapitres. L'auteur n'a pas écrit d'introduction dans son livre car il s'est contenté du titre ou certains manuscrits ne l'ont pas mentionné ou il a fait comme l'imam al boukhari afin de rattacher les gens au Coran et à la Sounna et ceci est le tawhid	١- Introduction (٥ chapitres)	<p>Ch. L'obligation du tawhid (l'auteur n'a pas nommé ce chapitre afin que les gens soient liés au Coran et à la Sounna et pour montrer que le tawhid est la plus grande obligation ainsi que la da'wa des prophètes)</p> <p>Ch. Du mérite du tawhid et des péchés qu'il permet d'expier (l'auteur est venu avec ce chapitre pour donner envie d'étudier le tawhid, le mérite d'une chose ne signifie pas qu'elle n'est pas obligatoire)</p> <p>Ch. Quiconque réalise le tawhid entrera au paradis sans jugement (afin de le purifier du chirk, des innovations et des péchés après avoir connu son obligation et son mérite)</p> <p>Ch. Du fait de craindre le polythéisme (afin que celui qui réalise le tawhid ait peur obligatoirement du chirk car il peut penser l'avoir concrétisé alors qu'en réalité ce n'est pas le cas)</p> <p>Ch. Inviter les gens à attester qu'il n'y a de divinité en droit d'être adoré si ce n'est Allah (Celui qui réalise le tawhid doit obligatoirement y appeler, la réplique à ceux qui appellent à la prière avant le tawhid)</p>
	٢- l'explication du tawhid (٩ chapitres)	<p>Ch. L'explication du tawhid et de l'attestation qu'il n'y a pas divinité en droit d'être adoré si ce n'est Allah (Tous les chapitres après ce chapitre sont une explication du tawhid)</p> <p>Ch. Fait partie du polythéisme le fait de porter un anneau, un fil ou autre chose pour dissiper un malheur ou le repousser (Du grand chirk s'il croit qu'elles influent par elles-mêmes, ou du petit chirk s'il croit que c'est une cause)</p> <p>Ch. Concernant les formules de conjuration et les amulettes (Les formules de conjuration se divise en deux : celles comprenant du chirk et d'autres légiférées, quant aux amulettes où il y a du Coran elles sont en réalité interdites)</p> <p>Ch. Rechercher la bénédiction des arbres, des pierres et autres (La demande bénédiction se divise en deux : bénédiction légiférée et bénédiction interdite)</p> <p>Ch. Concernant le sacrifice par égorgement pour autre qu'Allah (L'auteur n'a pas dit : "fait partie du polythéisme" car il existe un sacrifice dont on ne cherche pas à se rapprocher d'Allah et son jugement est la permission comme sacrifier de la viande pour manger)</p> <p>Ch. On ne sacrifie pas pour Allah en un endroit où on sacrifie pour autre que Lui (La mise en garde de participer aux fêtes des polythéistes, de leur ressembler même si la personne n'en a pas l'intention)</p> <p>Ch. Le vœu pour autre qu'Allah fait partie du polythéisme (Adresser un vœu à autre qu'Allah est du chirk, l'obligation d'accomplir le vœu sauf celui de désobéissance)</p> <p>Ch. Rechercher la protection d'un autre qu'Allah fait partie du polythéisme</p> <p>Ch. Chercher le secours ou invoquer un autre qu'Allah est une forme de polythéisme (Et ceci dans ce qu'Allah seul peut réaliser)</p>
	٣- La nullité d'adorer autre qu'Allah (٤ chapitres)	<p>Ch. {Est-ce qu'ils assignent comme associés ce qui ne crée rien et qui eux-mêmes sont créés...} (La nullité de l'adoration du prophète, des statues et autre qu'Allah)</p> <p>Ch. {Quand ensuite la frayeur sera éloignée de leurs cœurs...} (La nullité de l'adoration des anges alors qu'ils sont les plus proches d'Allah et prennent peur de Lui lorsqu'il parle)</p> <p>Ch. De l'intercession (C'est le droit d'Allah, le prophète n'intercède pas sans Sa permission donc la demander à autre qu'Allah dans ce que seul Allah peut réaliser est nul)</p> <p>Ch. {Tu (Mohammad) ne guides pas celui que tu aimes...} (La guidée des cœurs est spécifique à Allah quant à la guidée d'orientation elle est propre au prophète ainsi que ceux qui le suivent)</p>
	٤- La cause de la mécréance (٤ chapitres)	<p>Ch. La cause de la mécréance et du délaissement de la religion par les êtres humains est l'exagération au sujet des pieux (C'est la cause la plus dangereuse et le premier chirk qui apparut sur terre)</p> <p>Ch. Concernant la sévère menace pesant sur qui adore Allah près de la tombe d'un homme pieux. Que dire donc de l'adorer ?! (L'interdiction des images, et de prendre les tombes comme mosquée)</p> <p>Ch. L'exagération à l'égard des tombes des pieux transforme ces dernières en monuments adorés (Comme avec la tombe de Lât, le prophète a maudit les femmes qui visitent les tombes ainsi que ceux qui les ornent de lampe)</p> <p>Ch. La protection du tawhid par le prophète (Et ceci est un miséricorde d'Allah envers nous que le prophète était ainsi)</p>
	٥- La réplique à ceux qui disent qu'il n'y a pas de chirk dans cette communauté ou dans la péninsule arabe. Ch. Certains membres de cette communauté adoreront les monuments	



Le livre de l'unicité comprend 17 chapitres. L'auteur n'a pas écrit d'introduction dans son livre car il s'est contenté du titre ou certains manuscrits ne l'ont pas mentionné ou il a fait comme l'imam al boukhari afin de rattacher les gens au Coran et à la Soumma et ceci est le tawhid	1- Les actes diaboliques	<p>Ch. De la sorcellerie (Car celle-ci n'advient que par la mécréance en Allah et c'est la plus grande porte pour appeler les gens à la mécréance, le sorcier est mécréant et doit être exécuté (par le gouverneur))</p> <p>Ch. Des détails apportés sur certains types de sorcellerie (Afin de s'en écarter et d'y prendre garde et parmi ces types : all'yafah, at-tarq, le mauvais augure, l'astrologie, souffler dans les nœuds)</p> <p>Ch. Concernant les voyants et assimilés (Qui sont-ils ? Quel est le jugement sur le fait de les visiter ? Croire en un devin est incompatible avec la foi au Coran)</p> <p>Ch. Concernant le désenvoûtement (L'interdiction des envoûtements, la différence entre le désenvoûtement interdit et autorisé)</p> <p>Ch. Concernant les augures (Pas de contagion, ni d'augure, ni d'oiseau de mauvais augure et le mois de safar ne porte pas malheur, explication de l'optimisme. Le mauvais augure, son jugement et comment le guérir ?)</p> <p>Ch. Concernant l'astrologie (L'astrologie permise et interdite, la conciliation entre les paroles des savants sur le sujet, la sagesse de la création des étoiles)</p> <p>Ch. Concernant le fait de demander la pluie aux étoiles (Son jugement et sa signification, quatre pratiques de la période antéislamique, le bienfait est une épreuve, la menace qui pèse sur la personne qui se lamente)</p>
	5- Les actes du cœur	<p>Ch. {Parmi les hommes, il en est qui prennent en dehors d'Allah des égaux à Lui en les aimant comme on aime Allah} (Les différents types d'amour)</p> <p>Ch. {...Mais craignez-Moi si vous êtes croyants} (Vouer une peur sincère à Allah est obligatoire)</p> <p>Ch. {Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance si vous êtes croyants} (L'obligation de placer sa confiance en Allah, les différents types de confiance : grand chirk, petit chirk, permis comme confier une affaire à quelqu'un)</p> <p>Ch. {Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah} (Réunir entre l'espoir et la peur, la lourde menace sur celui qui pense être à l'abri du stratagème d'Allah et sur celui qui désespère de Sa miséricorde)</p> <p>Ch. Patienter face aux décrets divins est une partie de la foi en Allah (Ceci fait parti de la foi en Allah, l'interdiction de l'indignation face aux décrets divins, la récompense de l'acceptation du destin malgré l'épreuve)</p> <p>Ch. Concernant l'ostentation (La bonne action est rejetée si l'intention est en partie destinée à un autre qu'Allah, le prophète craignait pour ses compagnons l'ostentation)</p> <p>Ch. Faire des bonnes œuvres par intérêt matériel est une forme de polythéisme (Certains recherchent les intérêts de ce bas monde par le biais d'œuvres destinées à l'au-delà, l'explication de cela par : "Si on lui donne, il est satisfait. Sinon il s'indigne")</p> <p>Ch. Obéir aux savants et aux gouvernants dans l'interdiction de ce qu'Allah a rendu permis, et dans la légitimation de ce qu'Allah a interdit revient à les considérer comme des seigneurs en dehors d'Allah (Gouverner par autre que les lois révélées par Allah et ses catégories)</p> <p>Ch. {...Ils veulent prendre pour juge le tâghoût...} (L'éclaircissement du terme tâghoût, la définition de la foi sincère et de la foi mensongère)</p>
	11- Ch. De celui qui renie un des Noms et Attributs d'Allah (L'annulation de la foi lorsque l'on renie un des Noms ou Attributs d'Allah)	

<p>Le livre de l'unicité comprend 17 chapitres. L'auteur n'a pas écrit d'introduction dans son livre car il s'est contenté du titre ou certains manuscrits ne l'ont pas mentionné ou il a fait comme l'imam al boukhari afin de rattacher les gens au Coran et à la Souma et ceci est le tawhid</p>	<p>٩- Les interdits concernant les paroles et le chirk (١٧ chapitres)</p>	Ch. {Ils reconnaissent le bienfait d'Allah puis ils le renient} (reconnaitre le bienfait et le nier)
	Ch. {Ne cherchez donc pas à Allah des égaux alors que vous savez}	
	Ch. De celui qui ne se satisfait pas du serment par Allah (La menace qui pèse sur celui qui ne se satisfait pas)	
	Ch. De l'expression : "C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté"	
	Ch. Celui qui insulte le temps a causé du tort à Allah	
	Ch. Se donner comme titre : "Le juge des juges"	
	Ch. Du respect dû aux Noms d'Allah et du changement de nom d'une personne pour cette raison (Respecter les Noms d'Allah et ses Attributs même s'il ne vise pas à travers cela leur signification)	
	Ch. De celui qui tourne en dérision une chose dans laquelle Allah, le Coran ou le prophète sont mentionnés	
	Ch. {Et si nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part après qu'une détresse l'eut touché, il dit certainement : "Cela m'est dû !"}	
	Ch. {Puis, lorsqu'il leur eût donné un enfant sain tout deux assignèrent à Allah des associés en ce qu'il leur avait donné...}	
	Ch. {C'est à Allah qu'appartient les plus beau Noms}	
	Ch. On ne dit pas que le salut soit sur Allah	
	Ch. De l'expression : "Ô Allah ! pardonne-moi si Tu veux"	
	Ch. On ne dit pas : "Mon esclave" à son serviteur ou sa servante	
	Ch. On ne repousse pas une personne qui demande quelque chose au nom d'Allah	
	Ch. On ne demande à Allah par Son Visage que le paradis	
	Ch. Concernant l'expression : "Si..."	
	Ch. De l'interdiction d'insulter le vent	
	Ch. {Tandis qu'une autre partie avait des pensées sur Allah non conformes à la vérité...}	
	Ch. Concernant ceux qui renient le destin	
	Ch. Ceux qui façonnent des images	
	Ch. Du fait de prêter serment fréquemment	
	Ch. Concernant le pacte pris au nom d'Allah et Son prophète	
	Ch. Jurer par Allah	
	Ch. On ne demande pas à Allah d'intercéder auprès de Ses créatures	
	Ch. Le prophète défend le domaine sacré autour du tawhid et déploie tous ses efforts pour faire obstacle au polythéisme	
	<p>١٠ - La conclusion Ch. {Ils n'ont pas estimé Allah comme Il devait l'être} (Car il y a forcément dans les actes des serviteurs un manquement l'auteur a conclu par ce chapitre en espérant qu'Allah alourdisse sa balance par le biais de ce livre, de même que l'imam al boukhari a terminé son sahih par le hadith : "Deux paroles légères sur la langue, lourdes dans la balance")</p>	

Les différents types d'ostentation (*Ar-riya*)



Comment se prémunir de l'ostentation :

١. Glorifier Allah le Très Haut et ceci en étudiant le tawhid
٢. Invoquer son Seigneur
٣. Veiller à ce que l'adoration soit entre le serviteur et Allah
٤. Ne pas délaisser un acte si ce n'est pour une cause valable



Les différences entre le grand chirk et le petit chirk



Le petit chirk	Le grand chirk
١. Ne fait pas sortir de l'islam	١. Fait sortir de l'islam
٢. N'annule pas toutes les œuvres mais seulement l'œuvre dans laquelle il y a du chirk	٢. Annule toute les œuvres
٣. Son auteur ne s'éternisera pas en enfer	٣. Son auteur sera éternellement en enfer
٤. Ne rend pas licite le sang et les biens	٤. Rend licite le sang et les biens
٥. Qu'une preuve stipule que c'est du petit chirk	٥. Qu'une preuve stipule que c'est du grand chirk
٦. Croire à une cause qu'Allah n'a pas établie comme étant une cause	٦. Croire qu'une cause peut avoir une influence sur la creation indépendamment d'Allah
٧. Tou moyen menant au grand chirk est du petit chirk	





Cheikh Mohammed ibn °Abdel Wahhab

Livre de l'unicité

Edition Anas

كتاب التوحيد



❁ [Prologue] Kitâbu At-Tawhid

Allah le Très Haut dit :

﴿ وَمَا خَلَقْتُ الْجِنَّ وَالْإِنْسَ إِلَّا لِيَعْبُدُونِ ٥٦ ﴾

الذاريات: ٥٦

« Je n'ai créé les Jinns et les hommes que pour qu'ils m'adorent. »
(Sourate Adh Dhâryat, v. ٥٦)

﴿ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِي كُلِّ أُمَّةٍ رَسُولًا أَنِ اعْبُدُوا اللَّهَ وَاجْتَنِبُوا الطَّاغُوتَ ٣٦ ﴾

النحل: ٣٦

« Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] :
« Adorez Allah et écarterez-vous du Taghût. » (Sourate An Nahl – Les Abeilles v. ٣٦)

﴿ وَقَضَىٰ رَبُّكَ أَلَّا تَعْبُدُوا إِلَّا إِيَّاهُ وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا ٢٣ ﴾

الإسراء: ٢٣

« Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui ; et (marquez) de la bonté envers les père et mère. » (Sourate Al Isra – Le Voyage Nocturne v. ٢٣)

﴿ وَأَعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا ٣٦ ﴾

النساء: ٣٦

« Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. » (Sourate An Nissa – Les Femmes v. ٣٦)

﴿ قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ مَا حَرَّمَ رَبِّيَ عَلَيْكُمْ عَلَىٰ مَن تَعَالَىٰ اللَّهُ عَلَيْهِ سَائِرَ الْأَنْعَامِ ١٥١ ﴾

الأنعام: ١٥١

« Dis : « Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien... »
(Sourate Al An ʿam – Les Bestiaux v. ١٥١)

Ibn Masʿud a dit : « Quiconque voudrait lire le testament de Mohammed sur lequel il aurait apporté son sceau, qu'il lise la parole d'Allah le Très Haut. :

﴿ قُلْ تَعَالَوْا أَتْلُ مَا حَرَّمَ رَبِّيَ عَلَيْكُمْ عَلَىٰ مَن تَعَالَىٰ اللَّهُ عَلَيْهِ سَائِرَ الْأَنْعَامِ ١٥٣ ﴾

﴿ وَأَنَّ هَذَا صِرَاطِي مُسْتَقِيمًا ١٥٣ ﴾

Dis: «Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien ; et soyez bienfaisants envers vos père et mère...» jusqu'à sa parole « Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc ; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.» (Sourate Al An ʿām – Les Bestiaux v. ١٥١- ١٥٣)

Muʿadh Ibn Jabal rapporte : « J'étais derrière le prophète ﷺ sur un âne.

Il me dit : « Ô Mu ʿadh, sais-tu quel est le devoir des serviteurs envers Allah et quel est Son devoir envers eux ? »

Je répondis : « Allah et Son prophète sont plus savants.»

Il continua alors : « Le devoir des serviteurs envers Allah est qu'ils L'adorent sans rien Lui associer. Et son devoir envers eux est qu'Il ne châtie pas ceux qui ne Lui ont rien associé. »

Je m'écriais : « Ô prophète d'Allah puis-je répandre cette bonne nouvelle parmi les gens ? »

Il dit : « Ne l'annonce pas, car ils risqueraient de s'en remettre qu'à ça. » (Rapporté par Al-Boukhârî et Muslim)

❁ Chapitre ١ : « Du mérite du Tawhîd et des péchés qu'il permet d'expier »

﴿ الَّذِينَ ءَامَنُوا وَلَمْ يَلْبِسُوا ءِيمَانَهُمْ بِظُلْمٍ اُولٰٓئِكَ لَهُمُ الْاٰمَنُ وَهُمْ مُهْتَدُونَ ﴾ (٨٢)

الأنعام: ٨٢

Allah le Très Haut dit : « Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés » (Sourate Al An ʿām – Les Bestiaux v. ٨٢)

'Ubâdah ibn as-Sâmit a dit : Le prophète ﷺ a dit :

« من شهد أن لا إله إلا الله وحده لا شريك له، وأن محمداً عبده ورسوله، وأن عيسى عبد الله ورسوله وكلمته ألقاها إلى مريم وروح منه، والجنة حق، والنار حق أدخله الله الجنة على ما كان من العمل »

« Quiconque atteste qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, Unique sans associé, Que Mohammed est Son serviteur et messenger, que 'Issa et le serviteur d'Allah, Son messenger, Sa parole qu'Il envoya à Maryam, et une âme venant de Lui, que le paradis est vérité et que l'enfer est vérité, entrera au paradis quels que soient ces actes. » Rapporté par Al Boukhârî et Muslim.

Al Boukhârî et Muslim rapportent un hadith de 'Itbân:

« فَإِنَّ اللَّهَ حَرَّمَ عَلَى النَّارِ مَنْ قَالَ : لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ ، يَتَّبِعِي بِذَلِكَ وَجْهَ اللَّهِ »

« Allah a interdit au feu [de l'enfer] de toucher toute personne attestant qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, ne recherchant par là que le Visage d'Allah.»

Abû Sa'ïd Al Kudrî rapporte que le prophète ﷺ a dit :

« Mûssâ a dit : « Seigneur ! Enseigne-moi une chose au moyen de laquelle je me souviendrai de Toi et T'invoquerai. »

Allah dit : « Dis – O Mûssâ - : qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah. »

Mûssâ s'écria : « Seigneur ! Tous Tes serviteurs disent cela ! »

Allah dit alors : « O Mûssâ si les sept cieus et leurs occupants – mis à part Moi – et les sept terres étaient posés sur un de ses plateaux d'une balance, et que la parole « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah » été posée sur l'autre plateau, la balance penchera [du côté où est posée cette parole]. »

Rapporté par ibn Hibbân et Hâkim qui l'a authentifié.

At Tirmidhî rapporte un hadith – qu'il considère Hassan d'après Anas:

« J'ai entendu le prophète ﷺ dire : « Allah le Très Haut a dit : " O fils, si tu viens à Moi avec des péchés pesant presque qu'autant que la terre, et que tu Me rencontres sans rien M'associer, Je viendrais à toi avec autant de pardon." »

❁ Chapitre ۲ : « Quiconque réalise complètement le Tawhîd entrera au paradis sans jugement »

﴿ إِنَّ إِبْرَاهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ الْمُشْرِكِينَ ﴾ (۱۲۰)

النحل: ۱۲۰

Allah le Très Haut dit : « Ibrahîm était un guide (Ummah) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui (Hanif) et il n'était point du nombre des associateurs. »

Sourate An Nahl – Les Abeilles v. ۱۲۰

Et il dit :

﴿ وَالَّذِينَ هُمْ يُرَبِّهِمْ لَا يُشْرِكُونَ ﴾ (۵۹)

المؤمنون: ۵۹

« [Ceux] qui, à leur Seigneur, n'associent rien. » Sourate Al Mu'minûn – Les Croyants v. ۵۹

Husayn ibn 'Abdi-Rahmân a dit : « J'étais chez Sarîd ibn Jubayr lorsque celui-ci demanda : « Qui d'entre nous a vu l'étoile filante hier ? ».

Je répondis : « Moi » Puis j'ajoutai : « Mais je n'étais pas en prière. Le fait est que je souffrais d'une morsure [de scorpion]. »

Sarîd me questionna : « Et qu'as-tu fais ? »

Je répondis : « J'ai demandé qu'on me pratique un exorcisme (Ruqyah) sur ma personne. » Il continua : « Et qu'est-ce qui t'as poussé à agir de la sorte ? »

Je répondis : « Un hadith que nous a rapporté Ash-Sharbî »

Il demanda : « Et que vous a-t'il rapporté ? »

Je récitai alors : « Il nous a rapporté d'après Buraydah ibn ul-Husayn que le prophète ﷺ, a dit : « *Point de Ruqyah, sauf contre le mauvais œil ou le venin* »

Sarîd déclara alors : « Celui qui se limite à ce qu'il a entendu agit de la meilleure façon.

Cependant, Ibn 'Abbâs nous a informé que le prophète ﷺ a dit :

« Les communautés furent présentées. Je vis un prophète accompagné d'une poignée de personnes, un autre accompagné d'un ou deux hommes, et un autre que personne n'accompagnait. C'est alors qu'une foule immense me fut présentée, et je crus qu'il s'agissait de ma communauté mais on me dit : « Ceci est Mûssâ et son peuple » Je promenai à nouveau mon regard quand je vis une autre foule immense. On me dit : Ceci est ta communauté. Soixante-dix milles de ses membres entreront au paradis sans jugement ni châtement ».

Et le prophète ﷺ se leva et rentra chez lui. Certains gens se mirent à discuter sur ces soixante-dix mille personnes. Certains dirent : « Ce sont peut-être les compagnons du prophète ». D'autres avancèrent : « Ce sont peut-être ceux qui sont nés dans l'islam et qui n'ont jamais rien associé à Allah. » Et d'autres propositions furent émises. C'est alors que le prophète sortit de chez lui et on l'informa du sujet de discussion. Il dit : « Ce sont ceux qui ne demandent pas qu'on leur fasse de Ruqyah, ni de cautérisation, qui ne consultent pas les augures et placent toute leur confiance en leur Seigneur. » 'Ukkâshah ibn Mihsan se leva et dit : « Invoque Allah pour que je fasse parti de ce groupe de personne. » Le prophète ﷺ répondit : « *Tu en fais parti* ». Un autre homme se leva et demanda la même chose. Le prophète ﷺ lui dit : « *'Ukkâshah t'a devancé.* » » Rapporté par Al Boukhârî.

❁ Chapitre ۳ : « Du fait de craindre le polythéisme »

Allah la Très Haut dit :

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ ﴾

النساء: ٤٨

« Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut » Sourate An Nissa – Les Femmes v. ٤٨

L'ami proche [d'Allah, Ibrahim] a dit :

﴿ وَأَجْنُبْنِي وَبَنِيَّ أَنْ نَعْبُدَ الْأَصْنَامَ ﴾

إبراهيم: ٣٥

« Et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des statues. » Sourate Ibrahim v. ٣٥

On trouve dans un hadith que le prophète ﷺ a dit :

« أَحْوَفَ مَا أَخَافُ عَلَيْكُمْ الشِّرْكَ الْأَصْغَرَ ، فَسئِلَ عَنْهُ: فَقَالَ: الرِّيَاءُ »

« Ce que je crains le plus pour vous, c'est le polythéisme mineure. » Lorsqu'on le questionna à ce sujet, il répondit : « Il s'agit de l'ostentation » (Rapporté par Ahmed)

Ibn Mas'ud a dit : « Le prophète ﷺ a dit :

« مَنْ مَاتَ وَهُوَ يَدْعُو مِنْ دُونِ اللَّهِ نِدًّا دَخَلَ النَّارَ »

« Quiconque meurt en invoquant un égal à Allah entrera en enfer. »
(Rapporté par Al Boukhârî)

Muslim rapporte d'après Jâbir que Le prophète ﷺ a dit :

« مَنْ لَقِيَ اللَّهَ وَهُوَ لَا يُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا دَخَلَ الْجَنَّةَ ، وَمَنْ لَقِيَهِ يُشْرِكُ بِهِ شَيْئًا دَخَلَ النَّارَ »

« Quiconque rencontre Allah sans ne Lui avoir rien associé entrera au paradis, et quiconque le rencontre en Lui ayant associé quoi que ce soit entrera en enfer. »

❁ **Chapitre ٤ : « Inviter les gens à attester qu'il n'y a de divinité si ce n'est Allah »**

Allah le Très Haut dit :

﴿ قُلْ هَذِهِ سَبِيلِي أَدْعُو إِلَى اللَّهِ عَلَى بَصِيرَةٍ أَنَا وَمَنِ اتَّبَعَنِي ﴾

يوسف: ١٠٨

« Dis : Voici ma voie, j'appel les gens vers Allah nous basant sur une preuve évidente (la science)... » Sourate Yûssuf v. ١٠٨

Ibn 'Abbas rapporte que le prophète ﷺ a dit à Mu'adh lorsqu'il l'envoya au Yémen : « Tu vas te rendre chez un peuple faisant partie des gens du Livre. Fais donc en sorte que la première chose à laquelle tu les invites soit d'attester qu'il n'y a pas de divinité [en droit d'être adoré] si ce n'est Allah (dans une autre version : « ...soit qu'ils unifient Allah... »). S'ils t'obéissent à ce sujet, informe-les qu'Allah a rendu obligatoire l'accomplissement de cinq prières, de jour comme de nuit. S'ils t'obéissent à ce sujet, informe-les qu'Allah leur a rendu obligatoire le versement d'une aumône prélevée sur les plus riches d'entre eux et redistribuée aux pauvres. S'ils t'obéissent à ce sujet, ne touche pas à leur bien les plus précieux, et redoute l'invocation de l'opprimé car il n'y a pas de voile entre lui et Allah ».

(Rapporté par Al Boukhârî et Muslim.)

Al Boukhârî et Muslim rapporte aussi d'après Sahl ibn Sa'd que le prophète ﷺ a dit un jour [de bataille] de Khaybar : « Demain, je remettrai l'étendard à un homme qui aime Allah et Son prophète, et que Allah et Son prophète aiment. C'est par cet homme qu'Allah nous donnera la victoire. »

Les compagnons passèrent alors la nuit à discuter de celui d'entre eux à qui l'étendard sera remis. Le lendemain matin, ils se rendirent chez le prophète ﷺ, chacun d'entre eux, en espérant se voir confié l'étendard. [Le prophète] ﷺ dit alors : « Où est 'Ali ibn Abî Talîb ? » On lui répondit : « Il se plaint de douleurs aux yeux. » On envoya quelqu'un le chercher et on l'amena devant le prophète ﷺ qui cracha sur ses yeux. Il invoqua Allah en sa faveur et il fut immédiatement guéri, comme si aucun mal ne l'avait jamais touché. Le prophète ﷺ lui confia l'étendard et lui dit : « Avance avec prudence jusqu'à atteindre leurs positions. Puis invite-les à embrasser l'islam et informe-les de ce qui leur incombe concernant le droit d'Allah le Très Haut, car je jure par Allah : si Allah guide par ton intermédiaire un seul homme, cela vaut mieux pour toi que de posséder des chameaux roux. »

❁ Chapitre ° : «L'explication du Tawhîd, et de l'attestation qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah»

Allah le Très Haut :

﴿ أُولَئِكَ الَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ الْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ ﴾

الإسراء: ٥٧

«Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes] le moyen, à qui se rapprochera le plus de son Seigneur...» Sourate Al Isra – Le Voyage Nocturne v. ٥٧

Et Il dit :

﴿ وَإِذْ قَالَ إِبْرَاهِيمُ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِ إِنَّنِي بَرَاءٌ مِّمَّا تَعْبُدُونَ ﴿٣٦﴾ إِلَّا الَّذِي فَطَرَنِي فَإِنَّهُ سَيِّدِي ﴿٣٧﴾ ﴾

الزخرف: ٢٦ - ٢٧

« Et lorsqu'Ibrahîm dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui Qui m'a créé... » Sourate Az-Zukhruf – L'Ornement v. ٢٦

Et Il dit aussi :

﴿ اتَّخَذُوا أَحْبَابَهُمْ وَرُهْبَانَهُمْ أَرْبَابًا مِّن دُونِ اللَّهِ ﴾

التوبة: ٣١

« Ils ont pris leur rabbins et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah, ainsi que le Christ fils de Marie... » Sourate At Tawhba – Le Repentir v. ٣١

﴿ وَمِنَ النَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ اللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللَّهِ ﴾

البقرة: ١٦٥

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en l'aimant comme on aime Allah... » Sourate Al Baqarah – La Vache v. ١٦٥

Dans le recueil de ahadiths authentiques, le prophète ﷺ a dit :

« مَنْ قَالَ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَكَفَرَ بِمَا يُعْبَدُ مِنْ دُونِ اللَّهِ حَرَّمَ اللَّهُ مَالَهُ وَدَمَهُ وَحَسَابُهُ عَلَى اللَّهِ »

« Celui qui dit : « Il n'y a point de divinité [digne d'adoration] si ce n'est Allah, et renie tout ce qui est adoré en dehors d'Allah, ses biens et son sang sont devenu sacrés, et c'est Allah de le juger. »

❁ **Chapitre ٦ : « Fait partie du polythéisme le fait de porter un anneau, un fil ou autre chose pour dissiper un malheur ou le repousser »**

Allah le Très Haut a dit :

﴿ قُلْ أَفَرَأَيْتُمْ مَا تَدْعُونَ مِنْ دُونِ اللَّهِ إِنْ أَرَادَنِيَ اللَّهُ بِضُرٍّ هَلْ هُنَّ كَاشِفَاتُ ضُرِّيهِ ﴾

الزمر: ٣٨

« Dis : « Voyez-vous ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ; si Allah me voulait du mal, est-ce que [ces divinités] pourraient dissiper Son mal ? » Sourate Zoumar ٣٨

« أَنَّ النَّبِيَّ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ رَأَى رَجُلًا فِي يَدِهِ حَلْقَةً مِنْ صُفْرِ، فَقَالَ: مَا هَذِهِ؟. قَالَ: مِنَ الْوَاهِنَةِ. فَقَالَ: انزِعْهَا فَإِنَّهَا لَا تَزِيدُكَ إِلَّا وَهْنًا، فَإِنَّكَ لَوْ مِتَّ وَهِيَ عَلَيْكَ مَا أَفْلَحْتَ أَبَدًا »

'Imrân ibn Hussayn rapport que le prophète vit un homme portant au poignet un anneau de cuivre.

Il lui demanda : « Qu'est-ce que cela ? »

L'homme répondit : « C'est contre la faiblesse. »

Le prophète ﷺ lui dit alors : « Débarrasse-t'en, car cela ne t'apportera que surplus de faiblesse. Et si tu meurs en portant cet anneau, tu ne connaîtras jamais la réussite. »

(Rapporté par Ahmed)

« مَنْ تَعَلَّقَ تَمِيمَةً فَلَا أَتَمَّ اللَّهُ لَهُ وَمَنْ تَعَلَّقَ وَدَعَةً فَلَا. وَدَعَ اللَّهُ لَهُ »

وفي رواية : « مَنْ عَلَّقَ تَمِيمَةً فَقَدْ أَشْرَكَ »

L'mam Ahmed rapporte aussi d'après 'Uqbah ibn 'Amir qui attribue les paroles suivantes au prophète: « Quiconque s'attache à une amulette, qu'Allah fasse en sorte que ses projets n'aboutissent pas. Et quiconque s'attache à un coquillage, qu'Allah ne le laisse pas goûter le repos. » Dans une autre version du hadith il est dit :

« Quiconque porte une amulette a commis un acte de polythéisme. »

Ibn Abî Hâtim rapporte que Hudhayfa vit un homme porter au poignet un fil sensé le protéger contre la fièvre. Hudhayfa le lui retira et récita la parole d'Allah :

﴿ وَمَا يُؤْمِنُ أَكْثَرُهُمْ بِاللَّهِ إِلَّا وَهُمْ مُشْرِكُونَ ﴾ (١٠٦)

يوسف: ١٠٦

« Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en Lui donnant des associés. »

Sourate Yûssuf v. 1 • 7

❁ Chapitre ۷ : « Concernant les formules de conjuration (Ar-Ruqâ) et les amulettes (At-Tamâ'ir) »

Dans le recueil de ahadiths authentiques, Abu Bashîr Al-Ansârî rapporte qu'il était aux côtés du prophète ﷺ durant un de ses voyages, lorsque ce dernier envoya une personne ordonner aux gens de couper tous les colliers ou les boyaux accrochés au cou des chameaux.

Ibn Mas'ud (radiya Llâhu 'anhu) a dit : « J'ai entendu le prophète ﷺ dire :

« Les formules de conjuration (ArRuqâ), les amulettes (At-Tamâ'ir) et At Tiwalah sont une forme de polythéisme » Rapporté par Ahmed et Abû Dawûd.

'Abdullah ibn 'Ukaym rapporte ces paroles qu'il attribue au prophète ﷺ :

« Quiconque s'attache à une chose, y sera voué et sera délaissé par Allah ».

Les amulettes : choses que l'on accroche au cou des enfants pour les protéger du mauvais œil. Cependant si l'élément accroché n'est autre que le Qur'an, les salafs l'ont toléré et d'autre l'ont classé parmi les interdit [...]

Ahmed rapporte que Ruwayfi' a dit : « Le prophète ﷺ m'a dit :

« O Ruwayfi', peut-être vivras-tu assez longtemps pour informe les gens que celui d'entre eux qui tresse sa barbe, ou accroche une corde en boyau contre le mauvais œil, ou se nettoie après un besoin à l'aide d'un crottin d'animal ou d'un os, qu'il sache que Mohammad le désavoue. »

Sa'id Ibn Jubayr a dit : « Celui qui arrache l'amulette du cou d'une personne, c'est comme s'il avait libéré un esclave. » Rapporté par Waki'

Waki' rapporte aussi d'après Ibrahîm : « Ils considéraient comme détestables les amulettes, qu'elles contiennent du Qur'an ou autre chose. »

❁ **Chapitre ٨ : « Rechercher la bénédiction des arbres, des pierres et autres »**

Allah le Très Haut dit :

﴿ أَفَرَأَيْتُمُ اللَّاتَ وَالْعُزَّىٰ ﴿١٩﴾ وَمَنْوَةَ الثَّلَاثَةَ الْآخَرَئِ ﴿٢٠﴾ ﴾

النجم: ١٩ - ٢٠

« Avez-vous vu [les divinités] Lât et 'Uzza mais aussi que Manât, cette troisième autre ? »

Sourate An Najm v. ١٩

Abû Wâqid Al-Laythî a dit : « Alors que nous venions de récemment de nous convertir à l'islam, nous sortîmes en expédition avec le prophète ﷺ pour la bataille de Hunayn. Les polythéistes avaient l'habitude de se recueillir au pied d'un jujubier aux branches duquel ils suspendaient (yanûtûna) leurs armes. Ils le surnommaient : Dhât Anwat. Apercevant un jujubier nous dûmes au prophète ﷺ :

« Ô prophète d'Allah ! Désigne-nous un arbre Dhât Anwat semblable au leur ».

Le prophète ﷺ s'exclama : « Allah est plus Grand ! L'histoire se répète ! Par Celui Qui détient mon âme entre Ses mains, vous venez de tenir les mêmes propos que ceux qu'ont tenus les enfants d'Israël à Mûssa :

« Désigne-nous une divinité semblable à leurs dieux. » Il dit : « Vous êtes certes des gens ignorants. » (Sourate Al A'raf v. ١٣٨)

Vous suivez certes les voies de ceux qui vous ont précédés." (Rapporté par At-Tirmidhî qui l'a authentifié.)

❁ **Chapitre ٩ : « Concernant le sacrifice par égorgement pour autre qu'Allah »**

Allah le Très Haut dit :

﴿ قُلْ إِنَّ صَلَاتِي وَنُسُكِي وَمَحْيَايَ وَمَمَاتِي لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ ﴿١٦٢﴾ لَا شَرِيكَ لَهُ ۗ ﴾

الأنعام: ١٦٢ - ١٦٣

« Dis : En vérité, ma prière, mes actes de sacrifice, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers. A Lui nul associé ! » Sourate Les Bestiaux v. ١٦٢

Et Il dit :

﴿ فَصَلِّ لِرَبِّكَ وَأَنْحَرْ ﴾ الكوثر: ٢

« Accomplis la prière pour ton Seigneur et sacrifie. » Sourate Al Kawthar v. ٢

'Ali a dit : « Le prophète ﷺ m'a informé de quatre paroles : Qu'Allah maudisse celui qui égorge une bête pour un autre que Lui, qu'Allah maudisse celui qui maudit ses parents, qu'Allah maudisse celui qui intercède en faveur d'un criminel, qu'Allah maudisse celui qui change les délimitations de la terre. » (Rapporté par Muslim)

D'après Târiq ibn Shihâb, le prophète ﷺ a dit : « Un homme est entré au paradis à cause d'une mouche, et un autre est entré en enfer pour la même raison. »

Les compagnons demandèrent : « Comment cela se peut-il, Ô prophète d'Allah ? ».

Il répondit : « Deux hommes cheminant rencontrèrent sur leur route un peuple qui avait une idole. Ce peuple ne permettait à personne de continuer son chemin sans offrir de sacrifice à l'idole. Ils dirent à un de ces deux hommes : « Sacrifie quelque chose ». Il répondit : « Je ne possède rien que je puisse sacrifier ». Ils lui dirent : « Sacrifie ne serait-ce qu'une mouche ».

Il s'exécuta et on lui laissa le passage. Il entra alors en enfer. Ils dirent à son compagnon : « Sacrifie quelque chose ». Il répondit : « Jamais je ne sacrifierai une chose pour autre qu'Allah. D'un coup d'épée, il fut tué et entra au paradis ». (Rapporté par Ahmed)

❁ Chapitre ١٠ : « On ne sacrifie pas pour Allah en un endroit où on sacrifie un autre que Lui »

Allah a dit :

﴿ لَا تَقُمْ فِيهِ أَبَدًا ﴾ التوبة: ١٠٨

" Ne te tiens jamais dans (cette mosquée) ... " (sourate Le Repentir, v. ١٠٨)

Thâbit Ibn Ad-Dhahhâk a dit : " un homme avait fait le serment pieux de sacrifier une chamelle à un endroit nommé Buwânah. Il questionna le Prophète qui lui dit :

" S'y trouvait-il une idole adorée dans la période antéislamique ? " On lui répondit : " Non.

" Le Prophète ﷺ continua : " Y célébrait-on une fête ('Id) polythéiste ? " La réponse fut la même. Le Prophète ﷺ dit alors : " Respecte ton serment, car on ne doit pas respecter

un serment pour désobéir à Allah, ou concernant des biens que l'on ne possède pas. " "
(rapporté par Abou Dawoud)

❁ **Chapitre ١١ : « Le vœu pour un autre qu'Allah fait parti du polythéisme »**

Allah a dit :

﴿ يُؤْفُونَ بِالَّذِرِ ﴾ الإنسان: ٧

" Ils accomplissent leurs vœux... " (sourate L'Homme, v. ٧)

Et Il a dit :

﴿ وَمَا أَنْفَقْتُمْ مِنْ نَفَقَةٍ أَوْ نَذَرْتُمْ مِنْ نَذْرٍ فَإِنَّ اللَّهَ يَعْلَمُهَا ﴾ البقرة: ٢٧٠

" Quelles que soient les dépenses que vous avez faites, ou le vœu que vous avez voué, Allah le sait. " (sourate La Vache, v. ٢٧٠)

'Aïcha (رضي الله عنها) rapporte que le Prophète ﷺ a dit :

" Quiconque fait le vœu d'obéir à Allah, qu'il Lui obéisse. Et quiconque fait le vœu de Lui désobéir, qu'il ne le fasse pas. " (rapporté par Al Boukhari)

❁ **Chapitre ١٢ : « Rechercher la protection d'un autre qu'Allah fait partie du polythéisme »**

Allah a dit :

﴿ وَأَنَّهُ كَانَ رِجَالٌ مِنَ الْإِنْسِ يَعُوذُونَ بِرِجَالٍ مِنَ الْجِنِّ فَزَادُوهُمْ رَهَقًا ﴾ الجن: ٦

« Or, il y avait parmi les humains, des mâles qui cherchaient protection auprès des mâles parmi les djinns mais cela ne fit qu'accroître leur détresse. » (sourate Al Jinn, v. ٦)

Khawlah Bint Hakîm (رضي الله عنها), a dit : « J'ai entendu le Prophète ﷺ dire :

« Quiconque fait une halte à un endroit, et dit : « Je cherche protection auprès des paroles parfaites d'Allah contre le mal qu'Il a créé », aucun mal ne le touchera jusqu'à ce qu'il quitte cet endroit. » » (rapporté par Mouslim)

❁ Chapitre ١٣ : « Rechercher le secours ou invoquer un autre qu'Allah est une forme de polythéisme »

Allah a dit :

﴿ وَلَا تَدْعُ مِنْ دُونِ اللَّهِ مَا لَا يَنْفَعُكَ وَلَا يَضُرُّكَ فَإِنْ فَعَلْتَ فَإِنَّكَ إِذَا مِنَ الظَّالِمِينَ ﴿١٠٦﴾ وَإِنْ يَمَسُّكَ اللَّهُ بِضُرٍّ فَلَا كَاشِفَ لَهُ إِلَّا هُوَ ﴿١٠٧﴾ يونس: ١٠٦ - ١٠٧ ﴾

« Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes. Et si Allah fait qu'un mal te touche, nul ne peut l'écarter en dehors de Lui... » (sourate Younous, v. ١٠٦ ١٠٧)

Et Il dit :

﴿ فَأَبْغُوا عِنْدَ اللَّهِ الرِّزْقَ وَاعْبُدُوهُ ﴾ العنكبوت: ١٧

« Recherchez auprès d'Allah votre subsistance. Adorez-Le. » (sourate Al 'Ankabout, v. ١٧)

﴿ وَمَنْ أَضَلُّ مِمَّن يَدْعُوا مِنْ دُونِ اللَّهِ مَنْ لَا يَسْتَجِيبُ لَهُ إِلَى يَوْمِ الْقِيَامَةِ ﴾ الأحقاف: ٥

« Et qui est plus égaré que celui qui invoque en dehors d'Allah, celui qui ne saura lui répondre jusqu'au Jour de la Résurrection ? » (sourate Al Ahqâf, v. ٥)

﴿ أَمَّنْ يُجِيبُ الْمُضْطَرَّ إِذَا دَعَاهُ وَيَكْشِفُ السُّوءَ ﴾ النمل: ٦٢

« N'est-ce pas Lui qui répond à l'angoissé quand il L'invoque, et qui enlève le mal ? » (sourate An-Naml, v. ٦٢)

At-Tabarânî rapporte selon sa chaîne de rapporteurs :

« Il y avait un hypocrite du temps du Prophète qui causait du tort aux croyants. Certains d'entre eux dirent : « Allons donc demander secours au Prophète contre cet hypocrite. » Le Prophète dit alors :

« Ce n'est pas à moi que l'on demande secours. C'est à Allah. » »

❁ Chapitre ١٤ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :

﴿ أَيَشْرِكُونَ مَا لَا يَخْلُقُ شَيْئًا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿١١١﴾ وَلَا يَسْتَطِيعُونَ لَهُمْ نَصْرًا ﴾ الأعراف: ١٩١ - ١٩٢

« Est-ce qu'ils assignent comme associés ce qui ne crée rien et qui eux-mêmes sont créés, et qui ne peuvent ni les secourir [ni se secourir eux-mêmes] »

Allah a dit :

﴿ وَالَّذِينَ تَدْعُونَ مِنْ دُونِهِ مَا يَمْلِكُونَ مِنْ قِطْمِيرٍ ﴿١٣﴾ إِنْ تَدْعُوهُمْ لَا يَسْمَعُوا دُعَاءَكُمْ وَلَوْ سَمِعُوا

مَا اسْتَجَابُوا لَكُمْ وَيَوْمَ الْقِيَامَةِ يَكْفُرُونَ بِشِرْكِكُمْ وَلَا يُنَبِّتُكَ مِثْلُ خَيْرٍ ﴿١٤﴾ ﴾ فاطر: ١٣ - ١٤

« tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maîtres de la pellicule d'un noyau de datte. » (sourate Fâtir, v. ١٣)

Anas dit : « Le jour de la Bataille de Ouhoud, le Prophète ﷺ fut blessé à la tête et une de ses incisives cassée. Il dit alors : « Comment un peuple blessant au crâne son Prophète peut-il réussir ? » Allah révéla alors : « Tu n'as (Mouhammaed) aucune part dans l'ordre (divin). » (sourate Ali 'Imran, v. ١٢٨) » (rapporté par Al Boukhari)

Ibn 'Oumar, rapporte qu'il a entendu le Prophète ﷺ dire après s'être relevé de l'inclinaison dans la dernière unité de la prière du matin :

« Ô Allah ! Maudis untel et untel ! » Après avoir dit : « Qu'Allah entende celui qui Le loue. Seigneur à Toi les louanges. »

Allah révéla alors :

« Tu n'as (Mouhammaed) aucune part dans l'ordre (divin). » (sourate Ali 'Imran, v. ١٢٨) » (rapporté par Al Boukhari)

Dans une autre version, il est rapporté que le Prophète ﷺ invoquait Allah contre Safwân ibn Oumayyah, Souhayl ibn 'Amr et Al Harith ibn Hichâm.

Abou Hourayra, a dit : « Lorsque le verset « *Et avertis les gens (de ta famille) qui te sont les plus proches* » (sourate Les Poètes, v. ٢١٤) fut révélé au Prophète ﷺ, celui-ci se leva et dit : « Ô peuple de Qouraych ! Rachetez donc vos âmes, car je ne vous serai d'aucun secours auprès d'Allah ! Ô 'Abbas ibn 'Abdil-Mouttalib, je ne te serai d'aucun secours auprès d'Allah ! Ô Safiya, tante du Prophète, je ne te serai d'aucun secours auprès d'Allah !

Ô Fâtima, fille de Mouhammed, demande ce que tu veux parmi mes richesses, mais je ne te serai d'aucun secours auprès d'Allah. » » (rapporté par Al Boukhari)

❁ Chapitre ١٥ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :

﴿ حَتَّىٰ إِذَا فُزِعَ عَنْ قُلُوبِهِمْ قَالُوا مَاذَا قَالَ رَبُّكُمْ قَالُوا الْحَقُّ وَهُوَ الْعَلِيُّ الْكَبِيرُ ﴾ سبأ: ٢٣

« Quand ensuite la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils diront : « Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils répondront : « La Vérité ; C'est Lui le Sublime, le Grand ». »

Abou Hourayra, rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Lorsqu'Allah décrète un ordre au ciel, les anges battent des ailes par soumission à Sa parole. Ils sont alors effrayés par [le son de cette parole] comparable au choc d'une chaîne de métal sur un rocher.

﴿ حَتَّىٰ إِذَا فُزِعَ عَنْ قُلُوبِهِمْ قَالُوا مَاذَا قَالَ رَبُّكُمْ قَالُوا الْحَقُّ وَهُوَ الْعَلِيُّ الْكَبِيرُ ﴾ سبأ: ٢٣

« Quand ensuite la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs, ils diront : « Qu'a dit votre Seigneur ? » Ils répondront : « La Vérité ; C'est Lui le Sublime, le Grand ». »

(sourate Saba, v. ٢٣)

Cette parole est entendue par un [jinn] qui prête discrètement l'oreille. Or, ces espions sont juchés les uns sur les autres – Sufyan illustra cela en écartant les doigts de sa main inclinée – et celui qui a entendu la parole la transmet à ceux qui sont au dessous de lui, et ainsi de suite de proche en proche, jusqu'à ce qu'elle atteigne le sorcier ou le devin. Mais il est possible que cet espion soit touché par un météorite avant de transmettre la parole, comme il se peut qu'il la transmette avant l'être atteint. [Le sorcier ou le devin] rajoute alors cent mensonges à cette information, et les gens de dire : « Ne nous a-t-il pas dit telle et telle chose tel et tel jour ? » Mais il sera considéré véridique en raison de cette parole qui a été entendue des cieux. »

(rapporté par Al Boukhari)

An-Nawwâs Ibn Sam'an, a dit : « Le Prophète ﷺ a dit :

« Lorsqu'Allah le Très Haut désire révéler quelque chose, Il énonce la révélation et les cieux en tremblent – à moins qu'il ait dit : ou s'ébranlent fortement – par crainte d'Allah. Lorsque les occupants des cieux entendent cela, ils sont foudroyés et tombent en prosternation devant Allah. Le premier à relever la tête est Jibrîl ('alayhi salam) à qui Allah révèle ce qu'Il veut. Puis les anges de chaque ciel, voyant Jibrîl passer près d'eux lui demandent : « Qu'a dit notre

Seigneur Ô Jibrîl ? » Il répond alors : « Il a dit la vérité, c'est Lui le Sublime, le Grand. » Et tous les anges de répéter les mêmes propos que Jibrîl. Ce dernier transmet alors la révélation là où Allah lui a ordonné de le faire. » (rapporté par Abi 'Asim et Abou Dawoud)

❁ Chapitre ١٦ : « De l'intercession »

Allah dit :

﴿ وَأَنْذِرْ بِهِ الَّذِينَ يَخَافُونَ أَنْ يُحْشَرُوا إِلَىٰ رَبِّهِمْ لَيْسَ لَهُمْ مِنْ دُونِهِ وَلِيٌّ وَلَا شَفِيعٌ ﴾ الأنعام: ٥١

« Et avertis par ceci (le Coran), ceux qui craignent d'être rassemblés devant leur Seigneur, qu'ils n'aient hors d'Allah ni allié ni intercesseur. » (sourate Al An'am, v. ٥١)

Et Il dit :

﴿ قُلْ لِلَّهِ الشَّفَعَةُ جَمِيعًا ﴾ الزمر: ٤٤

« Dis: « L'intercession toute entière appartient à Allah. » » (sourate Az-Zoumar, v. ٤٤)

Et Il dit aussi :

﴿ مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا بِإِذْنِهِ ﴾ البقرة: ٢٥٥

« Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? » (souarte Al Baqara, v. ٢٥٥)

Et Il dit encore :

﴿ وَكَرَّمْنَا فِي السَّمَاءِ لَا تُغْنِي شَفَعَتُهُمْ شَيْئًا إِلَّا مِنْ بَعْدِ أَنْ يَأْذَنَ اللَّهُ لِمَنْ يَشَاءُ وَيَرْضَى ﴾ النجم: ٢٦

« Et que d'anges dans les cieus dont l'intercession ne sert à rien, sinon après qu'Allah l'aura permis, en faveur de qui Il veut et qu'Il agrée. » (sourate An-Najm, v. ٢٦)

Et Il dit :

﴿ قُلِ ادْعُوا الَّذِينَ زَعَمْتُمْ مِنْ دُونِ اللَّهِ لَا يَمْلِكُونَ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ فِي السَّمَوَاتِ وَلَا فِي الْأَرْضِ ﴾

سبأ: ٢٢

« Dis : « Invoquez ceux qu'en dehors d'Allah vous prétendez [être des divinités]. Ils ne possèdent même pas le poids d'un atome, ni dans les cieus ni sur la terre. Ils n'ont jamais été associés à leur création et Il n'a personne parmi eux pour Le soutenir. » L'intercession auprès de Lui ne profite qu'à celui en faveur duquel Il la permet. » (sourate Saba, v. ٢٢, ٢٣)

Abou-l'Abbas [Ibn Taymiyya] a dit : « Allah nie tout ce à quoi s'attachent les polythéistes en dehors de Lui. Il nie le fait qu'ils aient une quelconque possession ou une part [du royaume d'Allah], ou qu'ils soient des assistants d'Allah. Il ne reste donc plus que l'intercession. A ce sujet, Allah a clarifié qu'elle ne pouvait être bénéfique que pour ceux à qui le Seigneur en avait accordé la permission, comme Il l'a dit :

« Et Ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés. » (sourate Al Anbiya, v. ٢٨)
Dès lors, cette intercession que prétendent posséder les polythéistes sera inexistante le jour de la Résurrection, comme l'a affirmé le Coran.

En outre, le Prophète nous a informé que [le jour de la Résurrection], *« il viendra, se prosternera devant son Seigneur, et Le louera. »* Il ne commencera donc pas par l'intercession. Il lui sera dit : *« Relève ta tête. Parle, tu seras écouté. Demande, et ta requête sera satisfaite. Intercède, et ton intercession sera acceptée. »*^٤

D'autre part, Abou Hourayra demanda un jour [au Prophète] : « Qui parmi les gens tirera le plus avantageusement profit de ton intercession ? » Il répondit :

« Toute personne qui dit : « Il n'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah, sincèrement et du plus profond de son cœur. » » (rapporté par Al Boukhari)

Cette intercession sera donc réservée aux gens sincères par la permission d'Allah, et ne concernera pas les polythéistes. La réalité [de cette intercession] se manifeste par le fait que c'est Allah qui fait grâce aux gens sincères, et leur pardonne par l'entremise de l'invocation de celui dont l'intercession a été autorisée, afin qu'Allah l'honore et lui permette d'atteindre le statut élogieux (Al Maqâm oul-Mahmûd). Par conséquent, l'intercession niée par le Coran est celle comportant une part de polythéisme. C'est pourquoi Allah a affirmé la réalité de l'intercession avec Sa permission en différents endroits. De plus, le Prophète a clarifié qu'elle sera exclusivement réservée au gens du Tawhid et de la sincérité. » Fin de citation.

^٤ c'est une partie d'un long hadith de l'intercession rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

❁ Chapitre ١٧ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :

﴿ إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ ﴾ القصص: ٥٦

« Tu (Mohamed) ne guides pas celui que tu aimes... »

Ibn Al Mousayyab rapporte d'après son père : « Lorsque les jours d'Abou Talib touchèrent à leur fin, le Prophète ﷺ se rendit chez lui et y trouva 'Abdoullah Ibn Abî Oumayyah et Abou Jahl. Le Prophète ﷺ dit [à son oncle] :

« Ô mon oncle, dis : « Il 'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah. »

Cette parole me permettra de prendre ta défense auprès d'Allah. » [Abdoullah ibn Abi Oumayyah et Abou Jahl] lui dirent alors : « Délaisserais-tu la religion de 'Abdoul-Mouctalib ? » Le Prophète ﷺ réitéra alors sa requête, et les deux acolytes en firent autant. La dernière phrase qu'Abou Talib prononça fut : « Il suit la religion de 'Abdoul-Mouctalib. » Il refusa donc de dire « Il 'y a pas de divinité [en droit d'être adorée] si ce n'est Allah. » Le Prophète dit alors :

« Je ne cesserais de demander à Allah de te pardonner tant qu'Il ne me l'aura pas interdit. »

Allah révéla à ce sujet :

﴿ مَا كَانَتْ لِلنَّبِيِّ وَالَّذِينَ ءَامَنُوا أَنْ يَسْتَغْفِرُوا لِلْمُشْرِكِينَ ﴾ التوبة: ١١٣

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs... » (sourate At-Tawba, v. ١١٣)

Il révéla aussi concernant Abou Talib :

﴿ إِنَّكَ لَا تَهْدِي مَنْ أَحْبَبْتَ وَلَكِنَّ اللَّهَ يَهْدِي مَنْ يَشَاءُ ﴾ القصص: ٥٦

« Tu (Mohamed) ne guides pas celui que tu aimes, mais c'est Allah qui guide qui Il veut. »
(sourate Le récit, v. ٥٦)

(rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

❖ **Chapitre ١٨ : La cause de la mécréance et du délaissement de la religion par les êtres humains et l'exagération (Ghulûw) au sujet des gens pieux.**

Allah dit :

﴿يَتَأْهَلُ الْكُتُبِ لَا تَغْلُوا فِي دِينِكُمْ﴾ النساء: ١٧١

« Ô gens du Livres (chrétiens et juifs), n'exagérez pas dans votre religion. »
(sourate An-Nissa, v. ١٧١)

Ibn 'Abbas, a dit au sujet de la parole d'Allah:

﴿وَقَالُوا لَا نَذَرُنَّ الْهِتَمَ وَلَا نَذَرُنَّ وَدًّا وَلَا سُوَاعًا وَلَا يَغُوثَ وَيَعُوقَ وَنَسْرًا﴾ نوح: ٢٣

« Et ils ont dit : « N'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais Wadd, Surwâ'a, Yaghûth, Ya'ûq et Nasr » » (sourate Nouh, v. ٢٣)

« Il s'agit de noms d'hommes pieux appartenant au peuple de Noé. Après leur décès, Satan inspira à leur peuple : « Erigez donc des édifices sur les lieux qu'ils avaient l'habitude de fréquenter et donnez à ces édifices les noms de ces personnes. » Les gens s'exécutèrent sans pour autant adorer ces édifices. C'est lorsque cette génération disparut et que la science fut oubliée, qu'ils furent adorés. » (rapporté par Al Boukhari)

Ibn oul-Qayyim a dit : « Plusieurs Prédécesseurs (salafs) ont dit que lorsque ces hommes pieux moururent, les gens se recueillirent sur leur tombe. Ils façonnèrent ensuite des statues à leur image. Beaucoup plus tard, elles furent adorées. »

'Oumar rapporte que le Prophète ﷺ a dit :

« Ne me couvrez pas exagérément d'éloges comme ce fut le cas des chrétiens concernant 'Issa Ibn Maryam. Je ne suis qu'un serviteur. Dites par conséquent : « Serviteur et Messenger d'Allah. » » (rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

'Oumar dit aussi : « Le Prophète ﷺ a dit :

« Méfiez-vous de l'exagération, car c'est ce qui a causé la perte des générations qui vous ont précédés. » (rapporté par Ahmed et An-Nassa-i)

Ibn Mas'oud rapporte que le Prophète ﷺ a dit à trois reprises :

« Malheur aux exagérateurs. » (rapporté par Mouslim)

❁ **Chapitre ١٩ : Concernant la sévère menace pesant sur qui adore Allah près de la tombe d'un homme pieux. Que dire donc du fait de l'adorer?!**

Dans le recueil de hadiths authentiques, Aïcha (رضي الله عنها) rapporte qu'Oum Salama (رضي الله عنها) mentionna au Prophète une église qu'elle vit en terre d'Abyssinie et dans laquelle elle remarqua la présence d'images. Le Prophète dit alors :

« Ce sont ces gens-là qui - lorsqu'un homme ou un serviteur pieux meurt parmi eux - construisent un lieu de prière (Masjid) autour de sa tombe, et y façonnent ces images. Ce sont eux les pires créatures auprès d'Allah. »

Ces gens ont donc réuni deux calamités : la calamité des tombes et celles des images.

Al Bukhari et Muslim rapportent aussi que Aïcha (رضي الله عنها) a dit : « Durant la maladie [précédant sa mort], le Prophète avait l'habitude de placer un de ses vêtements sur son visage, puis lorsque celui-ci le gêner au point de l'étouffer, il l'ôtait et disait : « Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens, car ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme lieux de prière », afin de mettre en garde contre le fait de se comporter de la sorte. Si ce n'avait été cette recommandation, sa tombe aurait été creusée, à l'extérieur de sa demeure, mais l'on craignit qu'elle ne soit adoptée comme lieu de prière. »

L'imam Muslim rapporte que Jundub Ibn Abdillah a dit : « Cinq jours avant qu'il ne s'éteigne, j'ai entendu le Prophète dire : « Je m'en remets à Allah et affirme n'avoir parmi vous aucun ami proche. En effet, Allah m'a choisi comme ami proche, comme Il l'a fait pour Ibrahim. Et si je devais choisir un ami proche dans ma communauté, j'aurai choisi Abu Bakr. Les peuples qui vous ont précédés prenaient les tombes de leurs prophètes comme lieux de prières. Ne prenez donc pas les tombes comme lieux de prière car je vous l'interdis ». »

Le Prophète ﷺ a interdit ces actes à la fin de sa vie, puis a maudit - dans l'agonie - les personnes agissant de la sorte. Or, prier auprès des tombes fait partie de ces actes, même si aucune mosquée n'y est construite. C'est d'ailleurs le sens des propos de Aïcha (رضي الله عنها) : « ...mais l'on craignit qu'elle ne soit adoptée comme lieu de prière. » En effet les Compagnons (رضي الله عنهم) n'avaient pas l'intention de bâtir une mosquée

autour de sa tombe. Mais tout lieu où l'on projette volontairement de prier est considéré comme lieu de prière (Masjid), comme l'a dit le Prophète ﷺ:

« La terre toute entière m'a été rendu lieu de prière et moyen de purification. »

Ahmad rapporte avec une bonne chaîne de rapporteurs d'après Ibn Mas'oud qui attribue cette parole au Prophète ﷺ: « Ceux que l'Heure atteindra de leur vivant, et ceux qui prennent les tombes comme lieux de prières font parti des pires individus. » (Rapporté par Abu Hatim)

❖ Chapitre ۲۰ : « L'exagération à l'égard des tombes des pieux transforme ces dernières en monuments [adorés] (Awthân) en dehors d'Allah »

[L'imam] Malik a rapporté dans son Muwatta' que le Prophète ﷺ a dit :

« O Allah ! Fais que ma tombe ne soit pas un monument que l'on adore. La colère d'Allah s'est accrue contre ceux qui ont pris les tombes de leurs prophètes comme lieux de prière. »

Ibn Jarir rapporte selon sa propre chaîne de rapporteurs, d'après Sufyân, d'après Mansûr, d'après Mujâhid [qu'il a dit concernant la parole d'Allah] :

﴿ أَفَرَأَيْتُمُ اللَّاتَ وَالْعُزَّىٰ ﴾ النجم: ١٩

« Avez vous vu [les divinités] Lat et 'Uzza ? » (Sourat L'étoile, v. 19)

« [Al Lât était un homme] qui broyait du Suwayq° aux pèlerins. Lorsqu'il mourut, les gens se recueillirent sur sa tombe. » Abul-Jawzâ rapporte aussi d'Ibn 'Abbas que [Al Lât était un homme] qui broyait du Suwayq aux pèlerins.

Ibn 'Abbas a dit :

« Le Prophète a maudit les femmes qui visitent les tombes, ainsi que ceux qui prennent ces dernières comme lieux de prière et les ornent de lampes. » (Rapporté par les auteurs des Sunan)

° Aliment préparé partir d'orge grillé, broyé, puis mélangé à de la pâte de dattes.

❁ **Chapitre ٢١ : « La protection du Tawhîd par le Prophète [l'effort qu'il a fourni pour] barrer toutes les voies menant au polythéisme »**

Allah le Très Haut dit :

﴿ لَقَدْ جَاءَكُمْ رَسُولٌ مِّنْ أَنْفُسِكُمْ عَزِيزٌ عَلَيْهِ مَا عَنِتُّمْ ﴾ التوبة: ١٢٨

« Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous... » (Sourate At-Tawba, v. ١٢٨)

Abu Houreyra a dit : « Le Prophète ﷺ a dit :

« Ne faites pas de vos demeures des tombes, et ne faites pas de ma tombe un lieu de pèlerinage ('Id). Invoquez les bénédictions divines pour moi, car vos invocations me parviennent où que vous soyez. » » (Rapporté par Abû Dâwûd avec une bonne chaîne dont les rapporteurs sont dignes de confiance.

'Ali Ibn Al Hussayn vit un homme s'introduire dans une brèche proche de la tombe du Prophète pour y invoquer [Allah]. Il le lui interdit alors en lui disant :

« Veux-tu que je t'informe d'un hadith que j'ai entendu de mon père, d'après mon grand père : « Le Prophète a dit :

« Ne prenez pas ma tombe comme lieu de pèlerinage ('Id), et ne faites pas de vos demeures des tombes, et invoquez les bénédictions divines pour moi, car vos invocations me parviennent où que vous soyez. » » (Rapporté dans Al Mukhtârah)

❁ **Chapitre ٢٢ : « Certains membres de cette communauté adoreront les monuments (Awthân) »**

Allah Le très Haut dit :

﴿ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ أُوتُوا نَصِيبًا مِّنَ الْكِتَابِ يُؤْمِنُونَ بِالْجِبْتِ وَالطَّاغُوتِ ﴾ النساء: ٥١

« N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du Livre a été donnée, avoir foi à la magie (Jibt) et au Tâghout. » (Sourate An-Nissa, v. ٥١, ٥٢)

Et Il dit :

﴿ قُلْ هَلْ أُنَبِّئُكُمْ بِشَرٍّ مِّنْ ذَلِكَ مُثُوبَةً عِنْدَ اللَّهِ مَنْ لَعَنَهُ اللَّهُ وَعَظِبَ عَلَيْهِ وَجَعَلَ مِنْهُمْ الْقِرَدَةَ وَالْخَنَازِيرَ وَعَبَدَ

الطَّاغُوتَ ۗ المائدة: ٦٠

« Puis-je vous informer de ce qu'il y a de pire, en fait de rétribution auprès d'Allah ? Celui qu'Allah a maudit, celui qui a encouru Sa colère, et ceux dont Il a fait des singes, des porcs, et de même, celui qui a adoré le Tâghout. » (Sourate Al Ma-idah, v. ٦٠)

Il dit aussi :

﴿ قَالَ الَّذِينَ غَلَبُوا عَلَىٰ أَمْرِهِمْ لَنَتَّخِذَنَّ عَلَيْهِم مَّسْجِدًا ﴿٢١﴾ الكهف: ٢١

« Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion] dirent : « Elevons sur eux un sanctuaire. » » (Sourate Al Kahf, v. ٢١)

Abu Sa'id rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Vous suivrez certes à la trace les voies de ceux qui vous ont précédés, au point où même s'ils s'introduisent dans le trou d'un lézard, vous ferez de même. » Les Compagnons demandèrent : « O Prophète d'Allah, sont-ce les juifs et les chrétiens à qui tu fais allusion ? » Le Prophète ﷺ répondit : « A qui d'autres ? » (Rapporté par Al Bukhari et Muslim)

Muslim rapporte d'après Thawbân que le Prophète ﷺ a dit :

« Allah a mis la terre sous mes yeux et j'en ai vu l'orient et l'occident. Le royaume terrestre de ma communauté s'étendra aussi loin que ce qui m'a été dévoilé. En outre, deux trésors m'ont été octroyés : le rouge et le blanc. J'ai aussi demandé à mon Seigneur de ne pas anéantir la totalité de ma communauté par une calamité, et de ne pas la laisser se faire agresser par des ennemis - qui la domineraient et auraient l'avantage sur elle - autres que ses propres membres. Et mon Seigneur m'a répondu : « O Mohammed, lorsque Je décrète une chose, elle est inévitable. J'ai donc accordé à ta communauté de ne jamais l'anéantir dans sa totalité par une calamité, et de ne permettre à aucun de ses ennemis même s'ils se

rassembleraient tous, de la dominer et d'avoir l'avantage sur elle en l'agressant - autres que ses propres membres, qui s'entretueront et se réduiront les uns les autres à l'esclavage. » »

Al Barqânî a rapporté ce hadith dans son recueil authentique en ajoutant :

« Mais ce que je crains le plus pour ma communauté ce sont les meneurs prônant l'égarement. Si le feu de la guerre s'allume dans la communauté, il ne s'éteindra qu'au jour de la Résurrection. Et ce dernier n'arrivera qu'après qu'un des groupes de ma communauté aura rejoint les polythéistes, et que d'autres adoreront les monuments. Il apparaîtra en outre trente menteurs dans ma communauté, chacun d'entre eux prétendant être prophète. Or, je suis le sceau des prophètes et il n'y a pas de prophète après moi. Cependant, il ne cessera d'exister une partie de ma communauté victorieuse dans la vérité. Ceux qui les trahissent ou s'opposent à eux ne leur causeront aucun préjudice, jusqu'à ce que l'ordre d'Allah arrive. »

(Rapporté par Abou Dawoud, Ibn Majah et At-Tirmidhi)

❁ Chapitre ٢٣ : « De la sorcellerie »

Allah Le Très Haut dit :

﴿ وَلَقَدْ عَلِمُوا لَمَنِ اشْتَرَاهُ مَا لَهُ فِي الْآخِرَةِ مِنْ خَلْقٍ ﴾ البقرة: ١٠٢

« Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. » (Sourate Al Baqara, v. ١٠٢)

Et Il dit :

﴿ يُؤْمِنُونَ بِالْجِبْتِ وَالطَّغُوتِ ﴾ النساء: ٥١

« ...ajouter foi à la magie (Jibt) et au Tâghout... » (Sourate An-Nissa, v. ٥١)

'Umar a dit : « Al Jibt, c'est la magie et le Tâghout, c'est Satan. »

Jâbir a dit : « At tawaghith (pluriel de tâghoût) sont les devins chez qui Satan descendait. Dans chaque contrée s'en trouvait un. »

Abou Hureyra rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Eloignez-vous des sept péchés capitaux. » Les compagnons demandèrent : « O Prophète d'Allah ! Quels sont ils ? »

Il répondit : « *Le polythéisme, la sorcellerie, tuer injustement une âme rendue sacrée par Allah, prendre le fruit de l'usure, spolier les biens de l'orphelin, fuir le jour de la bataille et accuser faussement les femmes chastes, innocentes et croyantes.* »

(Rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

Jundub rapporte ces propos attribués au Prophète ﷺ : « *La peine du sorcier consiste à le frapper d'un coup d'épée.* » (Rapporté par at Tirmidhi qui fait ce commentaire :

« L'avis le plus correct est que ce hadith est Mawqûf (c'est à dire qu'il s'agit des propos des compagnons et non du prophète) ».)

Al Bukhari rapporte dans son recueil de hadiths authentiques que Bâjalah Ibn 'Abadah a dit : « 'Umar a donné l'ordre suivant : « Tuez tout sorcier et sorcière. » Nous tuâmes alors trois sorcières. »

On rapporte de manière authentique que Hafsa (رضي الله عنها) a ordonné que l'on tue une de ses servantes qui lui avait jeté un sort. Elle fût donc exécutée. Le même récit authentique a été rapporté concernant Jundub (Rapporté par Malik).

Ahmad a dit : « Ceci a été rapporté de manière authentique d'après trois compagnons du Prophète. »

❁ Chapitre ٢٤ : « Des détails apportés sur certains types de sorcellerie »

Ahmad a dit : « Mohammed Ibn Ja'afar nous a conté, que 'Awf leur a conté d'après Hiyyân Ibn Al 'Ala qui a dit : « Qatan ibn Qabîsah nous a conté d'après son père qui a entendu le Prophète ﷺ dire : « *Al 'Iyâfah, At Tarq et At Tiyyarah sont des manifestations du Jibt* ». 'Awf a dit : « Al Iyâfah consiste à effrayer les oiseaux et At Tarq correspond à des traits que l'on trace au sol. Quant au Jibt, Al Hassan a dit [à ce sujet] : « Il s'agit de l'inspiration de Satan. » »

Ces propos ont été rapportés selon une bonne chaîne de rapporteurs, de même qu'ils ont été rapportés par Abou Dawud, An Nassai et Ibn Hibbân dans son recueil de hadiths authentiques.

Ibn 'Abbas a dit : « Le Prophète ﷺ a dit : « *Quiconque emprunte une des voies de l'astrologie a emprunté une des voies de la sorcellerie, la part de cette dernière augmentant proportionnellement à celle de la première.* » »

(Rapporté par Abou Dawud avec une chaîne de rapporteurs authentiques)

An Nassai rapporte d'après le hadith d'Abou Hourayra que le Prophète ﷺ a dit :
 « *Quiconque fait un noeud puis souffle dessus a pratiqué la sorcellerie. Et quiconque pratique la sorcellerie a commis un acte de polythéisme. Et quiconque s'attache [à] une chose, y sera voué.* »

Ibn Mas'oud rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « *Voulez vous que je vous renseigne sur Al 'Adh-h ? Il s'agit du colportage (Namîmah) [ou en d'autres termes] propager des propos entre les gens* ». (Rapporté par Muslim)

Al Bukhari et Muslim rapporte d'après Ibn 'Umar que le Prophète ﷺ a dit :
 « *Certains discours sont d'une éloquence tenant de la sorcellerie.* »

❁ Chapitre ٢٥ : « Concernant les voyants et assimilés »

Muslim a rapporté dans son Sahîh, d'après certaines femmes du Prophète ﷺ, que ce dernier a dit : « *Quiconque se rend chez un devin, lui demande quelque chose et croit ce qu'il dit, verra ses prières rejetées pendant quarante jours* ».

D'après Abû Hurayrah (رضي الله عنه), le Prophète ﷺ a dit : « *Quiconque se rend chez un voyant et croit ce qu'il lui dit, a renié ce qui a été révélé à Muhammad* ». (Hadith rapporté par Abû Dâwûd)

Les quatre spécialistes du Hadith (à savoir Abû Dâwûd, An-Nassâ'î, Ibn Mâjah et At-Tirmidhî) ainsi qu'Al-Hâkim rapportent le hadith suivant d'Abû Hurayrah:

« *Quiconque se rend chez un devin ou un voyant et croit ce qu'il lui raconte, a renié ce qui a été révélé à Muhammad.* » (At-Tirmidhî).

Al-Hâkim a considéré ce hadith authentique selon les critères fixés par Al-Bukhârî et Muslim. Abû Ya'ïlâ rapporte le même hadith d'après Ibn Mas'ûd, avec une chaîne de rapporteurs solide, mais interrompue au niveau du Compagnon (Mawqûf).

Imrân ibn Husayn rapporte le hadith attribué au Prophète ﷺ (Marfû') suivant :
 « *N'est pas des nôtres qui consulte les augures ou pour qui on les consulte, celui qui pratique la voyance ou consulte un voyant, celui qui pratique la sorcellerie ou pour le compte duquel on la pratique. Quant à celui qui se rend chez un voyant et croit ce que ce dernier lui dit, il a certes renié ce qui a été révélé à Muhammad.* »

Ce hadith a été rapporté par Al-Bazzâr avec une chaîne de rapporteurs solide, et par At-Tabarânî dans Al-Awsat avec une bonne chaîne de rapporteurs d'après Ibn 'Abbâs. Cependant, la dernière phrase du hadith [à partir de « Quant à celui qui...

»] a été omise dans la version d'At-Tabarâni. (Rapporté par Al-Mundhirî, en disant : « rapporté par Al-Bazzâr avec une bonne chaîne de rapporteurs.»)

Al-Baghawî a dit : « Le devin (rArrâf) est celui qui prétend connaître des faits par des augures qui lui permettraient de localiser des objets volés, des montures égarées ou autres. D'autres ont affirmé qu'un devin (rArrâf) est équivalent au voyant (Kâhin). Quant au voyant (Kâhin), il s'agit de celui qui informe sur les événements futurs. D'autres ont affirmé que le voyant est celui qui lit dans les pensées. »

Abul- r'abbâs Ibn Taymiyyah a dit : « Al- rArrâf est un nom qu'on attribue aussi bien au voyant qu'à l'astrologue, au géomancien (le devin qui utilise du sable, de la terre ou des cailloux pour lire l'avenir prétend-il ; voir aussi le chapitre précédent (At-Tarq) ou) toute personne prétendant connaître ce genre de sciences. »

Parlant des personnes qui utilisent l'alphabet et observent les astres (pour lire l'avenir), Ibn 'Abbas a dit : « Je considère les personnes se rendant coupables de telles Pratiques comme n'ayant aucun part (de la bénédiction divine). »

❁ Chapitre ٢٦ : « Concernant le désenvoûtement (An-Nushrah) »

Jâbir rapporte qu'on interrogea le Prophète ﷺ à propos de la Nushrah. Il répondit : « *C'est une des œuvres de Satan.* »

Ce hadith est rapporté par Ahmad selon une chaîne de rapporteurs solide, ainsi que par Abû Dâwûd. Ce dernier a dit : « On interrogea Ahmad à ce propos et il répondit : « Ibn Mas'ûd déteste tout cela. » »

Al-Bukhârî rapporte que de Qatâdah qu'il a dit : « J'ai questionnée Ibn ul-Musayyab pour savoir si une personne atteinte d'un maléfice ou ne pouvant approcher son épouse, pouvait avoir recours à la Nushrah ou à quelque autre moyen lui permettant d'annuler le sort. » Il répondit : « Il n'y a pas de mal à cela. On ne recherche que le bien par ce moyen. Ce qui est utile n'a jamais été défendu. » »

Al-Hassan a dit : « La sorcellerie ne s'annule que par la sorcellerie. »

Ibn ul-Qayyim a dit : « La Nushrah est l'action d'annuler un sort.

Elle est de deux sortes :

- ☞ **La première** consiste à annuler le sort à l'aide d'un autre sort. C'est ce type de Nushrah qui est considéré comme l'œuvre de Satan, et c'est sous cet angle que l'on doit comprendre les propos d'Al-Hassan. Le principe de ce type de Nushrah est le suivant : le sorcier et la personne ensorcelée se rapprochent de Satan en accomplissant ce qu'il désire et ce dernier annule alors son action sur la personne atteinte.
- ☞ **La seconde** est la Nushrah faisant appel à la Ruqyah, les demandes de protection, les médicaments et les invocations permises. Tout ceci est licite. »

❁ Chapitre ٢٧ : « Concernant les augures »

Allah le Très Haut dit :

﴿ أَلَا إِنَّمَا طَبَرُهُمْ عِنْدَ اللَّهِ وَلَكِنَّ أَكْثَرَهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴾ الأعراف: ١٣١

« En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah mais la plupart d'entre eux ne savent pas. »
(Sourate Al 'araf v. ١٣١)

ainsi que Sa parole :

﴿ قَالُوا طَبَرِكُمْ مَعَكُمْ ﴾ يس: ١٩

« Votre mauvais présage est avec vous-mêmes... » (Sourate Yâsîn v. ١٩)

D'après Abû Hurayrah, le Prophète ﷺ a dit : « Pas de contagion ('Adwâ), ni d'augure (Tiyarah), ni d'oiseau de mauvaise augure (Hâmah), et le mois de Safar ne porte pas malheur. » Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim.

On trouve en outre cet ajout dans la version de Muslim : « *Point d'astre (qui n'ait une quelconque influence), ni de goule¹ à craindre.* »

Al-Bukhârî et Muslim rapporte d'après Anas que le Prophète ﷺ a dit :

« *Point de contagion, ni d'augure. En revanche l'optimisme (Fa'l) me plaît.* »

Les Compagnons dirent : « *Qu'est-ce que l'optimisme ?* »

Le Prophète ﷺ répondit : « *C'est la bonne parole.* »

Abû Dâwûd rapporte selon une chaîne de rapporteurs authentique d'après 'Urwah ibn 'âmir : « *Les augures furent citées en présence du Prophète ﷺ qui dit :*

« *Le meilleur des augures est l'optimisme. Et l'augure ne dissuade pas le musulman (de mener ses projets à bien). Si l'un d'autre vous voit une chose qu'il répugne qu'il dise donc : « Ô Allah ! Personne n'apporte d'événements heureux ni ne repousse les malheurs si ce n'est Toi, et nous ne tirons notre puissance et notre force que de Toi. »* »

Abû Dâwûd rapporte aussi d'après Ibn Mas'ûd qui attribue cette parole au Prophète ﷺ : « *L'augure est du polythéisme, l'augure est du polythéisme. Hélas, personne d'entre nous (n'en est épargné)... mais Allah l'efface pour la confiance que l'on place en Lui.* » Rapporté par Abû Dâwûd et At-Tirmidhî. Ce dernier l'a authentifié en attribuant la dernière phrase à Ibn Mas'ud .

Ahmad rapporte d'après Ibn 'Amr que le Prophète ﷺ a dit :

« *Celui qui se laisse détourner de son but par l'augure a commis un acte de polythéisme.* »

On lui demanda : « *Quelle en est alors l'expiation ?* »

Il répondit : « *C'est de dire : « Ô Allah ! Point de bien si ce n'est le Tien, et point d'augure qui ne vienne pas de Toi, et point de véritable divinité si ce n'est Toi. »* »

Ahmad rapporte aussi d'après Al-Fadhil ibn Al-'Abbâs que le Prophète ﷺ a dit : « *L'augure est ce qui t'encourage à mener à bien ton projet, ou t'en dissuade.* »

❖ Chapitre ٢٨ : « Concernant l'astrologie »

Al-Bukhârî a rapporté dans son recueil authentique : « *Qatâdah a dit :*

« *Allah a créé ces étoiles pour trois raisons : pour embellir le ciel, pour lapider les démons et comme signes célestes permettant de se repérer. Quiconque leur donne*

¹ (La goule est une sorte de monstre qui effrayait les voyageurs)

une autre interprétation se trompe, perd sa part (de bénédictions divine), et s'investit dans des spéculations au sujet desquels il n'a aucune science ». »

Harb a rapporté que Qatâdah interdisait l'apprentissage des phases de la lune, et qu'Ibn 'Uyaynah ne le tolérait pas non plus. Quant à [l'imam] Ahmad et Ishâq, ils considéraient cela comme toléré.

Selon Abû Mûsâ , le Prophète ﷺ a dit : « Trois personnes n'entreront jamais au Paradis : le buveur de vin, celui qui rompt les liens de parenté, et celui qui croit en la sorcellerie. » Rapporté par Ahmad, et Ibn Hibbân dans son recueil authentique.

❖ Chapitre ٢٩ : « Concernant le fait de demander la pluie (Istisqâ') aux étoiles (Al-Anwâ') »

Allah le Très Haut à dit :

﴿ وَتَجْعَلُونَ رِزْقَكُمْ أَنَّكُمْ تُكَذِّبُونَ ﴾ الواقعة: ٨٢

« Et est-ce qu'en guise de remerciement [à Allah], vous reniez [Ses bienfaits] ? »
(Sourate Al Wâqi'ah, v. ٨٢)

D'après Abû Mâlik Al-Ash'arî , le Prophète ﷺ a dit :

« Il y a quatre pratiques de la période antéislamique qui ne seront jamais délaissées par les membres de ma communauté : se vanter de sa notoriété, insulter les origines, demander la pluie (Istisqâ') aux étoiles, et les lamentations (lors d'un décès) ».

Il a dit aussi : « Si la personne qui se lamente ne se repent pas avant sa mort, elle portera – le jour de la Résurrection – un habit de goudron et une robe de gale ». Rapporté par Muslim.

Al-Bukhârî et Muslim rapporte d'après Zayd Ibn Khâlid :

« Le Prophète ﷺ dirigea la prière du matin dans la région d'Al-Hudaybiyyah après une nuit pluvieuse. La prière accomplie, il se tourna vers les gens et leur dit :

« Savez-vous ce que votre Seigneur a dit ? » Ils répondirent : « Allah et Son Prophète sont les plus savants. » Et le Prophète ﷺ de dire : « Il a dit : « Ce matin, certains de Mes serviteurs ont cru et d'autres ont mécru. Ceux qui ont dit : « Il a plu par la grâce d'Allah et Sa miséricorde » ont cru et Moi et ont renié les étoiles. Quand à ceux qui ont dit : « Il a plu grâce à telle ou telle étoile », ils M'ont renié et on cru aux étoiles ». »

Al-Bukhârî et Muslim rapporte aussi d'après Ibn 'Abbâs un hadith dont le sens est équivalent au précédent avec l'ajout suivant : « Certaines des personnes présentes ont dit : « Telle et telle étoile a été véridique... » Allah révéla alors les versets suivants : « Non !... Je jure par les positions des étoiles (dans le firmament). » Jusqu'au verset : « ...vous reniez [Ses bienfaits] ? » (Sourate Al Wâqi'ah, v. ٧٥ à ٨٢)

❁ **Chapitre ٣٠ : « A propos de la parole d'Allah :**

﴿ وَمِنَ النَّاسِ مَن يَتَّخِذُ مِن دُونِ اللَّهِ أَندَادًا يُحِبُّونَهُمْ كَحُبِّ اللَّهِ ﴾ البقرة: ١٦٥

« Parmi les hommes, il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. » »

Et Allah dit :

﴿ قُلْ إِن كَانَ ءَابَاؤُكُمْ وَأَبْنَاؤُكُمْ ﴾ إلى قوله
﴿ أَحَبَّ إِلَيْكُمْ مِّنَ اللَّهِ وَرَسُولِهِ ﴾ التوبة: ٢٤

« Dis : « Si vos pères ... » jusqu'à « ...vous sont plus chers qu'Allah et Son Messager. »
(sourate Le Repentir, v ٢٤)

D'après Anas , le prophète ﷺ a dit : « Aucun d'entre vous ne sera (parfaitement) croyant tant que je ne lui serai pas plus cher que ses propres enfants, son père et tout le reste de l'humanité ». (Rapporté par al Boukhârî et Mouslim)

Al Boukhârî et Mouslim ont rapporté du Prophète ﷺ qu'il a dit : « Si trois choses se rassemblent chez une seule et même personne, elle goûtera à la douceur de la foi : qu'Allah et Son Prophète lui soient plus chers que toute autre chose, qu'il aime son prochain pour Allah uniquement, qu'il déteste retourner à la mécréance - après qu'Allah l'en ait sauvé- comme il déteste être jeté dans le feu. » Dans une des versions du hadith, on trouve : « Personne ne goûtera à la douceur de la foi si ce n'est... »

Ibn 'Abbâs a dit : « Aimer pour Allah, détester pour Allah, s'allier pour Allah, désavouer pour Allah : c'est ainsi que l'on atteint la sainteté (Walâyah) auprès d'Allah. Et aucun serviteur ne goûtera à la douceur de la foi - aussi nombreuses soient ses prières et son jeûne - jusqu'à ce qu'il se comporte de la sorte. Mais aujourd'hui – hélas - la majorité des relations de fraternité liant les gens se base sur les affaires de ce bas monde. Or, cela ne leur apportera rien de bon. » (Rapporté par Ibn Jarîr)

Ibn 'Abbas dit aussi au sujet de la parole d'Allah:

﴿ وَتَقَطَّعَتْ بِهِمُ الْأَسْبَابُ ﴾ البقرة: ١٦٦

« ...Les liens entre eux seront bien brisés ! » (Sourate Al Baqara, v. 166) :

« Il s'agit des liens d'amitié. »

❁ Chapitre ٣١ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ إِنَّمَا ذَلِكُمُ الشَّيْطَانُ يُخَوِّفُ أَوْلِيَاءَهُ، فَلَا تَخَافُوهُمْ وَخَافُوا اللَّهَ إِن كُنْتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴾ آل عمران: ١٧٥

« C'est le Diable qui vous fait peur de ses adeptes. N'ayez donc pas peur d'eux. Mais craignez-Moi, si vous êtes croyants » »

Et Allah dit :

﴿ إِنَّمَا يَعْمُرُ مَسَاجِدَ اللَّهِ مَنِ آمَنَ بِاللَّهِ وَالْيَوْمِ الْآخِرِ وَأَقَامَ الصَّلَاةَ وَآتَى الزَّكَاةَ وَلَمْ يَخْشَ إِلَّا اللَّهَ ﴾ التوبة: ١٨

« Ne peupleront les mosquées d'Allah que ceux qui croient en Allah et au Jour Dernier, accomplissent la prière, acquittent la Zakât et ne craignent qu'Allah... »
(Sourate At-Tawba, v. 18)

Et Il dit aussi :

﴿ وَمَنْ النَّاسِ مَنْ يَقُولُ آمَنَّا بِاللَّهِ فَإِذَا أُوذِيَ فِي اللَّهِ جَعَلَ فِتْنَةَ النَّاسِ كَعَذَابِ اللَّهِ ﴾ العنكبوت: ١٠

« Parmi les gens il y en a qui disent : « Nous croyons en Allah » ; puis, si on les fait souffrir pour la cause d'Allah, ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtimeut d'Allah... » (Sourate Al 'Ankabout, v. 10)

Abu Sa'îd (رضي الله عنه), attribue cette parole au prophète ﷺ : « Un signe de faiblesse de la certitude est de rechercher la satisfaction des gens même si l'on provoque la colère d'Allah, de les louer pour ce qu'Allah t'a octroyé et de les blâmer pour ce qu'Allah ne t'a point donné. La convoitise de l'avidité ne peut attirer le bienfait d'Allah, comme ne peut le repousser l'inimitié du haineux. » (rapporté par Abu Nu'aym, dans son livre al Hilyah ; al Bayhaqî a dit que c'est un hadith faible)

'Aisha (رضي الله عنها) rapporte que le prophète ﷺ a dit : « Quiconque aspire à satisfaire Allah même s'il provoque la colère des hommes, Allah l'agrèera et fera que les hommes soient

satisfaits de lui. Et quiconque aspire à satisfaire les hommes même s'il provoque la colère d'Allah, Allah sera en colère contre lui et Il provoquera la colère des hommes contre lui. »
(rapporté par Ibn Hibbân dans son recueil authentique)

❁ Chapitre ٣٢ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ وَعَلَى اللَّهِ فَتَوَكَّلُوا إِن كُنتُمْ مُؤْمِنِينَ ﴾ المائدة: ٢٣

« Et c'est en Allah qu'il faut avoir confiance, si vous êtes croyants » »

Allah dit :

﴿ إِنَّمَا الْمُؤْمِنُونَ الَّذِينَ إِذَا ذُكِرَ اللَّهُ وَجِلَّتْ قُلُوبُهُمْ ﴾ الأنفال: ٢

« Les [vrais] croyants sont ceux dont les coeurs frémissent quand on mentionne Allah.... »
(Sourate Le Butin, v. ٢)

Et IL dit aussi :

﴿ يَا أَيُّهَا النَّبِيُّ حَسْبُكَ اللَّهُ ﴾ الأنفال: ٦٤

« Ô Prophète, Allah te suffit.. » (Sourate Le Butin, v. ٦٤)

Et IL (تعالى) dit encore :

﴿ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ﴾ الطلاق: ٣

« Et quiconque place sa confiance en Allah, IL [Allah] lui suffit. »
(Sourate Talâq, v. ٣)

Ibn 'Abbas (رضي الله عنه) a dit au sujet du verset suivant :

﴿ حَسْبُنَا اللَّهُ وَنِعْمَ الْوَكِيلُ ﴾ آل عمران: ١٧٣

« ... Allah nous suffit, IL est notre Meilleur Garant. » (Sourate Ali 'Imrân, v. ١٧٣) :

cette phrase a été prononcée par Ibrahim ('alayhi salam) lorsqu'il fut jeté dans le feu, ainsi que par Muhammad lorsque certains lui dirent :

﴿ إِنَّ النَّاسَ قَدْ جَبَعُوا لَكُمْ فَاخْشَوْهُمْ فزادهم إيمانًا وقالوا حسبنا الله ونعم الوكيل ﴾

آل عمران: ١٧٣

« "Les gens se sont rassemblés contre vous ; craignez les " -cela accrut leur foi. »
(Sourate Ali 'Imrân, v. ١٧٣) rapporté par Al Bukhârî et An Nassâ'î.

❁ Chapitre ٣٣ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ أَفَأَمِنُوا مَكْرَ اللَّهِ فَلَا يُأْمِنُ مَكْرَ اللَّهِ إِلَّا الْقَوْمُ الْخَاسِرُونَ ﴾ (١١) الأعراف: ٩٩

« Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah »

Et Il dit :

﴿ وَمَنْ يَقْنَطُ مِنْ رَحْمَةِ رَبِّهِ إِلَّا الضَّالُّونَ ﴾ (٥٦) الحجر: ٥٦

« Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ? »

Ibn ' Abbas rapporte que le prophète ﷺ a été questionné au sujet des péchés capitaux. Il répondit : « Il s'agit du polythéisme, du fait de désespérer du secours d'Allah, et de penser être à l'abri de Son stratagème. » (Rapporté par al Bazzâr et ibn Abî Hâtim)

Ibn Mas'ûd a dit : « Les plus graves des péchés capitaux sont le fait d'associer une autres divinité à Allah, de penser être à l'abri de Son stratagème et de désespérer de Sa miséricorde et de Son secours. » (Rapporté par 'aburRazzâq)

❁ Chapitre ٣٤ : «Patienter face aux décrets divins est une partie de la foi en Allah»

Allah (تعالى) dit :

﴿ وَمَنْ يُؤْمِنْ بِاللَّهِ يَهْدِ اللَّهُ قَلْبَهُ ﴾ (١١) التغابن: ١١

« Et quiconque croit en Allah, [Allah] guide son cœur. » (Sourate La Grande perte, v. ١١)

'Alqamah a dit : « C'est l'homme qui est touché par un malheur et qui sait que cela vient d'Allah. Il accepte et se soumet. »

Mousslim rapporte dans son recueil authentique d'après Abû Hurayrah , que le prophète ﷺ a dit : « Deux comportements chez les gens sont une forme de mécréance : insulter les origines et se lamenter sur le mort. »

Al Bukhârî et Mouslim rapportent d'après Ibn Mas'ûd qu'il attribue la parole suivante au prophète ﷺ : « N'est pas des nôtres celui qui se frappe le visage, déchire ses habits et se lamente comme on le faisait du temps de la Jâhilîyyah. »

Anas rapporte que le prophète ﷺ a dit : « Lorsqu'Allah veut le bien pour Son Serviteur, Il hâte son châtement dans ce bas monde. Si par contre Il lui veut du mal, Il lui retarde son péché pour l'en châtier le jour de la Résurrection. » (Rapporté par at Tirmidhî)

Et le prophète ﷺ a dit : « L'immensité de la récompense est proportionnelle à l'immensité de l'épreuve. Et lorsqu'Allah le Très Haut aime un groupe de personnes, Il les éprouve. Quiconque donc est satisfait (du décret d'Allah) aura la satisfaction d'Allah en retour. Quiconque s'indigne verra la colère d'Allah s'abattre sur lui. » (At Tirmidhî a qualifié ce hadith hassan)

❁ Chapitre ۳۰ : « Concernant l'ostentation »

Allah le Très Haut dit :

﴿ قُلْ إِنَّمَا أَنَا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يُوحَىٰ إِلَيَّ أَنَّمَا إِلَهُكُمُ اللَّهُ وَاحِدٌ ۗ﴾ الكهف: ۱۱۰

« Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un dieu unique !... » [La Caverne, verset ۱۱۰]

Abû Hurayrah attribue cette parole au Prophète ﷺ: « Allah le Très Haut a dit : « Je suis Celui Qui se passe le plus d'associé. Quiconque accomplit une action dans laquelle il M'associe à un autre, Je le délaisse, lui et son association. » (Hadith Qudsî, Rapporté par Muslim).

Abû Sa'îd attribue cette parole au Prophète ﷺ : « Voulez-vous que je vous informe d'une chose que je crains plus pour vous que le faux messie ? » Les compagnons répondirent : « Bien sûr, Ô Prophète d'Allah ! » Il dit : « Il s'agit du polythéisme caché. C'est quand l'homme se lève pour prier, puis embellit sa prière car il sait qu'on l'observe. » (Rapporté par Ahmad)

❖ Chapitre ٣٦ : « Faire de bonnes œuvres par intérêt matériel est une forme de polythéisme »

Allah le Très Haut dit :

﴿ مَنْ كَانَ يُرِيدُ الْحَيَاةَ الدُّنْيَا وَزِينَتَهَا نُوفِّ إِلَيْهِمْ أَعْمَالَهُمْ فِيهَا ﴾ هود: ١٥

« Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre... » (Sourate Hûd, verset 1٥)

Dans le recueil de hadiths authentiques [d'Al-Bukhârî], abû Hurayrah rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Que soit damné, l'esclave de l'or ! Que soit damné, l'esclave de l'argent ! Que soit damné, l'esclave de la Khamîsha [١] ! Que soit damné, l'esclave de la Khamîlah [٢] ! Si on lui donne, il est satisfait. Sinon, il s'indigne. Que soit damné et que tous ses projets se retournent contre lui... au point de ne pouvoir extirper une épine plantée dans sa chair !

Que soit béni le serviteur qui tient dans la main la bride de son cheval pour combattre dans le chemin d'Allah ! Les cheveux ébouriffés, les pieds couverts de poussière, s'il est désigné pour monter la garde, il obéit et remplit son devoir. S'il est désigné pour être dans l'arrière-garde, il s'y rend et remplit son devoir. Pourtant, s'il demande une permission, elle ne lui est pas accordée, et s'il intercède en faveur d'une personne, son intercession est refusée. »

(Rapporté par Al-Bukhârî)

[١] Khamîsha (il s'agit d'un habit somptueux)

[٢] Khamîlah (il s'agit d'un divan confortable)

❖ Chapitre ٣٧ : « Obéir aux savants et aux gouvernants dans l'interdiction de ce qu'Allah a rendu permis, et dans la légitimation de ce qu'Allah a interdit revient à les considérer comme des seigneurs en dehors d'Allah »

Ibn 'Abbâs a dit : « Peu s'en faut que des pierres tombent du ciel et ne s'abattent sur vous ! Je vous dis : « Le Prophète a dit... » et vous rétorquez : « Abû Bakr et 'Umar ont dit... » ?! »

Ahmad Ibn Hanbal a dit : « Je n'aurai de cesse de m'étonner des personnes qui connaissent les chaînes de rapporteurs et leur authenticité, mais qui pourtant se limitent à l'avis de Sufyân, alors qu'Allah le Très Haut dit :

﴿ فَلْيَحْذَرِ الَّذِينَ يُخَالِفُونَ عَنْ أَمْرِهِ أَنْ تُصِيبَهُمْ فِتْنَةٌ أَوْ يُصِيبَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴾ النور: ٦٣

« Que ceux, donc, qui s'opposent à son commandement prennent garde qu'une épreuve ne les atteigne, ou que ne les atteigne un châtiment douloureux » (Sourate An-Nour, verset ٦٣)

Sais-tu quelle est cette épreuve ? C'est le polythéisme... Il se peut qu'un individu qui rejette certaines paroles du Prophète voit une perversion naître dans son cœur, et ceci le perdra. »

'Adîy Ibn Hâtim rapporte : « J'ai entendu le Prophète ﷺ réciter le verset suivant :

﴿ اتَّخَذُوا أَحْبَارَهُمْ وَرُهَبَاءَهُمْ أَرْبَابًا مِّن دُونِ اللَّهِ ﴾ التوبة: ٣١

« Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines comme seigneurs en dehors d'Allah... »
(Sourate At-Tawba, v. ٣١)

Je m'écriai : « Nous ne les adorions pas ! » Il ﷺ me répondit : « N'interdisaient-ils pas ce qu'Allah avait rendu permis, et vous l'interdisiez ? Ne légitimaient-ils pas ce qu'Allah avait interdit, et vous le légitimiez ? » Je reconnus : « C'est vrai. » Le Prophète ﷺ conclut alors : « Telle était l'adoration que vous leur vouiez. » » (Rapporté par Ahmad et At-Tirmidhî)

❁ Chapitre ٣٨ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ أَلَمْ تَرَ إِلَى الَّذِينَ يَزْعُمُونَ أَنَّهُمْ ءَامَنُوا بِمَا نُزِّلَ إِلَيْكَ وَمَا نُزِّلَ مِن قَبْلِكَ يُرِيدُونَ أَن يَتَحَكَّمُوا إِلَى

الطَّاغُوتِ وَقَدْ أُمِرُوا أَن يَكْفُرُوا بِهِ وَيُرِيدُ الشَّيْطَانُ أَن يُضِلَّهُمْ ضَلَالًا بَعِيدًا ﴾ النساء: ٦٠

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent croire à ce qu'on a fait descendre vers toi [ô Prophète] et à ce qu'on a fait descendre avant toi ? Ils veulent prendre pour juge le Tâghût, alors que c'est en lui qu'on leur a commandé de ne pas croire. Mais le diable veut les égarer très loin, dans l'égarement. » » (Sourate An-Nissa, v. ٦٠)

Et Allah (تعالى) dit :

﴿ وَإِذَا قِيلَ لَهُمْ لَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ قَالُوا إِنَّمَا نَحْنُ مُصْلِحُونَ ﴾ البقرة: ١١

« Et quand on leur dit : « Ne semez pas la corruption sur terre », ils disent : « Au contraire nous ne sommes que des réformateurs ! » » (Sourate Al Baqara, v. ١١)

Il (تعالى) dit aussi :

﴿ وَلَا تُفْسِدُوا فِي الْأَرْضِ بَعْدَ إِصْلَاحِهَا ﴾ الأعراف: ٥٦

« Et ne semez pas la corruption sur terre après qu'elle eut été réformé. »
(Sourate Al A'râf, v. ٥٦)

Il (تعالى) dit encore :

﴿ أَفَحُكْمَ الْجَاهِلِيَّةِ يَبْغُونَ ﴾ المائدة: ٥٠

« Est-ce donc le jugement du temps de l'ignorance qu'ils cherchent ?... »
(Sourate Al Ma-idah, v. ٥٠)

'Abdullâh ibn 'Umar rapporte du Prophète ﷺ qu'il a dit : « Aucun d'entre vous ne sera (parfaitement) croyant tant que ses désirs ne seront pas en conformité avec ce qui m'a été révélé. »

An-Nawawi a dit : « Ce hadith est authentique. Nous l'avons rapporté dans Kitâb ul-Hujjah avec une chaîne de rapporteurs authentique. »

Ash-Sha'bî rapporte le récit suivant : « Une dispute éclata entre un hypocrite et un juif. Ce dernier proposa : « Allons nous départager auprès de Muhammad ﷺ », car il savait que le Prophète ﷺ n'acceptait pas les pots-de-vin. Quant à l'hypocrite, il déclara : « Allons plutôt nous départager auprès des juifs », car il savait que ces derniers les acceptaient. Les deux protagonistes se mirent alors d'accord pour régler leur différent auprès d'un voyant de la tribu de Kihânah. C'est la raison pour laquelle fut révélé le verset suivant :

« N'as-tu pas vu ceux qui prétendent... » (Sourate An-Nissa, v. ٦٠)

On dit aussi qu'il fut révélée au sujet de deux hommes qui s'étaient disputés, l'un d'eux dit : « Allons régler notre différent auprès de Muhammad ﷺ ». L'autre rétorqua : « Allons plutôt voir Ka'b ibn ul-Ashraf ». Ils convinrent finalement de se rendre chez 'Umar . L'un des deux lui conta l'affaire. 'Umar dit alors à celui qui avait refusé le jugement du Prophète ﷺ : « Est-ce ainsi que cela c'est passé ? » Il lui répondit affirmativement. 'Umar le tua alors d'un coup d'épée. »

❁ Chapitre ٣٩ : « De celui qui renie un des Noms ou Attributs d'Allah »

Allah dit :

﴿ وَهُمْ يَكْفُرُونَ بِالرَّحْمَنِ ﴾ الرعد: ٣٠

« ...Cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux. » (Sourate Le Tonnerre, v. ٣٠)
Al-Bukhârî rapporte dans son recueil authentique : « 'Alî a dit : « Parlez aux gens en fonction de leur compréhension ! Voulez-vous qu'ils traitent Allah et son Prophète de menteurs ?! » » (Rapporté par AlBbukhârî)

'Abdur-Razzâq rapporte d'après Ma'mar, d'après ibn Tâwûs, d'après son père qu'Ibn 'Abbas vit un homme sursauter en entendant un hadith du Prophète ﷺ qui mentionnait les Attributs divins. Ibn 'Abbas dit alors : « De quoi ces gens-là ont-ils peur ? Ils acceptent aisément les propos clairs (du Coran et de la Sunnah), mais s'égarent en présence de propos équivoques. »

Et lorsque [les membres de] la tribu de Quraysh entendit le Prophète ﷺ citer le Tout Miséricordieux, ils désapprouvèrent cela. C'est pourquoi Allah (تعالى) révéla à leur sujet : « Cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux. » (Sourate Le Tonnerre, v. ٣٠)

❁ Chapitre ٤٠ : « Allah dit :

﴿ يَعْرِفُونَ نِعْمَتَ اللَّهِ ثُمَّ كَفَرُوا بِهَا وَكَثُرُوا الْكَافِرُونَ ﴾ النحل: ٨٣

« Ils reconnaissent le bienfait d'Allah, puis, ils le renient... » »

Mujâhid a dit : « La signification de ce verset est : « Ceci est mon bien, je l'ai hérité de mes ancêtres. » »

Ibn Qutaybah a dit : « C'est lorsqu'ils disent : « Ceci est arrivé grâce à l'intercession de nos divinités. » »

Citant le hadith de Zayd ibn Khâlid – que nous avons déjà rapporté – dans lequel Allah (تعالى) dit : « Ce matin, certains de mes serviteurs ont cru, d'autres ont mécru... », Abul-'Abbâs dit : « Ceci revient souvent dans le Coran et la Sunnah. Allah aza wa jel condamne ceux qui attribuent Son bienfait à un autre et pratiquent le polythéisme. »

Certains Prédécesseurs (Salaf) ont dit : « C'est comme le fait de dire : « Le vent était bon, le capitaine du bateau habile », et autres expressions similaires courantes dans les propos de beaucoup de gens. » »

❁ Chapitre ٤١ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ فَلَا تَجْعَلُوا لِلَّهِ أَنْدَادًا وَأَنْتُمْ تَعْلَمُونَ ﴾ البقرة: ٢٢

« Ne cherchez donc pas à Allah des égaux, alors que vous savez. » »

Ibn 'Abbas a dit : « Les égaux représentent le polythéisme, plus imperceptible encore que les traces des pas d'une fourmi sur un rocher lisse et noire dans les ténèbres de la nuit. C'est comme le fait de dire : « Je jure par Allah, par ta vie – Ô untel – et la mienne » ou de dire « Si ce n'avait été ce petit chien, les voleurs seraient venus » et « N'avait été la présence de ce canard dans la maison, les cambrioleurs auraient pénétré. » De même lorsqu'une personne dit à une autre : « C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté », ou « Si ce n'avait été Allah et untel ». N'ajoute pas « untel » dans tes propos. Tout cela n'est que polythéisme. » Rapporté par Ibn Abî Hâtim.

'Umar Ibn ul-Khattâb rapporte du Prophète ﷺ qu'il a dit : « Quiconque jure par un autre qu'Allah a commis un acte de mécréance ou de polythéisme. » Rapporté par At-Tirmidhî – qui considère ce hadith comme Hassan – et authentifié par Al-Hâkim.

Ibn Mas'ûd a dit : « Je préfère jurer par Allah en mentant, plutôt que jurer par un autre que Lui en disant la vérité. »

Hudhayfah rapporte du Prophète ﷺ qu'il a dit : « Ne dites pas : « C'est selon la volonté d'Allah et la volonté d'untel ». Dites plutôt : « C'est selon la volonté d'Allah, puis la volonté d'untel. » Rapporté par Abû Dâwûd selon une chaîne de rapporteurs authentique.

On rapporte qu'Ibrâhim An-Nakha'î détestait l'expression : « Je cherche protection auprès d'Allah et auprès de toi. » Il considérait par contre légitime de dire : « Je cherche protection auprès d'Allah, puis auprès de toi » en ajoutant : « Il faut dire : « Si ce n'avait été Allah puis untel » et ne dites pas : « Si ce n'avait été Allah et untel. »

❁ Chapitre ٤٢ : « De celui qui ne se satisfait pas du serment par Allah »

Ibn 'Umar rapporte du Prophète ﷺ qu'il a dit : « Ne jurez pas par vos ancêtres. Que celui qui jure par Allah dise la vérité. Et que celui à qui on jure par Allah accepte ce serment.

Quiconque n'accepte pas est désavoué par Allah. » Rapporté par Ibn Mâjah selon une bonne chaîne de rapporteurs.

❁ **Chapitre ٤٣ : « De l'expression: « C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté ».**

Qutaylah rapporte qu'un juif vint au Prophète ﷺ et lui dit : « Vous commettez des actes de polythéisme ! Vous dites : « *C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté* » et « *Je jure par la Ka'bah* ». » Le Prophète ﷺ ordonna alors aux musulmans désirant jurer de dire : « *Je jure par le Seigneur de la Ka'bas* ». Il leur ordonna aussi de dire : « *C'est selon la volonté d'Allah puis selon ta volonté.* » Hadith rapporté par An-Nassâ'î qui l'a authentifié.

An-Nassâ'î a rapporté aussi d'après Ibn 'Abbas qu'un homme a dit au Prophète ﷺ : « *C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté.* » Le Prophète ﷺ dit alors : « *Me considérerais-tu égal à Allah ? ! C'est selon la volonté d'Allah Seul.* »

Ibn Mâjah rapporte d'après At-Tufayl – demi-frère maternel de 'Â'ishah – qu'il a dit : « *Je me vis en rêve abordant un groupe de juifs en leur disant : « Vous seriez vraiment des gens de bien, si seulement vous ne disiez pas : « 'Uzayr est le fils d'Allah » ». Ils me répondirent : « Mais vous aussi, vous seriez des gens de bien si vous ne disiez pas : « C'est selon la volonté d'Allah et la volonté de Muhammad » ». Je passai ensuite à côté d'un groupe de chrétiens et leur dit : « Vous seriez vraiment des gens de bien, si seulement vous ne disiez pas : « 'Îsâ est le fils d'Allah » ». Ils me répondirent : « Mais vous aussi seriez des gens de bien si vous ne disiez pas : « C'est selon la volonté d'Allah et la volonté de Muhammad » ».*

Le matin venu, je racontai ce rêve à certaines personnes puis je vins trouver le Prophète ﷺ et l'informai de mon songe. Il me dit : « *En as-tu déjà parlé à quelqu'un ?* » Je répondais affirmativement. Le Prophète ﷺ prononça alors un sermon, en commençant par louer et remercier Allah. Puis, il dit : « *... Ensuite : Tufayl a fait un rêve et en a fait part à certains d'entre vous. Vous disiez auparavant une parole que – pour telle et telle raison – je ne vous interdisais pas de prononcer. Ne dites donc plus : « C'est selon la volonté d'Allah et la volonté de Muhammad », mais dites plutôt : « C'est selon la volonté d'Allah Seul ».* »

❁ **Chapitre ٤٤ : « Celui qui insulte le temps a causé du tort à Allah »**

Allah (تعالى) dit :

﴿ وَقَالُوا مَا هِيَ إِلَّا حَيَاتُنَا الدُّنْيَا نَمُوتُ وَنَحْيَا وَمَا يَهْلِكُنَا إِلَّا الدَّهْرُ ﴾ الجاثية: ٢٤

« *Ce n'est là que notre vie présente : nous mourons et nous vivons, et seul le temps nous fait périr...* » (Sourate L'Agenouillée, v. ٢٤)

Dans le[s] recueil[s] de hadiths authentiques, Abû Hurayrah rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Allah a dit : « Le fils d'Adam Me cause du tort*. Il insulte le temps ; or Je suis le temps : Je fais succéder la nuit et le jour ». » (Rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

Dans une autre version, on trouve : « N'insultez pas le temps, car Allah est le temps. »

❁ Chapitre ٤٠ : « Se donner comme titre : « Le juge des juges » »

Dans le recueil de hadiths authentiques, Abû Hurayrah rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Le plus méprisable (Akhna') des noms auprès d'Allah est un homme qui se donne comme titre : « Le possesseur des possessions (ou roi des rois). » Or, il n'y a de (roi ou de) Possesseur [Absolu] qu'Allah. » (Rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

Sufyân a dit : « C'est comme le fait de se donner comme titre : « Shâhân-Shâh ». (Note du T : « Le roi des rois », en perse)

Dans une autre version du hadith précédent, on trouve : « L'homme le plus indigne et le plus vil auprès d'Allah le jour de la Résurrection... » Akhna' signifie : le plus méprisable.

❁ Chapitre ٤٦ : « Du respect dû aux noms d'Allah et du changement de nom d'une personne pour cette raison »

Abû Shurayh^ق rapporte qu'on le surnommait Abûl-Hakam. Le Prophète ﷺ lui dit un jour : « C'est Allah, Al-Hakam (le Juge parfait), et c'est à Lui que revient le jugement. » Abû Shurayh répliqua : « Lorsque des membres de ma tribu divergent sur un sujet, ils viennent me voir et je les départage. Les deux partis sont alors satisfaits de mon jugement. » Le Prophète ﷺ s'exclama : « Quelle belle chose que cela ! As-tu des fils ? ». Il acquiesça et les nomma : « Shurayh, Muslim et 'Abdullâh. » Le Prophète ﷺ ajouta : « Lequel d'entre eux est l'aîné ? » Le Compagnon répondit : « Shurayh. » Et le Prophète ﷺ de conclure : « Tu te nommeras désormais Abû Shurayh. » (Rapporté par Abû Dâwûd et d'autres).

❁ Chapitre ٤٧ : « De celui qui tourne en dérision une chose dans laquelle Allah, le Coran ou le Prophète sont mentionnées »

Allah dit :

﴿ وَلَئِن سَأَلْتَهُمْ لَيَقُولُنَّ إِنَّمَا كُنَّا نَخُوضُ وَنَلْعَبُ ۗ ﴾ التوبة: ٦٥

« Et si tu les interrogeais, ils diraient très certainement : « Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer. » » (Sourate At-Tawba, v. ٦٥)

Ibn 'Oumar, Muhammad ibn Ka'b, Zayd ibn 'Aslam et Qatâdah ﷺ rapportent dans un hadith composé de leurs propos respectifs que lors de la bataille de Tâbûk, un homme déclara : « Jamais nous n'avons vu d'individus plus voraces, plus menteurs et plus lâches lors d'un assaut que ces lecteurs » désignant par 'lecteurs', le Prophète ﷺ et ses Compagnons qui étaient assidus dans la lecture du Coran.

'Awf ibn Malik dit alors à cet homme : « Tu mens ! D'ailleurs tu n'es qu'un hypocrite ! Et je m'en vais de ce pas informer le Prophète de tes propos. » 'Awf alla donc voir le Prophète ﷺ pour l'en informer, mais la révélation divine l'avait précédé. L'homme qui avait tenu des propos malveillants vint au Prophète ﷺ alors que celui-ci quittait les lieux sur sa chamelle. L'homme s'expliqua : « Ô Messenger d'Allah ! Nous ne faisons que bavarder et discuter comme discutent les voyageurs, afin d'atténuer la fatigue du voyage ! » Ibn 'Umar dit : « Je le vois encore s'agripper à la bride de la chamelle du Prophète ﷺ, trébuchant sur les cailloux jonchant le chemin en le suppliant : « Vraiment, nous ne faisons que bavarder et jouer ! » Le Prophète ﷺ lui répondait alors :

« Est-ce d'Allah, de Ses versets (le Coran) et de Son Messenger que vous vous moquiez ? » (Sourate At-Tawba, v. ٦٥) sans même daigner se tourner vers lui, ni rien ajouter à ses propos. » (Rapporté par Ibn Abî Hatim)

❁ Chapitre ٤٨ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ وَلَئِن آذَقْنَاهُ رَحْمَةً مِنَّا مِنْ بَعْدِ ضَرَّاءٍ مَسَّتْهُ لَيَقُولَنَّ هَذَا لِي فَصَلت: ٥٠ ﴾

« Et si nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part, après qu'une détresse l'eut touché, il dit certainement : « Cela m'est dû ! » » (Sourate Fussilat, v. ٥٠) »

Mujâhid a dit : C'est-à-dire : c'est le fruit de mon travail, il me revient donc de droit.
Ibn 'Abbâs a dit : « C'est-à-dire : cela vient de moi. »

Et Allah (تعالى) dit :

﴿ قَالَ إِنَّمَا أُوتِيتُهُ عَلَىٰ عِلْمٍ عِنْدِي ۗ ﴾ القصص: ٧٨

« Il dit : « C'est par une science que je possède que ceci m'est venu »... »
(Sourate Le Récit, v. ٧٨)

Qatâdah a dit : « Par une science des causes de l'enrichissement que je possède. »
 D'autres ont dit : « Par une science qu'Allah possède au sujet du fait que je mérite (ces richesses). »
 Cela va d'ailleurs dans le sens des propos de Mujâhid : « *Ceci m'est venu en raison de mon rang social.* »

Abû Hurayrah rapporte qu'il a entendu le Prophète ﷺ dire : « Allah voulut éprouver trois hommes parmi les fils d'Israël (Banû Isrâ'il). L'un d'eux était lépreux, l'autre chauve et le dernier aveugle. Allah leur envoya un ange qui se rendit dans un premier temps chez le lépreux. Il lui demanda : « *Que souhaiterais-tu le plus avoir ?* » Le lépreux répondit : « *Une belle couleur et une belle peau, et la disparition de cette lèpre qui cause la répugnance des gens à mon égard.* » L'ange passa alors les mains sur son corps. La lèpre répugnante disparut, une belle couleur et une belle peau lui furent octroyées. L'ange ajouta : « *Quel bien matériel souhaiterais-tu le plus posséder ?* » Il répondit : « *Un troupeaux de chameaux, ou de vaches (le doute provenant d'Ishâq, un des rapporteurs du hadith).* » L'ange lui donna alors une chamelle pleine de dix mois et lui dit : « *Qu'Allah la bénisse pour toi.* »

L'ange se rendit ensuite chez le chauve et lui demanda : « *Que souhaiterais-tu le plus avoir ?* » Le chauve répondit : « *Une belle chevelure, et la disparition de cette calvitie qui cause la répugnance des gens à mon égard.* » L'ange alors passa les mains [sur sa tête]. La calvitie disparut, et une belle chevelure lui fut octroyée. L'ange ajouta : « *Quel bien matériel souhaiterais-tu le plus posséder ?* » Il répondit : « *« Un troupeaux de chameaux, ou de vaches »* L'ange lui donna alors une vache pleine et lui dit : « *Qu'Allah la bénisse pour toi.* »

L'ange se rendit enfin chez l'aveugle. Il lui demanda : « *Que souhaiterais-tu le plus avoir ?* » L'aveugle répondit : « *Je voudrais qu'Allah me permette de recouvrir la vue afin de distinguer les gens.* » L'ange alors passa les mains [sur son visage] et Allah lui fit recouvrer la vue. L'ange ajouta : « *Quel bien matériel souhaiterais-tu le plus posséder ?* » Il répondit : « *Un troupeau de moutons* ». L'ange lui donna alors une brebis pleine, prête à mettre bas et lui dit : « *Qu'Allah te la bénisse pour toi.* »

Les deux premiers virent leur bétail se multiplier, et la brebis du troisième donna naissance à une progéniture nombreuse. Chacun d'eux possédait donc respectivement toute une prairie de chameaux, de vaches, et de moutons. L'ange se rendit ensuite chez le lépreux sous l'aspect de ce dernier avant sa guérison

et lui dit : « *Je suis un pauvre voyageur qui n'a plus de ressources pour continuer sa route... Je ne pourrais atteindre ma destination si ce n'est en comptant sur l'aide d'Allah puis la tienne. Je te demande – par Celui Qui t'a octroyé une belle couleur, une belle peau et les biens que tu possèdes – de me faire don d'une monture afin que je puisse rejoindre ma destination* »
 Le lépreux répondit : « *(Mes richesses font que) j'ai beaucoup de devoirs envers les gens...* »
 L'ange s'exclama alors : « *Je crois te reconnaître... N'étais-tu pas pauvre puis Allah t'a enrichi ?* » Le lépreux répondit : « *Ces richesses m'ont été transmises par mes ancêtres, de père en fils* ». L'ange répliqua : « *Si tu mens, qu'Allah te fasse revenir à l'état dans lequel tu étais.* »

L'ange se rendit ensuite auprès du chauve sous l'aspect de ce dernier avant sa guérison. Il lui tint les mêmes propos que ceux tenus au lépreux et le chauve lui formula la même réponse. L'ange lui dit : « *Si tu mens, qu'Allah te fasse revenir à l'état dans lequel tu étais.* »

L'ange se rendit enfin auprès de l'aveugle sous l'aspect de ce dernier avant qu'il recouvre la vue et lui dit : « *Je suis un pauvre voyageur qui n'a plus de ressources pour continuer sa route... Je ne pourrais atteindre ma destination si ce n'est en comptant sur l'aide d'Allah puis sur la tienne. Je te demande – par Celui Qui t'a permis de recouvrer la vue - de me faire don d'un mouton afin que je puisse rejoindre ma destination.* » L'aveugle lui répondit : « *J'étais aveugle et Allah m'a permis de recouvrer la vue. Prends donc ce que tu veux, et laisse ce que tu veux... car je jure par Allah ! Je ne te causerais aucun grief concernant une chose que tu prendras pour Allah.* » L'ange dit alors : « *Garde tes richesses, vous avez seulement été éprouvés (par Allah). Allah est satisfait de toi, mais Il est en colère contre tes deux congénères* ». » (Rapporté par Al-Bukhâri et Muslim)

❁ Chapitre ٤٩ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ جَعَلَا لَهُ شُرَكَاءَ فِيمَا آتَاهُمَا ﴾ الأعراف: ١٩٠

« *Puis, lorsqu'Il leur eût donné un (enfant) sain, tous deux assignèrent à Allah des associés en ce qu'Il leur avait donné...* » (Sourate Al A'râf, v. ١٩٠) »

Ibn Hazm a dit : « *Ils (les savants de l'islam) sont unanimes au sujet de l'interdiction de tout nom indiquant la servitude à autre qu'Allah, comme 'Abdu 'Amr, 'Abdul-Ka'bah, et autres noms similaires, exception faite de 'Abdul-Muttalib.* »

Ibn 'Abbas a dit au sujet du verset précédent : « Lorsqu'Adam eut cohabité avec son épouse, elle tomba enceinte. Iblîs se présenta alors à eux et leur dit : « Je suis celui qui a causé votre expulsion du Paradis. Obéissez-moi, ou je ferai en sorte que votre enfant soit doté de cornes de cerf qui – lors de l'accouchement – vous déchireront les entrailles. » Il proféra d'autres menaces pour les apeurer. Il ajouta : « Donnez-lui pour nom « Abdul-Hârith ». Adam et Eve refusèrent de lui obéir. L'enfant mourut à sa naissance. Plus tard, Eve fut à nouveau enceinte. Iblîs se présenta à nouveau à eux et tint les mêmes propos. Ils refusèrent de lui obéir et l'enfant vint au monde mort. Plus tard, alors qu'Eve attendait à nouveau un enfant. Iblîs vint à eux et réitéra ses menaces. L'amour des parents pour l'enfant l'emporta alors et ils le nommèrent 'Abdul-Hârith. C'est à ce sujet qu'Allah révéla le verset :

« Tous deux assignèrent à Allah des associés en ce qu'Il leur avait donné... » »

(Sourate Al A'râf, v. ١٩٠)

Propos rapportés par Ibn Abî Hâtim. Ce dernier rapporte aussi selon une chaîne de rapporteurs authentique que Qatâdah a dit : « Tous deux lui assignèrent des associés dans l'obéissance et non pas dans l'adoration. »

Selon une chaîne de rapporteurs toute aussi authentique, Ibn Abî Hâtim rapporte d'après Mujâhid qu'il a dit au sujet de la parole divine : « « Si Tu nous donnes un (enfant) sain » (Sourate Al A'râf, v. ١٨٩) : les deux époux craignaient que leur enfant ne vienne pas au monde sous une forme humaine. » Des propos similaires ont été rapportés d'Al Hassan, Sa'îd et d'autres.

❁ Chapitre ٥٠ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ وَ لِلَّهِ الْأَسْمَاءُ الْحُسْنَىٰ فَادْعُوهُ بِهَا وَ ذَرُوا الَّذِينَ يُلْحِدُونَ فِي أَسْمَائِهِ ۚ ﴾ الأعراف: ١٨٠

« C'est à Allah qu'appartiennent les plus beaux Noms. Invoquez-Le par ces Noms et laissez ceux qui profanent Ses Noms... » (Sourate Al'A'raf, v. ١٨٠) »

Ibn Abî Hâtim rapporte d'Ibn 'Abbâs qu'il a dit au sujet de l'expression « Ceux qui profanent Ses Noms » : « c'est-à-dire qui Lui associent d'autres divinités. »

Ibn 'Abbas a aussi dit : « Al-Lât vient du nom divin Al-Ilâh (la Divinité), et Al'Uzzâ du nom divin Al-'Azîz (le Puissant). »

Al-A'mash a dit : « Ils introduisent dans les Noms d'Allah d'autres noms qui n'en font pas partie. »

❁ Chapitre ٥١ : « On ne dit pas : « Que le salut (Salâm) soit sur Allah » »

Dans le sahih d'Al Boukhârî, Ibn Mas'oud rapporta : « Quand nous faisons la prière avec le Prophète ﷺ nous disions : « Que le salut (Salâm) soit sur Allah de la part de Ses serviteurs. Que le salut (Salâm) soit sur untel et untel ». Un jour le Prophète ﷺ nous dit : « Ne dites pas : « Que le salut (Salâm) soit sur Allah », car As-Salâm c'est Allah. » »

❁ Chapitre ٥٢ : « De l'expression : « O Allah ! Pardonne-moi si Tu le veux » »

Dans le sahih, Abou Hurayra rapporta que le Prophète ﷺ a dit : « Qu'aucun d'entre vous ne dise : « O Allah ! Pardonne moi si Tu le veux, Ô Allah ! Fais-moi miséricorde si Tu le veux. » Soyez convaincus dans vos demandes, car rien ne contraint Allah. » Dans la version de Mouslim, on trouve : « Que la demande soit la plus ambitieuse possible, car rien de ce qu'Allah donne n'est trop demander. »

❁ Chapitre ٥٣ : « On ne dit pas : « Mon esclave » à son serviteur ou sa servante »

Dans le sahih, Abou Hurayra a rapporté que le Prophète ﷺ a dit : « Ne dites pas : « Sers le repas à ton seigneur, préparer les ablutions de ton seigneur. » Mais dites : « Mon maître (sayyidî) ou mon patron (mawlay) » Et qu'aucun d'entre vous ne dise à son serviteur, quel que soit son sexe : « Mon esclave », mais dites plutôt : « Mon serviteur, ma servante, ou mon garçon. » »

❁ Chapitre ٥٤ : « On ne repousse pas une personne qui demande quelque chose au nom d'Allah »

Abu Dâwoud et an-Nasâ'î rapportèrent avec un isnad authentique que 'Abdallah ibn 'Omar a dit : « Le Prophète ﷺ a dit : « Si quelqu'un cherche refuge au nom d'Allah, protégez-le. S'il demande quelque chose au nom d'Allah, répondez à sa demande. S'il vous invite, répondez à son invitation. S'il vous rend un service, rendez-le lui, et si vous ne pouvez pas, alors invoquez Allah pour cette personne jusqu'à ce que vous considériez que cela équivaut au service rendu. »

❁ Chapitre ٥٥ : « On ne demande à Allah – par Son Visage – que le Paradis »

Jâbir a dit : « Le Messager d'Allah ﷺ a dit : « On ne demande à Allah – par Son Visage – que le Paradis ». (Rapporté par Abou Dâoud)

❁ Chapitre ٥٦ : « Concernant l'expression « Si... » »

Allah (تعالى) dit :

﴿ يَقُولُونَ لَوْ كَانَ لَنَا مِنَ الْأَمْرِ شَيْءٌ مَّا قُتِلْنَا هَاهُنَا ﴾ آل عمران: ١٥٤

« Si nous avions eu un choix quelconque dans cette affaire, dirent-ils, Nous n'aurions pas été tués ici... » (Sourate Ali Imran, v. ١٥٤)

Et Il dit :

﴿ الَّذِينَ قَالُوا لِإِخْوَانِهِمْ وَقَعَدُوا لَوْ أَطَاعُونَا مَا قُتِلُوا ﴾ آل عمران: ١٦٨

« Ceux qui sont restés dans leur foyer dirent à leur frères : « S'ils nous avaient obéi, ils n'auraient pas été tués... » (Sourate Ali Imran, v. ١٦٨)

Dans le recueil de hadiths authentique [de Muslim], Abû Hurayrah rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Recherche ardemment ce qui t'est bénéfique, demande l'aide d'Allah et ne te démotive pas. Si quelque chose t'arrive, ne dis pas : « Si j'avais fais cela, il se serait produit telle et telle chose » mais dis plutôt : « C'est Allah Qui prédestine et Il fait ce qu'Il veut », car 'si' donne l'occasion à Satan d'agir. »

❁ Chapitre ٥٧ : « De l'interdiction d'insulter le vent »

'Ubayy ibn K'ab rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « N'insultez pas le vent ! Si vous voyez se lever un vent détestable, dites : « Ô Allah nous te demandons le bien de ce vent, le bien qu'il contient et le bien qui découle de l'ordre qui lui a été donné. Et nous te demandons protection contre le mal de ce vent, le mal qu'il contient et le mal qui découle de l'ordre qui lui a été donné. » » (hadith authentifié par At-Tirmidhi)

❁ Chapitre ٥٨ : « Allah a dit :

﴿ يَظُنُّونَ بِاللَّهِ غَيْرَ الْحَقِّ ظَنَّ الْجَاهِلِيَّةِ يَقُولُونَ هَل لَّنَا مِنَ الْأَمْرِ مِنْ شَيْءٍ قُلْ إِنَّ الْأَمْرَ كُلَّهُ لِلَّهِ ﴾

آل عمران: ١٥٤

« Tandis qu'une autre partie avait des pensées sur Allah non conforme à la vérité, dignes de l'époque de l'ignorance. Ils disaient : « Est-ce que nous avons une part dans cette affaire ? » Dis : « L'affaire toute entière appartient à Allah. » (Sourate Ali Imran, V. ١٥٤) »

Et Allah dit :

﴿الظَّالِمِينَ بِاللَّهِ ظَنُّوا السُّوءَ عَلَيْهِمْ دَائِرَةُ السُّوءِ﴾ الفتح: ٦

« Ceux qui pensent du mal d'Allah. Que le mal retombe sur eux. » (Sourate Al Fath, V. ٦)

Ibnoul Qayyim a dit au sujet du premier verset : « Les exégètes ont expliqué que ces pensées étaient qu'Allah n'accorderait pas la victoire à Son messager, et que la situation de ce dernier était vouée à l'échec. D'autres ont affirmé que ces pensées étaient que ce qui leur arrivait ne découlait pas du décret d'Allah et de Sa sagesse ; il s'agissait donc du reniement de la sagesse et du décret divins, du reniement du triomphe de la religion du prophète et du fait qu'elle serait dominante sur toutes les autres religions. Voilà donc les mauvaises pensées qui animaient les hypocrites et les polythéistes dans la sourate la Victoire éclatante (Al Fath). Ces pensées sont décrites comme étant mauvaises en raison du fait qu'elles ne conviennent pas à la grandeur d'Allah, Sa sagesse, Sa louange et Sa promesse véridique.

Ainsi, quiconque pense qu'Allah accordera toujours la dominance au mal sur le bien jusqu'à détérioration totale de ce dernier, ou nie que les événements soient le résultat du destin et du décret divin, ou nie que Son décret soit conforme à une sagesse ultime qui mérite louange, tout en prétendant que cela n'est que le fruit d'une volonté dépourvue de sagesse, et bien cette pensée est celle des mécréants. Et que le malheur de l'enfer s'abatte sur les mécréants.

Mais hélas, la majorité des gens ont des mauvaises pensées au sujet d'Allah concernant les choses qui les touchent personnellement ou qui touchent autrui. Et personne n'est à l'abri de ces mauvaises pensées si ce ne sont ceux qui connaissent véritablement Allah, Ses noms, Ses attributs et la conséquence nécessaire de Sa sagesse et de Sa louange. Que toute personne intelligente et de bon conseil accorde donc de l'importance à cela, et qu'elle se repente vers Allah en demandant pardon d'avoir eu de mauvaise pensée sur Son Seigneur. Or quelle que soit la personne dont tu inspectes les agissements, tu remarqueras qu'elle s'obstine face au destin et le blâme en se plaignant que les choses auraient dû se passer de telle et telle façon ... et cette part d'obstination est plus ou moins grande selon les individus. Scrute donc ton âme : en es-tu épargné ?" Si tu réchappes, tu évites une calamité Sinon, je doute que tu ne sois jamais sauvé "

❁ Chapitre ٥٩ : « Concernant ceux qui renient le destin »

[Au sujet de ceux qui renient le destin] ibn 'Omar a dit : « Par Celui qui détient l'âme d'ibn 'Omar entre Ses mains, si l'un d'entre eux détenaient l'équivalent de la montagne d'Ouhoud en or, puis qu'il le donnait en aumône pour satisfaire Allah, Celui-ci n'accepterait rien de lui jusqu'à ce qu'il croit au destin. » Ibn 'Omar cita ensuite la parole suivante du prophète ﷺ comme preuve : « *La foi consiste en ce que tu crois en Allah, Ses Anges, Ses livres, Ses messagers, au jour dernier et que tu crois au destin, qu'il soit bon ou mauvais.* » (rapporté par Mouslim).

'Oubadah ibn As-Samit dit un jour à son fils : « Ô mon fils ! Jamais tu ne goûteras à la douceur de la foi tant que tu ne seras pas certain que ce qui t'arrive ne peut t'éviter, et que ce qui ne doit pas t'atteindre ne peut t'arriver. J'ai entendu le prophète ﷺ dire : « *Lorsqu'Allah créa la plume (qalam), Il lui ordonna : 'Ecris !' Elle répondit : 'Que dois-je écrire ?' Il lui dit : 'Ecris la prédestination de toute chose jusqu'au jour de la résurrection'.* » Ô mon fils ! J'ai entendu le prophète ﷺ dire : « *Quiconque meurt en adhérant à une croyance (concernant le destin) différente de celle-ci n'est pas des miens.* » » (rapporté par Abou Dawoud).

Dans une version de Ahmed, on trouve : « *Lorsqu'Allah le Très haut créa la plume, Il lui dit : 'Ecris'. Elle écrivit alors tous les événements jusqu'au jour de la résurrection.* »

Dans la version d'ibn Wahb, le prophète ﷺ dit : « *Allah brûlera par le feu quiconque ne croit pas au destin, bon ou mauvais.* »

Dans Al Mousnad (de l'imam Ahmed) et les Sounan, d'après Ad-Daylami : « Je me rendis un jour auprès d'Oubayy ibn Ka'b et lui dit : « Je suis quelque peu perplexe face à la compréhension du destin. Informe-moi à ce sujet, peut être qu'Allah effacera de mon coeur cette perplexité. » Il me répondit : « Si tu donnais en aumône l'équivalent de la montagne d'Ouhoud en or, Allah n'accepterait rien de toi jusqu'à ce que tu crois au destin, et jusqu'à ce que tu saches que ce qui t'arrive ne peut t'éviter, et que ce qui ne

doit pas t'atteindre ne peut t'arriver. Si tu meurs en adhérant à une croyance autre que celle-ci, tu feras partie des gens du feu. » Je me rendis ensuite auprès d'Abdoullah ibn Mas'oud, Houdhayfa ibn Al-Yaman et Zayd ibn Thabit. Chacun d'entre eux me rapporta les mêmes propos qu'Oubayy, propos qu'ils ont attribués au prophète. » (hadith authentique rapporté par Al-Hakim dans son sahih)

❁ Chapitre ٦٠ : « Concernant ceux qui façonnent des images [d'êtres animés] »

Abou Hourayra a dit : « Le prophète ﷺ a dit : « Allah a dit : 'Qui donc est plus injuste que celui qui essaye d'imiter ma création ? Qu'ils créent donc ne serait-ce qu'un atome, une graine ou un grain d'orge !' » (rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

Al Boukhari et Mouslim rapportent également d'après 'Aisha (رضي الله عنها) que le prophète ﷺ a dit : « Le jour de la résurrection, le châtiment le plus douloureux sera réservé à ceux qui auront tenté d'imiter la création d'Allah. »

Ils rapportent de même, d'après ibn 'Abbas : « J'ai entendu le prophète ﷺ dire : « Tout façonneur d'images est en enfer. A chaque image correspondra une âme qui le châtiara dans la Ghéhenne. » »

Ils rapportent aussi ce hadith attribué au prophète ﷺ : « Quiconque façonne une image ici-bas, on lui intimera l'ordre d'y insuffler la vie, mais il ne le pourra pas. »

Mouslim rapporte d'après Aboul Hayyaj : « 'Ali me dit un jour : « Veux-tu que je te prodige les mêmes conseils que ceux que le prophète ﷺ me prodiguait avant de partir en expédition ? « Ne laisse aucune image sans l'effacer, ni aucune tombe surélevée sans l'aplanir. » » »

❁ Chapitre ٦١ : « Du fait de prêter serment fréquemment »

Allah dit :

﴿ وَأَحْفَظُوا أَيْمَانَكُمْ ۗ الْمَائِدَةُ: ٨٩ ﴾

« Et tenez à vos serments » (Sourate El Ma-idah, v. ٨٩)

Abou Hourayra a dit : « J'ai entendu le prophète ﷺ dire : « Le serment permet à la marchandise de s'écouler mais détruit le bénéfice. » » (rapporté par Al Boukhari et Mouslim)

Salman rapporte que le prophète ﷺ a dit : « Il y a trois personnes à qui Allah n'adressera pas la parole, qu'Il ne purifiera pas et auxquelles Il fera goûter un châtimement douloureux : un vieillard aux cheveux grisonnants qui commet l'adultère, un indigent orgueilleux, et un homme qui considèrent (le serment par) Allah comme une marchandise lui appartenant : il n'achète et ne vend qu'en jurant (par Allah). » (rapporté par At-Tabarani selon une chaîne de rapporteur authentique)

Dans le recueil de hadith authentique, d'après 'Imran ibn Housayn , le prophète ﷺ a dit : « Les meilleurs de ma communauté sont ceux de ma génération, puis de la génération suivante, puis la suivante, puis la suivante ... » 'Imran dit : « Je ne sais plus si le prophète a cité deux génération après la sienne ou trois » « ... puis viendront après vous des gens qui témoigneront sans qu'on le leur demande, qui trahiront et seront indignes de confiance ; ils feront des promesses pieuses qu'ils ne tiendront pas, et l'obésité apparaîtra parmi eux. »

Dans le même recueil de hadith authentiques [d'Al Boukhari], Ibn Mas'ud rapporte du prophète ﷺ qu'il a dit : « Les meilleurs des gens sont ma génération, puis la génération suivante, puis la suivante. Viendront ensuite des gens dont le témoignage précédera le serment et dont le serment précédera le témoignage. »

Ibrahim a dit : « Quand nous étions enfants, on nous corrigeait pour nous punir du faut témoignage et pour [nous inciter] au respect des promesses. »

❁ Chapitre ٦٢ : « Concernant le Pacte (Dhimmah) pris au nom d'Allah et de Son Prophète »

Allah dit :

﴿ وَأَوْفُوا بِعَهْدِ اللَّهِ إِذَا عَاهَدْتُمْ وَلَا تَنْقُضُوا الْأَيْمَانَ بَعْدَ تَوْكِيدِهَا ﴾ النحل: ٩١

« Soyez fidèles au pacte pris au nom d'Allah après l'avoir contracté et ne rompez pas vos serments après les avoir prêtés solennellement... » (Sourate Les Abeilles, v. ٩١)

Buraydah a dit : « Lorsque le Prophète ﷺ désignait un chef d'armée ou d'expédition, il le conseillait, en tête à tête, de craindre Allah, et de se comporter de la meilleur façon avec les musulmans. Il ajoutait ensuite : « Attaquez au nom d'Allah, sur la voie d'Allah, combattez ceux qui ont mécru en Allah. Attaquez et ne prenez aucune part du butin [avant qu'il ne soit distribué], n'employé pas la trahison, ne mutilez pas [les corps], ne tuez pas d'enfants. Si tu rencontres les ennemies polythéistes, invites-les à accepter une des ٣ choses. Quelque soit celle à laquelle ils consentent, accepte leur consentement. Invite-les à

l'Islam. S'ils l'acceptent, accepte leur conversion. Invite-les ensuite à quitter leur terres pour celles des émigrés (Al muhajirun), et informe-les que s'ils le font, ils auront les mêmes droits et les mêmes devoirs que les Emigrés. Si en revanche, ils refusent de quitter leurs terres, informes-les qu'ils seront traités de la même façon que les bédouins musulmans sur qui le jugement d'Allah le Très-Haut s'appliquent, qu'ils n'auront droits à aucune part du butin ou de Fay^v sauf s'ils combattent avec les musulmans. S'ils refusent l'Islam, alors demande-leur de verser la Jizyah[^]. S'ils consentent à la payer, acceptent leur consentement, et arrête le combat. Si en revanche, ils refusent, alors invoquent l'aide d'Allah et combat-les. Si tu assièges une citadelle et que ses occupants te demandent de leur accorder un pacte au nom d'Allah et de Son Prophète [de les épargner], n'accepte pas, mais promet-leur de les épargner selon le pacte pris en ton nom et de celui de tes compagnons, car [si tu devais manquer à ta parole] , il voudrait mieux pour vous de trahir le pacte pris en ton nom et celui de tes compagnons plutôt que de trahir celui d'Allah et de Son Prophète. Si en outre, tu assièges une citadelle et que ses occupants te demandent de décider de leur sort selon la loi d'Allah, alors n'accepte pas, mais juge plutôt selon ton opinion, car tu ne sais pas si ton jugement sera en accord avec la loi d'Allah. » (Rapporté par Mouslim)

❁ Chapitre ٦٣ : « Jurer par Allah (Al-iqam ala llâh) »

Jundub ibn 'Abdillah rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Un homme a dit : « Je jure par Allah, qu'Allah ne pardonnera jamais à untel. » Allah dit alors : « Qui donc se permet de jurer que Je ne pardonnerais jamais à untel ? » J'ai pardonné à ce dernier et annulé tes oeuvres. » » (Rapporté par Mouslim)

Dans le même hadith mais rapporté par Abû Houreyra , on apprend que l'homme en question était quelqu'un qui passait son temps en actes d'adoration. Abû Houreyrah déclara à son sujet: « Il a proféré une parole qui a rendu vaine sa vie d'ici-bas et celle de l'au-delà. »

❁ Chapitre ٦٤:« On ne demande pas à Allah d'intercéder auprès de Ses créatures»

Jubayr ibn Mutim a dit : « Un bédouin vint au Prophète ﷺ et lui dit: « O Prophète d'Allah, les âmes périssent, les familles crient famines, et les biens sont anéantis. Invoque donc ton Seigneur pour nous afin qu'il fasse descendre la pluie, car nous demandons qu'Allah

^v Al Fay' représente les biens des mécréants acquis par les musulmans sans confrontation armée.

[^] Impôt versé par certaines minorités non musulmanes en terre d'Islam, en contrepartie duquel ils reçoivent protection.

intercède auprès de toi, et que tu intercèdes auprès de Lui. Le Prophète ﷺ dit alors : « Gloire à Allah ! Gloire à Allah ! » Il ne cessa de glorifier Allah jusqu'à ce que cela se vit sur le visage de Ses compagnons. Puis le Prophète ﷺ dit : « Malheur à toi ! Sais-tu seulement qui est Allah ? L'éminence d'Allah est bien plus importante que cela. On ne demande pas à Allah d'intercéder auprès de qui que ce soit », puis il cita le hadith. » (Rapporté par Abu Dawud)

❖ Chapitre ٦٥ : « Le Prophète défend le domaine sacré (Al-Himâ) autour du Tawhid et déploie tous ses efforts pour faire obstacle au polythéisme »

Abdullah ibn Ash-shikh a dit : « Je faisais partie d'une délégation de la tribu des Bani 'Amir qui vint trouver le Prophète ﷺ. Nous lui dîmes : « Tu es notre maître ! » Le Prophète ﷺ répondit : « C'est Allah le maître ! » Nous dîmes alors : « Tu es celui parmi nous qui a le plus de mérites et le plus d'honneur ! » Il ﷺ répondit : « Dites ce que vous voulez dire, ou une partie de ce que vous voulez dire, mais que Satan ne vous pousse pas (à prononcer de mauvaises paroles). » » (Rapporter par Abu Dawud avec une chaîne de rapporteurs authentiques)

Anas rapporte que certaines personnes dirent au Prophète ﷺ: « O Prophète d'Allah ! O toi le meilleur d'entre nous, et fils du meilleur d'entre nous ! O toi notre maître, et fils de notre maître ! » Le Prophète ﷺ dit alors : « O gens ! Dites ce que vous voulez dire, mais ne laissez pas Satan vous poussez (à dire des mauvaises paroles). Je suis Muhammad, Serviteur et Prophète d'Allah. Je ne veux pas que vous m'éleviez au dessus du statut qu'Allah m'a accordé. » (Rapporté par An-Nassai selon une bonne chaîne de rapporteurs)

❖ Chapitre ٦٦ : « A propos de la parole d'Allah :

﴿ وَمَا قَدَرُوا اللَّهَ حَقَّ قَدْرِهِ وَالْأَرْضُ جَمِيعًا قَبْضَتُهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ ﴾ الزمر: ٦٧

« Ils n'ont pas estimé Allah comme Il devrait L'être alors qu'au jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée... » (Sourate Les Groupes, v ٦٧) »

Ibn Mas'oud a dit : « Un rabbin vint trouver le Prophète ﷺ et lui dit : « Ô Mohammed ! Nous lisons (dans la Torah) qu'Allah placera les cieux sur un doigt, les plantes sur un doigt, les arbres sur un doigt, l'eau sur un doigt, la terre sur un doigt, et le reste de la création sur un doigt. Il dira ensuite : 'Je suis le Roi ! ' » Approuvant les propos du rabbin, le Prophète ﷺ se mit à rire au point où ses dents se découvrirent, puis le Prophète ﷺ récita : « Ils n'ont pas

estimé Allah comme Il devrait L'être alors qu'au jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée... » (Sourate Les Groupes, v^{١٧})

Dans une version de Mouslim, on trouve : « (Allah placera) les montagnes et les arbres sur un doigt qu'Il soulèvera en disant : « Je suis le Roi, Je suis Allah. » »

Dans une version d'Al Boukhari, on trouve : « Il placera les cieux sur un doigt, et l'est et la terre sur un doigt. » Ce hadith a été rapporté par Al Boukhari et Mouslim.

Mouslim rapporte d'après Ibn 'Umar cette parole attribué au Prophète ﷺ :

« Allah pliera les cieux le jour de la Résurrection puis les prendra de Sa main droite, et dira : 'Je suis le Roi ! Où sont les arrogants ? Où sont les orgueilleux ?' Il pliera ensuite les sept terres, les prendra dans Sa main gauche et dira : 'Je suis le Roi ! Où sont les arrogants ? Où sont les orgueilleux ?' »

On rapporte d'Ibn 'Abbas qu'il a dit : « Les sept cieux et les sept terres dans la Main du Très Miséricordieux sont comme une graine dans la main de l'un d'entre nous. »

Ibn Jâbir a dit : « Younous m'a rapporté d'après Ibn Wahb qui l'a informé, qu'Ibn Zayd lui a dit : « Mon père m'a dit que le Prophète ﷺ a déclaré : « Comparés au Repose-pied, les sept cieux sont comme sept pièces d'argent jetées sur un bouclier (ou sur un lopin de terre désert). » » Abou Dharr a dit : « J'ai entendu le Prophète ﷺ dire : « Comparé au Trône, le Repose-pied est comme un anneau de fer jeté sur une terre déserte. » » (Rapporté par Al Bayhaqi)

Ibn Mas'oud a dit : « La distance séparant le premier ciel du deuxième ciel est de cinq cents ans (de cheminement), et entre chaque ciel et le suivant, il y a cinq cents ans. La distance séparant le septième ciel du Repose-pied (Al Koursi) est de cinq cents ans. La distance séparant le Repose-pied de l'eau est de cinq cents ans. Le Trône est au-dessus de l'eau, et Allah est au-dessus du Trône et aucune de vos actions ne Lui échappe. »

(Rapporté par Ibn Mahdi, d'après Hammad Ibn Salamah, d'après 'Asim, d'après Zirr, d'après 'Abdoullah (Ibn Mas'oud). Ces propos ont aussi été rapporté par Al-Mas'oudi sous une forme légèrement différente, d'après 'Asim, d'après Abu Wa'il, d'après 'Abdoullah. C'est ce qu'à déclaré Al Hafizh Adh-Dhahabi –qu'allah lui fasse miséricorde – en ajoutant : ces propos ont aussi été rapportés selon d'autre voies.)

Al 'Abbas Ibn Al Mouttalib a dit : « Le Prophète ﷺ a dit : « Connaissez-vous la distance séparant le ciel de la terre ? » Nous répondîmes : « Allah et Son Prophète sont plus savants. »

Le Prophète ﷺ dit alors : « La distance les séparant est de cinq cents ans de cheminement, et entre chaque ciel et le suivant, il y a cinq cents ans, et l'épaisseur de chaque ciel est l'équivalent de cinq cents ans de cheminement. Entre le septième ciel et le Trône se trouve une mer dont la distance séparant la surface du fond est équivalent à la distance séparant le ciel et la terre. Et Allah est au-dessus de tout cela, et aucune des actions des Fils d'Adam (les êtres humains) ne Lui échappe. » » (Rapporté par Abou Dawoud et d'autres)

Première examen du livre de l'unicité



L'auteur n'a pas écrit d'introduction à son livre pour les raisons suivantes :	١.
	٢.
	٣.
Comment répliques-tu à celui qui prétend que le livre de l'unicité ne traite seulement que de l'unicité d'adoration ? :	

Le chapitre	Nom du chapitre	Pourquoi l'auteur est venu avec ce chapitre dans le livre de l'unicité ?
Le premier		
Le deuxième		
Le troisième		
Le quatrième		
Le cinquième		
Le sixième		

Ibrahim a mérité d'être un imam (exemple à suivre) pour les raisons suivantes :		
١.	٢.	٣.
٤.	٥.	٦.
La servitude (العبودية) se divise en :		
La servitude	La preuve est :	
La servitude	La preuve est :	
La servitude	La preuve est :	
Ce qu'Allah a annexé à Lui-même se divise en deux :		
Annexion	La preuve est :	
Annexion	La preuve est :	
Que signifie réaliser le tawhid ? :		
Comment se réalise-t-il ? :		



Le décret (القضاء) se divise en :	Décret :	Décret :
La différence entre les deux est :	١.	٢.
Comment Allah décrète-t-il une chose qu'Il n'aime pas ? :		
Mentionner le mérite du tawhid ne signifie pas :		
Est-ce que le prophète a laissé un testament écrit ?		
Pourquoi Ibn Mas'oud a dit que ces versets étaient son testament :	١.	٢.
Le devoir d'Allah envers ces serviteurs s'appelle :	La preuve est :	
Cette communauté est la plus grande en :	et en :	
	La preuve est :	
Pourquoi a-t-il été demandé à Mou'adh de redouter l'invocation de l'opprimé ?		
Pourquoi le Prophète a mentionné : "Ce sont ceux qui ne demandent pas qu'on leur fasse de rouqyah, ni de cautérisation", sans mentionner la consultation d'un médecin, la hijâmah par exemple ?		

Les différences entre :

Le grand chirk	Le petit chirk

Ecris les jugements relatifs aux actes suivants :

L'acte	Le jugement
La demande de Rouqyah	
Consulter un médecin	
Annoncer la bonne nouvelle au musulman	

Dissimuler la science	
La cautérisation	
L'ostentation	
L'augure	
<i>"Ils ne demande pas la rouqyah"</i>	

Ecris ce que tu sais au sujet de :	
Pourquoi étudier le livre de l'unicité ?	
L'adoration par rapport à celui qui fait l'acte	
<i>"La vie qu'Allah a rendu sacrée"</i>	
<i>"Mais je n'étais pas en prière"</i>	
<i>"Une poignée de personnes"</i>	
Définition de l'augure	
<i>"Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne des associés"</i>	
<i>"Et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des statues"</i>	
Définition d'une idole	
<i>"Et une âme venant de Lui"</i>	
<i>"Sa parole qu'Il envoya à Maryam"</i>	
<i>"Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelqu'association" :</i>	
Comment craindre le polythéisme ?	
Le remède contre l'ostentation	
<i>"Il cherche par cela le visage d'Allah"</i>	
<i>"Leurs biens les plus précieux"</i>	
Les conditions de la da'wa	
Les choses extraordinaires	

Ecris le tableau détaillé de l'ostentation :

Deuxième examen du livre de l'unicité

L'explication du tawhid



Le sujet	Pourquoi l'auteur l'a cité
"Ne te tiens jamais dans cette mosquée" sous le chapitre : On ne sacrifie pas pour Allah en un endroit où on sacrifie pour autre que Lui	
"Ils accomplissent leurs vœux" sous le chapitre : Le vœu pour autre qu'Allah fait partie du polythéisme	

L'acte	Le jugement
Maudire quelqu'un en particulier	
Une bague de fiançailles (الدبلة)	
Se frotter à l'appartement du Prophète (<i>pour obtenir la bénédiction</i>)	
Accomplir son vœu dans un endroit précis	
Assister aux fêtes des mécréants	
Accomplir un vœu de désobéissance	
Porter un fil (<i>au poignet par exemple</i>) pour s'embellir	
Toucher la pierre noire	
Porter des amulettes	
Se nettoyer (<i>après avoir fait ses besoins</i>) avec un crottin d'animal, ou un os	
Rechercher l'obtention de la bénédiction à travers le Coran et sa lecture	
Rechercher le secours auprès d'une créature	
Vouer un vœu à autre qu'Allah	
Avoir peur des djinns	
Les amulettes coraniques	
Boire de l'eau de zamzam pour se guérir	

Les différences entre le vœu d'obéissance	De désobéissance	Le vœu voué à autre qu'Allah

Ecris ce que tu sais en ce qui concerne les choses suivantes :



"A l'exception de Celui qui m'a créé"	١.		
	٢.		
"Ceux qu'ils invoquent cherchent (eux-mêmes) le moyen, à qui se rapprochera le plus de son Seigneur" :			
"En les aimant comme on aime Allah"	١.		
	٢.		
Les différents types d'amour avec la mention du jugement	١.		
٢.	٣.		
L'amour pour Allah est pour :	١.		
٢.	٣.	٤.	
"Leurs rabbins" :		"Leurs moines" :	
"Comme seigneur en dehors d'Allah"			
Les types de grand chirk	١.	٢.	
	٣.	٤.	
Les conditions pour que la rouqiyah soit permise	١.		
٢.	٣.		
Pourquoi les amulettes coraniques sont-elles interdites ?	١.	٢.	
	٣.	٤.	
"Pour dissiper un malheur"		"Ou le repousser"	
La faiblesse" (Al wâhinah)			
"Cela ne t'apportera que surplus de faiblesse"			
"Tu ne connaîtras jamais la réussite"			
Est-ce que le musulman est excusé pour son ignorance ?	١.		
	٢.		
Définition des amulettes			
Définition du filtre d'amour (At-tiwâlah)			
"Qu'Allah ne le laisse pas goûter le repos"			
Les différentes catégories de personnes dans la prise des causes (asbâb)	١.		
	٢.	٣.	
Les différentes catégories dans la croyance aux causes	١.		

	٢.	٣.
Le jugement concernant celui qui accroche un fil ou autre :	١.	٢.
	٣.	٤.
Tresser la barbe		
Pourquoi on ne se nettoie pas à l'aide d'un os		
Définition de la recherche de bénédiction		
Les types de recherche de Bénédiction	١.	٢.
La règle en ce qui concerne la recherche de Bénédiction interdite		
"Avez-vous vu (les divinités) Lât et 'Uzzâ ?"		
Lât		
Uzzâ		
L'arbre dhat Anwât		
La croyance envers les compagnons		
Quel est le jugement sur le fait de les critiquer (parler en mal) ?		
"Ma prière"		
"Mes actes de sacrifices"		
La malédiction		
"Celui qui maudit ces parents"		
"Celui qui intercède en faveur d'un criminel"		
"Celui qui change les délimitations de la terre"		
Pourquoi on ne sacrifie pas dans un endroit ou on sacrifie pour autre qu'Allah ?		
Pourquoi la mosquée rivale a-t-elle été construite ?		
Le vœu dans la langue arabe		
Le vœu dans la religion		
Le vœu adressé à autre qu'Allah (le jugement)		
"Bouwânah"		
<i>"Je cherche protection auprès des paroles parfaites d'Allah"</i>		
"Allons donc demander le secours au Prophète"		
Pourquoi le Prophète a dit : <i>"Ce n'est pas à moi que l'on demande secours" ?</i>		

Ecris les différentes sortes de vœu (avec le statut) sous forme de tableau :

Troisième examen du livre de l'unicité
La nullité d'adorer autre qu'Allah



L'acte	Le jugement
La sollicitation (التوسل) par la rang qu'occupe le Prophète	
Nommer la personne pour qui l'on invoque dans la prière	
Demander l'intercession auprès des morts	
Visiter un malade polythéiste	
Demander l'invocation d'un vivant	
Invoquer contre une personne précise	
L'invocation du Qûnût lors des calamités	
Demander pardon en faveur des polythéistes	
L'imitation (At-taqlid)	
Faire dire l'attestation de foi au mourant	
Les moyens pour prêcher	
Maudire une personne précise	
Maudire l'ensemble des mécréants	

Ecris ce que tu sais sur ce qui suit :

Qitmîr		
Les preuves de la nullité de l'adoration des statues dans la parole d'Allah : "Et ce qu'ils assignent comme associés ce qui ne crée rien et qui eux-mêmes sont créés et qui ne peuvent ni les secourir [ni se secourir eux-mêmes ?]"	١.	
	٢.	
	٣.	
	٤.	
Les preuves de la nullité d'adorer autre qu'Allah dans la parole d'Allah : "Tandis que ceux que vous invoquez, en dehors de Lui, ne sont même pas maitres de la pellicule d'un noyau de datte..."	١.	
	٢.	
	٣.	
	٤.	
"Le Prophète fut blessé à la tête et une de ses incisives cassée", quels enseignements peut-on tirer de cela ?	١.	٢.
	٣.	٤.
"Quand la frayeur se sera éloignée de leurs cœurs"		
"Le Grand (العلي)"		
Les enseignements à tirer de : "Quand ensuite la	١.	٢.

frayeur se sera éloignée de leurs cœurs"	٣.	٤.
"Cent mensonges"		
Les types d'écoutes discrètes par les Djinns	١.	
	٢.	٣.
L'intercession dans la langue arabe		
La réalité de l'intercession		
Les conditions de l'intercession avec la preuve :	١.	
	٢.	٣.
"La personne qui tirera le plus avantageusement profit de ton intercession"		
Pourquoi l'intercession a-t-elle été légiférée ?		
La guidée affirmée		
La guidée niée		
"Tu ne guides pas celui que tu aimes"		
Les gens de la fatra (période entre deux Prophètes)		
Que disent les gens de la sounna concernant les gens de la fatra ?	١.	٢.

Mentionne les types d'intercessions de manière détaillée sous forme de tableau :

Quatrième et cinquième examen du livre de l'unicité

La cause de la mécréance des fils d'Adam

La réplique à ceux qui disent qu'il n'y a pas de chirk dans cette communauté ou dans la péninsule arabe



Le chapitre	Le nom	Pourquoi l'auteur est venu avec ce chapitre ?
Quatrième partie		
Chapitre ١٧		
Chapitre ١٨		
Chapitre ١٩		
Chapitre ٢٠		
Cinquième partie		

Choisis la bonne réponse en l'entourant :

L'exagération dans les pieux est à l'origine du chirk anciennement et aujourd'hui	VRAI	FAUX
Les troubles liés aux tombes sont comme les troubles liés aux statues et même plus fort	VRAI	FAUX
Ibrahim est l'ami intime d'Allah (Al khalil, الخليل) et Mohammad est l'aimé d'Allah (Al Habib, الحبيب)	VRAI	FAUX
Embellir les tombes, les orner de lampe, les plâtrer, écrire dessus, y construire des coupoles, y mettre des rideaux, être au service de ceux qui les visitent et dépenser de l'argent pour les fortifier est :	OBLIGATOIRE	INTERDIT

Est-ce que l'invocation du Prophète "O Allah, fais que ma tombe ne soit pas un monument que l'on adore" a été exaucée ?	La preuve est :	
Quel est le jugement de la visite des tombes par les femmes ?		
Qui l'a dit parmi les savants ?		
Les visites légiférées à Médine sont au nombre de : Et elles sont :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	
Quelle est la correspondance entre la mention des trois versets du chapitre "Certain membres de cette communauté adoreront les monuments" et le titre du chapitre ? :		
Est-ce que les singes et les porcs qui sont vivants de nos jours sont les même qui ont été transformés ? La preuve est :		
Dans le hadith de Thawbân, le Prophète s'est vu exaucer deux invocations, quelles sont-elles ?	١.	٢.
Et refuser une troisième qui est :		
Le Prophète a restreint la crainte pour sa communauté		

dans :	
Quelles sont les grandes caractéristiques du groupe victorieux ? :	
Comment répliques-tu à celui qui prétend que l'auteur interdit la visite de la tombe du Prophète ? :	

Ecris le jugement des actes suivants :

L'acte	Le jugement
Invoquer Allah près des tombes	
Construire des mosquées sur des tombes	
Prier dans un cimetière	
Suivre les tombes des pieux	
La visite des femmes de la tombe du Prophète	
Faire une retraite spirituelle près d'une tombe	
Les statues	
Faire une prière surérogatoire chez soi	
Ressembler aux mécréants	
Suivre les traces (les lieux) où était le Prophète	

Ecris ce que tu sais sur ce qui suit :

Comment se manifeste notre amour pour les pieux ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
Les catégories de personnes face aux pieux :	١.	٢.
	٣.	
Les gens du livre		
L'exagération		
Les désordres qu'engendrent la corruption :	١.	٢.
	٣.	٤.
Donne des exemples d'exagération envers les pieux à notre époque :	١.	٢.
	٣.	٤.

Qu'a fait le peuple de Nough :	١.	٢.
	٣.	٤.
L'exagération dans les éloges (الإطراء)		
"Car tu as causé la perte de générations qui vous ont précédés"		
"Malheur aux exagérateurs"		
Pourquoi la tombe du Prophète n'a-t-elle pas été creusée à l'extérieur de sa demeure ? :	١.	٢.
	٣.	
Comment répliques-tu à celui qui autorise d'enterrer les pieux dans les mosquées en argumentant par la présence de la tombe du Prophète dans sa mosquée ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Les plus mauvais parmi les gens de l'innovation		
"Qui broyait le sawîq"		
"Un messenger parmi vous"		
"Auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez"		
"Qui est plein de sollicitude pour vous"		
"Qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants"		
"Alors, s'ils se détournent"		
"Ne faites pas de vos demeures des tombes"		
"Et ne faites pas de ma tombe un 'îd"		
La prière de la part d'Allah (الصلاة من الله)		
"Vos salutations me parviennent"		
Les conditions de la visite légiférée des tombes :	١.	٢.
	٣.	٤.
Comment répliques-tu à celui qui prétend qu'il n'y a pas de chirk dans cette communauté ou dans la péninsule arabe ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Enseignements tirés du verset : "N'as-tu pas vu ceux-là, à qui une partie du livre a été donnée, ajouter foi à la magie et au Tâghût" :	١.	٢.
	٣.	٤.
Enseignements tirés du verset : "Dis, puis-je vous informer de ce qu'il y a de pire, en fait de rétribution auprès d'Allah..." :	١.	٢.
	٣.	٤.

Enseignements tirés du verset : "Mais ceux qu'ils emportèrent [dans la discussion] dirent "Elevons sur eux un sanctuaire"" :	١.	٢.
	٣.	٤.
Al Jibt		
Qui sont : "ceux qui l'emportèrent [dans la discussion]" ?		
"Allah a mis la terre sous mes yeux"		
Les deux trésors, le rouge et le blanc		
"Il apparaîtra en outre trente menteurs"		
"Je suis le sceau des Prophètes"		
"Jusqu'à ce que l'ordre d'Allah arrive"		

Sixième examen du livre de l'unicité

Les actes diaboliques



Le chapitre	Le nom du chapitre	Pourquoi l'auteur est venu avec ce chapitre ?
Chapitre ٢٤		
Chapitre ٢٥		
Chapitre ٢٦		
Chapitre ٢٧		
Chapitre ٢٨		
Chapitre ٢٩		
Chapitre ٣٠		

Les caractéristiques du sorcier	La preuve

Ecris le jugement des actes suivants :

Lire dans l'horoscope	
Lire dans un magazine où il y a l'horoscope	
Questionner un devin	
Celui qui se laisse détourner de son but par l'augure	
La médisance	
L'augure	

Quelles sont les différences entre l'augure et l'optimisme ?

L'optimisme	L'augure

Ecris ce que tu sais sur ce qui suit :

La sorcellerie	
Les types de sorcellerie, en citant le jugement :	١. ٢.
"Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà" :	
Est-ce que les chiffres mentionnés (dans les textes religieux) sont arrêtés ou pas ? Cite des exemples :	١. ٢.
Pourquoi mentionner un chiffre alors qu'il n'est pas arrêté ? :	
Les péchés capitaux	
Fuir le jour de la bataille	
Accuser faussement les femmes chastes	
Al 'iyâfah	
At-tarq	
<i>"... a mécré en ce qui a été révélé à Mohammad"</i>	
Les différents types d'astrologie avec le jugement	١. ٢.
Le colportage (النميمة) et son lien avec la sorcellerie	
L'éloquence et son lien avec la sorcellerie	
Le devin	
Le voyant	
Le jugement concernant l'apprentissage de l'alphabet (abajed) :	١. ٢.
Le désenvoutement	
"Une personne atteinte de maléfice"	
On n'annule pas un sort par un autre sort pour les raisons suivantes :	
<i>"En vérité leur sort dépend uniquement d'Allah"</i>	

"Votre mauvais présage est avec vous-même"	
"Pas de contagion"	
"Ni d'augure"	
"Ni d'oiseau de mauvais augure"	
"Ni de mois de Safar"	
"Point d'astre ni de ghoul"	
"L'optimisme"	
L'augure blâmable	
Comment concilier les paroles du Prophète "pas de contagion" et "fuis du lépreux" ? :	
Comment concilier entre "pas d'augure" et "il n'y a pas d'augure sauf dans trois choses..." ? :	
Le remède contre le mauvais augure	
"Hélas personne d'entre nous (n'en est épargné)"	
La sagesse dans la création des étoiles :	١.
	٢.
"Et est-ce qu'en guise de remerciement [à Allah], vous reniez [ces bienfaits] ?" :	
"Les pratiques de la période antéislamique"	
"Elles ne seront jamais délaissés par ma communauté" :	
"Les lamentations"	
"Le jour de la résurrection"	
"Un habit de goudron et une robe de gale"	
"Non... je jure"	
"Que seuls les purifiés touchent"	
"C'est une révélation de la part du Seigneur de l'univers" :	
Qu'est-il légiféré lorsqu'il pleut	

Septième examen du livre de l'unicité

Les actes du cœur



Le chapitre	Le nom du chapitre	Pourquoi l'auteur est venu avec ce chapitre?
Chapitre ٣٠		
Chapitre ٣١		
Chapitre ٣٢		
Chapitre ٣٣		
Chapitre ٣٤		
Chapitre ٣٥		
Chapitre ٣٦		
Chapitre ٣٧		
Chapitre ٣٨		

Quel est le statut des actes suivants ?

L'acte	Le statut
Délaisser le blâmable par peur de la critique	
Laisser traîner son pantalon en dessous des chevilles pour travailler	
Délaisser la prière par peur de l'ostentation	
S'appuyer (compter) sur un médecin	
Aimer le Prophète	
L'amour de l'enfant et du parent	
Faire l'adhan en contrepartie d'un salaire	
Délaisser les causes	
Invoquer pour précipiter un châtement	

Ecris ce que tu sais sur ce qui suit :

Les paroles des gens de la souannah concernant les hadiths où il y a mention d'une menace (personne qui comment un péché) :	١.	٢.
	٣.	٤.

	٥.	٦.
Définition du grand péché		
Les grands péché sont-ils dénombrables ou pas ?		
Est-ce que le grand péché peut être expié par une bonne œuvre ou il nécessite forcément un repentir ? :		
Est-ce que les grands péchés différent (c'est-à-dire est ce que certains sont plus graves que d'autres) ? :		
Peut-on se repentir de certains grands péchés ?		
Est-ce que les grands péchés sont plus graves que le petit chirk, et qu'en est-il si tous les grands péchés sont réunis? :		
Les types d'alliance d'Allah envers son serviteur :	١.	٢.
Qui sont les bien-aimés d'Allah ?		
"Aucun d'entre vous ne sera croyant"		
Pour quelles raisons nous aimons le Prophète ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Comment se manifeste l'amour envers le Prophète ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
Privilège-t-on l'espoir ou la peur ?		
<i>"Les liens entre eux seront bien brisés!"</i>		
Le peuplement des mosquées		
La crainte		
<i>"Ils considèrent l'épreuve de la part des hommes comme un châtiment d'Allah"</i>		
Les signes de la faiblesse de la certitude		
Louer les gens pour ce qu'Allah t'a octroyé		
Les blâmer pour ce qu'Allah ne t'a point donné		
Placer sa confiance en Allah (التوكل)		
Les types de tawakkoul avec la mention du jugement pour chaque type	١.	٢.
	٣.	
<i>"Ô Prophète, Allah et ceux des croyants qui te suivent te suffisent"</i> :		

"Certes ceux auxquels l'on disait : "Les gens se sont rassemblés contre vous"" :		
Que dit-on lors des afflictions ? :		
Quel est l'intérêt de mémoriser le chapitre concernant la patience (ch. ٧٤) ? :		
"Et quiconque croit en Allah, Allah guide son cœur" :		
"Deux comportements chez les gens sont une forme de mécréance " :		
Les catégories de personnes face au malheur avec mention du jugement :	١.	٢.
	٣.	٤.
La différence entre la patience et l'agrément		
Se lamenter comme on le faisait à l'époque de la Jahiliyah		
Pourquoi le Prophète a-t-il plus craint l'ostentation que l'antéchrist ?	١.	
	٢.	
Faire des bonnes œuvres par intérêt matériel		
Les catégories de personnes concernant les actes d'icibas et de l'au-delà avec mention du jugement	١.	٢.
	٣.	٤.
"Que soit damné et que tous ses projets se retournent contre lui"		
"Au point de ne pouvoir extirper une épine plantée dans sa chair"		
"Que soit béni le serviteur"		
Les formes d'obéissance aux savants et aux gouverneurs dans la désobéissance envers Allah avec mention du jugement :	١.	٢.
	٣.	
Enseignements tirés de : "Tu vois les Hypocrites s'écarter loin de toi"		
Les types de corruption sur terre		
"Est-ce donc le jugement du temps de l'ignorance qu'ils cherchent"		
"Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah en matière de jugement"		

Huitième examen du livre de l'unicité

L'unicité dans les Noms et attributs



Pourquoi l'auteur a écrit ce chapitre ? :

Est-ce que les versets concernant les Noms et attributs sont du domaine des versets sans équivoque ou du domaine des versets qui peuvent prêter à d'interprétations diverses ? :

Pourquoi Ibn 'Abass a dit : "Je suis parmi les enracinés dans la science de ceux qui connaissent l'interprétation" ? :

Est-ce qu'il existe dans le Coran ce dont on ne peut comprendre le sens ? :

Pourquoi délaissions-nous les sujets que ne peuvent comprendre les gens ? :

Est-ce que les Noms d'Allah sont des Noms propres ? Ou des descriptions ? :

Est-ce que les Noms d'Allah sont synonymes ou différents ? :

Est-ce que les Noms d'Allah sont limités (à un nombre) ? cite la preuve.

Y-a-t-il plus de Noms ou d'attributs ? Argumente ta réponse.

Ecris ce que tu sais sur ce qui suit :

Les causes de l'étude des Noms et attributs :	١.	٢.
	٣.	٤.

Les types de rejet, avec le jugement	١.	٢.
Les Noms		
Les significations du mot دلالات الاسم	١.	٢.
	٣.	
Comment se concrétise la foi au Nom d'Allah :	١.	٢.
	٣.	
Les types d'attributs		
On utilise l'expression "déformation" et non l'expression "interprétation" :	١.	٢.
	٣.	٤.
On utilise l'expression tamthil et pas tachbih :	١.	٢.
	٣.	٤.
Comment se manifeste l'interrogation sur le comment		
"Cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux"		
Quel est le sens du terme sans équivoque ? :		
S'il est mentionné tout seul		
S'il est mentionné avec les termes qui peuvent prêter à d'interprétations diverses		
Quel est le sens du terme qui peut prêter à d'interprétations diverses ? :		
S'il est mentionné tout seul		
S'il est mentionné avec un terme sans équivoque		
L'énumération des plus beaux Noms		
Le résumé des règles dans les Noms et les attributs revient à :	١.	٢.
	٣.	

Mentionne les règles dans les Noms et attributs :

Neuvième examen du livre de l'unicité

Les paroles concernant les interdits et le chirk



Pourquoi l'auteur est venu avec ce chapitre ? :

Comment se fait-il que seul le juif avertisse sur le fait de jurer par la Ka'ba ? :



Ecris le jugement des actes suivants :

L'expression : "C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté"	
Jurer par un autre qu'Allah en disant la vérité	
Se nommer par les Noms d'Allah	
Refaire Al 'aqiqa si le nom est changé	
Assister lorsque l'on se moque de la religion	
Se prénommer 'Abdul Muttalib	
Jurer par Allah en mentant	
Se donner comme titre : Le juge des juges	
Se moquer d'Allah	
L'agrément d'une chose prédestinée	
Dire "Si Allah le veut" dans l'invocation	

Ecris ce que tu sais sur les choses suivantes :

Les types d'annexion du bienfait à la cause :	١.	٢.
	٣.	
Les types de conviction par le serment par Allah avec le jugement :		
<i>"Ne cherchez donc pas à Allah des égaux alors que vous savez"</i>		
Le faux serment		
La différence entre "et" et "ensuite" en arabe		
Les types d'insulte envers le temps	١.	٢.
	٣.	
<i>"Mais vous aussi, vous seriez des gens du bien"</i>		
<i>"Pour telle et telle raison je ne vous interdisais pas de prononcer"</i>		
Est-ce que "le temps" est l'un des Noms d'Allah, détaille ta réponse à l'appui de preuves :	١.	٢.
	٣.	٤.
Le tort causé à Allah		

<i>"Et seul le temps nous fait périr"</i>		
<i>"Or je suis le temps"</i>		
Est-ce que les Noms d'Allah lui sont spécifiques ou pas ?	١.	٢.
Celui qui tourne en dérision		
Les conditions du repentir du moqueur :	١.	٢.
	٣.	
La bride de la chamelle		
<i>"C'est par une science que je possède que ceci m'est venu"</i>		
<i>"C'est Lui qui vous a créés d'un seul être"</i>		
<i>"Dont il a tiré son épouse"</i>		
<i>"Pour qu'il trouve de la tranquillité auprès d'elle"</i>		
<i>"Et lorsque celui-ci eu cohabité avec elle"</i>		
<i>"Tous deux invoquèrent leur Seigneur"</i>		
<i>"Si tu nous donnes un enfant sain"</i>		
"Puis, lorsqu'Il leur eut donné un enfant sain" :	١.	٢.
	٣.	
Mentionne les différents points qui prouvent que l'histoire ne concerne pas Adam et Hawa' :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Et en admettant que cette histoire soit vraie, comment la comprendre ? :		
Comment répliquer à celui qui autorise de se prénommer 'Abdul Muttalib car le Prophète s'est affilié à lui ? :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	
	٦.	
<i>"C'est à Allah qu'appartiennent"</i>		
<i>"Les plus beaux Noms"</i>		
<i>"Invoquez Le par ses Noms"</i>		
<i>"Ceux qui profanent ses Noms"</i>		
Pourquoi ne dit-on pas "Que le Salut soit sur Allah" :	١.	٢.
	٣.	

Quels sont les enseignements qu'on tire lorsque la cause est mentionnée :	۱.	۲.
	۳.	
Pourquoi ne dit-on pas : "Ô Allah! Pardonne-moi si Tu le veux" ? :	۱.	۲.
	۳.	

Mentionne les types de profanation en détaillant :

Suite du neuvième examen du livre de l'unicité



Pourquoi l'auteur a conclu son livre avec le chapitre : "Ils n'ont pas estimé Allah comme Il devrait l'être" ? :

Ecris le jugement des actes suivants :

L'acte	Le jugement
--------	-------------



Demander quelque chose au nom d'Allah	
Répondre à l'invitation	
Avoir des pensées sur Allah	
Acquérir des photos (images)	
Mutiler les morts	
Répondre à celui qui a demandé quelque chose au nom d'Allah	
Insulter le vent	
Photographier	
Prendre la jizya à d'autres que les juifs et chrétiens	
Tuer les enfants et les femmes	

Ecris ce que tu sais sur les choses suivantes :

Demander quelque chose au nom d'Allah		
Demander à Allah par Son visage		
Conditions de l'acceptation de l'invocation :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	٦.
Les profits de rendre le bien (le service)	١.	
	٢.	
L'utilisation de l'expression "Si" (لو) avec la preuve :		
"Lorsqu'Allah créa la plume"		
"Jusqu'au jour de la résurrection"		
Les degrés du destin		
Les profits de croire au destin	١.	٢.
	٣.	٤.
"Je suis un peu perplexe face à la compréhension du destin"		
"Le châtement le plus douloureux sera réservé à eux"		
"Ne laisse aucune image sans l'effacer"		
"Ni aucune tombe surélevée sans l'aplanir"		

Les étapes pour tenir son serment :	١.	٢.
	٣.	٤.
"Un vieillard aux cheveux grisonnants qui commet l'adultère"		
"Un pauvre orgueilleux"		
"Des gens qui témoignent sans qu'on leur demande"		
At-taqwa (la piété)		
L'armée et l'expédition		
"Attaqué au nom d'Allah"		
Al Jizya		
Prendre une part du butin avant son partage		
Le butin		
Al Fay'		
Les pactes entre les musulmans et les mécréants :	١.	٢.
	٣.	
Le châtiment du façonneur d'image :	١.	٢.
	٣.	٤.
	٥.	
Les types de serment par Allah :		
"Car nous demandons qu'Allah intercède auprès de toi..."		
"Malheur à toi"		
"Le Maître"		
"Le Trône"		
"Le Repose-pied"		

La louange est à Allah, Seigneur des mondes.
Qu'Allah prie sur notre maître Mouhammed, se famille et tous ses compagnons.

FIN



Table de matières:

INTRODUCTION	٣
LE COMPORTEMENT DE L'ETUDIANT EN SCIENCE RELIGIEUSE.....	٤
L'EXEGESE DU CORAN	٥
EXPLICATION DES TROIS FONDEMENTS	٤١
L'invocation (<i>Ad-dou'a</i>)	٤٤
La peur (<i>Al khawf</i>)	٤٤
L'immolation (<i>Adh-dhabh</i>)	٤٤
Les types de vœux (<i>nadhr</i>)	٤٥
Explication des piliers de la foi.....	٤٦
LES TROIS FONDEMENTS	٤٩
Le Premier : (العلم). <i>La connaissance</i>	٥٠
Le Deuxième : (العمل به) <i>L'application</i> de cette connaissance.	٥٠
Le Troisième : (الدعوة إليه) <i>Inviter</i> les autres à cette connaissance.....	٥٠
Le Quatrième : (الصبر على الأذى فيه) <i>Endurer</i> la persécution et les nuisances qu'on....	٥٠
<i>Le premier principe</i> :	٥٣
La connaissance de son Seigneur (الرب) Ar-Rabb.....	٥٣
Les formes d'adorations:	٥٤
<i>Le deuxième principe</i> :	٥٨
La connaissance de la religion (l'Islam) avec ses preuves.	٥٨
Les piliers de l'Islam sont cinq (٥) :.....	٥٨
Les piliers de la foi sont six (٦) :.....	٦٠
<i>Le troisième principe</i> :	٦٣
La connaissance de votre prophète Mohammad ﷺ.....	٦٣
EXAMEN SUR LES TROIS FONDEMENTS.....	٦٩
EXPLICATION DES QUATRE REGLES:	٧٣
Les types d'intercession.....	٧٤
LES QUATRE RÈGLES	٧٨
La première base.....	٧٩

La deuxième base	٧٩
La troisième base	٨٠
La quatrième Base	٨٢
EXAMEN DES QUATRE REGLES	٨٣
LES LEÇONS IMPORTANTES POUR TOUTE LA COMMUNAUTE	٨٥
Première Leçon : La sourate Al-Fatiha et les courtes sourates.....	٨٦
Deuxième Leçon : Les piliers de l'Islam.....	٨٦
Troisième Leçon : Les piliers de la foi, Ils sont au nombre de six :	٨٧
Quatrième Leçon : Les catégories de l'unicité et du polythéisme	٨٧
Cinquième Leçon : L'excellence	٩١
Sixième leçon : Les conditions de la prière	٩٢
Septième leçon : Les piliers de la prière sont au nombre de quatorze :.....	٩٢
Huitième Leçon : Les obligations de la prière.....	٩٢
Neuvième Leçon : Comment faire le Tachahhoud	٩٣
Dixième Leçon : Les actes recommandés de la prière, parmi ces actes :.....	٩٤
Onzième Leçon : Les actes annulatifs de la prière.....	٩٥
Douzième Leçon : Les conditions des ablutions	٩٦
Treizième Leçon : Les obligations des ablutions.....	٩٦
Quatorzième Leçon : Les actes annulatifs des ablutions	٩٧
Quinzième Leçon : Les bons comportements que tout musulman doit avoir....	٩٧
Seizième Leçon : Se parer de la politesse islamique.....	٩٨
Dix-septième Leçon : La mise en garde contre le polythéisme et les différents péchés	٩٩
Dix-huitième Leçon : La préparation du mort, la prière funéraire et l'enterrement	٩٩
L'EXAMEN DES LEÇONS IMPORTANTES	١٠٧
EXPLICATION DU LIVRE DE L'UNICITE:	١١١
Les différents types d'ostentation	١١٥
Les différences entre le grand chirk et le petit chirk	١١٦

LE LIVRE DE L'UNICITE:.....	٨١
[Prologue] Kitâbu At-Tawhid	١١٨
Chapitre ١ : « Du mérite du Tawhîd et des péchés qu'il permet d'expier ».....	١١٩
Chapitre ٢ : « Quiconque réalise complètement le Tawhîd entrera au paradis sans jugement ».....	١٢٠
Chapitre ٣ : « Du fait de craindre le polythéisme ».....	١٢٢
Chapitre ٤ : « Inviter les gens à attester qu'il n'y a de divinité si ce n'est Allah » ..	١٢٣
Chapitre ٥ : « L'explication du Tawhîd, et de l'attestation qu'il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah ».....	١٢٤
Chapitre ٦ : « Fait partie du polythéisme le fait de porter un anneau, un fil ou autre chose pour dissiper un malheur ou le repousser »	١٢٥
Chapitre ٧ : « Concernant les formules de conjuration (Ar-Ruqâ) et les amulettes (At-Tamâ'in) ».....	١٢٦
Chapitre ٨ : « Rechercher la bénédiction des arbres, des pierres et autres ».....	١٢٧
Chapitre ٩ : « Concernant le sacrifice par égorgement pour autre qu'Allah »	١٢٧
Chapitre ١٠ : « On ne sacrifie pas pour Allah en un endroit où on sacrifie un autre que Lui »	١٢٨
Chapitre ١١ : « Le vœu pour un autre qu'Allah fait parti du polythéisme »	١٢٩
Chapitre ١٢ : « Rechercher la protection d'un autre qu'Allah fait partie du polythéisme ».....	١٢٩
Chapitre ١٣ : « Rechercher le secours ou invoquer un autre qu'Allah est une forme de polythéisme ».....	١٣٠
Chapitre ١٤ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :	١٣١
Chapitre ١٥ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :	١٣٢
Chapitre ١٦ : « De l'intercession »	١٣٣
Chapitre ١٧ : A propos de la parole d'Allah le Très Haut :	١٣٥
Chapitre ١٨ : La cause de la mécréance et du délaissement de la religion par les êtres humains et l'exagération (Ghulûw) au sujet des gens pieux.....	١٣٦
Chapitre ١٩ : Concernant la sévère menace pesant sur qui adore Allah près de la tombe d'un homme pieux. Que dire donc du fait de l'adorer?!	١٣٧
Chapitre ٢٠ : « L'exagération à l'égard des tombes des pieux transforme ces dernières en monuments [adorés] (Awthân) en dehors d'Allah »	١٣٨
Chapitre ٢١ : « La protection du Tawhîd par le Prophète [l'effort qu'il a fourni pour] barrer toutes les voies menant au polythéisme »	١٣٩

Chapitre ٢٢ : « Certains membres de cette communauté adoreront les monuments (Awthân) »	١٣٩
Chapitre ٢٣ : « De la sorcellerie ».....	١٤١
Chapitre ٢٤ : « Des détails apportés sur certains types de sorcellerie »	١٤٢
Chapitre ٢٥ : « Concernant les voyants et assimilés »	١٤٣
Chapitre ٢٦ : « Concernant le désenvoûtement (An-Nushrah) ».....	١٤٤
Chapitre ٢٧ : « Concernant les augures »	١٤٥
Chapitre ٢٨ : « Concernant l'astrologie »	١٤٦
Chapitre ٢٩ : « Concernant le fait de demander la pluie (Istisqâ') aux étoiles (Al-Anwâ') »	١٤٧
Chapitre ٣٠ : « A propos de la parole d'Allah :	١٤٨
Chapitre ٣١ : « A propos de la parole d'Allah :	١٤٩
Chapitre ٣٢ : « A propos de la parole d'Allah :	١٥٠
Chapitre ٣٣ : « A propos de la parole d'Allah : « Sont-ils à l'abri du stratagème d'Allah ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri du stratagème d'Allah »	١٥١
Chapitre ٣٤ : « Patienter face aux décrets divins est une partie de la foi en Allah » ..	١٥١
Chapitre ٣٥ : « Concernant l'ostentation »	١٥٢
Chapitre ٣٦ : « Faire de bonnes œuvres par intérêt matériel est une forme de polythéisme ».....	١٥٣
Chapitre ٣٧ : « Obéir aux savants et aux gouvernants dans l'interdiction de ce qu'Allah a rendu permis, et dans la légitimation de ce qu'Allah a interdit revient à les considérer comme des seigneurs en dehors d'Allah ».....	١٥٣
Chapitre ٣٨ : « A propos de la parole d'Allah :	١٥٤
Chapitre ٣٩ : « De celui qui renie un des Noms ou Attributs d'Allah »	١٥٥
Chapitre ٤٠ : « Allah dit : « <i>Ils reconnaissent le bienfait d'Allah, puis, ils le renient...</i> »	١٥٦
Chapitre ٤١ : « A propos de la parole d'Allah : « <i>Ne cherchez donc pas à Allah des égaux, alors que vous savez.</i> »	١٥٧
Chapitre ٤٢ : « De celui qui ne se satisfait pas du serment par Allah »	١٥٧
Chapitre ٤٣ : « De l'expression: « <i>C'est selon la volonté d'Allah et ta volonté</i> ». »...	١٥٨
Chapitre ٤٤ : « Celui qui insulte le temps a causé du tort à Allah ».....	١٥٨
Chapitre ٤٥ : « Se donner comme titre : « <i>Le juge des juges</i> »	١٥٩
Chapitre ٤٦ : « Du respect dû aux noms d'Allah et du changement de nom d'une personne pour cette raison »	١٥٩

Chapitre ٤٧ : « De celui qui tourne en dérision une chose dans laquelle Allah, le Coran ou le Prophète sont mentionnées ».....	١٥٩
Chapitre ٤٨ : « A propos de la parole d'Allah : « <i>Et si nous lui faisons goûter une miséricorde de Notre part, après qu'une détresse l'eut touché, il dit certainement : « Cela m'est dû !</i> » (Sourate Fussilat, v. ٥٠) » »	١٦٠
Chapitre ٤٩ : « A propos de la parole d'Allah : « Puis, lorsqu'Il leur eût donné un (enfant) sain, tous deux assignèrent à Allah des associés en ce qu'Il leur avait donné... » (Sourate Al A'râf, v. ١٩٠) »	١٦٢
Chapitre ٥٠ : « A propos de la parole d'Allah :	١٦٣
Chapitre ٥١ : « On ne dit pas : « Que le salut (Salâm) soit sur Allah » ».....	١٦٤
Chapitre ٥٢ : « De l'expression : « O Allah ! Pardonne-moi si Tu le veux » ».....	١٦٤
Chapitre ٥٣ : « On ne dit pas : « Mon esclave » à son serviteur ou sa servante ».....	١٦٤
Chapitre ٥٤ : « On ne repousse pas une personne qui demande quelque chose au nom d'Allah »	١٦٤
Chapitre ٥٥ : « On ne demande à Allah – par Son Visage – que le Paradis »	١٦٤
Chapitre ٥٦ : « Concernant l'expression « Si... » ».....	١٦٥
Chapitre ٥٧ : « De l'interdiction d'insulter le vent »	١٦٥
Chapitre ٥٨ : « Allah a dit :	١٦٥
Chapitre ٥٩ : « Concernant ceux qui renient le destin ».....	١٦٧
Chapitre ٦٠ : « Concernant ceux qui façonnent des images [d'êtres animés] »	١٦٨
Chapitre ٦١ : « Du fait de prêter serment fréquemment »	١٦٨
Chapitre ٦٢ : « Concernant le Pacte (Dhimmah) pris au nom d'Allah et de Son Prophète »	١٦٩
Chapitre ٦٣ : « Jurer par Allah (Al-iqam ala llâh) »	١٧٠
Chapitre ٦٤ : « On ne demande pas à Allah d'intercéder auprès de Ses créatures » ..	١٧٠
Chapitre ٦٥ : « Le Prophète défend le domaine sacré (Al-Himâ) autour du Tawhid et déploie tous ses efforts pour faire obstacle au polythéisme »	١٧١
Chapitre ٦٦ : « A propos de la parole d'Allah :	١٧١
Première examen du livre de l'unicité	١٧٥
Deuxième examen du livre de l'unicité	١٧٨
Troisième examen du livre de l'unicité.....	١٨٢
La nullité d'adorer autre qu'Allah	١٨٢
Quatrième et cinquième examen du livre de l'unicité.....	١٨٦

Sixième examen du livre de l'unicité.....	۱۹۰
Septième examen du livre de l'unicité	۱۹۳
Huitième examen du livre de l'unicité.....	۱۹۶
Neuvième examen du livre de l'unicité	۱۹۹
Suite du neuvième examen du livre de l'unicité	۲۰۲

